This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07580347 2

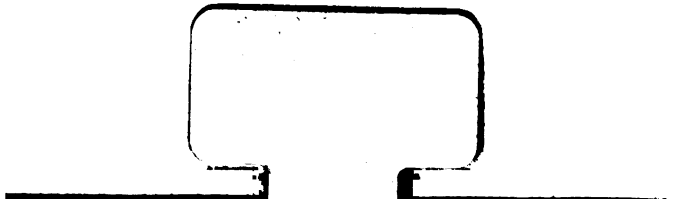

NKI

Desc...

SOCIÉTÉ

DES

ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

ŒUVRES COMPLÈTES

D'EUSTACHE DESCHAMPS

I

Le Puy, imprimerie de Marcheasou fils, boulevard Saint-Laurent, 23

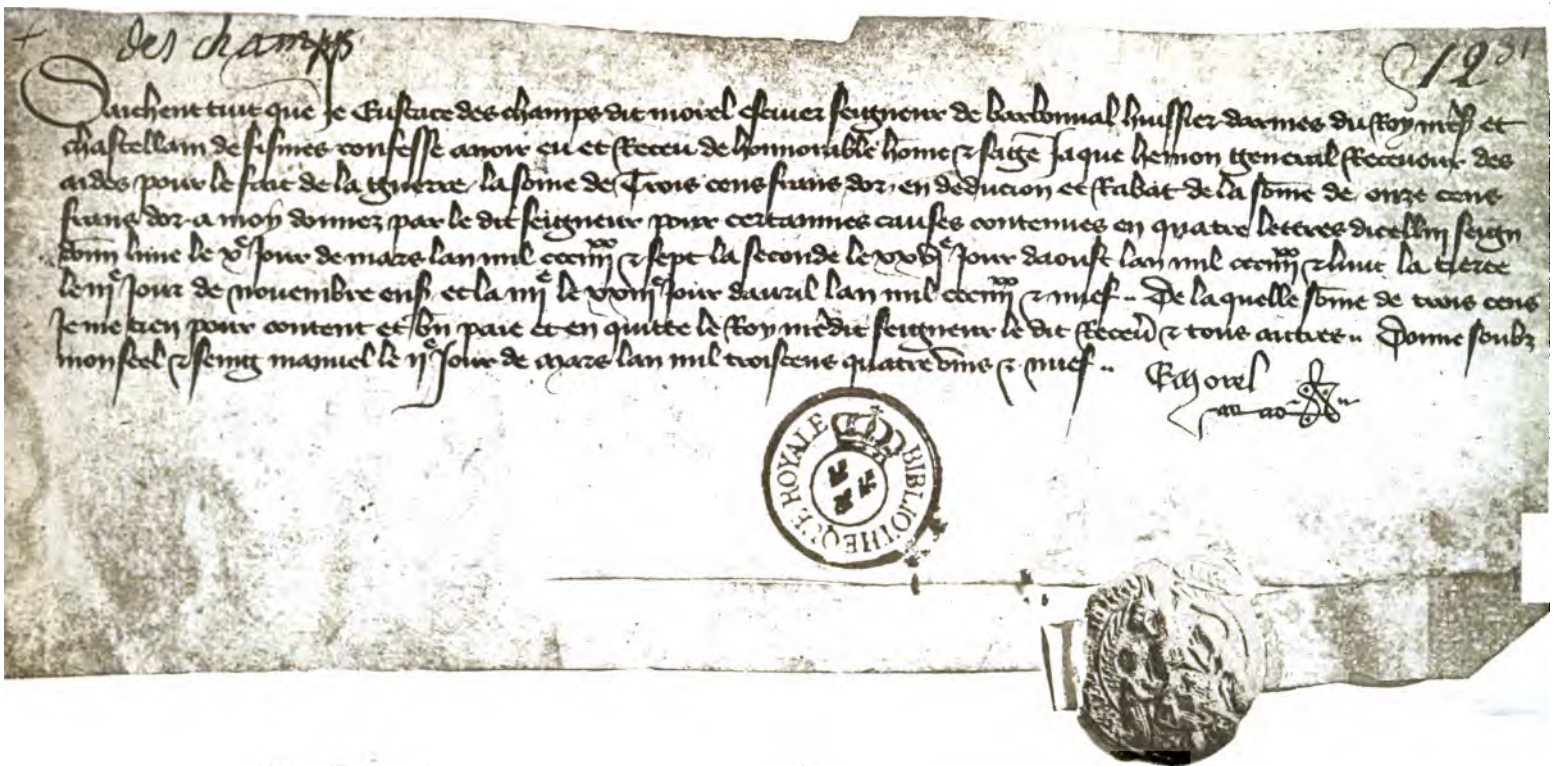

FAC-SIMILE D'UNE QUITTANCE SIGNÉE PAR EUSTACHE DES CHAMPS

(Bibl. Nationale)

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

EUSTACHE DESCHAMPS

PUBLIÉES D'APRÈS LE MANUSCRIT

DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

PAR

LE MARQUIS

DE QUEUX DE SAINT-HILAIRE

I

PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT ET Cie

56, RUE JACOB, 56

M DCCC LXXVIII

Publication proposée à la Société le 24 février 1876.

Approuvée par le Conseil le 9 mars 1876 sur le rapport d'une commission composée de MM. le baron de Ruble, Siméon Luce et A. Longnon.

Commissaire responsable :

M. Paulin Paris.

A

M. PAULIN PARIS

MEMBRE DE L'INSTITUT

PRÉSIDENT HONORAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

Cette édition est respectueusement dédiée comme un faible témoignage de reconnaissance.

L'ÉDITEUR

PRÉFACE

PRÉFACE

QUELQUES mots de préface suffiront pour indiquer à nos lecteurs le système que nous avons l'intention de suivre dans la publication des *Œuvres complètes* d'Eustache Deschamps dont la Société des Anciens Textes leur présente aujourd'hui le premier volume.

Partant de ce principe que celui qui commence un livre est l'écolier de celui qui l'achève, nous ne ferons pas maintenant la description du manuscrit unique de la bibliothèque de Paris, n° 840, que nous nous sommes attaché à reproduire avec tout le soin possible. Ceux de nos lecteurs qui voudraient se rendre compte de l'importance de ce manuscrit, un des plus volumineux de notre Bibliothèque nationale, puisqu'il ne compte pas moins de six cents feuillets, qui forment ensemble trois cents feuilles de vélin, donnent 1162 pages de texte à deux colonnes de 34 à 35 lignes

chacune, et produisent environ 82,000 vers ou lignes, pourront s'en rapporter à la description faite par Crapelet au commencement de son édition des poésies morales et historiques d'Eustache Deschamps *(Collection des anciens monuments de l'histoire et de la langue française.* Paris, 1832, grand in-8°). Pour le fonds littéraire, il se compose, toujours d'après Crapelet, de 1175 ballades, 171 rondeaux, 80 virelais, 14 lais, 28 farces, complaintes et traités divers, 17 lettres ou épitres; de ces pièces, trois seulement sont en prose.

Ainsi qu'on le voit par ces courts renseignements, les pièces publiées par Crapelet en 1832, et celles qui l'ont été par P. Tarbé dans sa collection des poètes de Champagne *(Œuvres inédites d'Eustache Deschamps.* Reims, 1849, 2 vol. in-8°) ne forment qu'une portion très-minime des œuvres contenues dans ce volumineux manuscrit.

Nous avons, avec l'approbation du comité de la Société des Anciens Textes français, l'intention de publier dans leur entier les œuvres d'E. Deschamps, et voici le système que nous avons suivi, d'accord avec M. Paulin Paris, qui a bien voulu non-seulement accepter, mais même réclamer la lourde tâche d'être le commissaire responsable de cette publication.

N'ayant à notre disposition que le manuscrit unique de la bibliothèque de Paris (nous parlerons plus tard d'une copie de quelques pièces de Deschamps qui se trouve dans la riche collection de manuscrits de lord Ashburnham et que nous n'avons pas encore pu voir, mais qui nous a été signalée par notre savant col-

lègue M. Paul Meyer), nous nous sommes attaché à le reproduire avec une fidélité scrupuleuse quant à l'ordre des pièces et à l'orthographe des mots; notre respect n'a pas été plus loin. Nous avons pensé, en effet, qu'il ne suffisait plus aujourd'hui de publier fidèlement et exactement un manuscrit, fût-il unique; les copistes de tous temps ont commis en effet bien des erreurs, et ce serait, croyons-nous, pousser trop loin le respect du temps passé que de respecter ces négligences lorsqu'elles sont évidentes. Nous avons donc cherché à corriger toutes les leçons qui nous ont semblé fautives dans le texte même que nous publions; cependant, pour laisser toujours nos lecteurs à même de contrôler la valeur de nos corrections, nous avons rappelé, par un numéro au bas des pages, la leçon littérale du manuscrit. A l'aide d'une lettre de renvoi, nous avons expliqué, aussi brièvement que possible, les mots hors d'usage ou dont le sens nous avait paru difficile à saisir. Enfin, nous avons cherché à mettre cette édition des *Œuvres complètes* de Deschamps à la portée de tous les lecteurs. Nous avons, de plus, numéroté soigneusement chaque pièce, en indiquant celles qui avaient été publiées soit par Crapelet, soit par P. Tarbé; nous avons indiqué par quelques mots, entre parenthèses, quel en était le sujet, laissant toujours le titre du manuscrit quand, par hasard, il s'en trouvait un. Ainsi le présent volume comprend d'abord la table des rubriques avec le renvoi aux feuillets du manuscrit, qui permettra de se rendre compte des matières qui y sont contenues, puis des *Balades de moralitez*, au nombre de 180, et

2 rondeaux. Nous y avons ajouté le fac-simile, reproduit par l'héliogravure de M. Dujardin, d'une quittance signée de la main même de Deschamps, et scellée de son scel; cette quittance se trouve à la Bibliothèque nationale.

Eustache Deschamps, dont nous raconterons la vie à l'aide de ses œuvres et des documents que nous aurons pu rassembler dans un volume supplémentaire, lorsque notre édition sera achevée, a été un personnage sinon considérable, au moins important dans toute la seconde moitié du XIVe siècle et le premier quart du XVe: c'était un chevalier clerc, assez entendu en armes, et souvent mêlé aux gens de guerre, ce qui donne beaucoup de valeur à ses descriptions et à ses renseignements archéologiques. Il fut successivement, comme il le dit souvent lui-même, écuyer, huissier d'armes du roi, châtelain de Fismes et bailli de Senlis. Il vécut longtemps à la cour et vit mourir quatre rois, Philippe de Valois, Jean, Charles V et Charles VI. Il était le familier des ducs d'Orléans, de Berry et d'Anjou, et il eut l'honneur de recevoir le roi Charles V dans sa maison des Champs, aux portes de Vertus en Champagne. Pour toutes ces raisons, il nous a semblé, en le lisant, qu'une grande partie de ses œuvres, la plus grande peut-être, n'avait pas été seulement des compositions poétiques ou morales dont, il faut bien l'avouer, la morale et la poésie laissent quelquefois à désirer, mais qu'elles étaient surtout des morceaux de circonstance. L'événement à l'occasion duquel la pièce a été composée est souvent incertain, et le sens n'en est pas toujours facile à saisir au-

jourd'hui. Ce sont cependant ces impressions passagères et fugitives que nous avons essayé de ressaisir, et c'est ce qui nous a décidé à ajouter, à la fin de chacun de nos volumes, des notes historiques et littéraires qui, on le comprendra aisément, ne sont rédigées, le plus souvent, que d'après ce que l'on pourrait appeler le calcul des probabilités en histoire. — Ce travail avait déjà été essayé, avec plus de bonne volonté que de bonheur, par P. Tarbé pour quelques-unes des pièces qu'il avait publiées. Nous avons reproduit presque toujours ses notes, qui témoignent de grandes recherches, en les faisant suivre de son nom et en les soumettant à une révision sévère, grâce au secours de celui de nos collègues qui est peut-être, en ce moment, le plus versé dans l'histoire du XIVe siècle, l'auteur de *La jeunesse de du Guesclin* et de la nouvelle édition de Froissart, M. Siméon Luce en un mot qui a bien voulu mettre sa science au service de notre ignorance, avec une bonne grâce dont nous sommes heureux de le remercier publiquement ici, ainsi que M. Léon Pajot, ancien élève de l'École des chartes, et M. le comte de Circourt qui connaît si bien l'histoire de tout le moyen âge. M. Gaston Paris, le savant président de notre Société, et son cher et illustre père, notre éminent commissaire responsable, ont bien voulu tous deux nous aider dans notre travail de reconstitution du texte parfois assez difficile de Deschamps, et souvent ils nous ont fourni des indications précieuses pour la rédaction de nos notes. Qu'ils en reçoivent ici les remercîments de nos lecteurs et les nôtres. A vrai dire, nous n'eussions ja-

mais eu la témérité d'entreprendre une tâche qui exigeait des connaissances aussi variées, si nous ne nous étions senti soutenu par ces savants à la fois si érudits et si bienveillants.

Maintenant, malgré cet appui précieux, nous ne nous dissimulons pas toute la fragilité de nos conjectures historiques; souvent, dans les volumes qui suivront, nous aurons à rectifier et peut-être même à démentir quelques-unes de ces conjectures. Nous le ferons toujours avec une entière sincérité et une grande reconnaissance pour ceux qui nous les auront signalées. Aussi, pour nous aider dans notre tâche, pour essayer de rendre cette édition aussi bonne que possible, demandons-nous le concours de tous nos lecteurs et les prions-nous de vouloir bien nous adresser leurs corrections et les rectifications qu'ils croiront nécessaire de nous faire; toute notre ambition se bornant à être moins l'éditeur de Deschamps que le secrétaire de la rédaction, comme on dit aujourd'hui.

Paris, décembre 1878.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE MANUSCRIT

En ces presentes rubriches sont les refrains de toutes les balades et chançons roiaulx, et les premiers vers de tous les rondeaux et virelays estans en ce present livre, selon l'ordre de l'A B C ; avecques pluseurs laiz, traictiez, lettres missibles, commissions et autres choses estans en ce present volume, comme il pourra apparoir par ces presentes rubriches et par le procés dudit volumine, fait par feu Eustace des Champs, dit Morel, escuier, huissier d'armes du Roy nostre sire, Chastellain de Fismes et son bailli de Senlis. Et entre les aultres choses, y a deux traictiez : cellui de la fiction du Lyon, et l'autre du Mirouer de mariage, non complez pour la mort qui trop tost lui survint. Dieux ait pité et mercy de l'ame de lui.

Amen. Amen.

	Fos
Aristotes au grant Roy Alixandre.	23
A tout convoiteus couraige.	1
Ains que veoir de ce monde l'envie.	4
Aage en tristour qui abrege la vie.	8
A homme plus ne fault selon raison.	10
Advise qu'il te fault mourir.	18
Autel est il de Gillet et d'Eustace.	20

Advise toy, fausse ville de Gand. 22
Ainsi le voit chascun communement. 23
Au jour d'ui n'est ami que de fortune. 35
Amis sanz don pour autre dort. 47
A ce mirer se doivent foul et saige. 48
Ainsi dit on, mais on ne le fait mie. 49
Au jour d'ui voy po qui bien n'oneur face. 52
A paine est il au jour d'ui nul ouvrier. 55
A grant paine congnoist on qui est Roy. 57
Au peuple fay remission et grace. 59
A Dieux donné a chascun et chascune 63
Ayons de ces poins souvenance. 67
Amer te doit pour ce toute nature. 103
Addès fine il qui a argent. 106
Ainsis se doit gouverner capitaine. 117
Ainsis sur tous puet avoir avantage. 118
A l'endemain du jour de Magdeleine. 119
A l'expert croiez, ce [1] dit le sage. 122
Au jour d'ui font ainsi les cardinaulx. 124
Ainsi fist [2] on, mais on ne le fait mais. 128
A voz subjectz soit donné bonne paix. 134
Avisent cy empereur, Roy et prince. 139
Avec celle qui vous het et vous lui. 141
A tous amans en doit bien souvenir. 143
Ainsis est il de vous, douce rousée. 146
Aux grans vertus de mon loyal ami. 146
A Bievre voist, a trois lieues de Paris. 152
Adieu, bon temps, drois est que je te pleure. . . . 152
Ainsi les siens doit avancer tout homme. 153
Amons dont tuit et toutes, je vous prie. 153
A main lever ne gist pas li esplois. 154

1. Ce que dit. — 2. Dist.

Aidez vo serf qui en larmes se font. 153
Adieu te di, noble cité de Reins. 159
Au doulz penser qu'amans a de s'amie. 162
Adieu, adieu l'un des meilleurs qui vive. 165
A Nieppe voit [1] pres du val de Cassel. 167
Ainsi m'en va, dont maintefoiz soupir. 167
A ce bon jour aiez pité de my. 168
Ainsis ont trop cuer et corps a souffrir. 171
A droit juger, je me tiens a la flour. 202
A bon droit n'est d'elle un cuer plus loyal. 204
Armes, amours, dames, chevalerie. 204
A Montagu qu'il lui paie sa debte. 208
Au vin queurent toudis seure. 210
A ce bon jour de renouvellement. 141
Ancre, cire, papier et parchemin. 212
Amour n'y voy fors l'amour de Renart. 222
A grant moqueur convient grant moqueresse. . . 225
Adieu Paris, adieu petiz pastez. 225
Ainsis seront tuit mignez mes quevaulx [2]. 228
Aussis tost vient a Pasques lymaçon. 238
Aies sur ces poins ton advis. 242
Advise cy toute noble personne. 249
Ancor est Dieux ou il souloit. 262
Aises sont ceuls qui n'ont ne filz ne fille. 263
Ainsis cilz mondes se demaine. 264
Alez disner, ce dit maistre Regnault. 271
A dire voir, c'est pourquoi nous amons. 272
Ainsis va des choses du mónde 272
Advisez tuit a ma dolour. 278
Alez a Dieu, l'aumosne est faicte 281
Ait homs toudis bonnes mains, bonne bouche. . . 285

1. Voit. *manque.* — 2. Maqueriaux; *c'est une pièce en patois picard.*

Ainsis va chascuns a sa fin. 288
Au monde ne regne que vice. 291
Autre science n'a pratique. 294
Au grant peril et fortune de mer. 303
Aies sur ces poins ton advis [1] 307
Ainsi se doit chevaliers gouverner. 309
Ainsi doit tout vaillant roy faire. 314
A gent qui sont en maladie. 325
Atten encor jusqu'a demain 333
A tart venir a repentence 335
A tousjours mais comme siens l'ameray. 342
Ainsi se doit garder le bien commun. 343
A tout compter, c'est toute perte. 363
Au jour d'ui n'est vie que de chanoine. 368
Au jour d'ui nul ne se congnoist. 387
Advisent cy tuit foul et saige. 390
Avoir de Dieu, ne plus grant joie au monde. 436
Alez-vous ent en vo maison. 449

Cy-après s'ensuivent les rubriches des Balades qui se commencent par B, et premierement :

Bonne herbe est mise en non chaloir. 7
Benoit de Dieu est qui tient le moien 19
Bon congnoistre fait que chascun scet faire. 21
Bonne vie fait a bonne fin tendre. 41
Bon fait vivre liement. 46

[1] *Même Ballade qu'au f° 242.*

Bon fait toudis penser a sa besongne. 107
Babiloine qui vault confusion. 116
Bertran du Guesclin, connestable de France. 121
Benoit soit Dieux qu'il vous est telement 163
Bon fait jurer l'ame son pere. 212
Bon fait logier près de son souverain. 214
Benoit soit il qui le visitera. 215
Bon fait sanz court vie et chevance avoir. 253
Bon temps, ne revendras-tu mie? 262
Bien doit plourer Europe, Aufrique et Aise. 107
Bonne et belle, gracieuse et courtoise. 265
Bon se fait garder de malice. 299
Bon fait tel gent tenir en sa maison. 301
Belle chose est de contenter son hoste. 338
Brennyus fut prince de hault affaire. . . . . [1] 343
Bien croy que je [2] ne gariray jamais. 432

Cy apres commencent les rebriches des Balades qui se commencent par C.

CHASCUN dit que c'est grant pité. 1
Contre les vens ne puet nulz de la mer. . . . 3
Certainement le siecle ains ordonnée. 3
Ceuls s'accusent qui dient mal d'autrui. 5
Car riens ne vault tant com obeissance. 6
C'est tout neant par ma foy, ce me semble. 7
Chascuns le veult avoir, soit droit, soit tort. . . . [3] 7

1-3. *La pagination manque.* — 2. Je, *manque*

C'est que il se sauve qui puet. 9
C'est tout noyent en la conclusion. 14
Car autrement faire ne se pourra. 16
Car chascun dit : « Monseigneur dit trop bien ». . 16
Condicion de ribault et de pie 17
Chascun ne pense au jour d'ui que de lui. 18
Car a [1] chascun fault prandre un restraintif. 23
Chantez a l'asne, il vous fera des pés. 23
Car nul ne tent fors a remplir son sac. 26
C'est pour garder le droit de Monseigneur. 28
Car ilz ne sont remeris de personne. 28
Car ly mondes est bien près de sa fin. 29
Car en ces trois n'a raison ne pité. 38
Chacer, voler et tournoier. 38
Car chascuns d'eulx est tenus a ce faire 36
Certes, je croi, ce ne sera jamais. 40
Car je n'en voy a droit user nullui. 45
Ceuls qui portent l'Ordre de la Couronne. 45
Chascun doit bien tel maleureus hair. 48
Car saiges homs la fin voit et regarde. 50
Chascuns deust congnoistre quelz il est. 51
Car au jour d'ui c'est la plus seure vie. 51
Car au derrain le bien vaint tout. 55
C'est droictement la pie qui parole. 56
Chascun ne quiert fors profit sanz honeur. 56
Car ja prodoms n'ara bien en ce monde. 57
Car tout desplaist fors estude et science. 58
C'est grant peril que de garder justice. 60
Compter, getter et mannier argent. 66
C'est trop bien dit, mais querez qui le face. 103
Crueulx devant, piteus après victoire. 109

1. a, *manque.*

Chascun juge selon son sentement. 112
Comment Dieux a confermée noblesse. 115
Car en ce temps, Dieux est misericors. 117
Contre raison, orgueil et convoitise. 120
Car a chascun doit rendre sa droiture. 120
Car vaincus est homme en adversité. 127
Car chevaliers ont honte d'estre clercs. 137
C'est ce qui me fait endurer. 143
Car homme n'est qui ait point de demain. 145
Ce que je doy pour mes estraines rendre. 148
Cent mille fois assez plus que ne sueil. 150
Car de moy n'est plus amoureus en France. . . . 151
Car meilleur temps fut le temps ancien. 160
Ce povre don vous plaise recevoir. 161
C'om lui respond : « Il n'est pas ore temps » 162
Chiere dame, que j'aie nom d'ami. 159
Car mes bons jours sont au sel et à l'eaue. 171
C'est ung grant donneur de bons jours 205
C'est grant pechié d'ainsi blamer le monde. 207
C'est la fille Montagu qui est morte. 210
Ce vous mande le bailli de Valois. 215
Capitaine de la foire aux chetis. 215
Chetis, dolens, es tu bien mariez?. 216
C'est droictement Jhesus sur une pele. 218
C'est Alixandre au poing clos. 225
C'est verité que l'en doit avoir chier. 118
C'onques ne pos avoir grace d'amours. 143
Convoitise deçoit et foul et saige. 229
Ceuls de Brie, la mousse aux Champenois. 232
Com vieil roncin, mourir à la Sauçoye. 233
Car vostre amour au cuer trop fort me touche. . . 236
C'est de dancier au son des chalumiaux. 240
Car tout le monde me fait guerre. 245

Char a espée ne vault rien. 245
Congé, pour Dieu, d'avoir noz chaperons. 249
Car de ces deux voy pou joïr nully. 251
Char a espée au jour d'ui ne vault rien. 251
C'est li regnes de paradis. 254
Car en tous fault que jonesce se passe. 255
C'est grant peril que de tant amer l'or. 258
Car nul ne veult fors que parler d'argent. 261
Crions mercy, demandons grace et paix. 263
Car on ne het fors les gens de justice. 267
C'est ce qui [1] destruit les provinces 267
Congnoissance trop pou se tient a court. 268
C'est bel gieu, mais qu'on ne te voie. 269
Car chascun jour meschiet il qui que soit 273
Car un chascun fait du sien a sa guise. 275
Chiere dame qui n'avez vo pareille. 277
Corps, doulz amis, dy moy donc, que feray-je? . 279
Car Dieu partout pugnit peuple qui peche. 287
Car quant avoir vient et corps fault. 290
Chascun fait contre son mestier. 294
Chascun d'eulx ses gaiges perdra. 294
C'est tout neant des choses de ce monde. 298
Chascun aura sa desserte certaine. 299
C'est grant pechié de legierement croire. 300
Chascun sçavoir doit ce que bon lui est. 304
C'est ce qui fait le monde anientir. 306
C'est de ce mot l'interpretacion. 306
Chantons au vray le chant du bois. 312
Car de tout ce ne vient fors que dommage. 314
C'est le plus sain que d'estre bien renté. 322
Certes tousjours vient pis ouen qu'enten. 323

1. Que.

C'est de bien servir povre exemple. 326
Car don de Dieu est de vivre en leesse. 330
Car nul ne fait bien son devoir. 336
Car, Dieu mercy, je suis en bonne vie. 341
Car il n'est riens qui vaille franche vie [1]. 342
Ce sont les signes de la mort. 344
Car Dieux pugnist chascun de son meffait. 345
Chascun veult des tripes mangier. 346
Car au jour d'hui, nul [2] ne fait son devoir. 347
Ceuls qui ce font sont plus que droictes bestes. . . 351
Crier me fault : « Oublie, oublie ». 354
Car en la fin nous fault tous rendre compte. 355
Chascuns est hardis en son art. 356
Congnoissons Dieu en toute humilité. 357
Clers repentiz en nul cas ne vault rien. 357
Chascun le puet veoir a l'ueil. 364
Car je voy bien qui aime a tart oublie. 366
Car il n'est riens qui leur souffise. 385
Car jeune et vieil ne sont pas bien d'acort. 386
Compains, apran a flajoler. 313
Chaperon tant comme yver dure. 386
Chascun veult jouer de la trompe. 388
C'est bien dit, mais on n'en fait rien. 389
Car tu es hais de chascun. 435
Ce dit l'epistre Saint Bernart 436
Ce n'est pas ce que vous querez. 450
Chascun pour avoir se travaille. 454

1. Franchise. — 2. Nullui.

Autres rebriches des dictes Balades qui commencent par D.

De cinquante ans en cinquante ans a Romme. . 453
De tel seigneur fait bon l'amour acquerre. . . 4
De tous païs le plus mauvais peuple a. 5
De lui ne souvendra jamais. 8
Du noble Mile evesque de Beauvés. 11
Donna le nom a ce lieu de Beauté. 14
Des or fust temps d'avoir paix, ce me semble. . . . 21
Dont bons ne puet au monde bien avoir. 23
De l'ame avoir en enfer dure fin. 29
Du cerf volant a la teste legiere. 41
Du plus vaillant qui fust en tout le monde. 44
D'avoir a court un pié hors et l'autre enz. 45
Dont puet venir au jour d'ui tel usage 45
De pis avoir que d'accés de tiersaine. 46
De Josué, Charle, Hector et Pompée. 53
De pis avoir pour le peuple et l'eglise. 53
Du cours du monde et du deffinement. 62
Durer ne peut royaume sanz justice. 65
D'eschiver homme rumoreus 65
D'omme qui vient en eage de vieillesce. 109
Dont est cilz folz qui deux foiz se marie. 112
Dampnez sera, et raison s'i accorde 123
Deffault d'amis est chose trop commune. 123
Desloyaulté, traison et envie 129
Deffault d'avis est chose [1] perilleuse. 129
Dont mon estang est de tous poins perdu. 137
Du temps qui est seroient merveilleux. 138

1. Chose trop perilleuse.

Dame d'onour, de grace et de pité. 147
Dydo, Palas, Juno, Penelopée [1]. 158
De tel ami doit amie estre amée. 161
De vo servent, dame, ce petit don. 168
Demandez en a l'amoureux Clifort. 170
Des lais vous veult retenir. 205
Delivrez vous, car le temps le desire 213
Des maleureus doit porter la banniere. 215
Deceveurs sont deceuz communement. 216
De tous ces maulx est servie vertus. 219
Dieux gart les veaulx de Vecquessin 223
De mes seigneurs d'Anjou et de Bourgoigne. 223
Dès or me faut jouer à l'esbahy. 226
D'acort commun a Rodelinghan. 228
De ces trois bons ne vueil nul retenir. 231
De mentir, puis qu'om me ment. 231
Donnez leur l'Ordre du Cordier. 235
De voulentiers tenir vostre promesse. 239
De faulx parler et de mauvaise envie. 249
De jour en jour vo beauté renouvelle. 250
Dieux nous vueille garder et Nostre-Dame. 253
D'estre monarchie muée. 257
Durer ne puet royaume sanz justice [2]. 264
Du temps qui court ay grant merveille. 266
D'escrevice qui en alant recule. 280
Dont grant doleur venrra prochainement. 284
De deux celles le cul a terre. 286
Dès or me fault boire a un vermical. 210
Depuis que j'ay tout ce que je desir. 172
Dont sont ces [3] maulx dont nul ne puet guarir? . . 145
Dieux nous vueille touz getter de ta main. 247

1. Et Penelope. — 2. *Méme Ballade qu'au f° 65.* — 3. Ce maulx.

D'avoir .II. piez de tous poins hors de court 292
De male heure fut elle née. 451
Doit-on ainsi parler d'amours? 311
Dieux et le monde l'amera. 322
De tout mon temps ne vi si dur caresme. 324
Dieux exaucera ma requeste. 336
Dens de serpent, orde, laide et camuse. 339
De chascun d'eulx ait Dieux merci de l'ame. 357
Dominium [1] *de gente in gentem* 363
Doit estre mise en l'eschielle d'amours. 365
De voz gens bien devez estre servie. 365
D'un droit pour eulx et d'un pour leurs voisins. . . 366
Deux chiens sont mauvais a un os. 367
De l'an present, dont je suis presques mors. 385
Dit-il voir? — Par ma foy, il ment. 390
Dame, aiez pité de tettine. 448
De ceulx est bon, non d'autres le servise. 449

Rubriches des Balades qui se commencent par E.

En tous temps doit homs estre veritable. 21
Et pour ce eurent il pluseurs biens. 22
Et en tous cas leurs ennemis requerre. 25
Einsis fist-on, mais on ne le fait mie. 25
Encor y fust Rolant, ce m'est advis. 31
Et si n'ot onq feste en ce monde ci. 33
Elle est toudis de raison condempnée. 34
En tous temps est fortune decevable. 39

1. Dominum.

En ce monde n'a richesce certaine 41
Et habiter en regne pardurable 56
Et que surtout ait des bons congnoissance 62
Et si leur doit toute seureté querre 106
Encor n'ont pas brebis souppé. 111
Et pour ce es tu de tous biens tresoriere. 121
Et ne voit nul ce qui lui pent a l'ueil. 131
Et pour ce a tous bonne paix octroyons. 134
Et tout me vient par un tres-doulz regart. 149
Et gardez bien ou vous arez fiance 149
Et vous seres honourez et chieris 150
Et se Dieu plaist vous le saverez bien. 150
En Orient, servent de tel beuvrage 154
Et m'ont osté la dolour que j'avoie 155
Elle a de Dieu et du monde la grace 156
En bien amer ma belle et bonne dame 157
En trestous lieux, quelque part que je soie 166
Estront par la, g'iray par l'uis. 205
Et quant vendra le tresorier? 207
En ce froit temps, s'en fait bon estrangier 209
Et qui sont-ilz? — Ce sont les generaulx 209
En mon logis, dessus la chambre aisie 214
Et pandus soit qui ainsis m'assena. 220
En tel estat puis bien servir le roy. 221
Et a tous ceuls qui ont pou de cheveux 224
Et se je fail, je dois bien dire : Helas! 227
Excusez-vous par le conseil d'Eustace. 227
Est il saiges qui ainsi se marie? 227
Et de putain ne face ja grenier. 238
Eustace dit que c'est folie 240
Et comment ferai je, comment? 243
Envie est en cloistre et a court 248
Et ce sçavoir nous fait experiance 253

En tous estas et par tous les pais 254
Entre vous, Rois, a ces poins advisez. 257
Et par ce convient que tout fonde. 259
En jeune amour ne se doit nul fier 260
Es granz cours n'a sieges qui soit certains. 260
En tous temps fait bon couchier a par soy 271
Et lors doivent monarchies changier 276
En tous temps fait bon couchier a par soy [1]. 276
En disant : « A ce coup la quille » 280
Et si n'est nul qui en ait congnoissance. 283
Et qui sont il ? — Ce sont li general [2]. 290
Encor fust il Oliviers et Rolans. 295
Et qu'il puist vivre du sien 298
Et qui dira verité [3], sera mors. 301
Et conquerir la terre d'oultremer 303
Et ne voist hors s'il ne fait bel et cler 308
En si faiz dons mauvés fier se fet 310
En paradis soit s'ame couronnée. 316
Et qui sont-ilz ? — Femme, peuple et enfans. . . . 340
Envie ne mourra jamais. 341
En vostre bouche a de beaus mos 382
Et obseques soir et matin 433
Escoutez, Monseigneur dit voir 444
Exemple aux mondains et au cloistre 446
Et selon ce fault le temps faire 447
Et en ce fait condicion de leuve. 451

1. *Même Ballade qu'au f° 271.* — 2. *Ballade différente de celle qui est au f° 209.* — 3. Il sera mors.

Autres rebriches qui se commencent par F.

Foulz est vielz hons qui jeune femme prant . . . 8
Foulz est li homs qui bon conseil ne croit . . . 9
Fors aux commis a departir argent 9
Fay ce que dois et aviengne que puet 14
Foulz la poursuit et saiges la delaisse 26
Fuir te doit un [1] chascun et chascune 27
Fors faire bien, et de soy esjouir 42
François perdent leur temps a conseillier 54
Franc cuer ne puet de son siege mouvoir 62
Fuiez, fuiez pour les maillés de plonc 128
Fay saigement et resgarde la fin 133
Fors quant je harpe et de vous me souvient 148
Fors seulement que le chant du cucu 157
Faictes crier haultement La Riviere 166
Fors de languir plus qu'autre creature 167
Faicte fustes pour enfans estrangler 211
Fors que tousjours assez boire de vin 215
Fors bouche a court sanz riens mettre dedens . . . 218
Faisons le bon plant aluchier 245
Faictes sur ce vo jugement 270
Faictes du pis que vous povez 281
Faictes partout garder loy et justice 295
Faulx amoureus et de cuer et de bouche 306
Fouls est li homs qui servitute bat 344
Font en mains lieux causer l'epidemie 350
Fraus fraudula venit fraudulenter 352
Fouls est li homs qui trop s'i tient et crout 352

1. Un, *manque*.

Fy de semblant, se dedenz n'a bonne euvre ! 382
Fay de quanqu'om fait le rebours. 388
Faictes obeissance au vin 436
Fay bien, l'en ne t'en fera point. 441
Frans cuers vivent a grant dangier 448
Femme est plus fort lien qui soit 452

Autres rebriches des Balades qui se commencent par G.

GUERRE mener n'est que dampnacion 15
Grace de Dieu, vivre et son vestement. 24
Grant translateur, noble Gieffroy Chaucier 62
Gand en Flandres et tout le faulx pais. 110
G'y renonce, adieu les commens. 221
Geline, oë, ne poucin ne chapon. 232
Garnissiez-vous, avant qu'iver vous fiere. 234
Gardez vos brebis pour les leux 279
Grant mercis, je suis bien armée. 312

Autres rebriches des dictes Balades qui se commencent par H.

HOMS glorieus de fait et de pensée 18
Hui est le temps de tribulacion. 35
Homme ne voy chevauchier qu'un cheval. 43
Helas ! dame, quel dur departement ! 156
Hurter ne veult plus a mon huis derriere. 230
Helas ! Justice, et qu'es-tu devenue? 132

Humilité attrait le cuer des gens. 268
Haro, haro, est ce bien Gracieuse? 218
Heu! ubi est nunc veritas? 366
Hé, doulz amis, [1] qu'en dit li roys? 453

Autres rubriches des Balades qui se commencent par I, J.

Ja riches homs n'yra en paradis. 1
Jamais ne quier suir guerre ny ost. 2
Ja n'aurons paix, mais tous temps aurons guerre . . 4
Jorge, Denis, Cristofle, Gille et Blaise. 8
Je ne sçay nul qui a droit aime 8
Il fault prandre le temps si comme il est 13
Je ne vueil plus fors que vivre du mien. 13
Je ne sçay mais quel beste devenir. 15
Il se dampne qui tele guerre suit 15
Je n'ay cure d'estre en geole. 19
Je ne voy que foles et foulz 22
Il estoit mors s'il ne s'en fust alé 35
Il ne me fault que finance et bon corps 39
Il n'est homme qui ait point de demain. 43
Il n'est chose que femme ne consume. 45
Je ne di pas quanque je pense. 47
Je ne sçay mais des quelz je suy. 52
Justice en toy, et que bien soit gardée. 56
Je ne vous sçay chose dire meilleur 58
Impetre moy pardon de mes meffais. 60
Il n'est tresor qui puist valoir franchise. 63

1. Et qu'en dit li roys.

J'ay Franc Vouloir, le seigneur de ce monde. . . . 102
Ja pié n'en puist il retourner 110
Il ne regne au jour d'ui que foulz. 111
Ja ne feront les presens ce qu'ilz firent 113
Ilz sont tous mors : le monde est chose vaine. . . . 123
J'ay terre et corps, mais je n'ay point de cuer. . . . 132
Je ne craim riens fors que droit et justice. 136
Il ne me fault que finance et bon corps [1] 146
Je vous respons que je m'aviseray. 147
Jour de ma vie plus ne souhaideroie. 151
Je croy, de moy n'a plus triste en ce monde. 155
Je n'en sçay nul plus propre que Caichant 158
Il n'est vie que d'amer. 163
Ilz valent pis en ce cas que les bestes 164
Je vueil amer sanz pensée vilaine. 164
Je n'aray bien jusques je vous revoie. 165
Je n'attens rien fors que mort ou mercy. 169
Jamais nul jour ne se tendroit d'amer. 170
J'aim plus la flour que la fueille ne face. 202
Je pri a Dieu qu'il les maudie. 204
Jamais nul jour ne serez amoureuse. 206
Il fait meilleur sejourner a Paris 206
J'auray par temps tout joué et foutu 207
Je suis a court toudis servi d'oublie. 212
Je croy qu'il n'a nul plus ort cul ou monde. 212
Je pri a Dieu qu'il vous en vueille aidier. 214
Jamais dame fortment ne l'aimera. 217
Il n'est doleur fors que le mal des dens 217
J'auray des or a nom Brullé des Champs 217
Ja ne deissent sur autrui tel goulée 217
Je pri a Dieu que le feu d'enfer l'arde. 220

1. *Méme Ballade qu'au f° 39.*

Je n'en vueil point; varlet soit il au diable !. 220
Je me tue et si ne faiz rien 222
Il ne vault riens au jour d'ui qui ne soufle 222
Je vous dis que la gist le lievre 223
Je suis *de paupere regno* 223
Jusques il ait verificacion 224
Je suis perdus quant on ne boit de vin. . . . . [1]228
Je l'ay juré, ne m'en parjurray mie 228
Je vien toudis a secourre les nappes 230
Il a tousjours eufs ou pigons. 231
J'ay grant paour qu'om ne me veille pandre. 235
J'estoie trop mal imformez 235
Il me fault couchier sur l'estrain. 238
Ja sur mon corps n'en cherroit une goute 240
Je, Memoire, sçay ce que Dieu fist estre. 250
Justice fault, loy et honeur a plain 264
Il fait trop bon son pain en paix mangier. 268
Il me souffist que je soie bien aise. 269
Ilz ne celent riens l'un a l'autre. 270
Je n'attens riens fors que mors ou mercy[2] 274
Je ne requier fors la paille d'amours. 277
Je n'ay leesce ne confort. 278
Il n'est chose qui ne viengne a sa fin 285
J'ay menti, je croy que je songe. 290
Je tien que Dieu fait tout pour le millour. 18
Je ne voy homme qui s'amende. 297
Infeables, desloiaulx et mauvais. 300
Je n'ay riens veu fors le moustier de Liques 300
J'ay grant paour de la fin de ce monde 302
Je ne voy, n'oy ne ne parole. 315
Je m'en rapporte à Loribaut. 324

1. *La pagination manque.* — 2. *Même Ballade qu'au f° 169.*

Je ne puis [1] la queue mouvoir 332
Je ne puis mais fors que baisier 333
Je me repens quant je fis onques homme 338
Je suis des premiers escossez. 339
Je pri a Dieu qu'on ne m'oste ne donne. 340
Jamais jour ne m'i quier embatre 354
Ja n'y parleront que Thioys. 354
Il ne scet riens qui ne va hors. 356
Justice fault, dont je suis esbahis. 358
In cunctis civitatibus. 362
Il n'appartient de mentir à prodomme. 367
Je muir de froit, l'en m'a paié du vent. 368
Je vous mande argent et salus. 434
Je ne sçay comment telz gens vivent. 448
Je lui feray d'autel pain souppe. 449

Autres rubriches des Balades qui se commencent par L.

LARRONS ne croit soy mesmes au jour d'ui 227
Le bon prodomme et chevalier Sempy. 4
Lequel vault mieulx ou parler ou soy taire. 10
La maistre flour moult doit estre honourée. 21
La mort Machaut, le noble rhetorique. 28
Le noble royaume de France. 31
Les merveilles qui sont a advenir. 32
Lors se fera le tresor d'Antecrist. 33
Lasches, couars, recreans et faillis. 39
L'ordre sçavoir du lire n'est que bon. 40

1. Je ne puis mais la.

Le monde ainsi conquist jeune Alixandre. 43
L'en n'y scet mais quelle voie tenir. 49
Lasche et mol cuer de son siege mouvoir. 62
Ly souverains regne sur toutes loys. 104
Leur propre nature deffont. 138
La flour des flours, c'est ma dame et m'amie. . . . 146
L'ordre sçavoir du lire n'est que bon [1]. 155
La feste aux dames est a l'Ascension 159
Lasse! languir vois ou desert d'amours 169
Lances, courez, ferez sur ces Flamens. 213
L'en leur doit bien tel pais reprouchier. 216
Le crucifix et je n'ont que deux croix. 222
Levez vostre queue, levez. 224
Lors dis : « Ouil, je voy vo queue » 231
Le mal que j'ay jusqu'après la Toussains. 233
Ly mondes en sera perdus. 243
Languir me fault, ma dame souveraine. 246
Labour de mains et hostel de mesnage. 253
Li dieux d'amours qui me desvoie. 277
Les sautereaux et les buissons de Brie. 208
L'en leur oste leur droit de jour en jour. 273
La folie passe le sens. 275
Las! et de lui si eslongné me voy 278
Le temps toudis est telz comme il souloit. 281
Les autres mois vueil faire ma besongne. 276
L'en ne doit pas tousjours jugier de l'ueil. 304
L'en ne fait pas tout ce qu'on presche. 322
Les victoires sont en la main de Dieu. 328
Lors se marie qui vouldra. 330
L'en ne craint Dieu, paradis ny enfer. 331
Les medicins vous le font tous savoir 331

1. *Même Ballade qu'au f° 40.*

Le feu d'enfer puist ardoir vo fournaise. 334
L'en het partout droit, raison et justice. 339
Les clers et ceulx de la cuisine 346
L'en ne doubte pechié ne honte. 348
Le pais est un enfer en ce monde. 355
Larmes de sang et vengence cruele. 364
Lors ou pourra l'en seur lieu querre? 385
Le contraire destruit tout homme. 387
La doit Bruthus estaindre sa lumiere. 389
Le contraire de quanqu'on fait. 445
L'esploit n'est pas a grant quantité estre. 109
Laissent le mal, facent le bien. 447

Autres Rubriches des Balades qui se commencent par M.

MAUDIT de Dieu soit tout cuer envieux. 2
Mais ne me plaing fors du pais de Flandre. . 5
Maujugement et sentence mortele. . . . . [1] 5
Mener ne voy a nul honneste vie. 6
Mais l'en rent mal en lieu de bien souvent. 9
Metheode tesmoing et Jouachin. 12
Mieulx vault honeur que richesce. 24
Mortalité, tempest, guerre et famine. 24
Mue souvent et change sa nature. 30
Mais au jour d'ui partout double loy regne 33
Maudit de Dieu soit tel chien convoiteux. 44
Mais du paier ne sçay voie ne tour. 53
Merveille n'est si j'en suis esbahis. 54

1. *La pagination manque.*

Mais au faire gist toute la maniere. 54
Mais vis ou mors, tu ne puez valoir riens 59
Mais en tous lieux gardez vostre personne. 64
Mort qui par mort veult toute vie mordre 105
Maudit soit il et benoit soit Charnage. 116
Mais contre moi seulz homs estrive et erre 119
Male chose est que de peuple regner. 130
Moy deguerpir, tous temps vous ameray 141
Mon corps languist quelque part que je soie 148
Mais si Dieu plait, briefment vous reverray. 156
Mais entendez ma piteuse complainte. 157
Maint vray amant et dame diffamée. 160
Mais j'ay du tout failli a ma pensée. 163
Mauditte soit mauvaise jalousie 165
M'amerez vous ou m'amerez vous mie? 168
Menalope, Rebeque et Thamaris 172
Mais je me doubt que ce ne soit trop tart. 206
Milleur marchié a fait de ma maison 207
Mais en la fin vous convient laisser gaige. 208
Maudiz soiez de par Eustace. 211
Mauvais y fait, ce dit Eustace. 211
Muser souvent et si ne sçay pourquoy. 213
Messeigneurs, j'oy bien que vous dittes. 218
Mieux que n'a fait Jehan, varlet Eustace 229
Mais a present n'en suy pas bien d'acort. 230
Mais au jour d'ui ne voy regner que vice 242
Mais des .VII. ars voy la destruction. 244
Mais encores n'est pas le bout. 246
Muez votre verdeur en vin 277
Mais de paour les voy trembler 280
Ment donç toudis et le voir veilles taire. 280
Mais vous qui me cuidez maudire. 282
Maint ont granz œulx et si ne voient goute. 287

Mauditte soit la coulle de Brugault 239
Mal chief fait les membres doloir 266
Mere de tous suis nommée Fortune. 301
Mais au jour d'ui ne voy regner que vice [1] 307
Mars, avril, may, juin, juil, aoust, septembre. . . . 308
Mais l'on n'a cure de raison. 315
Me laissier mes gaiges a vie 321
Mais qu'il peust bonne santé ravoir. 325
Mais je n'en voy amender creature. 329
Maleureus suis par toute lettre 332
Mais je n'en voy amander creature [2] 337
Mais en la fin les truis tous mors en cendre. 345
Mais ce sont tuit larron a Dieu 353
Mal fait mangier a l'appetit d'autruy 358
Mais ne prangne ja medicine 390
Mais je n'ay peu demourer en ce point 442
Maistresse de toute science. 446
Mandent : *salutem et nummos* 450

Autres rubriches des Balades qui se commencent par N.

Nul n'a estat que sur fait de finance. 13
Nostre foy tient ceste conclusion. 10
Ne fay passer despens ta revenue 12
Nul ne se doit fier en apparence. 27
Ne die sien fors que le sens de l'omme 28
Ne jamais jour la regle ne fauldra. 41
Noble chose est d'avis et congnoissance 46

1. *Même Ballade qu'au f° 242.* — 2. *Ballade différente de celle qui est au f° 329.*

Nul ne veult mais pour moy estre martyr. 52
Noble chose est que de franchise avoir 56
Nul n'est chetis s'il ne le cuide estre. 59
Ne soiez pas si convoiteux. 64
Nous n'aurons paix aux Anglois de l'année. 119
Noble chose est que de constance avoir 157
N'autre après lui jamais ne vueil avoir 226
Ne plus que fait une biche vestue 261
Nostre Seigneur t'a fait grant grace. 282
Ne face nul grant largesce d'amours. 238
Nous ne devons ne bien ne paix avoir. 63
N'eaue si grant ne se puist epuisier 292
Nous sommes tous d'une maniere né 293
Noble chose est de bon renon [1] acquerre 299
Nulz n'est villains se du cuer ne li muet 303
Ne print bonne conclusion 309
Ne pas ne fait des gens mutacion 341
Nul ne li muet noise, content ne guerre. 349
Nul, Dieu mercy, ne me scet rien aprandre. 220
Nous serve chaperon en teste 387
Nostre empire va a sa fin. 430

Autres Rubriches des dictes Balades qui se commencent par O.

ONQUES n'y pos une fleurette avoir. 13
On est amé tant qu'om fait fruit 16
On ne congnoit aux robes la pensée. 26
Ou pluseurs sont en peril de noier. 30
Or lui doint Dieux bien achever sa guerre. 37

1. Noble.

Onques ne vi si maleureuse gent 40
On ne tient pas tousjours ce qu'on convence 44
Ou temps jadis estoit cy Angleterre 45
Or se gart donc chascun qu'il ne mefface 48
On se deçoipt par legierement croire 49
On ne congnoist l'omme jusqu'il est mors. 51
On ne pourroit convoitise assouvir 60
Ou un chascun languist desconfortez. 126
On dit que foul ne doubte jusqu'il prant 129
Onques ne pos avoir grace d'amours. 143
Or gart chascun qu'il n'y soit atrapé 256
Ont pour deduire les belles 273
Or se gart donc qui s'ara a garder 279
Or me soiez vraiz sires et amis 144
Ou autrement suis a desconfiture 147
Onques amant n'ot si douce prinson 148
Ou tel flour croist, a tresnoble vergier 155
Omont dedens, de dehors Jehan de Trie 162
On ne pourroit meilleur dame trouver 164
Ou la belle est a qui vostre cuer tent 165
Or vueillez donc mon fait considerer 166
Or soit il pendus qui en ment. 209
On l'appelle Maistre Jehan Taste Vin. 212
Or prangne donc cy garde qui voudra. 44
Onques ne vis gens ainsi requignier. 218
Or ne vueillez vo promesse noier 230
Or devinez qui ce puet estre. 247
On ne puet estre amé de tous 248
Ou puet elle demourer?. 302
Or faictes donc leur supplicacion 311
Ou noble lieu dit a la Table Ronde. 324
Onques ne vi tant de procès. 326
Onques mais homs n'ot si foible merrien 332

Onques femme n'ot tel dolour. 335
Onques ne fut tele a mon esperance. 346
Onques amour ne fut sanz jalousie 347
Or y parra que vous en sçaurez faire 348
Or lui faictes, sire juges, raison ? 349
On ne doit pas croire a tout homme. 359
O vos Galli quondam Cenocenses 360
O peccatrix civitas Francorum 362
Or quiere chascun son refuge 252
On ne puet bien sanz regle ouvrer. 382
Ou touz serons condempnez et peris. 383
On en pert maintefoiz sa debte. 384
Or [1] argent sont cause de mal 433
Or et argent sont Dieux en terre. 433
Or nous gardons de ces .III. pechiez 440
Or y pensons toutes et tuit. 283
Ou sa besongne ira de plat 293
On ne puet estre amez de tous [2]. 297
On ne doit pas croire chascun. 444
Or es-tu prins au trebuchet 451
O vos legum, juris peritores 363

Autres rubriches des dictes Balades qui se commencent par P.

POUR estre tout perdu d'ui a demain 1
Par convoiter mainte terre est perie 3
Par le deffault de vraie congnoissance. 6
Plus ne prestray [3] livre quoi qui aviengne. 6
Par les respons que l'en donne la gent. 7

1. Or et argent. — 2. *Méme Ballade qu'au f° 248.* — 3. Presteray.

Puisque je voy Male Bouche regner. 11
Pour conquerir de cuer la Saincte Terre. 12
Par ce sçaura chascun ceste naissance. 13
Perilleuse es et perissable 17
Par le default d'estre bien gouverné. 26
Pour ce, tristes, te dis adieu, Jeunesce. 29
Pour ce est son cri : Coucy, a la merveille!. 32
Par la mort dont Dieux vint a vie. 32
Par la mort dont Dieux vint a vie. 32
Par la mort dont Dieux vint a vie. 33
Par la mort dont Dieux vint a vie [1]. 33
Pour les humbles devers lui ramener 34
Par le trepas du roy Charle le Saige. 36
Prenez, pandez, gibez sont en saison 36
Pourquoy veulx tu les brebiz et leur laine. 38
Pour aler quant la court fauldra. 39
Par l'emprinse de leur commocion 39
Pour ce dit-on : « Quant avoir vient, corps fault ». 42
Plourez, plourez, flour de chevalerie. 44
Par ce vaissel no vie est figurée 47
Pardonnez moi, car je m'en vois en blobes. 48
Pour ce fait bon telz vices remouvoir. 49
Pour ce furent les roys et princes fais. 49
Philippe duc, filz de Jehan roy de France. 53
Pour ce a telz gens dis adieu trop de fois. 57
Pour ce est li homs eureus qui frans se pest. 58
Povre, riche, saige et de conscience 65
Pour ce est trop foulz qui en cuider se fonde 65
Pour ce, vous pri, gardez vous des barbiers. 103
Perilleux est, attrayant, decepvable 105
Par ce devroit tost ce secle fenir. 108

1. *Ballades différentes avec même refrain.*

Par le doulz son de la harpe joieuse 110
Preux et vaillans, doulz, larges et courtois 111
Paix n'arez ja, s'ilz ne rendent Calais 113
Par franc vouloir, selon m'oppinion. 125
Par ces .III. poins vient toute paix au bas. 126
Par le regne des maleureus chetis 128
Pour ce chacié l'ont hors de son boscage 132
Pour ce, vous pri, gardez vous des barbiers [1]. . . . 135
Par le default de vivre sobrement 136
Pour ce du moins vient li fenissemens 137
Pourvir aux gens et non pas a l'office. 140
Plus a de griefs en amours que en armes 142
Pour cela vueil a tousjours mais plourer. 144
Par les courtilz fut Antioche prise. 145
Par amour entre les rosiers 149
Pour faire un preux comme Artus de Bretaigne. . . 151
Pour ce vous tient la deesse d'amours. 152
Plus l'ameroit que creature née 154
Pour ce estes vous de chascun bien amée 155
Plourez deduit a l'ile d'Angleterre. 161
Priez, plourez pour le vray amoureux. 162
Pour Dieu, fay li ma volunté sçavoir 166
Pour ce languis, c'est ce qui mort m'avance 167
Pour ce a fueille plus qu'a fleur nous tenons 203
Puist il mourir qui mal faire me pense 204
Pour Dieu, me soit hopelande donnée. 211
Pou vault promesse, qui ne l'acomplira 214
Pour la paie longuement delaier 214
Pour mariage ouquel je ne suy pas 216
Perdu avons nostre saison. 216
Pour ce, te pri, garde bien ou tu vas 217

1. *Même Ballade qu'au f° 103.*

Pour un perdu, j'en ai deux recouvrez. 218
Pourquoi mist Dieux grant cuer en povre pence ? . 219
Pour ce mist Dieux en grant corps povre cuer . . . 220
Pour ce vous lo porter queue de martre. 226
Par mon conseil, refusez la a tous. 233
Pour ce ne doit nulz homs amer poulain 234
Pardonnez moy se j'ay en riens failli 234
Puis qu'a ma Dame mon cuer ne partira 151
Plus me voit on, tant suis je moins prisiez. 239
Pour ce hair doit chascun Mauregart. 235
Puis que je voy vouloir regner la lune 246
Pou dure chose violent 250
Pestillence, guerre et mortalité 258
Par vous s'en est tout li bon temps fuis 262
Par faire mal n'aprivoise on pas chien. 267
Pour ce que foul ne doubte jusqu'il prent. 269
Pour l'amour Dieu envoiez moy requerre. 273
Prions a Dieu que vers nous se rapaise 276
Perilleus sont partout les grans estas 286
Pensons de nostre sauvement 288
Pour ce est homs fouls appelé qui folie 292
Pour noz pechiez je voy que tout se mue 296
Perdra du tout ses plumes natureles. 296
Plourons, chetis, nostre fole jeunesce 297
Par cuider et fole plaisance 300
Pour Dieu, gardons nous de meffaire. 300
Pechié seroit et grant faulte de sens 304
Pour le debat d'Angleterre et de France. 304
Par le default d'emprandre saigement. 307
Poursuy honeur et vi joieusement. 313
Plourez pour lui toute gent de noblesse. 316
Par le default d'amour et charité 328
Par default de bon vit avoir. 333

Pourcel ne fist bien a sa vie. 335
Peuple soit tousjours cremeteux. 336
Plege vault mieulx, qui y puet advenir. 347
Puis qu'il n'y a autre querelle. 350
Pour ce fault que Dieux y pourvoie. 351
Prenez, pandez et ce sera bien fet 353
Par ma foy c'est une orde vie 359
Plus que fin or vault [1] bonne renommée 368
Prions a Dieu qu'il lui face pardon 383
Pour convoitier nouvelle region. 389
Pour Dieu, gardez vous de tel gent 390
Pour compte de ses bourdes rendre 415
Pour mon confort, ou je seray dampnée 434
Pour Dieu, pensez du revenir. 434
Pensez y, tout vous a mestier 442
Pluseurs sans cause ont mal en leurs cheveulx . . . 445
Pensez y, tant comme je puis 447
Plus aise couche un seul que deux. 448
Prevos vous quierent et sergens 450
Par mon serment, je ne sçay lequel faire 452
Pour ce l'appell'on Rabat Joye. 452
Pensons a la fin pardurable 260

Autres rubriches des Balades qui se commencent par Q.

Qui son bien lait pour convoiter l'estrange. . . . 3
Qui saiges est n'ait de ce faire envie. 3
Quant sonnera le retour de matines. 5

1. Vo.

Qu'a ma Dame donrray chapel de flour 10
Qui ainsi fait, il prant bonne ordonnance 12
Qui pandra la sonnette au chat ? 14
Qui leur fera droit comme une faucille 17
Qu'ainsis est il pieça predestiné 19
Qui ainsis fait, ce n'est pas sens de beste 19
Qu'elle sera mise a obeissance 20
Qu'elle sema et en mainte contrée. 20
Quant plus y vois et mains sai ge qu'on fait. 21
Quatre harnois pour vostre tour de Fymes 24
Que [1] ne laissons vanitez pour vertus? 25
Qu'en ce monde n'a fors que vanité. 27
Qu'en le juge viande pour les vers. 28
Qui en dient fors qu'a vostre louenge. 29
Qui abaient et pincent par derriere 30
Qui pert chevance, il pert esbatement. 31
Qui autrement fait, il se desherite. 34
Qui jadis fus la lumiere de France. 35
Qui il meschiet, toudis on lui mesoffre 35
Que devendra la dolente esbaye ? 36
Que pluseurs sont au jour d'ui ennemis. 38
Qui doit venir au royaume des Gaulx. 40
Qui ne paiera, il sera mis en debte 42
Qui vit du sien, de Dieu soit il benois. 43
Que m'est il mieulx de quanque je vi onques. . . . 50
Qui ne prant pas toudis ou ciel la grue 50
Qui legier croit, certes c'est grant folie 54
Quant l'un ne veult fors l'autre decepvoir. 54
Que chascun muert et ne puet sçavoir quant. . . . 61
Qui chetif plant eslieve, il se destruit 66
Qui desconfis furent en po de temps. 115

1. Qui.

Que nulz prodoms ne doit taire le voir 115
Que trestout va ce que devant derriere. 124
Quant plus me voit ma Dame et moins me prise . . 142
Quant j'ay perdu ma Dame, bonne et belle 144
Quant departir me fault de voz deux yeulx 144
Qui mal fera, si le compere 145
Que je soie vostre loial ami 150
Qui ont ce dit, penser ne l'oseroie. 156
Qu'en lieu de vert me faut vestir de noir 158
Qui sages est, face ainsi pourveance. 38
Que chascun doit plus voluntiers servir. 159
Que j'ay un pié deschaux, l'autre chaucié. 160
Que rousée ne d'avril ne de may 161
Que ma Dame a, non mienne et je suy siens 163
Qu'onques encor ne vi si belle nue 165
Que ma Dame fait les hommes de terre. 166
Que le bon vent vous puist tost ramener 203
Que je soie tresbien beus et batus. 206
Que ma Dame a en tous temps .III. amis 209
Qui ne puisse jamais aler a chambre. 210
Quant je me voy de touz maulx parsonniers 213
Qu'oneur vault po puisque profit deffault. 215
Que ce semble le ris d'un cardinal. 218
Qui onques vit corps de tele façon. 221
Qui fuit toudis treuve qui bien le chace 236
Quant revendra nostre roy a Paris?. 239
Qui s'appelle l'Ordre de la Baboe 241
Quant regner voy le mendre des .VII. ars 244
Que pour noz maulx la fin du monde approche. . . 247
Qui voulsist bien ceste conclusion. 248
Que prandre rumoreus, n'yvrongne. 252
Qui se marie, il est foul, ce me semble 255
Que le monde approuche sa fin 257

Que la dance est durement retournée 259
Que telz porte l'abit de hault parage 261
Qui en tous temps ne doie bien apprandre 263
Qui ne craint Dieu et justice, il a tort. 263
Qui voit gens d'armes, chascun fuit. 265
Qu'ainsis est il pieça predestiné [1] 269
Quant on baille, je faiz des croix 270
Que grant profit de la court vous vendra. 272
Quant me souvient du doulz departement. 275
Que mon cuer noye en larmes et en plours 281
Qui ces piliers et leur nature sent. 287
Qu'a grant paine sont gent de court loyaulx 289
Que les chevaux tendray des or a l'uys 164
Qui son chien het, on lui met sus la rage. 289
Qui s'amortist pis vault que mors. 437
Quant je l'aime sur toutes loyaument 443
Qui autrement fait, il a tort. 444
Quant chascun refuse la paix 445
Qui trop prant, mourir fault ou rendre. 454
Que male chose est envie. 295
Qui fille a n'est pas a repos 305
Qui de l'argent lui donrroit 305
Qui bien se met sous povre couverture 308
Qu'a nul ne chaut d'enfer ne paradis 310
Que bon compains a trop sur lui a dire. 311
Qu'est-ce de nous? — Par ma foy, ce n'est riens. . . 312
Quant donné m'a si douce compaignie 315
Qui trop humble est, c'est default de science 323
Qui faussement a esté mis a fin 324
Que je ne voy de la substracion. 327
Qu'elles aient le chief d'un cahuant. 328

1. *Même Ballade qu'au f° 19.*

Que l'en vous puist trestouz ardoir 334
Qui a de quoy pour vivre en sa maison. 339
Que je ne soie revoquez 340
Quant fruit fault, desserte s'en va. 341
Que n'en fait l'en pugnicion? 342
Quant aux autres ont leur regle donnée. 348
Qui me requerra de combatre 349
Qui me requerra de faire armes 350
Qui jeunes sainctist, vielz enrage 352
Que pas ne soit par tel vent assotée 352
Qui se destruist par convoitise pure 356
Que sont partout les maronniers. 356
Qui se marie, il a mal en sa teste 363
Qui n'ara argent, si en quiere. 384
Quant il ne sera plus d'argent. 389
Quant les saiges gouverneront. 431
Que brief mourrez de mort laide et vilaine 435

Autres rubriches des Balades qui se commencent par R.

REPROUCHE prant en vieille et convoitise. 31
Reprouché yert ou pais de Bretaigne. 34
Rien ne se puet comparer a Paris. 37
Richesses sont de tel nature 67
Remission, grace et misericorde. 114
Riens estable ne sçay dessoubz la nue. 123
Riens ne me fault mais que j'aie bon chief 131
Respondez moy sur ce vostre plaisir. 148
Recevez moy, j'ai failli a Peronne. 160
Remede nul n'y a que boire fort. 240

Ribaulx, trop avez de langaige 237
Ramenez moy deux couples de Bretons 228
Restraingnons, si ferons que saiges 244
Regner ne voy fors l'art d'arismetique. 256
Reformez paix au monde et a l'eglise 284
Restraingnons le plus necessaire. . . , ... 294
Rendez l'emprunt des estranges cheveulx 327
Ribaux, paillards, truandes et coquins 333
Roy sanz lettre est comme asne couronné. 338
Rethorique a en ce parfection 383
Romme la grant, Troye, Grece, Ermenie. 435
Retenue ait et confirmacion 53

Autres rubriches des dictes Balades qui se commencent par S.

Se ce temps tient, je devendray hermite 11
Sanz paix avoir auron nous [1] guerre guerre . . 11
Servir a Dieu est [2] regner, si c'om dit. 18
Sanz veoir, ouir ne parler. 19
Soubz nom d'amer se tapist trayson. 27
Saiges n'est pas qui en tel service entre 29
Se voz pitez envers moy ne se fonde. 30
Se ma pité veulz que vers toy s'affonde 30
Saiges est cilz qui puet vivre du sien 31
Sanz joie avoir, confort n'esbatement. 32
Si qu'om voie toute bonté en lui 34
Souffise vous d'avoir santé et sens. 40
Se pité n'est, grace [3] et misericorde. 41

1. Nous *manque*. — 2. Et. — 3. Mercy.

S'il ne l'est huy, qu'il [1] le sera demain 43
Sera toudis le monde ainsis mauvais?. 46
Si en devons estre trestuit joieux. 47
Souffisance est uns tres-riches tresors 104
Sà, de l'argent, sà de l'argent ! 112
Soiez pour nous au jour que l'en doit craindre . . . 117
Serf eslever est chose perilleuse 127
Sire, fay moy grace et misericorde. 130
Se je savoie [2] autant com Salemon . . . . . } 17e
Seure chose est a prince de sçavoir [3] . . . . . } cahier.
Sur l'Arbre sec vueil faire mon demour. 142
Se loyauté me veult estre ennemie. 144
Si vous suppli que vous me secourez 150
Se de Dieu n'ay secours a vo priere 152
Se pitié n'est, ottroy, grace et amour 154
Si vous suppli que vous me secourez [4] 157
Si ferez lors ce que vo noms enseigne 158
Si vous suppli, haucez vo chaperon 159
Si veil pour li tout temps porter la [5] palme 159
Se vraie amour ne me vient secourir 162
Sera de moy plus c'onques mais amée. 168
Se fortune ne me veult estre amie. 169
Se grace n'est, je suis mors et perdus 170
Se vo douçour, dame, ne me conforte. 171
Se ma tristesse estoit tournée en joye 172
Si pri amour que sa grace m'envoye. 203
Sur tous autres dois estre roy des lays. 205
Si je suis laiz, si suis je gracieus 209
Soit maistre Mahieu confundus 212
Sanz deffubler mon chaperon 213

1. Qui. — 2. Se j'avoie. — 3. *Cette Ballade et la précédente se trouvent au f° 133. Elles n'ont pas de refrain, et le vers cité est le premier de la pièce.* — 4. *Même Ballade qu'au f° 150.* — 5. Le.

Sanz lui maudire, a assez qui lui nuit. 214
Si grant faiseur ne si noble poete 225
Si prira Dieu pour vous ledit Eustace. 233
Subgiez tiennent touz les offices. 243
Sers, gouverneurs, seneschaux et baillis. 247
Serve Dieu, face sa besoingne 255
S'ainsis le pers, c'est trespovres consaulx 258
Saiges est cilz qui ainsi se marie. 261
Sire, souviengne vous de moy. 271
S'il ne revient, a tousjours languiray 274
Saiges est cilz qui ce service fait. 284
Saichiez qui a mangié le lart. 285
Se je dis voir, ne cuidez que je songe 289
Servir a Dieu, bien regner lui souffise. 291
Se j'eusse mon vit d'Orliens. 293
Sanz reposer et sanz dormir. 297
Soiez humble, courtoise et debonnaire 305
Selon le dit de la saincte Euvangile. 309
Saige se doit garder d'enfance 329
Se j'en puis nullement finer. 334
Seule en tes faiz ou royaume de France. 335
S'il est ainsis, Dieu le scet bien 384
Sur ces poins estandre vo grace 386
Sol refulgens, vos septem planete 343
Se vous voulez vie avoir longuement 350
Sine dubio, c'est latin 365
Sa grant folour le fait partout reprandre. 366
Sur tout mon corps ne maille ne denier. 367
Secourez moy, vierge tresprecieuse 368
S'estre povoit toudis en vo presence. 440
S'eschuer voulez vostre biere 442
Soufflez, nostre vie n'est rien 444
Soy departir vault mieulx tart que jamais. 445

Autres rebriches des Baladès qui se commencent par T [1].

Tant qu'om dira : « Angleterre fut cy » 7
Tien toudis vraie ta parole. 10
Trop convoiter fait assez d'ennemis. 11
Tele est de lui la prophecie dicte. 16
Tant que chascuns devra crier : « Noué ! » 16
Tu bas l'eaue d'un pilet 22
Toudis vient un nouvel langaige 24
Tesmoing Troies, Thebes, Romme [2], Yllion 25
Telz a po blef qui a assez pain cuit 26
Tu dois estre sur toutes honourée. 27
Tout est perdu en une heure 42
Taire le voir en tel cas n'est que bon 47
Tout se destruict et par default de garde. 50
Trop de perilz sont à suir la court 55
Telz faulx amis doit bien perdre la vie 57
Tiers hoir ne joist de chose mal acquise. 60
Tholomée, David et Salemons. 58
Trop me merveil comment vie vous dure. 61
Tant que France soit par vous honourée 64
Toudis font gent de court l'estrange. 66
Tuit sommes faiz trespassans par ce monde. 206
Tournez toudis le bec pardevers France. 106
Toy mort, n'aras fors que .VII. piez de terre. 108
Tuit voir ne sont pas bel a dire 121
Tuit y mourront et li foul et li saige 136
Treves ont pris entr'eulx, vaille que vaille 139
Triste au depart et joieulx au retour 141

1. *Cette rubrique manque.* — 2. Romme, Thébes.

Tele dame estre empereris de Romme. 143
Tendans a fin de double nourreture. 152
Tort a amour, se par amer n'ay grace 153
Tousjours sanz demander moustarde . . . . . [1] 206
Tu porteras ma banniere 224
Tout va ce que dessoubz dessus. 232
Tu es foul, pran une massue 242
Tais toy, les dens devant sont bons. 245
Tout n'est pas or ce qui reluit. 55
Tout se destruit, n'est riens qui me conforte 268
Toudis fault ouvrer en viez selle. 252
Toutes vertus au jour d'ui se declinent 256
Tout se fonde sur pure convoitise. 259
Tout fut et tout sera autrui 260
Trop me faictes dure response. 270
Tant qu'il ne m'est demouré croix ne pille 275
Tant qu'elle dit : « Fui de ci, tu me bleces » 281
Tout se destruit et ne scet on comment. 288
Tout ira bien. — Et quant ? — L'autre sepmaine . 290
Telz homs doit bien son Dieu remercier. 291
Tant que chascun devra crier : « Noué! »[2]. 303
Toute vie par toy se determine [3]. 303
Toudis advient ce qu'il doit avenir 306
Tout ce vous fait Renommée sçavoir 20
Toudis sent le mortier les aulx 52
Tous les diables vous aiment par amours. 255
Tout va ce que devant derrier. 310
Toute paix vint par un saint mariage. 314
Tyrampnie ne fut onque en saison 317
Toutes choses vont en l'Empire. 327
Tien toy de mal faire et fay bien 331

1. *Ce chiffre manque.* — 2. *Même Ballade qu'au f° 16* — 3. Se termine.

Tout se pert, le Monde et l'Eglise. 337
Toute chose est partout mal ordonnée. 338
Terra tremit, aer corrumpitur. 343
Tant que mourir puissiez de male mort. 344
Tant qu'a paine voyons nous goute. 348
Tel pais n'est qu'en royaume de France. 358
Tousjours arez d'ui a demain 364
Tant par pechié comme par sa vieillesce. 388
Tout se fait par force d'argent. 431
Toute maladie me nuit. 442
Toute misere me gouverne. 446
Toutes gens n'ont pas ceste guise 442
Toutes mes forces sont estaintes. 453
Telz simulacres n'aourons. 454
Tu deusses tout faire trembler. 288
Toute chose se desnature 454

Autres rebriches des Balades qui se commencent par V.

Voir dire vueil, laver et manger choulz 46
Vous n'estes pas sur Grant Pont a Paris . . . 15
Vous me chantez mauvaise note. 17
Vieillesce vient, guerdon fault, temps se passe. . . . 30
Voit .iiii. roys et leur regne fenir 40
Un coup vendra qui paiera tout 50
Vieillesce est fin et jeunesce est en grace 61
Vivre, une chambre, une cote, un cheval. 63
Voyci d'orgueil la maniere et la vie 125
Vueil faire ainsi de ma Dame l'ymage. 141
Vostre nom est precieus, Marguerite 171

Voulez vous achater ma vache? 208
Vous n'arez plus de moy ne foing n'avoine 208
Vous doint Dieux sanglante estraine 211
Vieille d'avoir, riche de cinquante ans. 229
Un esprevier qui prant vieille perdrix. 229
Vous n'estes pas sur Grant Pont a Paris [1]. 242
Vous ne passerez plus avant. 271
Vueilliez faire vostre grace. 273
Va a la court et en use souvent 282
Vueilliez tousjours tel gent acompaignier. 300
Vaillant cuer puet en tous temps faire guerre. . . . 304
Vous armez bien les compaignons. 312
Vous estes tous d'une pel revestus. 313
Vetula sum sine mulieribus 316
Vivre, vestir, bonne santé avoir. 325
Vray pappe n'est n'empereur en l'Eglise 326
Vieille ribaude et maquerelle 330
Vous les tenez à vo dampnacion. 357
Vos legum, juris peritores 363
Vont toutes les choses de plat. 386
Ung chien doit presque tout savoir. 434
Vous irés a perdicion 441
Voler, chassier, jouster et tournoyer 237

1 *Même Ballade qu'au f° 51.*

RONDEAUX

Rondeaulx qui se commencent par A.

Amie, amour, amoureuse et amie 171
Amour donnez a ce povre malade. 181
Adieu vous dy, dame nonnain 182
Adieu, m'amour, adieu Troye en Champaigne [1] . . 182
Adieu te dy, noble cité de Troie. 183
Assiegié sui en la maison des Champs. 183
Au monde n'a au jour d'ui que ces deux 188
Adieu beauté, leesce et touz delis 173
Amour me fait par sa douce maistrie 174
A ce premier jour de may 174
A faulx ribault ruse et duit. 450

Autres Rondeaulx qui se commencent par B.

Bon an, bon jour et bonne estraine. 178
Bel fait aler en chastel de Clermont 181
Bien m'a amour prins au sault de la pie. 181
Bien est amour plain de sa volunté 182
Bien doiz estre partout gay et joli 182
Bien pert son temps, son parler, sa saison. 187

1. Adieu, amour, adieu Troyes.

Autres Rondeaulx par C.

Cilz qui auroit tout l'avoir de ce monde 177
Coquins, camus, cornus et malostrus 180
Comment va le monde au jour d'ui ? 181
Comment puet l'en amer par ouir dire ?. 182
Com plus vous pri et plus vous treuve fiere 182
Celle qui veult son aumosne donner 182
Cilz qui oncques encores ne vous vit 182
Contre moy guettent envie et mesdisans. 183
Chascun doit bien plourer tel chevalier 184
Courtoisement m'avez a servent pris 184
Certes, plus fors sont les Anglois 185
Cuer pour l'amour que tu as a ton corps 186
Couardement et trop acouardis 187
Certes, amis, je te regnie 187
Combien doit ce regne durer ?. 195

Autres Rondeaulx commencens par D.

De Meliant, Enguerran et Machault [1]. . . . . [2] 177
De grant doleur est en joie venus. 178
Diament ne noble maison 178
Dolens, doleur, dolereuse et dolente. 173
Doulz mois de may, vray dieu des amoureus. . . . 175
De jour en jour toute merencolie 181

1. Mabliart. — 2. *Ce chiffre manque.*

Dame, pour vous languiray longuement 181
Des varlez suis, je croy, de no pais 182
Dame a Judich et Hester comparée 183
Dieux envoia la paix de ciel en terre 184
Dame que j'aims plus que le corps de mi 185
Dame que j'aims sur toute creature 185
Doulz amis, n'en faictes compte. 187
Dont puet venir a dame tel plaisance?. 187
Doulz amis, ne vueillez croire. 187
Doleur, paine, ennuy et tristesse 286
Dame, cellui qui n'ose a vous parler 346
De l'ommage de Brandebourt [1] 356

Autres Rondaulx par E.

ESTRANGEMENT comme un homme estranger. . . . 179
Est cilz aisés qui ne se puet dormir?. 172
En languissant des doulz maulx amoureus 179
En chevauchant par le parc [2] de Hedin 179
En bien amer vueil emploier mon temps 173
Est ce donc vostre entencion?. 183
Enseigniez moy, beau seigneur et cousin 183
En ce monde n'a nul plus grant peril. 184
En Pruce vont plusieurs ceste saison 186
En desconfort dame desconfortée 186
Envoiez moy par tout le monde. 354
Eureus est homs de bon pais 360
En amendant vostre bonne mercy. 436

1. De l'ouvrage de Brandecourt. — 2. Part.

Autre Rondeau par G.

Grant foleur fait qui se marie. 242

Autres Rondeaulx par H.

Hardiement vous faiz chiere au hardi 178
Hé, Giraudon, qu'est tes vis devenus?. 185

Autres Rondeaulx qui se commencent par I, J.

Je n'ose aler souper a court 177
Je doy bien au cuer avoir joye. 180
Il convient malgré qu'on en ait 180
Jeunes d'age, vieulz de science. 177
Joieusement par un tresdoulz joir 177
Il n'est chose qui vaille loiauté. 181
Je pran en gré tout ce que Dieux m'envoie 181
J'ay a Cambray eu .III. frans de pur sort 181
Je ne vueil plus a vous, dame, muser. 182
Il n'est riens qu'en peust decevoir 182
Je ne fusse pas bons truans 182
Je ne vueil plus servir femme n'enfans 182
Je suis bon astronomien. 182
Je ne m'ose de ma chambre partir. 183

Jehan de Dormans, Jouy et Cassinet 184
Jamais nul jour ne seray Jacopin 185
Je ne sçay que ce puet estre 187
Il convient le foul folier. 242
Il a a Pragues trois citez. 360
Il me semble qu'il gist bien aise. 388
Jamais a table ne serray. 388

Autres Rondeaulx qui se commencent par L.

L'EN doit aler guerrier en esté. . . . . [1] 179
L'Larracine de tous les faulx villains. 179
La grant amour et bien de vo gent corps 180
Longue vie, joie, santé et paix. 180
Les .IIII. Temps ne doit nul trespasser. 182
Les noms sçarés du seigneur et servent. 184
Les diables m'ont rompu ma hopelande. 186
Le temps passé ne mectez en oubli 186
Li homs qui vit en leesce et en joie. 330
L'en doit bien le pais amer. 360

Autres Rondeaulx qui se commencent par M.

MACHAUT m'a met que je poy laidement. 178
Mentir n'est autre chose a dire 177
Mandé m'avez comment j'aprangne a lire. 186
M'amour s'en va, ma joie et mon soulas. 185

1. Ce chiffre est barré de la main du copiste. La pagination n'a pu être retrouvée.

Autres Rondeaulx qui se commencent par N.

Nulz homs ne puet souffrir plus de tourment . . 180
Nie que nulz ne pourroit mieulx amer 181
N'a pas longtemps que je fus a Nourroy 182
Noble cité, ville tresamoureuse 183
Nul ne tendit onques a cheval d'or 188
Ne prenez pas char a espée. 246
Ne desire nul [1] les haulx lieux. 286

Autres Rondeaulx qui se commencent par O.

Ou monde n'a, tant com il puet durer. 180
Onques homs n'ot si cruel jugement 174
Onques homs ne partit si dolereux 177
Ou doulz air et pais de France 359

Rondeaulx qui se commencent par P.

Plus viens vers vous et plus vous sers et prie. . . 179
Puisqu'il me fault ainsi rungier mon frain . . 179
Pour Dieu, mon redoubté seigneur 180
Puisqu'amour ay servi trestout mon temps. 177

1. Nulli.

Pour rebouter parjurement . . . . . [1] 33
Paris sans per qui n'os [2] onques pareille 37
Palme de paix et cedre de haultesse 184
Pour conforter mes doulz maulx amoureux 184
Par long conseil sanz execucion 185
Par orgueil sont maintes villes perdues 185
Pour .LX. ans ne doit nulz avoir joie 185
Pour trestout l'or qui est et qui sera 185
Piez, portez moi et le corps ou je veil 186
Plus me harrez et plus vous ameray 187
Puis que soulas, joie et deduit 286
Par ma foy mon cheval se lasse 358
Poulz, puces, puour et pourceaux 360

Aultres qui se commencent par Q.

QUANT je vous aim de si parfaicte amour 157
Qui phisiciens veult avoir 177
Quant je partis de ma tresdouce amour 180
Qui puet querir quiere son sauvement 181
Quant j'ay sanz plus veu vostre manoir 183
Quant je vous aims de si parfaicte amour [3] 183
Quant l'esprevier prant la vieille perdrix 185
Que sont mi penser devenu? 186
Quant on cerche de trippes les fueilles 346
Qui veult sur femme resgarder 359
Qui bien vivre veult en son mariage 363

1. *Ce chiffre manque.* — 2. Ot. — 3. *Même Rondeau qu'au f° 157.*

Autres Rondeaulx par R.

Revien, joye, revien, deduit 173
Royne des cuers et de l'oneur mondaine. 177

Autres Rondeaulx qui se commencent par S.

Se vous estes en tel ploy longuement 178
Sur tous pais de mortier et de boe. 178
Si je suis loing de vo douce figure. 172
Se mes chevaulx n'ont acort a mon hoste 185
Se ma tristesce estoit tournée en joie. 188
Sur tous les biens de ceste vie humaine. 344
Servir a femme et a enfans 345
Se vous m'amez et ne me l'osez dire 346
Six signes sont de maladie. 353
Supplie vostre serf Eustace 486

Autres Rondeaulx qui se commencent par T [1].

Toute joie est descendue sur my 180
Tout ne me vient pas a souhait 180
Troie est beaus noms, plaisant et gracieus 183
Tuit chevalier qui alez par le monde 183
Tresdouce flour qui tous maulx puez garir 184

1. *Cette rubrique manque.*

Treschier sires, mille foiz vous mercy. 186
Tresdoulz amis, se vous sçaviez le quart 187

Autres Rondeaulx qui se commencent par V.

Vostre servent sui dès que je fu né. 179
Vielz homs ne puet plus sa mort approchier. . 181
Voulentiers me paie ma Dame 183
Vous qui portez l'Ordre de la Couronne 184
Venez a mon jubilé 184
Vous qui n'osez pour courroux de seigneur. 184
Vous qui venez a Paris sejourner 185
Vous me dictes que je die de bon 186
Vous m'escripvez trop amoureusement. 186
Ventre puans, par Dieu! je vous larray. , ... 186
Vous qui vivez a present en ce monde. 345
Vermendois, Amiens, Senlis. 360

VIRELAIS

Virelays par A.

Adieu, m'amour, adieu, ma joye. 177
A ce beau jour que temps se renouvelle. . . . 179
Adieu, m'amour, ma joie, m'esperance 200

Virelays par B.

BIEN devez faire grant joye 175
Bien doy faire tristement. 193
Bien doy faire triste chiere. 196
Bien doy faire liée chiere. 198
Bonne, belle et bien amée. 201

Virelays par C.

COMMENT pourra mon corps durer ? 172
Cuer loyal, jeune et vertueus 178
Certes jamais ne cuidasse 187
Comment puet amans durer ? 188
Certes je croy que plaisance. 191
Cent mille fois vous doy remercier 195

Virelays par D.

DAME, je vous remercy 189
Douce saison tost passée 296
Dame, vostre grant beauté. 199
Des .VI. signes de maladie prochaine. . . . 47e cahyer [1].

1. *C'est la pièce indiquée plus haut au f° 353 et commençant par :* Six signes sont de maladie.

Virelays par E.

Estes-vous bien a vo plaisir? 188
Et de quoy vous puis-je estrener? 198
Et comment me puis je excuser? 199
En bien sera ma pensée 200
En ma dame poursuivray 200

Virelais par F.

Fay tousjours ce que tu dis 175
Faictes bonne chiere et lie 189
Fuions tuit courroux et tristesce 201

Virelay par H.

Humilité porteray 191

Virelais par I, J.

Il n'est amour ne richesse 174
Je vueil prandre reconfort 174
Je ne voy ami n'amie 175
Il n'est avoir ne monnoye 176
Il me devroit souffire 189

J'aime de beauté la flour 190
J'oy la voix du martir d'amours 192
Je suy pour vous en petit ploy 194
Il fait bon avoir son retret 195
Je vous ay longtemps amée 198
Je languis près de la mer 202

Virelay par L[1].

Lasse je ploure et larmie 175
Les Bretons ont fait compaigne 195
Laissez ce mal temps aler 197

Virelay par M.

Mon tresamoureux pensement 190
Mort felonne et despiteuse 193
Me doi ge bien guermenter 194
Mes dames, je vous mercye 195
Mon cuer, m'amour et mon desir 197

Virelay par N.

N'arez vous de moi pitié 194
Ne vous chaille de ma vie 196

1. *Cette rubrique manque.*

Virelay par O.

Or a mon cuer ce qu'il vouloit. 178
Or sus! or sus! il fault chanter. 196
Ouez de la nonnette. 199

Virelay par P.

Puis que j'ay passé le lis 173
Pour vous suis entrez en amour. 175
Par ma foy cilz pert sa paine 188
Pour fuir l'epidemie. 188
Pour la grant amour que j'ay 191
Pour ma dolour assouagier 192
Plus dure que fers ne fus 192
Plus vert que nulle verdure 193
Pour ma longue demourée 196
Pour coustume entretenir 197
Par ma foy, dit Robinette 199

Virelay par Q.

Qui puet avoir plus grant rage. 173
Qui veult vivre a chiere lie 190
Qui puet en ce monde avoir. 197

Autre Virelay par R.

Riche beauté ou j'ay tout mon recours 192
Racine d'umilité 201

Virelay par S.

Suis je, suis je, suis je belle? 174
Se j'ay aimé longuement 191
Se ce n'est pas vo deffault 194
S'onques priere de ravi 195

Virelay par T.

Tout cuer triste et dolereux 176
Tresors poitrons, orribles et punays. 180
Tristour et merancolie. 190
Toudis vous ay loyale esté. 196
Trop me tient amour en mue 197
Tenebres et nuit obscure 202
Tout ne me plaist pas ce que j'oy 323

Virelay par V [1].

Va, espoir et doulz penser 176
Vous me priez et requerez d'amours. 190
Voist ainsi comme aler pourra 202

CY APRES SONT LES LAYS

ET PREMIEREMENT :

Le Lay de Verité :

Trop me vient a grant merveille 68

Lay du Desert d'Amours :

Guynevre, Yseult et Helaine 70

Lay amoureus :

Contre la saison nouvelle 72

Lay de Franchise :

Pour ce que grant chose est [2] d'acoustumance . . 75

1. *Cette rubrique manque.* — 2. Que d'acoustumance.

Lay de Vaillance :

Venez, chascune a son tour 77

Des XII Estas du Monde :

Depuis que j'eus entendement. 79

Double Lay de Fragilité humaine :

Sur toute chose mondaine. 81

Lay de Plour :

Las ! je fus jadis contrains. 93

Lay du Rey :

Prince, pour la grant amour. 95

Lay du Bon Connestable :

Lasse ! de fort heure née. 97

Lay du Departement :

Puis qu'il me convient partir. 99

Lay perilleux :

Escoutez mon sentement 101

Double lay de la Fiction de l'Aigle ramenée au gouvernement des Princes :

J'ay une fiction trouvée 317

D'un petit lay contre la Mort :

Mort mauvaise, dolereuse et dolente 370

Un double lay de la Nativité Nostre Seigneur :

Moult honoura creature. 370

FARCES.

La Farce de Me Trubert et d'Antrongnart :

Uns homs fut qui me demanda 372

Le Personnaige des .IIII. Offices royaux :

Or sus, est il homme qui die ? 377

AUTRES TRAICTIEZ PARTICULIERS :

Des XII Estas du Monde :

Chevaliers en ce monde cy. 443

Demonstracions contre sortileges :

Demonstracions que princes . . . . . [prose]. 381

Les contenances du gieu des dez :

On dit qu'om doit les bons suir 391

Un petit traictié de l'Art de dicter :

Entre lès .VII. ars et sciences . . . . . [prose]. 394

La Complainte de l'Eglise en françois :

La povre mere tresdolente . . . . . [prose]. 401

Une petite Prophecie :

L'an de dolours, et [1] de reproche 274

Un autre petit regime pour santé garder :

Pour vostre santé maintenir 485

Un autre Dit amoureus de rimes consonans :

Belle, jeune et douce l'a prise 369

Pluseurs demandes et responses amoureuses :

Ma belle dame et gracieuse 438

1. Et *manque*.

Une petite Prophecie :

L'an de la grant division. 441

Epistola Extacii ad Radulphum Vitardi :

Heu ! ubi est nunc veritas ! . . . . . 363?

Un traictié de Getta et d'Amphitrion mis de latin en françois :

Amphitrion estudioit 455

Un autre traictié de la fiction du Lyon et autres bestes sur le gouvernement du Royaume :

Je treuve en une fiction 463

Un autre traictié des biens et inconveniens qui sont en mariage :

Moult sont d'amis et de parens 487

Commemoracio historie Cenonum Gallorum :

O vos Galli quondam Cenocenses 360

CHARTRES ET COMMISSIONS :

La Chartre des Fumeux :

Jehan Fumée, par la grace du monde. 404

La Chartre des Bons Enfans de Vertus :

Le souverain des Frequentans 407

Sentence d'un debat de Vitry :

Comme debat et questions 409

Commission pour batre les chiens :

Eustace, empereur des Fumeux 406

Commission des loups en cas de nouvelleté contre ceulx d'Espargnay :

L'empereur de toute fumée 410

Chartre d'octroy du logis à Gallehault, huissier d'armes du Roy :

A tous ceulx qui sanz œulx verront 411
O pecatrix civitas Francorum 362
Dominium de gente in gentem 363

Commission du Prince de Haulte-Eloquence aux souverains bourdeurs :

Le Prince de Haute Eloquence 412

Commission en cas de nouvelleté contre ceuls qui presentent en assises aux juges royaulx poz de vin a longs coulz de hairons :

Le Conservateur general 416

Autres lettres envoiées a plusieurs et diverses gens :

. . . . . .

Unes aultres lettres envoiées a un nouvel marié gouteux :

Tres-chier sires, je me merveil . . . . . [1] 420

Aultres lettres envoiées à un des servens du duc Phillippe d'Orliens :

Treschier et tresamé [2] cousin 421

Aultres lettres envoiées sur esbatement de boire :

Treschier cousin [3], Charlot Peruche 421

Aultres lettres envoiées par Eustace, lui estant malade, contenant la maniere de testament par maniere d'esbatement :

Treschier sires et vraiz amis 422

Autres lettres envoiées par Mess. Pierre de Navarre et Eustace a Monseigneur de Valoys :

Noz chiers et redoubtez seigneurs 422

Autres lettres envoiées a Messr Guillaume de Meleun qui se marioit :

Treschier sires, j'ay moult grant joye 423

1. *Ce chiffre manque.* — 2. Et amé cousin. — 3. Et Charlot.

Autres lettres d'esbatement envoiées a dames de religion :

Noz redoubtées damoiselles 425

Autres lettres envoiées a Mess. Regnault de Douy afin d'avoir un giron de soye qu'il avoit promis à Eustace :

Treschier et grans amis 426

Autres lettres amoureuses envoiées a une dame religieuse de l'église d'Andely :

Ma mie, ma suer, ma compaigne 426

Autres lettres sur l'estat d'advocacion, envoiées a Messe Jehan des Mares, maistres Jehan d'Ay et Simon de la Fontaine, advocas en Parlement :

Treschier sires, j'ay entendu. 427

Autres lettres du pais de Brie envoiées aux compaignons de Crespy :

Aux Gillebertins frequentans 428

Autres lettres envoiées a Messeigneurs de la Chambre des Comptes et tresoriers de France disnans en l'ostel de sires Guillaume Brunel :

A gens de grant discrecion. 429

Autres lettres envoiées par ledit Eustace, lui estant malade a Villers Colderest :

Treschier amis et vrais compains 429

Autres lettres envoiées a Paris avec pluseurs voirres par ledit Eustache :

Le Maistre des foires de Rest. 430

Supplicacion par ledit Eustace faicte au Roy nostre sire sur le fait de non-residence ou bailliaige de Senlis :

Supplie Eustace humblement 432

Lettres de Me Pierre Manguin de Compiengne qui moult blasmoit mariage, et au derrain se maria à une povre meschine :

Matheolus et Theophastes. 418

CY FINENT LES RUBRICHES.

BALADES DE MORALITEZ

BALADES DE MORALITEZ

Ci commencent Balades de moralitez.

I

(Comparaison des vices des grands avec le naturel du chien et du lion.)

[1369?]

1 a MAUDITTE soit condicion de chien
Et de lion en homme de puissance;
Car destruit sont tuit li bon et li bien,
Qui de ces deux a bien la congnoissance [a].
Convoiteus est, envieux sanz doubtance,
Chiens; et lyons de sa propre figure
Est orgueilleus et crueulx par nature.
Qui ces quatre a [b], s'il est prince mondain,
Met son honnour et terre en aventure,
Pour estre tout perdu d'uy a demain.

a. Car, par eux, sont détruits le bon et le bien, ce qui est sûr, quand on connaît bien la nature de ces deux bêtes. — *b*. Qui a ces quatre vices : Convoitise, Envie, Orgueil et Cruauté.

Car ou li chiens n'a defaulte de rien,
Et qu'il est saoul, convoite il et s'avance
D'autri mangier ravir, on le scet bien,
Par l'envie qu'il a d'autri substance.
Orgueilleus est lyons d'oultrecuidance,
Et trescrueux; toute beste queurt sure [a],
Chascun le craint pour sa cruauté dure :
Mais de l'aider [1] l'a chascun en desdaing,
S'il lui venoit une mesaventure,
Pour estre tout perdu d'uy a demain.

Princes, qui a ces .IIII., or le tien,
N'est pas seigneur a qui on ait plaisance;
Car Convoitier, qui est vice ancien, *1 b*
Le fait hair; Envie desavance
Honnour en li; son orgueil, sa bobance
Le destruira : Cruauté li procure
A ses subgiez haine et murmure,
Et, en la fin, com le poisson a l'ain,
Le lasse et [b] prant a dolente pasture,
Pour estre tout perdu d'uy a demain.

L'ENVOY

Princes, qui tient ces poins de nourreture [c]
Ou de naiscent, si les delaisse a plain :
Car c'est uns maulx et une pourreture,
Pour estre tout perdu d'uy a demain.

1. Amer.

a. Il court sus à toute bête. — *b*. Et Cruauté à la fin l'enlace comme le poisson à l'hameçon. — *c*. D'éducation ou de naissance.

II

Balade *.

(Louange ironique du temps.)
[1375.]

Dieux soit louez de ce bon temps,
Et que chascuns a congnoissance
De ses maulx ! Tuit sont repentens
De vivre ou royaume de France
Sanz paier [a]; c'est belle ordonnance :
Le plat pais s'en sent ja bien,
Car on n'y ose pillier rien;
Gens d'armes n'i sont plus doubté;
Mais au fort, qui y pert le sien,
Chascuns dit que c'est grant pité.

Nulz n'i va courre sur les champs,
Ne n'y rançonne par puissance;
L'en n'y prant chevaulx ne jumens,
Linges, draps, robes ne finance,
Poulaille, moutons; violence
Ne s'i fait; la n'abbaie chien,
Coq [1] n'y chante : le comun bien
Y regne en grant auttorité;
La n'a Sarrazin ne paien :
Chascuns dit que c'est grant pité.

*. *Publiée par Tarbé, tome I, p. 23.*

1. Cog.

a. Tous se reprochent de ne rien payer

Plus ne se logent nulles gens *I c*
Es eglises, par repentance;
L'en ne bat prevosts ne sergens;
Tuit rendent grant obeissance.
On fait labeurs en habondance;
Honourez sont li ancien;
On quiert l'ostel Saint Julien :
Il ne faut mais que charité.
Tous ces poins a rebours retien :
Chascuns dit que c'est grant pité.

L'ENVOY

Princes, je voy les malfaisans,
Les cuers plains de crudelité;
Quant on est de leurs maulx parlans,
Chascuns dit que c'est grant pité.

III

Balade.

(Contre les riches.)

[1392 ?]

Cilz qui a chois de prandre et departir
N'est pas saiges, s'il ne prant le meilleur.
Pour ce voult Dieux le ciel prandre et choisir,
Et la se tient com souverain seigneur :
Aux hommes voult la terre de labeur
Ça jus laissier, et se tint au plus hault.

La li fait on, chascun jour, maint assault :
Regniez est [1], maugriez et laidis [a],
Et a telz gens dit, car d'eulx ne li chaut :
Ja riches homs n'yra en paradis.

Car riches veult les autres subvertir
Et tout avoir ; prandre aux povres le leur,
Trop convoitier, faire chascun martir,
Sanz regarder n'a pitié n'a honeur,
Sanz Dieu doubter, sanz raison, sanz couleur
Que riches ait, qui le povre homme assault [b].
1 d Ainsi regner en ce monde lui fault,
Par son pouoir, desur povre toudis [2],
En esperant [c] ce mot qui petit vault :
Ja riches homs n'yra en paradis.

Il soufist bien de ces joies sentir
Mondainement, et qu'il tiengne en cremeur
Les basses gens ; qu'il se face cremir [3],
Qu'il ait argent, or, joyauls et la fleur
Des richesces dont autres ont doleur.
Qui ainsi fait, on le tient pour vassault [d],
Mais, en la fin, leur faurra faire un sault
Dont la mort fait tumer [e] les plus hardis
En l'infernal palut, par leur default :
Ja riches homs n'ira en paradis.

L'ENVOY

Princes, la part du ciel est la meilleur,
Pour ce la prinst Nostre Sires jadis,

1. Est *manque*. — 2. De povre toudis. — 3. Et qu'il se face cremir.

a. Il est renié, maugréé et injurié. — *b*. Sans raison, sans prétexte qu'ait le riche d'assaillir le pauvre.— *c*. Espérant, synonyme d'attendant. — *d*. Brave. — *e*. Tomber.

Et la terre est aux hommes, la pieur.
Ja riches homs n'yra en paradis.

IV

Autre Balade.

(Contre les convoiteux.)

On parle de seignourie
Et d'avoir auttorité;
Mais je ne sçay telle vie
Que de nette povreté.
Souffisance est grant planté
A noble cuer franc et saige;
Richesce est mendicité
A tout convoiteus couraige [1].

Car par convoitier mendie
Et est en neccessité,
Et riches a trop d'envie [2];
Sires de crudelité,
Orgueilleus est, sanz pité, 2 *a*
Puis qu'il fait autrui dommaige [3];

1. Courage. — 2. *Peut-être y avait-il :*

Et est en necessité
Li riches trop a d'envie,
Sire *est* de crudelité,
Orgueilleux et sans pité, etc.

— 3. Dommage.

Saige [1] est qui a resisté
A tout convoiteus couraige.

Encor vault mieulx, quoi c'om die,
Soufrir qu'avoir cruaulté :
Levez est qui s'umilie,
L'orgueilleux est surmonté :
En la fin passe Bonté.
Or en prenons tuit l'usaige :
Renunçons par charité
A tout convoiteus couraige.

L'ENVOY

Princes, moult a proufité
Qui par raison, sans oultraige,
N'a eu nulle affinité
A tout convoiteus couraige.

V

Balade.

(Contre la vie des routiers.)

Je ne croy pas que de touz les mestiers
Et les estas de ce monde present,
Soit plus doubteus, non pas des usuriers [a],

1. Saiges.

a. Pas même l'état d'usurier.

Comme est celi que prannent mainte gent :
C'est d'eulx armer et suir le tourment
D'exil de corps en convoiteuse vie,
En mal renom et en tout dampnement.
Qui saiges est n'ait de ce faire envie!

Car on devient, de ce suir, murdriers,
Lerres aussi, et de ravissement
Consentables, violeur de moustiers,
Femmes ravir, ardoir villainement,
Et ses voisins trahir mauvaisement,
Prandre le leur, d'eulx [1] faire chiere lie
Sanz cause avoir du faire aucunement; 2 *b*
Qui saiges est n'ait de ce faire envie!

Qu'en ce faisant suefrent trop de dangiers,
De faim, de froit, de mauvais logement;
Mieulx leur vausist estre au monde bergiers,
Pour bon renom et pour leur sauvement,
Que d'eulx tuer ainsi dolentement,
Et honte avoir a eulx et leur lignie,
Et procurer a l'ame dampnement :
Qui saiges est n'ait de ce faire envie!

L'ENVOY

Prince, je voy hair communement
Tous ceuls qui ont tel guerre poursuie,
Et mal finer; pour ce vois concluent :
Qui saiges est, n'ait de ce faire envie!

1. Eulx faire.

VI

Balade.

(Contre les envieux.)

Qu'est Envie? La mere de tristesce,
Cause de mort et de destruction
D'ame et de corps, quant d'autrui bien se blesce,
Qui ne lui puet faire impedicion.
D'orgueil lui vient et de detraction,
De cuer hautain, plein de courroux et d'ire,
Qui fondre font, com fait au feu la cire,
Quant amender voit nul cuer vertueus [a];
Ainsi languist, d'autrui bien a martire :
Maudis de Dieu soit tous cuers envieus!

Car tel vice procede de paresce,
De lascheté, de fole entencion,
De pou de sens, d'avarice qui presse
Le dolent cuer, quant il a passion
D'autrui honeur ou de possession,
Qui vouldroit bien sanz cause contredire [b];
Son corps seiche [c], qui ne fait que de frire
2 c Sanz bien avoir : ainsi li maleureus
Va a sa fin ou ses pechiez le tire :
Maudis de Dieu soit tous cuers envieus!

Et si est il [d], quant il a tel destroisse

a. Quant Envie voit réussir un cœur vertueux.— *b.* Qu'il voudrait bien. — *c.* Dessèche, et...— *d.* Et il l'est en effet, (maudit de Dieu).

Que son ame met a dampnacion;
Se son penser et envie ne lesse,
Ne puet avoir bonne conclusion.
Ne cil sur qui il prant s'opinion
N'en vault pas pis un grain d'orge, a voir dire [1].
Qui saiges est en ces choses se mire,
Et ne soit ja d'autrui bien dolereus,
Dont ame et corps et [2] renommée empire :
Maudis de Dieu soit tous cuers envieus!

L'ENVOY

Prince, franc cuer, plains de haulte noblesce,
Sur bien d'autrui ne sera convoiteus;
Mais li chetis d'autrui bien se courresce :
Maudis de Dieu soit tous cuers envieus!

VII

Balade.

(Contre le métier des armes.)

[APRÈS 1396.]

Je mercy Dieu de ses biens, de sa grace,
Qui m'a fourmé et fait a sa semblance [3],
Et des cinq sens qu'il m'assist en la face,
Par lesquelz j'ay parfaitte congnoissance
De bien, de mal, d'onneur et de vaillance,
Et des ars mondainement,

1. A dire voir. — 2. Et *manque*. — 3. Semblable.

Par lesquelz tout a son gouvernement
Ce monde ci, ou l'en fine si tost;
Et puis qu'on y muert si soubdainement,
Jamais ne quier suir guerre ne ost.

Car Convoitier fait la guerre et amasse;
Vaine Gloire tient l'escu et la lance,
En assaillant tue, omicide [a] et chace,
2 *d* Contre raison son pechié [b] a mort lance.
En deffendant a autre differance :
L'en seufre paine et tourment
De faim, de froit; l'en muert en un moment:
L'ame se part quant chascun pille et tost [c].
Mais, se ce n'est sur Sarrazine gent,
Jamais ne quier suir guerre ne ost.

Dieux commande que le labour se face,
Que nous l'amons, chascuns ait soufisance
En son estat, et que Justice efface
Les malfaitteurs qui font perseverance
En leurs meffaiz, et que nulz ne s'avance
D'acquerre mauvaisement
Terre d'autrui; mais l'en fait autrement.
Si vueil des or vivre en un lieu devost,
Et pour plus tost faire mon sauvement,
Jamais ne quier suir guerre ne ost.

L'ENVOY

Princes, temps m'est de querir lieu et place
De Dieu servir : j'ay trop suy le rost.
Compter me fault, se temps ay et espace :
Jamais ne quier suir guerre ne ost.

a. Présent du verbe *omicider*. — *b*. Peut-être pour : *son prochain*. — *c*. Et emporte.

VIII

Autre Balade.

(Contre la mauvaise mer.)

De Nepturnus et de Glaucus me plain
Qui contre moy font la mer felonnesse,
Et d'Eolus, dieu des vens, le villain,
Qui par Eurus m'a empeschié l'adresse [a]
De mon propos, et passer ne me lesse.
Par ses soufflez fait l'eaue tempester
En escriant, quant mon passage cesse [b] :
Contre les vens ne puet nulz de la mer.

Li dieux de l'air fait plouvoir soir et main,
L'air obscurcir; Jupiter me courresce, *3 a*
Aux dieux de mer a estandu sa main;
Saturne o eulx son froit yver m'adresse,
Et chascuns d'eulx de sejourner me presse.
Mon navire font par leur force encrer;
Mouvoir ne puis, c'est ce qui trop me blesse :
Contre les vens ne puet nulz de la mer.

J'ay du dieu Mars, en guerre souverain,
Tout le pouoir; de Ceres la deesse,
Du dieu Bachus, vin, fleur, becuit et grain,
Chars salées; de Juno la richesce
Pour bien paier; de Venus la proesce
Qui jeunes gens fait par amours amer.

a. La direction. — *b*. Est arreté.

Cause ne sçay se mon fait se delesse :
Contre les vens ne puet nulz de la mer.

L'ENVOY

Dieux Mars, j'atten printemps de douçour plain,
Que l'en pourra paisiblement rymer [a] ;
Lors y fait bon, en yver n'y fait sain :
Contre les vens ne puet nulz de la mer.

IX

Autre Balade.

(Tour de force poétique.)

VIRGINITÉ, Beauté, Bonté, Saincté,
Amoureuse, precieuse, agreable,
Humilité, Pitié, Eternité,
Glorieuse, piteuse, charitable,
Vertueuse, doucereuse, honourable,
Tressainctement pour nous tous destinée [1],
Divinité, Verité inmuable,
Certainement le siecle ains [b] ordenée.

Felicité, Purté, Bien, Honnesté,
Tresjoieuse, aux humains proufitable,
L'Iniquité as osté et porté

1. Tous pour nous.

a. Ramer. — *b*. Pour : *ains le siecle*.

Dolereuse, convoiteuse, et dampnable, *3 b*
Orgueilleuse, derve [a], vaine et muable;
Benignement no vie est de toy née
Charité; O! tu es remerciable,
Certainement le siecle ains ordenée.

Deité fut, Purté, t'affinité
Non doubteuse, Gabriel parcreable.
Humanité prinst Dieux en ton costé,
Soufraitteuse, crueuse, piteable,
Redempteuse Marie tresamable,
Le sauvement a touz, predestinée :
Benignité ta nous soit secourable,
Certainement le siecle [1] ains ordenée.

Comment ceste Balade se diversifie en .VIII. ordres et se list par huit manieres differans l'une de l'autre, tout par bonnes rimes et tousjours revenans a une meisme sentence et conclusion si comme il apparra aux lisans.

La premiere, elle se list de l'ordre droit en descendant aval;

La seconde, elle se retrograde du premier ver en reversant contremont;

La tierce, en lisant l'un vers a droit et l'autre tout arrebours;

La quarte, en prenant au ver de la rubriche par-dessus, en remontant amont;

1. Secle.

a. Insensée ou enragée.

La quinte, en prenant dessoubz, au piet de ladite rubriche et retrogradant contremont jusques au commencement;

La sixte, chacune couple se couppe parmi desseure;

Item semblablement par dessoubz servent a ladite rubriche;

La .VIIe., les vers se croissent de l'un en l'autre;

La .VIIIe. ou neuvyme, les mos des vers se raportent l'un contre l'autre en bonne substance sanz y muer la
3c matere.

X

Balade *.

(Convoitise ennemie de vérité.)

VERITÉ vi qui s'estoit embatue
En un pais ou Envie regnoit;
Avarice l'a de moult pres tenue
Qui de tous poins le pais destruisoit;
Par Convoitier nulz homs n'y habitoit,
Car d'oir voir [a], ces deux n'orent l'usaige,
Foulz y ont lieu et non mie li [1] saige.
Si fut adonc celle terre envahie,
Et perdit moult par Orgueil, par Oultrage :
Par Convoitier mainte terre est perie.

*. *Publiée par Tarbé, tome I, p. 51.*

1. Li *manque.*

a. D'entendre le vrai.

Veritez de parler lors s'esvertue,
Et des Rommains un exemple monstroit
Qui la terre ont du monde conquerue :
Au commun bien la [1] chascuns entendoit ;
Aux bons amer, a vaillance tendoit
Un chascun d'eulx, sanz orgueil de parage ;
Honourez fut cilz qui fist vassellage,
Et qui ot sens mis ou livre de vie ;
Lors conquirent du monde l'eritage :
Par Convoitier mainte terre est perie.

Tant comme ilz ont ceste loy maintenue,
Furent seigneur, nul ne les contrestoit ;
Mais quant leur fut Convoitise venue,
L'en les hay, ne nulz ne les amoit.
Lors perdirent tout ce qui leur estoit ;
Par Convoitier, par Orgueil, leur barnage
Se deperit, mis furent en servage :
Par ces trois poins fina leur seigneurie.
Plus ne vous di, advisez ce langage :
Par Convoitier mainte terre est perie.

L'ENVOY

Princes, quant Verité fut debatue [2], *3 d*
De ces trois fut durement assaillie ;
Et pour dire [a] fut durement batue :
Par Convoitier mainte terre est perie.

1. La *manque*. — 2. Se fut debatue.

a. Et pour avoir parlé.

XI

Autre Balade.

(Effets de la convoitise.)

Qui maison a de grant anceserie
Et de long temps, dont il porte le non,
Duchié, conté, royaume ou seignourie,
Le bien garder et maintenir est bon ;
Ne ja ne doit, pour acquerir renon,
Celle laissier pour faire doubteus change.
Car cellui prant dolereuse parson [a]
Qui son bien laist pour convoitier l'estrange [b].

Car le certain nul temps ne se varie
Que li homs tient, fors que par l'achoison
De convoitier le bien qui siens n'est mie.
Qui veult avoir l'autrui contre Raison
Qui le deffent, et en une saison,
Par son pechié pert son bien, sa louenge ;
Ainsis souvent maint tout perdre voit on,
Qui son bien lait pour convoitier l'estrange.

Souffisance est tressaincte et bonne vie,
Et convoitier usaige de larron ;
A nul ne puet valoir mauvaise envie,
Fors qu'elle fait honte et confusion,
Perdre et perir a maint sa region.

a. Fait un mauvais partage. — *b*. Qui laisse son bien pour convoiter celui des autres.

Garde chascuns que son propre ne change,
Souffise lui : cilz pert possession [1]
Qui son bien laist pour convoitier l'estrange.

L'ENVOY

Princes, foulz est qui a noble maison,
Et par non sens la change a une grange ;
Lors est chetis, c'est ma conclusion, *4 a*
Qui son bien lait pour convoitier l'estrange.

XII

Balade.

(Contre les vices du temps.)
[1386.]

Se possible feust a nature humaine
De susciter ceulx qui sont mis en cendre,
Hector le preux, Artus et Charlemaine,
Julles Cesar, Godefroy, Alixandre,
David, Judas et Josué, qui prandre
Tant de travail vouldrent pour conquerir,
Et pour honeur et renon acquerir,
Et fussent tous ressours *a* en propre vie,
Je croy que tuit vouldroient arrier *b* mourir
Ains que veoir de ce monde l'envie,

1. Sa possession.

a. Ressussités. — *b*. De rechef.

Et la doleur que chascuns y demaine,
De convoitier, ravir, tollir et prandre,
De decepvoir son prochain, sa prochaine,
D'onnour laissier, des vices entreprandre,
Faire au bon mal, au mauvais le bien rendre,
Le noble cuer et le franc asservir,
Et le mauvais honourer et servir,
Et guerrier [a] l'un l'autre par folie;
Tous ces .IX. preux desirroient fenir
Ains que veoir de ce monde l'envie.

Moult sembleroit a eulx chose villaine
Du temps present au temps passé comprandre [b],
Qu'Oneur estoit au monde, souveraine
Congnoissance, qui tout faisoit entendre,
Les bons amer, et Largesce fist rendre
Guerdon [1] a touz, vaillance soustenir
Et loyauté, prouesce maintenir :
Justice et Droit tenoit la seignourie.
Autrement va; tous vouldroient perir
Ains que veoir de ce monde l'envie.

L'ENVOY

4 b Princes, il est nul, s'il a raison plaine,
Et du monde sçavoit la tirannie,
Qui ne voulsist sa fin avoir prouchaine,
Ains que veoir de ce monde l'envie.

1. Guerredon.

a. Guerroyer. — *b*. Comparer.

XIII

Balade *.

(Regrets de la mort du sire de Sampy.)

[AVANT 1410.]

S'Argus qui ot cent oeulx pour regarder,
Et Lins qui voit sur toute beste mue,
Et Alpheus qui ne se pot garder
D'Arethusa, qu'il chaça toute nue
Ou fleuve ou elle baingnoit,
Tant que tous deux [1] en plours convertissoit
Ne cessoient tous de plourer, ainsi
A fort plourer la mort ne souffiroit
Le bon prodomme et chevalier Sampy.

Car saiges fut, a ses faiz regarder;
La frontiere a devers Guines tenue
Pour son seigneur, saigement, sanz errer,
Ne qu'a son temps ait fortresce [2] perdue;
Guines, Calays le doubtoit,
Car saigement touz ses faiz emprenoit,
Et maintefoiz les Anglois desconfy :
Gravelingues leur basti en temps froit [a]
Le bon prodomme et chevalier Sampy.

Et le chasteau de l'Escluse sur mer

*. *Publiée par Tarbé, t. II, p. 25.*

1. Tous dieux. — 2. Forteresce.

a. En hiver.

Dreça, et fist Ardre a bien maintenue,
Et Audruich et Le Planque ordonner ;
Sceut bien aussi garder la gent menue :
Li Roys amer le devoit ;
Picardie bien plaindre le devroit,
Therouenne, Saint Omer et aussi
4 c Flandre [1] et Artois, et chascun qui congnoit
Le bon prodomme et chevalier Sampy.

L'ENVOY

Prince, en honeur voult tousjours labourer,
Et loyaument tout son temps vous servi,
Sanz grant tresor ne grant terre [2] acquester,
Le bon prodomme et chevalier Sampy.

XIV

Balade *.

(Il faut servir Dieu avant tout.)

Il n'est c'un Roy qui ait titre certain,
Et tous regnes procedent de ce Roy :
C'est un seul Dieu, qui est le [3] souverain,
Qui tout crea et qui tout a en soy.
De luy vient tout; les autres, par ma foy,

*. *Publiée par Crapelet, p. 2.*

1. Flandres. — 2. Grant terre ne grant tresor. — 3. Le *manque*.

Puet deposer des regnes de la terre,
S'ilz sont pervers et ne gardent sa loy :
De tel seigneur fait bon l'amour acquerre.

Son corps travaille et veult regner en vain
Qui ne le craimt, sert et aime en recoy [a],
Car nulz ne puet rien fors que par sa main;
On naist par luy. Creature, apperçoy
Que tu mourras, tes predecesseurs voy,
Qui sont tuit mort ou en paix ou en guerre;
Ayme donc Dieu, sers, obeis et croy :
De tel seigneur fait bon l'amour acquerre.

Car leurs regnes perdent par cas soudain
Roy terrien; l'un fait a l'autre effroy,
Et par pechié n'ont rien d'uy a demain;
Leurs titres n'est qu'ainsi comme la noy [1 b]
Qui hui appert, demain font au souloy,
Et laissent tout, quant mort les dens leur serre;
Mais cilz grans roys a tout, foy que vous doy :
De tel seigneur fait bon l'amour acquerre.

L'ENVOY

Princes et Rois, duc, chevalier mondain, *4 d*
Soiez piteus, veuilliez ce Roy requerre
Qu'il vous doint bien gouverner soir et main.
De tel seigneur fait bon l'amour acquerre.

1. Larroy.

a. Ne le sert et ne l'aime du fond du cœur. — *b*. La neige qui paraît aujourd'hui, et fond au soleil. — Le manuscrit porte *Larroy* qui pourrait signifier la rosée; mais la copie qui se trouve à la bibliothèque de l'Arsenal a corrigé le mot en *la noy*, et, en marge, est écrit : *la neige*.

XV

Balade.

(Contre les convoiteux.)

Je ne vueil mal a personne qui vive,
Et me souffist ce que Dieux m'a donné;
De nul estat ne richesse n'estrive,
Puisqu'ainsis [1] fust a chascun destiné;
Mais j'en scay moult qui sont habandonné
A convoitier et tout vouloir acquerre,
Et telz gens sont de tresmale heure né,
Ja n'auront paix, mais touz temps aront guerre.

Petit dure l'eaue qui se desrive,
Si fait l'espart [a] depuis qu'il a tonné;
Mais le cours droit demourra en sa rive
Et li clers temps, puis l'espart retourné.
Au bon moien soit chascun atourné,
Souffise lui son mestier et sa terre;
Ceuls qui ont l'or repost [b] sont mal sené :
Ja n'aront paix, mais tous temps aront guerre.

Car le cuer d'eulx a leur avoir s'avive,
Et pour ce sont souvent achoisonné;
Convoitise est pecheresse soutive,
Jamais son temps ne sera deffiné.
Est donques convoiteus bien ordonné?

1. Puisque *manque*.

a. L'éclair. — *b*. Caché.

Certes nenil, ains ront plus tost c'un voirre,
Et ceuls qui sont a tel vice encliné
Ja n'aront paix, mais tous temps aront guerre.

L'ENVOY

Princes, qui est par raison gouverné
Fors le moien ne doit a Dieu requerre; 5 *a*
Car ceuls qui sont en riens desordonné
Ja n'aront paix, mais tous temps aront guerre.

XVI

Autre Balade.

(Contre la Flandre.)

[1385.]

La maleiçon dont Dieux maudist Cayn,
Des dix plaies dont fut [1] ferus Egipte,
Du royaume des Argives la fin,
Et [2] Sodome et Gomorre a Dieu despite,
Pour leurs pechiez soit la terre mauditte
Du lac parfont que Judée puepla,
Qui a tous nuist et a nul ne profite.
De tous pais le plus mauvais pueple a.

De Judas vint ce pueple, son train
Tiennent; trahir leur semble grant merite;

1. Fut *manque.* — 2. Et *manque*

Après la mort Jhesus, prinst le chemin
Vaspasien, Jherusalem despite,
Et l'assiega; rendue lui fut quitte,
Et .xxx. Juifs pour un denier donna;
Du denier vint la terre dessus ditte :
De tous pais le plus mauvais pueple a.

A rebeller de tous temps sont enclin,
Presumptueus sanz prisier une mite
Leur souverain; maint ont fait orphenin,
Et pour ce veult Dieu qu'on les suspedite.
Quatre cens mil [a] est la mort d'eulx escripte
Par leur orgueil, en leur terre, mais ja
N'amenderont; saiges, ce lieu n'abite :
De tous pais le plus mauvais pueple a.

L'ENVOY

Princes, j'ay leu et trouvé en latin,
Que par la mer celle terre faulra [b]
Pour son orgueil, car la gent dont je fin
De tous pais le plus mauvais pueple a.

a. En l'an mil quatre cents. — *b*. Que cette terre sera anéantie par la mer.

L'annotateur du manuscrit de l'Arsenal, qui est sans doute La Curne de Sainte-Palaye, croit que cette ballade est faite contre la Flandre. Elle serait alors de la même date que les suivantes, 1385.

XVII

Autre Balade *.

(Contre le pays de Flandres.)
[1385.]

Li uns se plaint de sa grant povreté,
Et li autres de pluseurs maulx qu'il a;
L'autres se plaint qu'il a riches esté
Et voit trop bien que plus ne le sera;
Li uns se plaint quant il se maria
Onques encor; l'autres [1] qui est trop tendres
Se plaint du froit qui trop le refroida;
Mais ne me plaing fors du pais de Flandres.

Deux fois y fu d'iver, et deux d'esté :
La premiere, quant li Roys les mata
A Rosebech, a Bourbourc apresté [a];
Seconde foiz, quant li Roys l'assiega;
Adonc apres des Gantoys se venga;
A l'Escluse ne fut pas ses faiz mendres
Quant passer dubt [b]; maint plaignent pour cela :
Mais ne me plaing fors du pais de Flandres.

Car g'i ay eu toute chetiveté;
En cheminant la boe m'afubla
D'un ort mantel; je fu dedenz bouté,

*. *Publiée par Tarbé, tome I, p. 93.*

1. Li autres qui.

a. Peut-être dans le sens de *prestement, rapidement*. — *b*. Quand il dut passer en Angleterre.

Et mon sommier jusqu'au coul se plunga;
Bahu et tout long temps y demoura.
Quant g'issi hors et lui, nous semblions cendres;
Complaigne soy des Flamens qui vouldra,
Mais ne me plaing fors du pais de Flandres.

L'ENVOY

Princes, jamais mes cuers ne l'amera,
C'est uns drois lieux pour atendrir les ventres;
De leurs piques se plaingne qui vouldra,
Mais ne me plaing fors du pais de Flandres.

XVIII

Autre Balade [a].

(Tour de force poétique contre la Flandre.)

[1385.]

5 c ORGUEILLEUSE, desloial, tricheresse,
Souveraine, traitre, despitable,
Dolereuse, fausse et deceveresse,
Maucertaine [b], haye, reprouchable,
Malestraine et doleur inreparable
Prouchainement viengne perpetuele,
A ton demaine et terre tresdampnable,
Maujugement et sentence mortelle.
Haineuse, felonne et cuideresse,

a. Cette ballade devait apparemment se lire dans plusieurs ordres qu'on pourrait découvrir. Voyez ci-dessus la ballade IX[e]. — *b.* Changeante, peu sûre.

Flamanne [a], helas ! tu es deshonourable [b],
Ruineuse est ta terre, ta richesce
Plus que plaine de dolour decourable [c],
Primeraine, non pareille, cuidable,
Soudainement es devenue telle
Malaventure, fortune decevable,
Maujugement et sentence mortelle [1].

Langoreuse desormais pecheresse,
Tressoudaine est ta fin desesperable,
Envieuse subjuguer de noblesce
Treslointaine propos ton demnable [d],
Toute paine te vient redarguable [e]
Reprochement, o rebelle, cruelle
Soudaine mort pugnist toy non estable,
Maujugement et sentence mortele.

XIX

Balade *.

(Du retour de Flandre.)

[août 1385.]

J'ay en Flandres trois fois oy sonner,
Et de bien loings suis alé a la messe
A Rosebech, ou je vi sermonner :

*. *Publiée par Tarbé, tome I, p. 76.*

1. Cruelle.

a. Flamande. — *b*. Sans honneur. — *c*. Découlante, débordée. — *d*. Peut-être : *de propos condemnable;* peut-être aussi, *proportion demnable*. — *e*. Reprochable.

Vint mille hommes furent mors en la presse.
Au second coup fut a Bourbourc [1] m'adresse;
Le tiers au Dam [2], dont je ne suis pas dignes;
S'enquier a tous pour oster ma tristesce,
Quant sonnera li retours de matines.

5 d Mauvais y fait longuement sejourner
Car le pais les gens et chevaulx blesce,
Et quant il pluet, on ne scet ou tourner;
Pain, vin ne vient; seurté n'y a, n'adresce.
En fourraige a pou de foing et de vesce;
Oeufs faillent la, cannes, cogs et gelines;
En chevauchant demande, est ce simplesce?
Quant sonnera le retour de matines.

Car lors sera le temps de retourner
A son hostel; s'ara chascun leesse:
Te Deum laudamus en [3] hault chanter
Oirez pluseurs, pour oster leur destresse;
Varlet n'y a, ne maistre, ne maistresse,
Qui en criant a Dieu, les mains enclines,
N'enquiere a tous, pour finer leur apresse,
Quant sonnera le retour de matines.

L'ENVOY

Prince [4], en Flandres voy longuement chanter:
Courte messe aim, beau disner, grant cuisine;
Pour ce vous vueil humblement demander,
Quant sonnera le retour de matines.

1. Bonbourc. — 2. Daan. — 3. En *manque*. — 4. Princes.

XX

Balade.

(Contre les médisans.)

TROP me merveil comme[1] uns homs contrefais
Ose boiteux un autre homme appeller,
Ne comment cilz qui se sent bien meffais
Ose des maulx d'un estrange parler.
Mieux lui vaulsist ses oeuvres regarder,
Si se tairoit, sanz plus blamer nullui,
Que li mauvais a nul blame eslever: *a*
Ceuls s'accusent qui dient mal d'autrui.

Car les blamés leur reprouchent leurs fais,
Pour les crimes mis sur eulx rebouter,
Et en oient aucune fois de lais,
Autres aussi qui les vont escouter,
Que l'en leur seult, puis ce temps, reprouver,
Et dont ilz ont par eulx honte et ennuy. *6 a*
Pour ce, chascuns doit sa bouche garder :
Ceuls s'accusent qui dient mal d'autrui.

Chascuns devroit penser a ses meffais,
Et les autres devroit laissier aler;
Mais femme ou homs, mehaingnez et meffais,
Vourroit que touz le peussent ressembler;
Pour ce veulent le bon renom embler

1. Comment.

a. N'a nul blâme à soulever, vers obscur.

De ceuls qui sont meilleur d'eulx ou de lui.
Or vueillent ceuls mesdisans aviser :
Ceuls s'acusent qui dient mal d'autrui.

XXI

Autre Balade.

(Contre l'aveuglement de la convoitise.)

NULZ ne se doit au jour d'ui merveillier
Ne esbahir de chose que [1] il voie,
Se les uns ont, par trop pou traveillier [a],
Se les autres n'ont leesse ne joie;
Car li temps est que chascuns se desroie,
Et que tout bien est mis en oubliance;
Convoitise tout ce monde desvoie
Par le deffault de vraie congnoissance.

A Foul Plaisir se fait bon conseillier,
Car maint chetif en hault estat convoie;
Il en a ja fait grans plus d'un millier,
Mais des haulx lieux pluseurs sages forvoie;
Honour s'enfuit; il n'est raison qu'on croie,
Verité part; reposte s'est Vaillance;
Justice fault, et tout vice s'avoie
Par le default de vraie congnoissance.

1. Quil.

a. Si les uns possèdent sans avoir beaucoup travaillé.

Pour ce ne sçay mais nul homme adrecier
Que faire doit, fors tant qu'il se resjoie;
Ne li chaille des bossus redrecier,
Et se chose voit faire qu'on ne doie,
Face semblant qu'il ne le voit ou oie.
Sanz li mouvoir, ait bonne pacience,
Car ce monde est le gieu Boute en courroie [a], *6 b*
Par le default de vraie congnoissance.

XXII

Balade.

(Contre les désordres du temps.)

Je ne voy rien qui me soit agreable,
Joye, deduit, honnour, sens ne prouesce;
Ne nul estat qu'homs puist avoir estable,
Vertus es cuers, ne nulle gentillesce,
Pité qui soit, humilité, largesce,
Fors convoitier, avoir orgueil, envie
Sur tous les bons : c'est ce qui trop me blesce :
Mener ne voy a nul honneste vie.

Les grans pecheurs voy sir [b] a haulte table,
Les vaillans cuers souffrir moult de tristesce;
Les prodommes sages sont miserable,
Les jeusnes foulz eslevez en haultesce;
Leur folie est partout gouverneresse,
Tant que bien pert en maint lieu leur sotie;

a. Sorte d'escamotage. — *b*. Etre assis.

Le sens des vieulz sanz cause se delesse :
Mener ne voy a nul honneste vie,

Fors que faire chose desagreable,
L'autre ravir, non tenir sa promesse,
Jurer, mentir et le bien proufitable
Cesser du tout; nul ne voy qui s'adresse
A bien faire, car congnoissance cesse,
Qui de tous cuers moult deust estre cherie,
Par ce que tuit font d'avarice cresse [a] :
Mener ne voy a nul honneste vie.

L'ENVOY

Princes, pour Dieu, faictes prandre l'adresse
De congnoistre qui fait sens ou folie
A un chascun, pour ce que mal s'apresse :
Mener ne voy a nul honneste vie.

XXIII

Autre Balade *.

(De l'obéissance due aux princes.)

[JUILLET 1385.]

6 c ENTRE les biens et toutes les vertus
Que princes doit avoir en seignourie,
Il doit faire qu'il soit de tous cremus,

*. *Publiée par Tarbé, tome I, p. 72.*

a. Ou peut-être crêche.

Et ses edits tenus, quant il guerrie,
De ses subgiez, sur le corps et la vie;
Et cilz qui fait ou qui [1] dit le contraire
Digne est de mort, se veult le droit retraire;
Car tout se pert par default d'ordonnance,
Et Salemon par son dit nous esclaire :
Car riens ne vault tant comme obeissance.

Par obeir est princes soustenus,
Car autrement sires ne seroit mie;
Pour ce, en tous temps, doit son fait mettre sus
Qu'obeiz soit en chascune partie
De son pais, et s'aucuns lui obvie,
Pugnir le doit pour donner exemplaire,
Afin que nulz ne s'amorde a ce faire;
Car qui le fait, telle perseverence
Fait maint seigneur et son estat deffaire,
Car riens ne vault tant comme obeissance.

Justice en est, les peuples maintenus
En toute paix, l'eglise en est servie,
Dieu aourez, et lui plaist, au surplus,
Plus c'offrande, obeir, quoy c'on die;
Mais nul ne voy qui ne s'en escondie
Sur le deffens du prince; son affaire
.....
Vault lors trop pis par leur desordonnance;
Dont chascuns puet sçavoir, ne m'en puis taire :
Car rien ne vault tant comme obeissance.

L'ENVOY

Princes, pour Dieu, se nulz fait envaye,
Contre vo gré et sur vostre deffense,

1. Qui *manque*.

Pugnissiez l'oy, et de chiere hardie :
Car riens ne vault tant comme obeissance.

XVIV

Balade *.

(Contre ceux qui lui empruntent ses livres.)

6 d J'ay mes livres en tant de lieux prestez
Et a pluseurs qui les devoient rendre,
Dont li termes est failliz et passez,
Qu'a faire prest ne doy jamès entendre,
Laiz, ne chançons, ne faiz d'amours comprandre,
Ystorier [1], n'oneur ramentevoir [a];
Quant je me voy sanz cause decevoir,
Et retenir mon labeur et ma paine,
Dolens en sui, a Dieu jure, pour voir,
Plus ne prestray [2] livre quoy qui aviengne.

Il souffist bien que je soie entestez,
Que j'aie mis mon labeur en apprandre [3],
Et se j'ay fait en mes chetivetez
Chose qui soit ou biens se doye prandre,
Donner le vueil liement, non pas vendre,
Mais qu'on face de l'escripre devoir [b]
En mon hostel; pour ce, a tous faiz sçavoir

*. *Publiée par Tarbé, tome I, p. 149.*

1. Li ystorier.— 2. Presteray.— 3. Et ma paine, *ce qui fausse la rime.*

a. Ni honneur rémemorer. — *b.* Qu'on se fasse un devoir de venir les copier chez moi.

Que desormais nulz requerir n'empraigne [1]
De mes livres ne mes papiers avoir :
Plus ne prestray [2] livre quoy qui aviengne.

Perdu en ay maint, dont je suis troublez,
Par emprunter, et ce me fait deffendre
Que jamais nul ne m'en sera ostez
Par tel moien, a quoy nul ne doit tendre.
De ce serment ne me doit nulz reprandre,
Mais qui vouldra de mes choses sçavoir,
Tresvoulentiers l'en feray apparoir,
Sanz porter hors ; veoir vers moi les viengne,
Se sires n'est qui ait trop grant pouoir :
Plus ne prestray [3] livre, quoi qui aviengne.

L'ENVOY

Prince, Eustaces, qui a la teste tendre,
Supplie a tous que des or leur souviengne
De mes livres non retenir, n'emprandre :
Plus ne prestray [4] livre, quoi qui aviengne. 7 *a*

XXV

Balade.

(Contre la vie mondaine.)

Qui bien vouldroit justement regarder
Les biens de Dieu encontre les mondains,
Cure n'aroit de richesces [5] garder,

1. Que nulz desormais requerir m'emprangne.—2, 3 et 4. Presteray.—5. Richesse.

Qui plus fuitives sont que cours de dains.
Ceuls qui les ont sont de tristesce plains,
De grant paour qu'on ne leur tolle ou emble.
Qu'est ce del mont qui blesce les plus sains?
C'est tout noiant, par ma foy, ce me semble.

L'en n'y puet pas sa vie retarder,
Au mieulx venir, de .LX. ans ou moins,
Dont .XX. ans sont en jonesse gastez,
En doubte d'ame et autres perilz mains;
Dix ans y a pour tirer a ses mains
L'avoir mondain qui a dure s'assemble,
Dix ans regner et dix ans estre vains :
C'est tout neant, par ma foy, ce me semble.

Mais des biens Dieu, qui ne puelent tarder
A ceuls qui ont vers lui les cuers certains,
Se doit chascuns en ce monde farder [a] :
Car quant il muert, je suis seurs et certains
Qu'il yert jugiez selon ses faiz humains,
Dont mes las cuer et l'esperit me tremble :
Pensez y tuit qui du monde estes tains :
C'est tout noient, par ma foy, ce me semble.

a. Charger, faire son fardeau.

XXVI

Autre Balade *.

(Contre l'Angleterre.)

[1385.]

J'ay tant crié, com le viel Symeon,
Et lamenté, comme fist Jeremie,
En esperant, que la redempcion
De Gaule en grec sur la terre d'Albie [a]
Voy approuchier, et que la prophecie
Bede, Merlin et Sebile, ensement
Avec le Brut commencent proprement
Leur grant effect. . . . . [1] 7 b
Et le liepart [b] perdront leur tenement,
Tant qu'om dira : Angleterre fut cy.

L'aigle venrra des marches d'Aquilon,
O ses poucins, seoir en Nothumbrie ;
D'un autre lés passera le lion
O ses cheaulx [c], plains de forseneric [d] ;
Deux lieux prandra qui aront seigneurie
Et destruiront le Nort crueusement ;
Et le pais qui anciennement
Fut renommez d'aventures [e] aussi
Se doit tourner a leur destruisement,
Tant qu'on dira : Angleterre fut cy.

*. *Publiée par Tarbé, t. I, p. 82.*

1. Cette fin de vers manque dans le manuscrit.

a. Albion. — *b.* Les Anglais qui ont pour armes le léopard. — *c.* Petits, du latin *catelli*. — *d.* Rage. — *e.* Fut renommé comme théâtre de grandes aventures.

Franc et Escot, li ancien Breton
Les filz de Bruth et toute leur lignie
En un conflit feront crier leur nom,
Et la sera grant bataille establie.
Du sang des mors de chascune partie
Fleuves courront, et veritablement
Les fils de Bruth [a] mourront la a tourment,
Et, des ce jour, n'ont espoir de merci :
Destruiz seront, c'est leur definement,
Tant qu'om dira : Angleterre fut cy.

XXVII

Balade.

(Contre la multiplicité des mauvaises herbes.)

[ALLÉGORIE.]

Je voy l'ortie et le chardon,
Le jonc marin et la sicue,
La cauppe treppe [b] et le tendon [c],
Et toute herbe qui point et tue,
Ou qui a tout mal s'esvertue,
Que chascun veult prandre et avoir,
Planter, lever jusqu'a la nue :
Bonne herbe est mise en nonchaloir.

Je ne voy rose ne bouton,
Lavende, violette drue,
7 c Marjolaine, basilicon,
Balme [1] ne douce odeur en rue ;

1. Baloine.

a. Les Anglais, prétendus fils de Bruth. — *b*. Chausse-Trappe, espèce de chardon. — *c*. Espèce d'herbe.

Le bon plan se destruit et mue :
Dont le blanc lis devendra noir,
Par le faulx plant qui tout remue ;
Bonne herbe est mise en nonchaloir.

Dont le beau jardin de renom
Duquel l'odeur fut loing sentue
Ne portera plus le fruit bon
Dont la gent estoit soustenue :
La terre sera povre et nue
Et tuit bon fuiront ce manoir.
N'est ce pas grant desconvenue ?
Bonne herbe est mise en nonchaloir.

L'ENVOY

Prince, ostez a vostre venue
Mauvais plant, s'il veut apparoir ;
Bonne yert lors vo vie tenue ;
Bonne herbe est mise en nonchaloir.

XXVIII

Autre Balade.

(Contre l'oppression des puissants.)

SOIT TORT SOIT DROIT est une decretale
Dont li mondes use comme de loy,
En jugement, en marchié, en la hale,
Ou grant moustier, en l'empire; et, par foy,

Pluseurs en ont usé a court de Roy.
Sur les foibles en usent li plus fort,
L'interpreter est aux puissans [a], ce croy :
Chascuns le veult avoir, soit droit soit tort.

Ceste loy court et en chambre et en sale,
Et [1] par les champs, partout courir la voy ;
Qui a le sien et l'autrui en sa male
Plus grant moncel en puet faire par soy.
Qui a bien beu, il n'a pas si grant soy
Comme cellui qui sue par effort
7 d De grant travail ; avise ci un poy :
Chascuns le veult avoir, soit droit soit tort.

Et quant je voy, neis jusqu'a la godale [b],
Ce noble edit regner et faire effroy,
Et en comptant faire somme totale
A son plaisir, sanz opposer, j'octroy
Que Justice et Equité, cil doy [c],
Voisent dormir ; car aise est qui se dort.
En tel triboul est le monde en bon ploy [d] :
Chascuns le veult avoir, soit droit soit tort.

L'ENVOY

Prince, le temps tourne et retournera,
Rien violent ne puet durer au fort [e] ;
Saiges est cilz qui cy s'avisera :
Chascuns le veult avoir, soit droit soit tort.

1. Et *manque*.

a. L'interprétation de cette prétendue décrétale, *soit Droit soit Tort*, est abandonnée aux puissants. — *b*. Bien. — *c*. Je permets que Justice et Équité, ces deux, aillent dormir. — *d*. Dans une telle confusion le monde est bien lotti ! — *e*. Aucune chose violente ne peut durer à la longue.

XXIX

Autre Balade.

(Contre les officiers du Trésor royal.)

Qui me sçaroit bien aprandre a mentir
Et qu'il semblast que je deisse voir,
Il me feroit mainte gloire sentir,
Et honourer. — Le veulz tu donq [1] sçavoir ?
.....
Oy les mains d'or et les langues d'argent,
Et tu pourras Mentir [a] appercevoir
Par les respons que l'en donne a la gent.

Ou temple Dathan [2] pourras advertir [b]
Aux ydoles qui seulent decevoir
Par leurs respons doubles, et amortir
Les requerans, et verras apparoir
Les faulx prestres qui sont de la secte hoir [c],
Gros, gras, fourrez, qui font maint indigent
Et maint chetis perdre temps et avoir,
Par les respons que l'en donne a la gent.

Car l'idole fait le sens pervertir
De son respons et ment, c'est son devoir ;
Car la se fait dons et honeurs offrir,
Et poursuir son temple et son pouoir.

1. Donques. — 2. Dathas.

a. Le *Mentir*, substantif.— *b*. Tu pourras au temple *Dathan* contempler les idoles. — *c*. Héritiers de la secte.

8 a Ce que [1] ne veult fait semblant de vouloir.
Au jour d'ui sont de ce temple regent
Maint d'Abyron [2], qui devendront tuit noir
Par les respons que l'en donne a la gent.

L'ENVOY

Prince, au jour d'ui voy tout anientir
En prestre, en clerc, en noble et en sergent ;
Taire le voir [3], regehir le mentir,
Par les respons que l'en donne a la gent.

XXX

Autre Balade.

(Les absents de la cour ont tort.)

BIEN viengnez ! c'est quant vous voulez
Que vous retournez par deça [a] ;
Mais a piece congié n'arez,
Vostre demeure vous parra.
Que dictes vous ? est-ce cela ?
De tel demeure est bonne paix :
Puis c'uns homs de court partira,
De lui ne souvendra jamais.

1. Et qui. — 2. Dabiran. — 3. Le voir et regehir.

a. Ce premier couplet est dialogué ; nous l'entendons ainsi : « Soyez le bien venu ! Vous ne revenez dans ces parages que quand il vous plaît, mais on ne vous donnera pas congé de longtemps, vous vous ressentirez de votre retard. Que dites-vous ? est-ce cela ? »

Et c'est droit, que tant en avez
Qu'adès l'un vient et l'autre va;
Les viez pour nouveaulx oubliez;
Ja plus d'eulx ne vous souvendra.
Demourer [a] puet bien qui vouldra,
Soit nobles, clercs, bourgois ou lays;
Car puis le jour qu'il s'en yra,
De lui ne souvendra jamais.

— Se n'est, quant vous le reveez,
(D'aventure qu'il revendra),
Adonc bien viengnant lui serez,
Et chascuns le regardera [b].
Estrangement la se verra,
Honteux comme uns pors aux abays.
Qui ainsi de court s'en vendra,
De lui ne souvendra jamais.

L'ENVOY

Prince [1], avise cy qui vouldra; 8 b
Il fait bon avoir un relays;
Car puis que tous servens fauldra,
De lui ne souvendra jamais.

1. Princes.

a. Celui qui voudra rester fera bien, car aussitôt parti, oublié. — *b*. Ces premiers vers de la troisième strophe semblent corrompus et contradictoires. On peut comprendre : « Alors on lui dira bonjour et chacun le regardera avec curiosité, comme un étranger; il sera embarrassé, honteux comme, etc.

XXXI

Autre Balade *.

(Contre le temps présent.)

Temps de doleur et de temptacion,
Aages de plour, d'envie et de tourment,
Temps de langour et de dampnacion,
Aages meneur pres du definement.
Temps plains d'orreur qui tout fait faussement,
Aages menteur, plain d'orgueil et d'envie,
Temps sanz honeur et sanz vray jugement
Aage en tristour qui abrege la vie.

Temps sanz cremeur, temps de perdicion,
Aage tricheur, tout va desloiaument,
Temps en erreur, pres de finicion,
Aage robeur, plain de ravissement [a],
Temps, voy ton cuer, vien a repentement;
Aage pecheur, de tes maulx merci crie;
Temps seducteur, impetre sauvement,
Aage [1] en tristour qui abrege la vie.

Temps sanz douçour et de maleiçon,
Aage en puour [b] qui tout vice comprant,
Temps de foleur, voy ta pugnicion,
Aage flateur, saige est qui se repent :

*. *Publiée par Crapelet, p. 5.*

1. Aages.

a. De rapacité. — *b*. En puanteur.

Temps, la fureur du hault juge descent,
Aage, au jugeur t'ame ne fuira mie :
Temps barateur, mue ton mouvement,
Aage en tristeur qui abrege la vie.

XXXII

Autre Balade.

(Des saintes et saints à implorer.)

Ilz sont cinq sains, en la genealogie,
Et cinq sainctes, a qui Dieux octria
Benignement, a la fin de leur vie,
Que [1] quiconques de cuer les requerra *& c*
En tous perilz, que Dieux essaucera
Leurs prieres, pour quelconque mesaise.
Saiges est donc qui ces cinq servira,
Jorges, Denis, Christofle, Gille et Blaise.

Katerine est des cinq sainctes celie [a]
Qui les tyrans et docteurs surmonta;
Marguerite, qui le dragon d'envie
Par sa chasté vainquit et subjuga;
Marthe qui Dieu maintes foiz hostela [b]
Et qui destruit la serpente punaise [c]
A Terascon; serve donc qui pourra

1. Qui.

a. Celle. — *b.* Reçut, hébergea. — *c.* Détruisit le serpent puant, la Tarasque.

Jorge, Denis, Christofle, Gille et Blaise.
Et Cristine fut de roial lignie
Qui les faulx dieux des paiens despita;
Barbe l'ensuit, qui telz dieux n'ama mie.
Denis aux Frans la creance admena.
Jorge fut fort, Christofle Dieu porta,
Gilles saicha Charlon de grief fournaise[a];
Blaise fut purs : benois soit qui craindra
Jorge, Denis, Christofle, Gille et Blaise.

L'ENVOY

Prince, a ces dix que j'ay nommé deça
Fait bon servir, offrir chose qui plaise;
Pour ce, a tousjours mes cuers servir vouldra
Jorge, Denis, Christofle, Gille et Blaise.

XXXIII

Autre Balado.

(Contre les faux semblants d'amitié.)

Pluseurs veulent parler d'amours
Et chascuns dit qu'il veult amer
Mais maint homme voy qui a mours[b],
Plus doubteus que n'est flos de mer;
Car doulz parlent, puis vient l'amer;

a. Cette légende est racontée dans la *Vie de saint Gilles* que publie la Société. — *b.* Mœurs.

A ceuls que [1] veulent decepvoir,
Leur bouche ment, le cuer dit voir.
Ceste amour fausseté se claime, *8 d*
Qui promet blanc et baille noir :
Je ne sçay nul qui a droit aime;

Fors de faire fainctes clamours,
Et soy las dolereus clamer,
Jusqu'il ait essaié ses tours
Et qu'il puist [2] sa proie entamer.
Ce qu'il loa veult diffamer,
Et ce qui n'est fait assavoir *a*.
De mençonge veult faire voir ;
C'est l'oysel crient sur la raime,
Pie janglant qui n'a pouoir :
Je ne sçay nul qui a droit aime.

J'entens d'amans tout le rebours
Au jour d'ui, fors que du parler
Qui semble miel en maintes cours;
Mais on y fait fiel destremper.
La voit on Faulx Semblant ramper
De l'un a l'autre, et percevoir
Le puet on : car chascun avoir
Vouldroit de l'autre et pesche et saime [3] *b*.
Dieux, quel amour! fy du vouloir!
Je n'en voy nul qui a droit aime.

L'ENVOY

Princes, je ne voy que faulx tours,
Et parler de fainctes coulours,

1. Qui. — 2. Puisse. — 3. Farine.

a. Et il se vante de ce qui n'est pas. — *b*. Saime *(filet)* se trouve encore dans Deschamps au f° 479.

Doulz comme let ou comme craime;
Mais amere en est la savours
Et la conclusion piours :
Je ne sçay nul qui a droit aime.

XXXIV

Autre Balade *.

(Contre les vieux maris de jeunes femmes.)

MOULT sont belles les euvres de nature,
Laides aussi quant au desnaturer [a];
Une jument n'aroit d'un toreaux cure,
Ne la chievre n'a cure du sangler.
9 a Chascun se doit a son per assembler,
Pour bien [1] vivre non dissemblablement [b].
Homme et femme voy en ce trop errer :
Foulz est vieulz homs qui jeune femme prant.

Car il est frois et n'a de soulas cure,
Et ne het riens tant com veoir jouer,
Et le deduit quiert jeune creature;
Disassemblés [2] sont en leur marier.
Si les voit on l'un l'autre jurier [c]
Souventefoiz se font injure grant [3].

*. *Publiée par Crapelet, p. 6*

1. Bien *manque*. — 2. Dissemblés. — 3. Se font mainte injure.

a. Quant aux œuvres contre nature. — *b*. Inégalement. — *c*. Injurier.

En tel estat se fait mauvais bouter :
Foulz est vieulz homs qui jeusne femme prant.

Contraires sont leurs meurs, en l'escripture
A grant paine se puellent confermer;
Pour c'est cilz foulz, celle [1] se desnature,
Qui jeune a viel se veulent adrecier;
C'est ce qui fait mariage blamer.
Les vieulx aux vieulx, jeunes aux jeunes gens,
Ainsi pourront bonne vie mener :
Foulz est vieulz homs qui jeune femme prant.

XXXV

Autre Balade.

(De Céix et Alcyone.)

Quant roy Ceis [2] ala au dieu de Claire [3]
Et se bouta es perilz de la mer,
Pour enquerir aux sors tout son affaire,
Alchione l'en voult souvent blamer
Pour les perilz, soy chetive clamer.
Sa femme fut, d'Eolus fille estoit
Le dieu des vens, qui moult fait a doubter :
Foulz est li homs qui bon conseil ne croit.

Car Ceys ot grant fortune et contraire,
Qui son vaissel et ses gens fist verser

1. Selle. — 2. Cirus. — 3. Clare. *Rime incomplète*

Et tout perir, combien que luminaire
Fist Alchione a Juno, sans cesser
De jour en jour, qu'il peust respasser
9 b A sauveté; la dieuesse [a] sçavoit
Qu'il yert ja mors; pour ce voult demonstrer :
Foulz est li homs qui bon conseil ne croit.

Au dieu dormant tramist Yrim [1] pour faire
En lieu du Roy Morpheus transmuer
Vers Alchyone, et monstrer exemplaire.
Et il si fist : par son transfigurer [2]
Certaine en fu [b]. — Toi suppli commander
Que ma Dame Morpheus briefment voit
Monstrer mes maulx, car je sçay tout de cler,
Foulz est li homs qui bon conseil ne croit.

ENVOI

Saincte Juno, vueillez moy conforter,
Car je n'ose n'escripre ne parler
A ma Dame : quelque part qu'elle soit,
Fay lui mes maulx en dormant figurer
Par Morpheus; de conseil vueil ouvrer :
Foulz est li homs [3] qui bon conseil ne croit.

1. Yrum. — 2. Transfigure. — 3. Li homs *manque*.

a. Dieuesse, féminin de Dieu, déesse. — *b*. Et il le fit ainsi : en prenant la forme de Ceix, il la rendit certaine. — Puis le poète s'adresse lui-même à Junon : Je te prie de commander à Morphée d'aller vers ma dame et de lui apprendre ce que je souffre, comme tu as fait pour Alcyone.

XXXVI

Autre Balade *.

(Le paysan et le serpent.)

[FABLE.]

J'AY leu et veu une moralité [a]
Ou chascuns puet assez avoir advis,
C'uns paisans qui, par necessité
Cavoit [b] terre, trouva un serpent bis [c]
Ainsis que mort, et adonques l'a pris
Et l'apporta, en son celier l'estent;
La fut de lui peus, chaufez, nourris;
Mais [1] on rent mal en lieu de bien souvent.

Car li serpens plains de desloyauté,
Roussiaulx et fel, quant il se voit garis,
Au paisant a son venin getté.
Par lui li fut mal pour bien remeris [d].
Par bien faire est li povres homs peris
Qui par pitié ot nourri le serpent;
Moult de gens sont, pour bien faire, honnis,
Mais on rent mal en lieu de bien souvent. 9 c

C'est grant doleur quant l'en fait amisté
A tel qui puis en devient ennemis;
Ingratitude est ce vice appellé,
Dont pluseurs gens sont au monde entrepris,

*. *Publiée par Crapelet, p. 187.*

1. Mal on rent mal.

a. Fable morale. — *b*. Creusait. — *c*. Noir. — *d*. Rendu.

Retribuens le mal a leur amis
Qui leur ont fait le bien communement.
Ainsis fait on, s'en perdront paradis;
Mais on rent mal en lieu de bien souvent.

XXXVII

Balade.

(Du bonheur des Commis aux finances.)

QUANT j'ay veu tous les mondains estas
Des lieux royaulx et de chevalerie,
Et advisé des plus haulx aux plus bas
Les pratiques et la mahommerie,
Tant sur les queux qu'en l'eschançonnerie *a*,
Et autre part, je voy communement
Qu'il n'est honneur [1] en ceste mortel [2] vie,
Fors aux Commis a departir argent *b*.

Aucuns parlent d'onourer advocas,
Et les autres, clercs en theologie,
Mais ce sont ceuls qui ont plaiz et debas,
Car un chascun ne les honoure mie.
On se retrait souvent de seignourie,

1. Homme. — 2. Mortele.

a. Les révérences, les génuflexions, tant des gens de cuisine que des échansons, et d'autre côté encore. — Mahommerie, d'où vient peut-être mômerie. — *b*. Il n'y a personne qui soit aussi honorée que les *commis aux deniers*, ceux qui ont les deniers à distribuer.

Mais je ne voy grace avoir entre gent,
N'oneur donner a nul, quoy que l'en die,
Fors aux Commis a departir argent.

Dieux sont mondains [1], qui ont argent en tas,
Et aourez tant comme ydolatrie;
On les poursuit humblement, pas a pas;
Si grant n'y a qu'a eulx ne s'umilie,
En deffublant *a*, a genoulz on les prie,
Obeissant [2] a leur commandement,
Ne secours n'est qu'aucuns ait ne aie *b*,
Fors aux Commis a departir argent.

XXXVIII 9 *d*

Autre Balade.

(Du service sans récompense.)

Cilz qui a longuement servi
Son seigneur, et son temps usé,
Doit de droit estre remeri,
Et de son temps guerredonné :
Mais je ne sçay qui a trouvé
Un mot qui trop desplaire seult
A tous cuers plains de loyauté,
C'est que : il se sauve qui puet !

Onques mais plus grief mot n'oy :

1. Mondain. — 2. En obeissant.

a. En ôtant son chaperon pour saluer. — *b*. On n'offre de porter secours ou aide à nul autre qu'aux commis qui dispensent l'argent.

D'en servir suis destalenté.
S'uns homs n'a rien prins ne ravi,
Et il s'est loyaument porté
Vers son seigneur, et supporté
Ses travaulx, adonques se duelt,
Quant on lui respont par durté,
C'est que : il se sauve qui puet!

Pour ce conseille a ceuls et di
Qui ont sens, jonesce et santé,
S'ilz servent, qu'ilz sachent a qui.
. . . . . .
Et quant il a tout amassé
Pour l'estat ou raison le muet,
Du mot vient il [1] reconforté :
C'est que : il se sauve qui puet.

XXXIX

Balade.

(Vœu d'une guirlande de fleurs.)

[1388.]

J'ay veu pluseurs de nobles gens venter [a]
De faire faiz de grant chevalerie;
D'armes aussi, des premiers assembler
Aux ennemis de s'adverse partie [b];

1. Il *manque; peut-être faudrait-il :* mal.

a. Plusieurs parmi les nobles gens se vanter. — *b.* Aux champions du parti contraire.

De plus faire qu'oms de la compaignie,
Qui me semble grant chose a acomplir,
Quant chascun a de bien faire desir
Et que pluseurs ont ceste voulenté,
Et qu'en Dieux est de touz la poesté.
Mais quant a moy je voue a bonne amour
Que si je puis revenir en santé, *10 a*
Qu'a ma Dame donrray chapeau de flour.

Et si feray un grant cierge alumer
Com pelerin a la vierge Marie,
Droit a Paris, apres mon retourner,
En son monstier ou l'en aoure et prie.
Se Dieux et li vueillent sauver ma vie,
Et que je puisse a honeur revenir
Avec le Roy, c'est ce que je desir,
De la duchié de Guerle, ains cest esté,
Et eschiver d'iver la povreté,
Le guait de nuit et la dure froidour,
Je veue a Dieu, si je suis retourné,
Qu'a ma Dame donrray chapiau de flour.

Et droyt a lui m'iray recommander
En suppliant que mon las cuer n'oublie,
Qui loing de lui me fait [1] trop endurer.
Quant j'oy crier alarme la nuitie,
Logier a plain, au froit et sanz fueillie.
Adonc me vient d'elle le souvenir,
Et je ne puis mes gantelez tenir
S'en mes mains n'ay .II. ou trois foiz souflé;
Se pluie vient, je suis desconforté;
Mais a Dieu veu, se je viens au retour,
Quant je seray en no marche arrivé,
Qu'a ma Dame donrray chapeau de flour.

1. Fai.

XL

Autre Balade.

(Que les astres n'enchaînent pas la volonté.)

Dieux ordonna la franche voulenté
A un chascun, pour faire mal ou bien,
Merite au bien, au mal paine et durté :
Et, quant a moy, ceste sentence tien;
Car les mauvais du temps tresancien
Ont mal finé et eu pugnicion,
Et les bons ont eu merite au derrien :
10 b Nostre foy tient ceste conclusion.

Les cours du ciel ou ilz sont ahurté
Leur sont souvent de mal faire moien,
Aux autres, bien, douçour et charité.
Mais quant au fort, se lor [1] vouloir, n'est rien,
Neccessité ne leur met nul loien,
N'en ce cas n'a lieu d'estimacion [a],
Il s'ensuiroit Dieu non juste en maintien :
Nostre foy tient ceste conclusion.

Mais Dieu rendra raison et equité
A bien faisant. Au mauvais Julien

1. Selon.

a. Dans cette ballade le poëte a voulu dire que les œuvres bonnes ou mauvaises, annoncées par les constellations, ne peuvent être punies ou récompensées, si la volonté de ceux qui les ont faites n'y est pour rien, autrement Dieu ne maintiendrait pas justice.

Ne rendit il d'ame et de corps griefté [a]?
Mourir le fist enrragié comme un chien.
S'autrement fust, je voy et sçay trop bien,
Chascuns usast de constellacion;
Autrement va, chascun ara le sien :
Nostre foy tient ceste conclusion.

L'ENVOY

Princes, les faulx aront maleureté,
Et les loyaulx remuneracion ;
Les mauvais, mal, les bons, toute bonté :
Nostre foy tient ceste conclusion.

XLI

Balade *.

(Il faut être vrai.)

ENTRE les choses de jeunesse
Que l'en m'aprinst dans mon enfance,
Mon maistre me blama yvresse
Et a trop emplire ma pence;
De trop parler me fist deffense,
Et a mouvoir de chaude cole [b],

*. *Publiée par Crapelet, p. 8.*

a. Peine, douleur grave. -- *b.* Et à céder aux mouvements de colère.

Et me dist par belle sentence :
Tien toudis vraie ta parole.

Garde a qui tu feras promesse,
La cause pour quoy ; et t'avance
De l'acomplir : cuer de noblesse
10 c Doit acomplir sa convenance.
Qui ne le fait, il desavance
Son honeur ; le saige parole
Et dit que mentir est offense.
Tien toudis vraie ta parole.

Convent tenir est la hautesse
De cuer de homme de vaillance ;
Se va rendre en une forteresse
Prinsonnier, et n'a esperance
D'en retourner, et est pour ce
Qu'il le promist ; foulz est et fole
Qui conchie [a] sa conscience :
Tien toudis vraie ta parole.

L'ENVOY

Beau filz, mieulx vault faire silence
Que promettre ; li homs s'afole
De mentir par acoustumance :
Tien toudis vraie ta parole.

a. Déshonore.

XLII

Balade.

(Médiocrité dorée.)

Chetis, que fais? Va demander au Roy,
Car il ne scet nul homme refuser.
— J'ai plus que li, ou autant. — Or dy quoi.
— Tresvoulentiers, vueilles y regarder :
J'ay terre assez pour moy bien [1] gouverner,
Bien sui vestus, et s'ay bonne maison,
Et un cheval pour mon travail porter :
A homme plus ne fault, selon raison.

De tous les biens n'a plus nulz homs de moy
Qui le puissent long temps faire durer;
Avise bien a ces choses et voy,
Et tu verras de certain et tout cler
Que Roy ne duc, pour chevance amasser,
N'ont que ces quatre [2] et en toute saison :
Manger, vestir, cheval et hosteller :
A homme plus ne fault, selon raison. *10 d*

Car le surplus excede oultre la loy
De nature, qui se doit contenter,
Quant elle n'a froidure, faim ne soy,
Ne grant travail de lieu a autre aler.
Qui ces .iiii. a, il doit Dieu moult louer,

1. Bien *manque*. — 2. Trois.

Et qu'a nullui ne face desraison;
Souffise lui. Qui veult vivre et regner,
A homme plus ne fault, selon raison.

L'ENVOY

Princes, qui a ces .IIII. poins pour soy,
Et que faillir n'y puist, m'entencion
Est qu'il est bien ; et pour ce, en bonne foy,
A homme plus ne fault, selon raison.

XLIII

Autre Balade.

(Du parler et du taire.)

DOLENTEMENT, en doleur desperée [1],
Triste de cuer, sanz joie et sanz soulas,
Voy un chascun, ne creature née
Au temps qui est ne voy fors dire : helas !
Guerre et tourment, riotes et debas,
Prandre et ravir, ce c'om ne suelt pas faire;
Convoitise a partout tendu ses las :
Lequel vault mieulx : ou parler, ou soy taire?

Par trop parler est haine engendrée,
Et en pert on du sien en pluseurs cas;
Le dire voir a maintes gens n'agrée,

1. Desespérée.

Et qui le dit, il convient parler bas.
Qui trop se taist, on ne lui donne pas,
Mais lui toult l'en; lors fault crier et braire.
Muiaux [a] n'ont rien; sachiez aux advocas
Lequel vault mieulx: ou parler, ou soy taire?

Soit sur ces deux vo sentence donnée.
— Tresvoulentiers : parler fault a compas,
Ne trop ne pou, par maniere ordonnée;
Ou il fait dur, qu'on eschive le pas, *11 a*
Qu'om soit muyau, tant c'om ne die : las!
Par trop parler, aussi par le contraire.
Quant temps sera, lors parole..... [b]
Lequel vault mieulx : ou parler, ou soy taire?

XLIV

Balade.

(Contre la Médisance.)

[1387.]

Se ce temps tient, je devendray hermite,
Car je n'i voy fors que [1] dueil et tourment,
Les maulx regner, gent bonne avoir despite,
Et aux mauvais prandre gouvernement;

1. Que *manque*.

a. Muets. — *b*. Ici, il faut peut-être : *diras*. L'omission du mot qui devait compléter la rime est peut-être du fait du poëte qui l'aurait comblée plus tard.

Taire le voir, estre en grace qui ment,
Aux bons tollir et aux mauvais donner;
Plus ne me chault de vivre longuement,
Puis que je voy Malebouche [a] regner,

Qui Verité destruit et supedite :
Et Justice se porte laschement;
Amour n'a lieu et Bien Fait n'a merite,
Raison s'enfuit qui parle lentement.
Droit est bossu, qui anciennement
Souloit les tors et boisteux adrecier;
Perilleux fait vivre presentement,
Puis que je voy Malebouche regner,

Qui puist mourir de male mort soubite!
Entroublier fait Dieu communement,
Et convoitier; partout ou elle habite
Gaste et destruit : et ou temps ça devant
La chaçoit l'en et pugnissoit griefment;
Mais trop la voy au jour d'ui eslever ;
Si ne vueil plus au monde estre manent,
Puis que je voy Malebouche regner.

L'ENVOY

Prince, laissier vueil ce monde en present,
Et querir lieu desert pour demourer,
Et de ma vie user le demourant,
11 b Puis que je voy Malebouche regner.

a. Malebouche est un personnage du roman de la Rose, comme Faux Semblant.

XLV

Balade.

(Même sujet [a].)

[1387.]

Puis que je voy Malebouche regner
Qui Jalousie a attrait de sa part,
Dangier [b] aussi en amours gouverner,
Honte et Paour qui tous maulx me depart,
Et Fortune qui en maint lieu s'espart
Encontre amant, je feray deux ou quitte [c],
Quant je ne puis avoir un doulz regart :
Se ce temps tient, je devendray hermite.

Car chascun jour ne fait que destourner :
Malebouche le bien de mon cuer art;
Jalousie fait contre moy tourner
Honte et Paour, par son dolereus art;
Et après, Dangier vient, qui ne se part
D'avecques eulx, et Fortune en leur guite
Qui verse tout : amer n'est que hasart :
Si ce temps tient, je devendray hermite.

Qu'Amours ne puet amans guerredonner
. . . . . .
Et en musant lui fait son temps finer.

a. Cette ballade sur le même sujet prend pour refrain le premier vers de la précédente, et commence par le refrain. — *b.* Peut-être force, contrainte. — *c.* Quitte ou double.

Et, entre deux, fait Fortune un coquart,
Sanz estre amant, avoir le doulz espart
Non desservi de dame qui profite;
Je muir de dueil, estre vueil papelart :
Si ce temps tient, je devendray hermite.

L'ENVOY

Princes, s'Amours me veult ainsi mener,
Je le regni, ne le prise une mite,
Mais de touz poins delaisseray l'amer:
Se ce temps tient, je devendray hermite.

XLVI

Autre Balade *.

(Regrets de la mort de Mille de Dormans, évêque de Beauvais.)

[17 AOUT 1387.]

SE Mort ne fust a tous si generale,
Et qu'om peust rachater vie humaine
Par faire dueul, par plour [1], par intervale
D'argent querir, par traveil ou l'en paine,
Soufrir du corps, le pais de Champaigne
Plourer devroit et crier tousjours mais,

*. *Publiée par Tarbé, tome I, p. 98.*

1. Par plourer.

Pour recouvrer vie, mort et l'enseigne
Du noble Mille, evesque de Beauvais,

Qui a son temps a tenu belle salle,
Chancelier fut de la court souveraine,
Bons clercs et grans, et sanz maniere male
Doulz et courtois, sanz pensée villaine;
A Rosebech fut armez sur la plaine,
Contre Flamens ou li conflis fut fais;
Chascuns rassoubz fut de coupe et de paine [a]
Du noble Mille, evesque de Beauvais.

Avec le Roy, qui leur orgueil ravale,
Fu [1] ce prelat, per de France en demaine,
Devant Bourbourc et au Dam, en Itale.
Nobles gens ot [2] toudis en sa compaigne,
Chiens et oiseaulx, larges com Charlemaigne.
En tous estas fut puissans et parfais,
Tant qu'on parloit bien loing en Alemaigne
Du noble Mille, evesque de Beauvais.

L'ENVOY

Princes, pour plour ne pour rien qui aviengne,
Ce bon Dormans ne raverons jamais,
Pour ce, a tous de prier leur souviengne
Du noble Mille evesque de Beauvais.

1. En. — 2. Et.

a. Chacun fut relevé de ses péchés et des peines qui devaient les suivre par le noble Mile, etc.

XLVII

Balade.

(De l'excès des convoitises.)

PRESUMPCION est ou grant convoitise,
Ou po de sens a homme, de vouloir
Tout gouverner, ne faire s'entreprinse
Sur autrui fais; car chascuns doit sçavoir
Que cilz qui scet bien faire son devoir
11 d En un estat, quant il lui est commis,
Est reputez en ce plains de sçavoir :
Trop convoitier fait assez d'ennemis.

En chascun art souffist une maistrise,
Et un seigneur en une ville avoir,
Aussi fait il, a la court, d'un servise :
Chascuns frans homs [1] doit faire son pouoir
De bien servir, n'autre [2] ne doit mouvoir
Qui service a, n'enprandre [3], ce m'est vis,
Sur autre estat; maint s'en puellent doloir :
Trop convoitier fait assez d'ennemis.

Cilz a po sens qui se cuide et se prise
Et qui veult grans sur les autres paroir,
Louans ses faiz, et les autres desprise;
Ainsis se fait [4] convoiteux apparoir
Et orgueilleus, et hair, c'est tout voir :
Et au derrain est hors de grace mis,

1. Homs *manque*. — 2. Nautres. — 3. Entreprandre. — 4. Le fait.

En estat seur ne puet longues manoir :
Trop convoitier fait assez d'ennemis.

L'ENVOY

Princes, foulz est qui fait tele entreprinse ;
Face chascuns l'estat ou il est mis,
Sanz convoitier l'autre pour avoir mise :
Trop convoitier fait assez d'ennemis.

XLVIII

Autre Balade *.

(Guerre sans fin.)
[1385.]

QUARANTE ans a chanté de *Requiem*
Nostre curé, sanz faire porter paix ;
Tant qu'il ne scet d'autre service rien,
Ne d'autre saint ne chantera jamais.
On l'en a bien reprins pluseurs foiz, mais
Respondu a qu'il ensuivra son erre ;
De *Requiem* chantera desormais :
Sanz paix avoir, nous [1] auron guerre, guerre.

Blamé l'en ont tuit si ami [2] prouchain
Pour ce se [3] sont assemblé clers et lays, *12 a*

*. *Publiée par Tarbé, tome I, p. 80.*

1. Nous *manque.* — 2. Ami *manque.* — 3. Se *manque.*

Qui n'y ont peu trouver propre moien.
— Et dont il est? [a] — Il est d'oultre Calais,
Mais pour chanter lui est uns autelz fais,
Gravelingnes, dont [1] li sien cuer lui serre;
Quant il le voit, il crie a grans eslais :
Sanz paix avoir, nous [2] aurons guerre, guerre.

De cel autel ne lui vendra nul bien,
Ne d'Ardre aussi, qui est un conté gais;
A Dumquerque puet bien perdre du sien,
A Boulongne pourra faire son lais.
Ces .III. lais lui feront tant d'agais,
Que sanz peril ne sauldra de sa terre.
Passons premier, ou sinon, doubte fais :
Sanz paix avoir, nous [3] aurons guerre, guerre.

L'ENVOY

Princes, pour Dieu, mette [4] chascuns du sien
Pour conquerir et pour sauver sa terre;
Passons la mer, ou, j'apperçoy trop bien,
Sanz paix avoir, nous [5] aurons guerre, guerre.

1. Dont tous li sien. — 2, 3 et 5. Nous *manque*. — 4. Mettez.

a. D'où est-il?

XLIX

Balade *.

(Exhortation à la croisade.)

[1395 ?]

Tous les princes de la crestienté,
Roys, contes, ducs, chevaliers et barons,
Qui tant avez l'un contre l'autre esté,
Ars et destruit et tué, nous sçavons
Que tout se pert et tous nous [1] destruisons,
Se pitié n'est qui soustiengne la foy;
Freres sommes, un peuple et une loy
Que Jhesu Crist voult par son sang acquerre;
Soions d'acort, mettons nous en arroy,
Pour conquerir de cuer la Saincte Terre,

Que nous avons par nostre iniquité,
Par convoitier, comme fiers et felons,
Aux ennemis de Dieu, dont c'est pité,
Laissé long temps. Las! nous nous affolons : *12 b*
Po sommes gens, et si nous deffoulons
Tant que chascun n'ara tantost de quoy
Vivre; pensons au bon duc Godefroy;
Jherusalem conquist par bonne guerre:
Au propre sien passa mer, com je croy [2],
Pour conquerir de cuer la Saincte Terre.

Celle conquist; soyons donc exité

*. *Publiée par Tarbé, tome I, p. 115.*

1. Nous. — 2. Si com je croy.

De faire autel : longues treves prenons,
Se paix n'avons a nostre voulenté.
Le Roy des Frans, d'Espaigne requerons,
Cil d'Arragon, d'Angleterre; querons [a]
Le prestre Jehan, des Genevois l'octroy,
Veniciens, Chypre, Roddes [1], le Roy
De Portugal; Navarre alons requerre;
Pappe, empereur, mettez vous en courroy
Pour conquerir de cuer la Saincte Terre.

L'ENVOY

Princes mondain, je vous requier et proy
Que vous m'aidiez les Sarrasins conquerre;
Je suis la loy, soiez avecques [2] moy
Pour conquerir de cuer la Saincte Terre.

L

Autre Balade.

(Du choix des gens d'office.)

L'EN doit mettre gens aprins es offices,
En chascun art qui saichent gouverner,
Bons et loiaulx, non aprantis et nices,
Car puellent trop a aprandre couster
Au souverain, ses estas rebouter;

1. De Roddes. — 2. Avec.

a. Ce vers et les suivants doivent avoir été mal transcrits.

Et qui aient par longue experience
Esté veuz leur fait bien ordonner :
Qui ainsi fait, il prant bonne ordonnance.

Un pou en ait a leurs estas propices
Et diligens; a ceuls doit l'en donner
Gaiges par an selon leurs benefices ; *12 c*
Soient contens d'iceulx, sanz demander
Dons au seigneur; ne les vueille muer
De leurs estas, s'il n'y a congnoissance
De leur meffait, et les oye parler :
Qui ainsi fait, il prant bonne ordenance.

Lors a hostel sanz pechiez et sanz vices ;
Sa maison fait partout bien renommer;
Or fay ainsi, par quoy tu ne perices,
Et chascun jour venrras tout [1] admender.
Regle tenir et la non exceder
Fait de tous biens avoir perseverance,
Le rebours non; chascuns doit esperer.
Qui ainsi fait, il prant bonne ordenance.

L'ENVOY

Princes, l'en doit vaillans saiges amer,
Et serviteurs loyaulx a la balance
Querre et avoir, pour les estas garder :
Qui ainsi fait, il prant bonne ordonnance.

1. Tout *manque.*

LI

Balade.

(De la sage Economie.)

Bon fait garder sens, droiture et raison,
Et estre en tout de bon gouvernement,
Soi [1] pourveoir de loing et en saison,
Regle tenir, et espargnablement
Vivre du sien non [2] foleablement.
Homs vault petit, s'en lui n'a retenue
Pour un besoing; euvre donc saigement :
Ne fay passer despens ta revenue [a].

Car qui le fait, il destruit sa maison;
Et [3] je te puis trop bien monstrer comment :
Qui cent frans a de rente ou de moison [b],
Et les despent en un an seulement,
Se cas soudain lui vient soudainement,
12 d Engaigier fault sa terre de venue [c] :
Ainsi pert homs [4] demaine et tenement [d] :
Ne fay passer despens ta revenue.

Qui moins despent, il espargne foison;
Au cas soudain pourvoit la clerement,
Sanz emprunter, et sauve le gason,
Et tient seur son fait moiennement.

1. Soit. — 2. Et non. — 3. Et *manque*. — 4. Homme.

a. Ne fais passer en dépense tout ton revenu. — *b*. Métairie, ferme. — *c*. D'abord. — *d*. Fief ou terre.

Chascun veillier doit pour son sauvement,
S'avoir ne veult default et maison nue [1];
Advise ci, pour ton enseignement,
Ne fay passer despens ta revenue.

LII

Autre Balade.

(Signes de la fin du monde.)

HELAS! est il homme qui me sceust
Dire le temps que cilz mondes faurra?
— Pour quel raison? — Pour ce que trop pleust
A moult de gens. — Seufre, li temps venrra [a];
Les signes voy que li cours muera
De ce monde qui approuche sa fin,
Qui longuement en ce point ne durra :
Metheode tesmoing et Joachin.

Les signes sont, qui a droit les leust,
Orgueil trop grant, dont Romme s'esleva,
Et convoitier trop plus que ne deust :
Le bien commun a faire delaissa;
Et aussi tost que chascuns convoita
Particulier, Romme ala a declin;
Et par telz cas ce monde s'en ira,
Metheode tesmoing et Joachin.

1. Mue.

a. LE TEMPS VENRRA : C'était la devise qu'avait choisie le duc Jean de Berry dans sa vieillesse.

Adjoint encor que la loy despleust,
Si comme on voit, de Dieu qui tout crea,
Que Justice effect ne port eust
Ne pitié, lieu. Quant Pouoir regnera
Generaument, et qu'om convoitera
13 a Le maisonner, joyaulx, argent, or fin,
Le monde viel convoiteux finera :
Metheode tesmoing et Joachin

LIII

Autre Balade *.

(Sur les financiers.)

De tous les .VII. ars qui sont liberaulx,
Lequel est plus au jour d'ui en usaige ?
Cellui de tous qui mendres est entr'aulx,
Et qui moins tient de vertu et de saige :
C'est de compter et [1] tenir or en caige,
De convoitier et [2] faire demonstrance
D'argent trouver. Est ce beau vassellaige [a] ?
Nulz n'a estat que sur fait de finance.

Uns receveur, un changeur s'il est caux,
Un monnoier, ceuls sont en haulte caige [b],
Et les claime on seigneurs et generaulx [c],

*. *Publiée par Tarbé, tome I, p. 64.*

1. Et de tenir. — 2. Et de faire.

a. Fait de chevalier. — *b*. Demeure. — *c*. Généraux des finances.

Et c'est bien droiz : grant est leur heritaige;
L'or et l'argent passent par leur passaige,
Villes, chasteaulx ferment par leur puissance;
Aux clers lettrez vault petit leur langaige :
Nul n'a estat que sur fait de finance.

Petit puelent [a] aux autres : c'est deffaulx
D'entendement, de congnoissance saige [1]
Qui ne congnoist des vaillans les travaulx,
Ne des expers le sens et le couraige :
Convoitise gouverne, qui enrraige
D'argent tirer, qui les bons desavance,
Et fait a tous sçavoir par son messaige :
Nulz n'a estat que sur fait de finance.

L'ENVOY

Prince, pou vault estre homme de paraige [2],
Saiges, prodoms, n'avoir grant diligence;
Pour le jour d'ui vault trop pou vassellaige :
Nulz n'a estat que sur fait de finance.

1. Nage. — 2. Parage.

a. Les clercs peuvent peu par comparaison aux autres (les financiers).

13 b LIV

Balade.

(Il faut prendre le temps comme il est.)

TRESDOULZ compains, dit on riens de nouvel?
Arons nous [1] plus joie n'esbatement?
— Au jour d'ui n'est ne feste ne revel [a]
Fors que proces, guerre, plait et tourment;
Haine voy regner trop durement,
A convoitier est tout le monde prest.
— Que fera l'en? — Je te respons briefment :
Il fault prandre le temps si comme il est [b].

— Voire, par Dieu! mais ce temps n'est pas bel,
Car je n'y voy nul certain jugement
Bien congneu, de vaillant faire appel,
Ne prodomme qui ait avancement.
Mais j'apperçoy que qui jangle [c] et qui ment,
Qui s'orgueillist, qui grandement se vest,
Ceuls ont estat. — Tais toy, vi liement :
Il faut prandre le temps si comme il est.

Faire convient o les pors le pourcel,
O les chevaulx le cheval et jument,
O les corbeaulx fault faire le corbel,
O les coulons [d] fault vivre simplement,

1. Nous *manque*.

a. Divertissement. — *b*. Proverbe. — *c*. Babille, jase. — *d*. Pigeons.

O les renars renarder ensement,
Puis qu'on ne puet trouver certain arrest.
D'un et d'autre pran ton gouvernement:
Il faut prandre le temps si comme il est.

LV

Autre Balade *.

(En souvenir des naissances du Roi Charles VI et de Louis, duc d'Orléans.)

[3 DÉCEMBRE 1368 ET 3 MARS 1371.]

En dimenche, le tiers jour de decembre,
L'an mil .ccc. avec soixante et huit,
Fut a Saint Pol nez dedenz une chambre
Charles li Roys, .III. heures puis minuit,
Filz de Charles, cinquiesme de ce nom,
Roy des François, de Jehanne de Bourbon,
Roine a ce temps couronnée de France,
Le premier jour de l'Advent qui fut bon;
Par ce sçara chascun ceste naissance.

Ou signe estoit, si comme je me membre, *13 c*
De la Vierge la lune en celle nuit,
En la face seconde; et si remembre
Qu'au sixte jour dudit mois fut conduit
Et baptizié a Saint Pol, ce scet on,
Ou il avoit maint prince et maint baron;

* *Publiée par Crapelet, p. 9.*

Montmorancy, Dampmartin sanz doubtance.
Tous deux Charles leverent [a] l'enfançon :
Par ce sçara chascun ceste naissance.

Trois ans apres quant li mois de mars entre
A treize [1] jour, sabmedi, saichent tuit,
L'an mil .ccc. .lx. et onze, entendre
Puet un chascun la naissance et le bruit
De Loys né, frere du Roy Charlon,
Apres mie nuit trois heures [2] environ;
La lune estoit a .ix. jours de croissance;
Marraine fut madame d'Alençon :
Par ce sçara chascun ceste naissance.

L'ENVOY

Princes, parrains fut Bertran, li prodom
Connestables, qui tant ot de renom,
De vostre frere; aiez en souvenance :
A Saint Poul fut nez en vostre maison,
Et baptisiez fut par Jehan de Craon :
Par ce sçara chascun ceste naissance.

1. Tiers. — 2. Lieues.

a. Tinrent sur les fonds.

LVI

Balade.

(Résolution de quitter la cour.)

Puisque je voy que servir longuement
Et faire bien n'ont point de congnoissance,
Que promesse mue soudainement
Et que raison a petit de puissance,
Et que Vouloir fait nouvelle ordonnance,
Sanz regarder qui a fait mal ou bien,
Que li bons pert et li chetis s'avance,
Je ne vueil plus fors que vivre du mien. *13 d*

Car j'en sçay moult qui ententivement
Et par long temps ont gasté leur chevance,
Et, pour servir autrui tresloyaument,
Usé leur corps, et en droicte esperance
D'avoir guerdon [1]; mais c'est fole cuidance,
Qu'a telz servens ja [2] ne donrra l'en rien
Ains leur toult on; quant je voy tele dance,
Je ne vueil plus fors que vivre du mien.

Et j'ay bien droit, quant je voy clerement
Que foul plaisir foulz et foles commence,
Et leur donne en [3] les biens communement
De ceuls qui ont despendu leur enfance
A bien servir; et tele experience
Monstre a chascun qu'il doit garder le sien

1. Guerredon. — 2. Ja *manque*. — 3. Donne l'en.

Et servir Dieu; pour ceste consequence,
Je ne vueil plus fors que vivre du mien.

L'ENVOY

Princes, j'ay veu a mainte court en France
Maint serviteur servir par ce moien;
Et quant g'i voy si doubteuse balance,
Je ne vueil plus fors que vivre du mien.

LVII

Balade *.

(Sur lui-même.)

[1392 ?]

Il a .xvi. ans que je suis ou vergier
Ou tous viennent pour querir leurs delis,
Et ou j'ay veu pluseurs boire et mangier,
Qui estoient lasches et afadis [a],
Prandre deduit, arrachier [1] du doulz lis,
Planter ailleurs [b], et santé recevoir;
Mais en ce lieu suis tousjours maladis [c]:
Onques n'y poy [d] une flourette avoir.

*. *Publiée par Tarbé, tome I, p. 69.*

1. A arracher.

a. Languissans. — *b*. Arracher quelque feuille du Lys de France et la planter ailleurs. — *c*. Malades ou plutôt maladifs. — *d*. N'y pus.

Par tout ce temps ay servi au closier [a]
De mon pouoir, tant que suis envieillis,
Sanz riens avoir et sanz prandre loier; 14 a
D'un po du plant ay esté escondis
Du doulz vergier, ou j'ay veu toudis
Mains cueillant fruit sanz fere leur devoir;
Et dont vient ce, doulz [1] Dieu de paradis?
Onques n'y poy une flourette avoir.

Ce m'est trop dur comme g'y voy fauchier
A plaine faulx les fleurs et les pasquis [b],
Et que la sont saoul li estrangier
Soudainement, et sur l'erbe languis.
Helas! dont vient au closier tel advis?
Face qui l'a long temps servi sçavoir;
En ce vergier seray lors remeris :
Onques n'y po une flourette avoir.

L'ENVOY

Princes, l'en doit cuer loial tenir chier;
L'en donne a tel qui n'a mestier d'avoir.
En ce jardin dont j'ay voulu touchier,
Onques n'y poy une flourette avoir.

1. Beau doulz Dieu.

a. Maître du clos, du verger. — *b*. Paccages.

LVIII

Autre Balade *.

(Le chat et les souris.)

[FABLE.]

Je treuve qu'entre les souris
Ot un merveilleux parlement
Contre les chas leurs ennemis,
A veoir maniere comment
Elles vesquissent seurement
Sanz demourer en tel debat;
L'une dist lors en arguant :
Qui pendra la sonnette au chat?

Cilz consaulz fut conclus et prins;
Lors se partent communement.
Une souris du plat pais
Les encontre et va demandant
Qu'om a fait: lors vont respondant
Que leur ennemi seront mat :
14 *b* Sonnette aront ou coul pendant.
Qui pendra la sonnette au chat?

« C'est le plus fort [a], » dist un rat gris
Elle [b] demande saigement
Par qui sera cilz fais fournis.
Lors s'en va chascune excusant;

*. *Publiée par Crapelet, p. 188.*

a. C'est le point difficile. — *b*. La souris.

Il n'y ot point d'executant,
S'en va leur besongne de plat;
Bien fut dit, mais, au demourant,
Qui pandra la sonnette au chat?

L'ENVOY

Prince, on conseille bien souvent,
Mais on puet dire, com le rat,
Du conseil qui sa fin ne prant :
Qui pendra la sonnette au chat?

LIX

Autre Balade *.

(Fais ce que dois, advienne que pourra.)

Soit en amours, soit en chevalerie,
Soit es mestiers communs de labourer,
Soit es estas grans, moiens, quoy c'om die,
Soit es petis, soit en terre ou en mer,
Soit pres, soit loing tant come on puet aler,
Se puet chascun net maintenir qui veult,
Ne pour nul grief ne doit a mal tourner :
Fay ce que doiz, et aviengne que puet.

Car qui povre est et vuiz de villenie
Devant tous puet bien sa teste lever;

*, *Publiée par Crapelet, p. 11.*

Se loiaulx est, l'en doit prisier sa vie,
Quant nul ne scet en lui mal reprouver;
Mais cilz qui veult trahir ou desrober
Mauvaisement, ou qui autrui bien veult [1],
Pert tout bon nom : l'en se seult diffamer :
Fay ce que doiz et adviengne que puet.

N'aies orgueil, ne d'autrui bien envie,
Vueilles toudis aux vertus regarder :
T'ame aura bien, le renom ta lignie :
L'un demourra, l'autre est pour toy sauver.
Dieux pugnist mal; le bien remunerer
Vourra aux bons — ainsi faire le suelt —;
Ne vueillez rien contre honeur convoiter :
Fay ce que doiz et aviengne que puet.

L'ENVOY

Bèaus filz, chascuns se doit loiaulx porter
Puis qu'il a sens; estre prodoms l'estuet,
Et surtout doit Dieu et honte doubter :
Fay ce que dois, et aviengne que puet.

1. Deult.

LX

Balade.

(Néant des conditions humaines.)

NULZ au jour d'ui ne puet regle tenir,
Ne seureté trouver en son estat,
Quoi ne comment il se puist maintenir,
Soit prince ou Roy, chevalier ou prelat,
Bourgois, marchant, laboureur n'advocat :
Car d'or a ja [a] changent oppinion ;
Guerre nous sourt, avarice nous bat :
C'est tout noient en la conclusion.

A nul ne veult de l'autre souvenir,
Le pere au filz pour neant se debat,
Serf au seigneur, n'a sires soustenir
Ne veult son droit; ne nulz ne se combat
Pour son pais, mais, comme chien et chat,
Sont li parent a leur destruction;
Peuple orgueilleus et li subgiet ingrat,
C'est tout noient en la conclusion.

Chascuns ne fait fors aler et venir
Et conseillier sanz achever debat;
Les contremans font maint homme homnir
Des mandemens, dont li pluseurs sont mat
D'eulx endebter ; tout se porte de plat,

a. De ce moment à celui qui l'a déjà suivi.

Au derrenier vendra finicion ;
14 d Riens n'est certain, pour ce a dire m'esbat :
C'est tout noient en la conclusion.

LXI

Autre Balade *.

(Sur le château de Beauté.)

Sur tous les lieux plaisans et agreables
Que l'en pourroit en ce monde trouver,
Edifiez de manoirs convenables,
Gais et jolis, pour vivre et demourer
Joieusement, puis devant tous prouver
Que c'est a la fin du bois
De Vincennes, que fist faire li Roys
Charles — que Dieux doint paix, joie et santé ! —
Son filz ainsné, daulphin de Viennois,
Donna le nom a ce lieu de Beauté.

Et c'est bien drois, car moult est delectables ;
L'en y oit bien le rossignol chanter ;
Marne l'ensaint, les haulz bois profitables
Du noble parc puet l'en veoir branler,
Courre les dains et les connins aler
En pasture mainte fois,
Des oiselez oir les douces voix,
En la saison et ou printemps d'esté,

*. *Publiée par Crapelet, p. 13.*

Ou gentil may, qui est si noble mois :
Donna le nom a ce lieu de Beauté.

Les prez sont pres, les jardins deduisables,
Les beaus preaulx, fontenis bel et cler,
Vignes aussi et les terres arables,
Moulins tournans, beaus plains a regarder,
Et beaus sauvoirs [a] pour les poissons garder;
Galatas [b] grans et adrois,
Et belle tour qui garde les destrois,
Ou l'en se puet retraire a sauveté;
Pour tous ces poins, li doulz princes courtois
Donna le nom a ce lieu de Beauté.

LXII

Autre Balade *.

(Campagne d'Ecosse.)
[1385.]

Vous qui estes parez comme espousée, *15 a*
Qui des granz faiz si bien parler sçavez,
Et qui sur tous avez la renommée
D'estre jolis, qui chantez et dancez,
Et qui les faiz des grans choses pensez,
Quant en France est chascun, en son pais,

*. *Publiée par Tarbé, tome I, p 75.* — Cette ballade est transcrite encore deux fois dans le manuscrit, p. 242 et 307.

a. Réservoirs pour les poissons. — *b*. Logements d'en haut.

Vez ci l'oneur, se querre la voulez :
Vous n'estes pas sur Grant Pont a Paris.

Veoir pouez du Roy Charles l'armée
Montée en mer; sur ce vous advisez;
Servez le bien de cuer et de pensée,
Faittes vers lui ce que faire devez;
Aiez bon cuer quant vous arriverez,
Et que chascuns soit vaillans et hardis,
Si qu'en la fin n'en soit nul diffamez :
Vous n'estes pas sur Grant Pont a Paris.

Vous vous boutez en l'anglesche contrée
Pour conquerir ce que perdu avez.
— Qu'est ce? — Renom, dont vo terre honourée
Fut par long temps; donques vous recouvrez,
Et s'en bataille ou assault vous trouvez,
Monstrez voz cuers plus que voz granz habis;
Ou autrement seriez deshonourez :
Vous n'estes pas sur Grant Pont a Paris.

L'ENVOY

Princes, tous ceuls qui sont les mieulz parez
Quant a l'oneur soient les premiers mis;
Avisez bien que fort vous combatez :
Vous n'estes pas sur Grant pont a Paris.

LXIII

Balade.

(Deschamps changé en oiseaux)

En trois oiseaulx me muerent jadis
Les dieux de l'air, et trop soudainement :
Je fui faucon, car toutes choses vis ;
S'en fu en giez [a] tenu trop longuement.
Grue devins qui oit moult clerement, *15 b*
Et tant oy que ce fut mon dommaige ;
Et apres ce, fu pie, et mis en caige ;
Pour mon parler me fist on la tenir.
Veoir, oir m'ont grevé et langaige :
Je ne sçay mais quel beste devenir.

Lors Jupiter venus de Paradis
Me conforta et me dist doucement :
« De ces trois poins ne soies esbahis,
Car Cerberus et Plutho ensement,
Les dieux d'enfer, font ce gouvernement,
Qui n'amerent onques oisel ramaige ;
Veoir, oir reciter leur oultraige
Leur desplaist trop ; vueille [1] t'en souvenir.
— Confortez moi, dittes moy que ferai ge [2] ?
Je ne sçay mais quel beste devenir.

— Tu devendras, par mon conseil, fourmis

1. Veille. — 2. Dittes moy donc que.

a. Liens, gects à faucon.

Qui se pourvoit en tous cas cautement:
Garnis toy bien, soies en ton trou mis;
Devient bugles qui oit tardivement;
Taupe te tien, qui ne voit nullement,
Et herissons qui sa bouche assouaige :
Tout estre en soy se [1] garde de dommaige;
Ainsis te fault, pour vivre, maintenir.
— Ainsis feray? pou y voy d'aventaige :
Je ne sçay mais quel beste devenir. »

L'ENVOY

Princes, le Dieu que l'en tient a si saige
Dit qu'on ne doit parler, veoir, n'oir
Pour le jour d'ui, et pour ce, sanz servaige,
Je ne sçay mais quel beste devenir.

LXIV

Balade.

(Contre les gens de guerre.)
[1369?]

Au jour d'ui veult chascun guerre mener
Et poursuit, pour avoir renommée;
15 c Mais maint le font qui droit se vont dampner,
Quant ilz ne font justement leur armée
Sur ceuls qu'on doit, et qu'ilz aient souldée

1. Le.

Dont ilz puissent contentez estre tuit.
Serve homs au sien et voist a son arée :
Il se dampne qui telle guerre suit.

Or est li temps qu'om ne fait que mander [a],
Mais li mandez destruisent leur contrée,
Prannent, pillent quanqu'ilz puelent trouver,
Sanz riens paier; l'eglise est violée,
Mainte chose est chascun jour ransonnée,
Et l'un pais l'autre voisin destruit;
Dieux ! quelle honeur en deshoneur tournée !
Il se dampne qui telle guerre suit.

Telz gens se font gens d'armes appeller :
Trois lieues vont, c'est leur plus grant journée.
Comme ennemi s'en courent hosteller;
Chambre, huche n'y a, tant soit fermée,
Qu'ilz ne rompent : vez'ci la [1] noble armée,
Quant pour telz gens li povres peuples fuit
Qui ne scet mais ou Justice est alée !
Il se dampne qui telle guerre suit.

L'ENVOY

Princes qui d'or a teste couronnée
A ses subgiz ne doit soufrir tel bruit,
Mais doit vouloir justice estre gardée :
Il se dampne qui telle guerre suit.

1. La *manque*.

a. Faire levée des gens d'armes.

LXV

Balade.

(Contre la guerre)

J'ay les estas de ce monde advisez
Et poursuiz du petit jusqu'au grant,
Tant que je suis du poursuir lassez,
Et reposer me vueil doresnavant;
Mais en trestouz le pire et plus pesant [1]
Pour ame et corps, selon m'entencion,
15 d Est guerroier, qui tout va destruisant :
Guerre mener n'est que dampnacion.

Autres estaz ont de labour assez,
En seureté [2] vont leurs corps reposant,
Et se vivent de leurs biens amassez;
Jusques a fin vont leur aage menant :
Et l'un estat va l'autre confortant,
Sanz riens ravir; loy et juridicion
Tiennent entr'eulx, dont bien puis dire tant :
Guerre mener n'est que dampnacion.

Car on y fait les .vii. pechiez mortelz,
Tollir, murdrir, l'un va l'autre tuant,
Femmes ravir, les temples sont cassez,
Loy n'a entr'eulx, le mendre est le plus grant,
Et l'un voisin va l'autre deffoulant.
Corps et ame met a perdicion

1. Le plus pesant. — 2. Seurté.

Qui guerre suit ; aux diables la comment !
Guerre mener n'est que dampnacion.

L'ENVOY

Prince, je vueil mener d'or en avant
Estat moien, c'est mon oppinion,
Guerre laissier et vivre en labourant :
Guerre mener n'est que dampnacion.

LXVI

Balade.

(Comment on obtiendra la paix.)
[1385-1389]

SE Voulentez se tient en son estat
Et Fortune ne lui est trop contraire,
Et Bons Advis sa querelle debat,
Amours aussi qui seult les cuers attraire,
Et chascuns veult, comme il doit, devoir faire ;
Le grans contemps des deux Rois finera ;
Par guerre ou paix le convient a fin [1] traire :
Car autrement faire ne se pourra.

A ce coup fault que l'un des deux soit mat,
Car le puissant [2] ne se pourroit retraire
A son honeur ; se l'autre ne combat, *16 a*

1. Afin *manque*. — 2. Passant.

Il pert du tout son pais, son affaire [1]
Par un seul trait, se l'un d'eulx veult mestraire [a];
Au mieulx traiant la terre demourra
Et a cellui qui a Dieu vouldra plaire,
Car autrement faire ne se pourra.

Mais j'ay espoir que cellui qui s'embat
Sur l'ennemi qui a voulu deffaire
Tout bon traictié y fera tel esclat
Que pour les mors faurra grant luminaire;
L'offrant raison a titre debonnaire [b],
Le refusant par orgueil perira;
Par le champ fault que la chose s'esclaire [c],
Car autrement faire ne se pourra.

L'ENVOY

Princes, vueilliez envers Dieu satisfaire,
Vos gens aussi, et Dieu vous aidera;
Victoire arez se le pouez complaire,
Car autrement faire ne se pourra.

1. Et son affaire.

a. Malfaire. — *b*. Celui qui offre des conditions raisonnables a le bon droit. — *c*. S'explique, se décide.

LXVII

Balade *.

(Prophétie en l'honneur de Charles VI.)

[1400.]

Trente deux ans ara le cerf volant
Des grans [1] forets de Gaule et de Bourbon,
Au chief legier, et au corps remuant;
A .xiii. cors fera craindre son nom,
Et a vint cors sera de tel renom
Qu'il destruira, ce dist la lettre escripte,
L'isle aux geans [2] et l'asne, vueille ou nom [a] :
Tele est de lui la prophecie ditte.

Onques n'yssit de son lieu nul plus grant
Que cilz sera qui l'asne au pié de plom
Et son bestail yra tout destruisant,
L'isle aux fourmis [b], entour et environ,
Les corbeaulx gris, leur generacion,
Mettra a fin, tout ce qui leur profite,
Mort y aura et grant destruction : *16 b*
Tele est de lui la prophecie ditte.

Apres yra, ses grans saulz poursaillant,
En Orient sur les pors de Mahom;

*. *Publiée par Tarbé, tome I, p. 83.*

1. Grans *manque*. — 2. Grans.

a. La Grande-Bretagne. — L'âne est peut-être mis pour le lion passant ou léopard. — *b*. Peut-être la Flandre.

Cel ort bestail yra tout subjugant
Et le mettra en sa subjection;
.xx. et .viii. [1] cors ara lors le faon
Qui rendre doit la saincte terre quitte,
Et acroistre sur touz sa region :
Telle est de lui la prophecie ditte.

L'ENVOY

Ori, occi [a], midi, septemtrion,
Princes, seront au [2] cerf par sa merite;
L'aigle ara d'or, ains sa finicion :
Tele est de lui la prophecie ditte.

LXVIII

Balade *.

(Projets de croisade.)
[1396.]

Esjouis toy, Jerusalem dolente,
Qui tant as eu de tribulacion,
Et comme buefs a esté mise en vente,
En servitute et persecucion.
Dieux a oy ta lamentacion;

*. *Publiée par Tarbé, tome I, p. 114.*— Cette ballade est encore transcrite au f° 303.

1. XXVIII. — 2. En.

a. Orient, occident.

A ce coup ci [1] yert le jou desnoé
De la misere aux filles de Syon,
Tant que chascuns devra crier Noé [a].

Car je voy ja de charité la sente,
Et de pitié la douce mocion,
Amour qui vient et un filz represente
Pour ton salut et ta redempcion,
Qui t'ostera de la subjection
Ou cinquante ans a ton peuple noé [b],
Et lors seras en consolacion
Tant que chascuns devra crier Noé.

France, tu es Jherusalem : ce sente
(Or puet sentir) estrange nascion,
Qui tant as eu de paine et de tourmente, *16 c*
Par la gent [2] Bruth [c]; mais, a m'entencion,
Par cest enfant prandront finicion :
Car seigneur doit du secle estre advoé
Trestout [3] soubmettre et en conclusion,
Tant que chascuns devra crier Noé.

L'ENVOY

Prince, pour Dieu, le peuple se demente
De paix avoir, qui tant vous a loé,
Craint et chieri ; faictes que guerre absente [d],
Tant que chascuns devra crier Noé.

1. Ici. — 2. Par le Bruth. — 3. Tout.

a. Cri de joie. — *b*. Nagé ou noyé ou plongé. — *c*. L'Anglais. — *d*. S'éloigne.

LXIX

Balade.

(Contre les flatteurs.)

Doit bien amer un seigneur son servant
Qui en tous cas lui acorde son bon [a],
Dont hais est et diffamez souvent?
— Certes, nenil; car il destruit son nom
Se mal consent, c'est conseil de felon;
Car uns prodoms doit conseillier tout bien
A son seigneur; le contraire voit on,
Car chascun dit : « Monseigneur dit trop bien. »

Tel consenteur [b] ont honni maint enfant
Desquelz ilz ont plumé le pelisson [c],
Pour gré avoir du foul consentement,
Estre pres d'eulx et recevoir guerdon
Du mal conseil, et d'autrui prandre don,
En reboutant des loiaulx le merrien [d] :
Perduz en sont maint prince et maint baron,
Car chascun dit : « Monseigneur dit trop bien. »

Qui prodoms fust, en leurs maulx pugnissant
On les feist estre de bon renon;
Aises fust lors soubz eulx la povre gent,
Et que flateur, menteur, ribault, garçon [e],
N'eussent plus lieu, ne n'oissent leur son,

a. Vouloir. — *b.* Complaisant. — *c.* Pelisse. — *d.* Bois, façon de parler. — *e.* Terme d'injure.

Ainçois fussent rebouté comme chien *16 d*
D'entour telz gens; or court ceste chançon;
Car chascun dit : « Monseigneur dit trop bien. »

L'ENVOY

Prince [1], avanciez est cil qui flate ou ment,
Mais qui voir dit, on ne l'aime de rien;
Pour ce voit on tous maux [2] communement :
Car chascun dit : « Monseigneur dit trop bien. »

LXX

Autre Balade *.

(On n'est aimé que tant qu'on peut servir.)

[FABLE.]

UNS paisans ot un mastin
Josne, qui le servit long temps;
Aux loups faisoit moult de hutin [a],
Et gardoit ses brebis aux champs;
Venoisons prenoit et cerfs grans,
Et si gardoit l'ostel par nuit.
Lors l'ama moult li paisans :
On est amé tant c'om fait fruit

*. *Publiée par Crapelet, p. 208.*

1. Princes. — Tous maux *manque.*

a. Guerre, combat.

Mais viellesce vint en la fin
A ce chien, si devint pesans,
Car fait avoit maint dur chemin;
Lors fut a son maistre chargans [a];
Batre le fait a ses sergens [b],
Et dist que cilz vieulz chien lui nuit;
Les juenes fut adonc prenans :
On est amé tant c'om fait fruit.

Lors dist Rounel [c] en son latin [d] :
« J'ay esté tout mon corps usans
« A vous paistre de maint lopin,
« Garder l'ostel, femme [1] et enfans;
« Ce me deust estre secourans,
« Mais remuneracion fuit :
« Soiez tuit a ce regardans :
« On est amez tant qu'om fait fruit. »

17 a L'ENVOY

Princes, mains sont aux cours servens
De pieça que viellesce cuit;
Les nouveaulx boutent hors telz gens :
On est amé tant c'om fait fruit.

1. Femmes.

a. Onéreux, à charge. — *b*. Serviteurs. — *c*. Nom du chien dans le roman de Renart. — *d*. Langage.

LXXI

Balade.

(Remèdes contre la convoitise.)

[1392.]

PHISICIEN [a], comment fait Droit?
— Sur m'ame, il est en petit point.
. . . . . .
— Que fait Raison? — Fievre la point,
N'est remede que [1] om lui doint;
Perdu a son entendement,
Elle parle, mais foiblement,
Et Justice est toute ydiote :
En eulx n'a nul bon jugement.
— Vous me chantez mauvaise note.

J'ay grant merveille que ce doit [b],
Ne qui leur a ce mal empoint [c].
— Descongnoissance et le vent froit
De Convoitise, qui se joint
A Foul Vouloir, leur vray adjoint,
Ceuls les tourmentent durement,
Et ne leur laissent nullement
Avoir fors que plait et riote,
Sanz donner nul allegement.
— Tu me chantes mauvaise note.

1. Qu'om.

a. Médecin, comment se porte le Droit? — *b.* Je me demande ce que cela veut dire. — *c.* Imprimé, infligé.

Mais je sçay bien qui les garroit [a].
— Et qui? — Trois qui sont bien conjoint :
Congnoissance, s'elle y venoit,
Verité, dont on n'use point
A present, et Pitié qui vaint
Les cuers felons communement :
Ceuls feroient legierement
Ressourdre ces trois d'une flote [b].
— Par Dieu, tout yra autrement.
17 b — Vous me chantez mauvaise note.

L'ENVOY

Princes, vous estes droictement
Le medicin, et qui bien note,
Se pourveu n'y est temprement [c],
Vous me chantez mauvaise note.

LXXII

Autre Balade *.

(Paris et la Cour.)
[1392.]

Et dont viens tu? Di moy de tes nouvelles:
Qu'as tu tant fait a la court, a Paris?
— Que g'i ay fait? G'i vi [1] maintes querelles

*. *Publiée par Tarbé, tome I, p. 138.*

1. G'i ay veu.

a. Guerrirait. — *b*. Ensemble. — *c*. Promptement.

De pluseurs gens qui ne sont pas amis,
Plaidier entr'eulx; mais, s'acort n'y est mis,
Veu que Justice y va selon Raison,
Sanz entrer enz ilz perdent leur saison.
Dont grant meschief venrra en mainte ville;
Mais on attent Dissimulacion
Qui leur fera droit comme une faucille [a].

L'un a l'autre font tant de chieres belles,
Mais par derrier sont mortelz ennemis;
A celle court l'un prant sur les gabelles,
Et l'autre tent [b] ses compains soit desmis
De son estat, sanz ce qu'il soit ois;
L'autre requiert la confiscacion
D'un innocent sanz condempnacion,
L'un .IIIe. francs, l'autre en demande mille;
Mais tuit aront, en la conclusion,
Qui leur [1] fera droit comme une faucille.

On y desrompt aux sergens leurs cotelles [c],
Et s'y en a [2] qui ont esté occis
Pour exploicter, gettez jus de leurs selles.
— Et que fait Droit? — En mille [3] nulz pugnis.
— C'est bien romflé, le fait leur est remis;
Mais li navré pleurent en leur maison.
— Fait on ainsi? — Certes, ainsi fait on :
Qui a de quoy bien treuve qui l'estrille; *17 c*
Mais brief venrra la grant pugnicion
Qui leur fera droit comme une faucille.

L'ENVOY

Compains, j'entends ta recitacion [d],

1. Leur *manque*. — 2. Et si y en a. — 3. En mil.

a. Façon de parler proverbiale.— *b*. Tâche.— *c*. Cottes, casaques. — *d*. Récit.

Mais se tu dis aussi voir qu'euvangille,
Maint trouveront selon m'entencion
Qui leur fera droit comme une faucille.

LXXIII

Balade.

(Jeu d'esprit)

Convoiteuse, non convoitable,
Soufraitable, non soufraiteuse,
Envieuse, non enviable,
Hainable, non haineuse,
Curiable, non curieuse,
Actraicteuse, non actraictable,
Amiable, non amoureuse,
Perilleuse es et perissable.

Engineuse, non enginable,
Merveillable, non merveilleuse,
Vicieuse, non viciable,
Orgueillable, non orgueilleuse,
Vergongnable, non vergongneuse,
Doubteuse trop, non redoubtable,
Tresvindicable, po piteuse,
Perilleuse es et perissable.

Honteuse court, non honteable,
Delectable, non deliteuse,
Guerdonneuse, non guerdonnable,

Oubliable et non oublieuse,
Mensongable et non mensongeuse,
Furieuse et non furiable,
Vertuable, non vertueuse,
Perilleuse es et perissable.

LXXIV

Autre Balade.

(Conditions pour réussir à la Cour.)

[1392 ?]

Qui au jour d'ui veult a court demourer, *17 d*
Avoir estat et estre chier tenu,
Aux grans seigneurs fault leur bon *a* acorder [1];
Et bien se gart qu'il n'ait riens retenu
De Verité, s'il ne veult estre nu;
Car qui la dit, le temps est que [2] mendie.
Ait avec lui, pour estre riche et dru *b*,
Condicion de ribault et de pie.

Car il ara grace par fort jurer,
Par regnier les sains et leur vertu,
Par bordeler *c*, par ferir, par venter,
Par boire aussi; qu'il ait le bec agu
Comme pie, qu'il se soit maintenu

1. Faut tout leur bon. — 2. Qui.

a. Volonté. — *b*. Opulent, ou favori. — *c*. Faire le plaisant, diminutif de *border*.

A bien jangler : a ces poins estudie,
Estat ara : ait lors, pour son escu,
Condicion de ribaut et de pie.

Lors prandra l'en plaisir en son parler,
Et entre touz sera le mieulx amé;
S'autrement fait, il n'y pourra durer,
Car on y tient saige homme malostru [a];
Saiges, preudoms, ne vaillans un festu
N'y conquerront avoir, jour de leur vie.
Et vil chose est d'y avoir, m'entens tu?
Condicion de ribault et de pie.

L'ENVOY

Princes, qui veult en bon renom regner,
Estre prodoms et mener nette vie,
D'entour lui doit ceuls qui ont rebouter
Condicion de ribault et de pie.

LXXV

Autre Balade.

(Servir Dieu c'est régner.)

QUANT j'ay veu tous les estas qui sont,
Il n'est servir fors a Dieu seulement :
Uns homs d'armes se destruit et desrompt

a. Vil.

De faim, de froit, de gesir durement;
Il dure pou, il peche horriblement, *18 a*
D'ame et de corps en trop [1] grant doubte vit;
Cilz qui sert Dieu dure plus longuement :
Servir a Dieu est regner, si c'om dit.

Riches mondains jamais ne cesseront
Fors d'acquerir a paine et a tourment;
Les mariez pour leurs enfans se font
Las et chetis; li marchant ensement
Et laboureur ont moult de froissement,
Et sont enfin pour leur avoir maudiz;
Religieus vivent bien autrement :
Servir a Dieu est regner, si c'om dit.

En leurs moustiers et en leurs cloistres vont,
En servant Dieu y quierent sauvement;
De leurs abbez et de leurs prieurs ont
Vivre, vestir et leur gouvernement,
N'affaire n'ont rien terriennement
Fors de penser a leur povre esperit;
Qui tel vie a eureus est vraiement :
Servir a Dieu est regner, si c'om dit.

L'ENVOY

Princes, qui veult faire son sauvement
Rende s'a Dieu, saint Poul ce nous descript;
Le monde laist; car, a mon jugement,
Servir a Dieu est regner, si c'om dit.

1 Trop *manque*.

LXXVI

Autre Balade.

(De la vraie gloire.)

L'ENTENDEMENT est de l'ame salus,
Et des vices le souverain regart [a];
L'entendement est garde des vertus :
Par ce mirouer, homs des maulx se depart,
Les vices fuit, aux biens trait de sa part;
C'est le desir de bonne renommée :
Que qui la suit, il sera, tempre ou tart,
Homs glorieus de fait et de pensée,

Se sanz faintise est aux biens entendus,
18 b En gouvernant par bon et bel esgart;
Mais s'il se faint, d'infame [b] yert confundus,
Car gouverner doit chascun par bon art,
Et seignourir [c]; sapience est l'espart
De mal fuir, d'estre bonne nommée;
Qui l'ensuivra, il est, se Dieu me gart,
Homs glorieus de fait et de pensée.

Gouvernement de soy est presque nuls
Se renoms n'est qui en maint lieux s'espart [d],
Et pour ce sont des saiges maintenus;
Qui autrement le fait, il est coquart.
Et dit on lors que par envie s'art

a. Discernement. — *b*. De deshonneur. — *c*. Maintenir sa seigneurie. — *d*. Se répand.

Qui lors lui est par renom destinée;
Quiere bon nom, voist Faintise a la hart,
Homs glorieus de fait et de pensée.

LXXVII

Autre Balade.

(*Chacun ne pense qu'à soi.*)

Le temps est tel et deça et dela
Qu'a nul ne chault du bien de son voisin;
Quant il espart [a] ou tonne, on crie : en la!
Chascun chace le temps en autre lin [b];
Mais je ne voy ne Gautier, ne Colin [c],
A court n'ailleurs qui s'empesche [d] d'autrui,
Ne qui cure ait de parent ne cousin :
Chascuns ne pense au jour d'ui que de lui.

Si juesnes n'est qui ne demande ja;
Les enfans sont de convoitier enclin :
Leur nature de fort heure changa [e],
Signifiant de ce monde la fin;
Les anciens sont de dolent afin [f],
Car ilz ne sont honourez de nullui;
Guerdon de fang [g] : tuit viennent ce chemin :
Chascun ne pense au jour d'ui que de lui.

a. Eclaire. — *b.* Lieu ou ligne. — *c.* Façon de parler proverbiale. — *d.* S'occupe. — *e.* Le changement du naturel des enfants est un augure effrayant. — *f.* Commerce, société. — *g.* Peut-être fange.

Charité fault, toute joie s'en va ;
On n'a cure de clerc ne de latin [a],
D'omme vaillant : la science faurra ;
18 c Prouesce, honeur, la loi vont a declin ;
On ne les voit mais, fors en parchemin ;
Du temps qui court trestous esbahiz sui :
Face qui puet, qui non voist au moulin [b] :
Chascuns ne pense au jour d'ui que de lui.

L'ENVOY

Princes, saige [1] est qui ci regardera,
Pour lui oster de tristesce et d'ennuy,
Et qui en paix du sien vivre pourra :
Chascuns ne pense au jour d'ui que de lui.

LXXVIII

Balade [c].

(*Dieu fait tout pour le mieux.*)

[APRÈS 1392.]

DES cas soudains et des cas fortunez
Qui adviennent a mainte creature,
Dont j'ay pluseurs veus puis que je fu nez,
Ne se doit nulz mettre a desconfiture ;

1. Saiges.

a. Latiniste, savant.— *b*. Celui qui n'a pas de pain. — *c*. Le refrain de cette ballade ne se trouve pas à la table.

Car mainte foiz aler a l'aventure
En ce qu'on craimt, avoir paine et dolour
Vient a effect de douce nourreture :
Je tien que Dieux fait tout pour le meillour.

Aucunes gens sont des cieuls ordonnez,
Les aucuns mal, autres selon droiture
Par les signes qui leur sont destinez[1]
Ausquelz ilz sont plus enclins de nature;
Mais Franc Vouloir leur toult la couverture
Des cours du ciel, tant est de grant valour,
En resistant; selon vraie escripture,
Je tien que Dieux fait tout pour le meillour.

Aux petiz corps est hardement donnez,
Aux riches non; ceuls de grant estature
Sont plus souvent aux sens habandonnez,
Li povre, sain, li riche ont grief pointure;
Dieux n'a pas fait chascun d'une jointure [a],
Terres ne fleur toutes d'une coulour;
Mais riens n'avient dont flour n'ait ouverture :
Je tien que Dieux fait tout pour le meillour.

L'ENVOY [2]

Princes, qui a sens, raison et mesure, *18d*
S'il pense a bien, Dieux congnoist son labour
Et s'il a mal ou aucune laidure :
Je tien que Dieux fait tout pour le meillour.

1. Donnez, *ce mot se trouvant au vers 17 ne peut être deux fois à la rime.* — 2. L'envoy *manque.*

a. D'une même complexion.

LXXIX

Autre Balade.

(*Penser qu'il faut mourir.*)
[1380.]

Puissans deffaillans de puissance,
Saiges ou il n'a point de sens,
Vaillans qui default de vaillance,
Orgueilleus d'orgueil deffaillans,
Riches de richesces faillans,
Qui dois par nature pourrir,
Corps corrumpable et corrumpans,
Advise qu'il te fault mourir.

Au naistre cries la pesance
Du monde, et si n'es innocens :
Toy et ta mort tantost commence;
Tes aages est briefs et pesans
Qui ne puet passer .LX. ans,
Et encor est ce au mieulx venir,
Et les pluseurs muerent enfans :
Advise qu'il te fault mourir.

Certaineté n'as en science,
Tu n'es en force permanens,
En seignourie, en eloquence,
En richesce : ce n'est que vens
Du monde qui est decevens;
Tantost te fait la mort fenir.
Ou est Oliviers et Rolens ?
Advise qu'il te fault mourir.

L'ENVOY

Princes, qui fait bien des s'enfance,
Sanz mal et sanz enorgueillir,
Saiges est, qui a la fin pense :
Advise qu'il te fault mourir.

LXXX

Autre Balade. *19 a*

(*Pourquoi il ne va pas à la cour.*)
[1392 ?]

POURQUOY viens tu si po a court?
Qui fuit la court, la court le fuit.
— Pour ce qu'il y fault estre sourt,
Et sanz veoir ne que [a] de nuit,
Estre muyaux; parler y nuit;
Or voy, or oy bien et parole :
Par ces trois poins sont maint destruit :
Je n'ay cure d'estre en geole.

Qui dit voir, nul ne le secourt,
Qui voit trop cler, l'en le deffuit;
Qui voit et entent, sur lui court
Chascuns, lors sera mis en bruit;
Li soulaulx fault, la lune y luit

a. Non plus que.

Tenebreuse, la se rigole [a];
Tenez vous y toutes et tuit :
Je n'ay cure d'estre en geole.

Car je voy qu'a ces oiseaulx sourt
En geoles po de deduit;
Ilz sont tenuz crepes et court [b].
Ceuls qui ont des champs le conduit
Vivent frans; franchise les duit,
Et l'angeolé [c] pas ne vole,
Qui pour yssir hors se deruit [d] :
Je n'ay cure d'estre en geole.

LXXXI

Autre alade.

(*Sur ce qui doit advenir.*)

[1392.]

Puis que je voy né le fil de l'enfant,
Selon les diz et exposicions
Des Prophetes, et Sebille qui sant
Par esperit les grans avancions [1], [e]
De ce monde les tribulacions
Doivent fenir, et soubz le petit né

1. Evancions.

a. Se délecte. — *b.* Peut-être accroupis, pressés, à l'étroit *c.* L'emprisonné. — *d.* Se rend furieux, fait rage, détruit. — *e.* Les choses à venir.

Doit reflourir [1] saincte religions,
Qu'ainsis est il pieça predestiné.

Fleur qui de fleur pure et nette descent,
Sera de Dieu la vraie elections *19 b*
Qui doit porter son ceptre en Orient;
Du remenant des persecucions,
Du regne saint sa consecracions
Jerusalem la sera couronné
Et soubmettra paiennes nascions,
Qu'ainsi est il pieça predestiné.

O lui sera un saint pappe Innocent,
Et soubz ces deux, la reformacions
Des crestiens sera forte et puissant:
Craindront [2] la loy, et les dissencions
N'aront plus lieu, et nous esjouissons,
Car assez tost seront noz maulx finé,
Les grans pecheurs et leurs intencions;
Qu'ainsis est il pieça predestiné.

L'ENVOY

Princes, je voy le nom du nom naiscent,
Et l'innocent de l'innocent cliné [a]
Qui doit regner sires sur toute gent,
Qu'ainsi est il pieça predestiné.

1. Flourir. — 2. Craindre.

a. Descendu.

LXXXII

Balade *.

(*Eloge de la médiocrité.*)
[1392.]

Ou hault sommet de la haulte montaigne
Ne fait pas bon maison edifier,
Que li grant vens ne la gaste et souspraingne [a];
Ne ou bas lieu ne la doit pas lier :
Car par eaues pourroit amolier [b]
Le fondement et perir le merrien [c];
Nulz ne se doit ne hault ne bas fier :
Benoist de Dieu est qui tient le moien.

Es grans estaz est haulte honeur mondaine
Qu'Envie tend par son vent trebuchier;
Et la s'endort chascuns en gloire vaine,
Mais en ce cas chiet honeur de legier;
Du hault en bas le convient abaissier,
Et lors languist quant il dechiet du sien;
19 c Telz haulz estas sont de foible mortier :
Benoist de Dieu est qui tient le moien.

Ou lieu trop bas qui est assis en plaine
Ne se doit nulz tenir pour mendier,
Car povreté est reprouche certaine,
Et si n'est homs qui vueille au povre aidier;

*. *Publiée par Tarbé, tome I, p. 131.*

a. Surprenne. — *b*. Amollir. — *c*. Le cœur du bois.

Fay ta maison en un petit rochier
Ne hault ne bas, et la vivras tu bien :
En tous estas vueil dire et enseignier :
Benoist de Dieu est qui tient le moien.

LXXXIII

Balade.

(*Pour vivre en paix il fault être aveugle, sourd et muet.*)
[1392?]

Qui veult vivre paisiblement
Sanz avoir peril de son corps,
Si ait gueule comme oliphant,
Et com taupe les oeulx dehors,
Et n'oie ne c'uns harens sors
S'il veult son corps et biens garder,
Et face ainsi com s'il fust mors,
Sanz veoir, oir ne parler.

S'il oit de nulli parlement
De toulte, d'injure [1] ou de tors,
Face com le saiges serpent,
Estoupe ses oreilles lors,
Ne die mot pour les rapports
Mauvais, trop lui pourroit grever,
Et soit en Dieu ses reconfors,
Sanz veoir, oir ne parler.

1. Injures.

Et s'il veoit aucunement
Mauvestiez aux foibles des fors,
Faire, seufre paciemment;
Aux .xv. vins soit ses ressors :
S'on lui dit : « Vois tu riens? — Je dors. »
Sinon pour la vielle cesser [a]
De rien dire, et en soit recors,
Sanz veoir, n'oir, ne parler.

L'ENVOY

19 d Princes, ne puet avoir tresors
Au jour d'ui, ne terre acquester
Aucuns, s'il n'est sires trop fors,
Sanz veoir, oir, ne parler.

LXXXIV

Autre Balade.

(*Souhaits aux marins.*)

Je vous souhaide entre vous, gens de mer,
Qui avez chaut dedenz vostre galée,
De ce bon vin frisque [b], friant et cler
Dont a la court est ma gueule arrousée,
Poucins, perdriz, connims a la gelée,
Et de ce pain legier de Carpentras,
Lit et coissin, la lavande et blans draps,

a. Empêcher. — *b*. Frais.

Beau cueuvrechief pour couvrir vostre teste,
Eaue douce, gesir hault et non bas;
Qui ainsi fait, ce n'est pas sens de beste.

Car vous estes en peril de tumer
Souventefoiz en tempeste formée,
Et lors vous fault en la soulte avaler,
Gesir envers et la gueule baée,
Pour la pueur la [1] vomir mainte goute,
Le cul a bort mettre, crier : helas!
Le patron est en poupe souvent las,
Qui doubte fort le vent et la tempeste,
En requerant Dieu et saint Nicolas :
Qui ainsi fait, ce n'est pas sens de beste.

Le patron fait le timon gouverner :
A ponge *a*, a ourse est leur chançon chantée,
Et proue fait les undes trescouper *b*;
Deux mas y a, mainte antene aprestée,
Becuit vireux *c*, et [2] poulz, puces et ras,
Le vermical, les vers en l'eaue a tas,
Au mieulx venir un pou de char mal preste :
A Paris sui en joie et en soulas :
Qui ainsi fait, ce n'est pas sens de beste.

L'ENVOY

Enfans, vueillez ici [3] tost aborder, 20 *a*
Car la puet on mener et joie et feste,
Viande et vin et tout bien recouvrer :
Qui ainsi fait, ce n'est pas sens de beste.

1. La *manque.* — 2. Et *manque.* — 3. Ici *manque.*

a. A poge, à orse *(poggia, orsa)*, c'est-à-dire arrive (laisse porter, viens au vent). En termes de galère, la poge était l'écoute, c'est-à-dire le point de la voile amarrée sous le vent. — *b.* Fendre. — *c.* Peut-être véreux.

LXXXV

Balade [a].

(*Rigueurs des temps.*)
[1389.]

Ioie, deduit, leesce, esbatement,
Plaisir, dancier, douçour, ne congnoissance,
Chanter, dancer, vivre amoureusement
N'ont leur saison ou royaume de France,
Fors que courroux, haine et desplaisance
Et convoitier de l'un l'autre l'avoir,
Pour amasser or, joiaulx et finance :
Tout ce vous fait Renommée sçavoir,

Qui ne parle fors de nostre tourment,
Et que nulz homs n'y va a souffisance
Ne n'a regart a vray entendement,
Ne a raison, ains toute la plaisance
Est d'un chascun pour acquerir chevance,
Et ne lui chaut comment la puisse avoir,
Soit bien ou mal, par force ou par puissance :
Tout ce vous fait Renommée sçavoir.

Pour ce, vivent [1] pluseurs dolentement,
Et sanz avoir nulle bonne esperance
De bien venir ne vivre liement;
Car, chascun jour, mal sur autre s'avance,

1. Pour ce y vivent.

a. Le refrain de cette Balade manque à la table.

Destruction, tristesce, oultrecuidance,
Aussi orgueil; nul n'y fait son devoir,
Dont advenir doit mainte pestillence :
Tout ce vous fait Renommée sçavoir.

L'ENVOY

Prince, mettez sur ces poins ordonnance
Que vous pouez a vostre oeul percevoir,
Ou l'en vivra en grant desesperance :
Tout ce vous fait Renommée sçavoir.

LXXXVI

Autre Balade.

(*Contre le duc de Lorraine.*)

DEPUIS la mort du vaillant Roy Basin [a] 20 *b*
Qui de Thoringe avoit la seigneurie,
Et du fleuve qui chiet dedenz le Rin
Sur lequel chiet [b] la cité orgueillie
Que duc Guerin [c] avoit a [1] seignourie,
A son vivant et [2] fut sires clamez,
Ne fut li temps si dolereus d'assez
Pour la cité rebelle qui commence [d],

1. La. — 2. En.

a. Il s'agit du roi Basin de Thuringe, chez qui se réfugia Childéric. — *b*. Sied, est assise. — *c*. Guérin ou Garin de Metz est le héros d'une chanson de Geste. — *d*. Ce temps.... qui commence.

Comme a present approuche de touz lez
Qu'elle sera mise a obeissance.

Et revendra par un duc orphenin
Qui domptera son orgueil et folie,
Et par force la conquerra en fin,
Tant par un Roy com par un duc d'Austrie;
Et si sera aliez en Neutrie.
Lors li grans vaulx sera de gens peuplez,
Et d'autre part seront la assemblez
Mains rebelles qui contresteront [1] ce;
Mais au derrain plourra celle citez,
Qu'elle sera mise a obeissance.

La periront les .xii. en ce hutin [a],
Et maint autre soustenant leur partie,
Quant ru du sang courra par le chemin;
Ainsi l'a dit pieça la prophecie,
Et rasera celle cité unie
Qui jadis fut aux seigneurs trespassez
Portant l'escu de trois aigles bandez [b];
En ce temps la aront les Bars [c] souffrance,
Pour la ville yert l'orphenin renommez,
Qu'elle sera mise a obeissance.

L'ENVOY

Prince, je croy que li enfes est nez
Qui doit en lui avoir ceste puissance
De la ville; soiez reconfortez,
Qu'elle sera mise en obeissance.

1. Contrester en ce.

a. Les douze pairs de la ville. — *b*. Ce sont les armes du duc de Lorraine : trois merlettes ou aiglons en bande. — *c*. Les *Bars*, poissons, armes du duc de Bar.

LXXXVII

[Balade.]

(*Sur lui-même et sur son fils Gillet Deschamps.*)

Je puis assez comparer no labour 20 c
A Turturus qui tous temps traveilla,
.xxxviii. ans servit dame Erambour[1]
Et pour son fait mainte grief nuit veilla;
Mais en ce temps oncques rien n'acquesta,
Ainçois toudis fut Turturus en place
Vestu d'un sac et d'un pourpoint qu'il a :
Autel est il de Gillet et d'Eustace *a*.

Ces deux toudis portent la paste au four,
On envoie l'un ça, l'autre dela;
Leurs maistres ont a eulx si grant amour
Que ja estas donné ne leur sera;
Mais s'ilz sont mors, on les advancera :
A leur vivant leur fait Dieu belle grace
Qu'apres la mort l'exemple d'eulx courra :
Autel est il de Gillet et d'Eustace.

Las! cilz qui n'a servi c'un povre jour
A advisé ce qu'il demandera,
Et est meri par blandir son seignour[2].
Benoist est il qui bien pour bien rendra,
Et qui a tous fera ce qu'il vourra

1. Trambour. — 2. Seigneur.

a. Eustache Deschamps et son fils Gilles.

Estre a lui fait; autel a autre face,
Adonc ce mot de dire cessera :
Autel est il de Gillet et d'Eustace.

L'ENVOY

Princes, tel sert et toudis servira
Qui ja n'ara homme qui bien lui face;
Ainsi est il, ainsi fut et sera,
Autel est il de Gillet et d'Eustace.

LXXXVIII

Balade.

(En l'honneur de Marie de France, duchesse de Bar.)

Du doubz vergier de toute douçour plain
Vi planter hors une plante de lis,
Qui en Barrois reprinst et fist son raim
Long, grant et droit, et getta, ce m'est vis,
.VI. nobles flours pour repeupler pays,
20 d Et tel douçour, ains qu'elle fut antée,
Que de l'odeur fut chascuns esbahis
Qu'elle sema, et en mainte contrée.

De celle flour saillit au primerain
Une autre flour, Yolent au cler vis :
En Arragon rent s'odour soir et main;
Et l'autre flour estoit pourtrais Henris
De lettres d'or, de Marie maris

Qui d'Angleterre est et de Coucy née :
Par ces flours sont mains peuples resjouis
Qu'elle sema, et en mainte contrée.

La tierce flour jetta racine et grain
A Anghien, Philippe estoit escrips;
Charles apres et Marie que j'aim,
Et toute Bonne, ange de paradis,
Belle en tous cas et courtoise en ses dis;
Cilz trois derrain n'ont racine gettée,
Mais par les flours yert chascuns replenis
Qu'elle sema, et en mainte contrée.

L'ENVOY

Princes, la flour qui tant doit avoir pris
Est Marie, fille de Roy clamée,
Qui par ses flours a François resjouis
Qu'elle sema, et en mainte contrée.

LXXXIX

Autre Balade *.

(*Sur le même sujet.*)

En un vergier d'une flour de lis nestre
Vi .x. branches, chascune a flour de lis;
En divers lieus et chascune son estre

*. *Publiée par Tarbé, tome I p. 137.*

Et en ses flours ot divers noms escrips;
En l'une avoit Yolant, qui a prins
En Arragon son siege ou est plentée;
En l'autre flour sera par lettre Henris :
La maistre fleur doit moult estre honourée.

Car d'empereurs a destre et a senestre
Est celle fleur de Roys, d'empereris,
21 *a* Qui le Bar d'or voult de ses flours repestre,
La droicte flour qui a Coucy saillis,
A Anghien Philippes, ce m'est vis;
Charles encor n'a prins bont ne volée,
Marie yra a Namur; pour ce dis :
La maistre flour doit moult estre honourée.

Bonne est apres au viaire celestre,
Douce et plaisant ange de paradis,
La sixte flour, Jehanne furent sa destre
Puis Odouart, Yolend et Loys;
Toutes ces flours feront en maint pais
Croistre leur nom, flourir leur renommée,
Dont je conclus qu'entre toutes [1] ses dis
La maistre flour doit moult estre honourée.

L'ENVOY

Princes, bien doit li noms estre chieris
De Marie, fille de France née;
Quant sa suite va en tant de pais,
La maistre flour doit moult estre honourée.

1. Tous.

XC

Autre Balade.

(*Demande du paiement de ses gages.*)

Pres a d'un an que je sui messagier
Et que toudis ay la boiste [a] portée,
Lettres aussi, et souffert maint dangier
Pour IIe frans en la haulte contrée;
Souvent y ay fait yssue et entrée,
Mais en un point y est toudis mon fait :
Quant plus y vois et moins sçay c'om y fait.

Or ne me sçay plus a qui adrecier,
Ceuls ou je vois ont fortresce changée;
Comme Dieu font qui s'ala remucier [b],
Car nulz ne scet leur venue ou alée,
Et si les quier toute jour ajournée :
Ou diable puet or estre leur retrait?
Quant plus y vois et moins sçay qu'on y fait.

Si me fauldra ma poursuite laissier,
Ma lettre aussi qui est verifiée, 21 *b*
Car je n'ay plus maaille [1] ne denier;
A poursuir ma finance est usée.
Mes deux seigneurs, faittes que delivrée
Soit ma somme, sanz plus faire l'aguait;
Quant plus y vois, et moins sçe c'on y fait.

1. Maille.

a. L boîte qui renfermait les lettres. — *b*. Se cacher.

XCI

Autre Balade.

(*L'homme doit toujours être vrai.*)

Faire semblant d'une chose vouloir
Et en derrier ordonner le contraire
Ne fait mie les cuers des gens avoir;
Ainçois les fait de vraie amour retraire;
Dire une chose et puis une autre faire
A bouche et cuer n'est pas bien concordable ;
Se le cuer ment, la bouche se doit taire :
En tous temps doit homme estre veritable,

Ne par mentir ne doit nul decevoir,
Verité doit garder en son affaire;
S'il promet rien, s'en face son devoir;
Ne mente ja, ainçois se laist detraire,
Car Verité, qui est le droit aumaire
De toute loy, veult toudis estre estable
Sanz mal querir, n'a nul angle contraire :
En tous temps doit homme estre veritable.

Mentir si est, quant cuer fait esmouvoir
Bouche a parler et monstrer doulz viaire
D'aucun ottroy que cuer veult remouvoir :
Lors ment le cuer, qui est proprietaire,
Quant par bouche promet, et veult deffaire
Ce que dit a : il est droit mensongable [a].

a. Menteur.

Gardons nous tous d'encourre en tel affaire :
En tous temps doit homme estre veritable.

L'ENVOY

Prince, la loy nous fait a tous sçavoir
Que Verité doit estre pardurable
Et que chascuns la doit prandre et avoir :
En tous temps doit homme estre veritable. 21 c

XCII

Balade.

(*Savoir discerner ce que chacun sait faire.*)

ESBAHIS sui, et ce n'est pas merveille,
Comment les gens sont si descongneu
Que l'un n'oit bien puis qu'il a bonne oreille,
L'autre a bon oeul et si n'a rien veu;
Maint ont aprins et si n'ont riens sceu,
Quant selon droit font de bien le contraire;
Par Foul Plaisir sont souvent deceu :
Bon congnoistre fait que chascun scet faire [a].

Cellui qui dort a plus que cilz qui veille,
Le reposant a plus que son deu;
Le bien n'a pas toudis cilz qui traveille :
Sçavez pour quoi? Car il n'a pas pleu.
Le saige clerc qui science a leu

a. Il fait bon connaître ce que chacun sait faire.

N'a pas a lui grace sceu atraire.
Pourquoy? Pour ce que bien n'est congneu :
Bon congnoistre fait que chascuns scet faire.

Entendemens et Verité sommeille,
Blandir, Mentir ont leur regne acreu
Et Foul Plaisir de regner s'appareille,
Qui de pieça Malice a conceu;
Euvrent les oeulx ceuls qui ne l'ont sceu,
Haucent les bons, les chetis facent taire,
Lors seront il saige et bien pourveu :
Bon congnoistre fait que chascun scet faire.

L'ENVOY

Prince, li bon doivent estre esleu,
Le bien avoir, et a tous doivent plaire,
Et les chetis soient inpourveu :
Bon congnoistre fait que chascun scet faire.

XCIII

Autre Balade.

(*Il est temps de faire la paix.*)

VENEZ a moy, li hault prince ancien,
.IX. hommes preux, et[1] .IX. femmes de terre,
Trois Sarrasin, trois Juif, trois Crestien :
21 d Hector le fort, Alixandre a conquerre,

1. Et *manque.*

Julles Cesar, alez Josué querre,
David aussi, Judas Machabeus,
Charlemaine, Godefroy et Arthus
Pour traictié faire entre le Franc et l'Angle *a*,
Car [1] par eulx deux sont mains pais perdus :
Des or fust temps d'avoir paix, ce me semble.

Semiramis avecques ces preux vien,
Deyphile, Marsopye o lui erre,
Synoppe apres, Panthasilée tien,
Tantha que j'aim, va Thamaris requerre,
Yppolite, Menalope desserre,
Toutes et touz .XVIII. saillez sus,
Mettez raison et le droit au dessus,
Et ne vueillez soustenir le triangle *b*.
Qui tort ara, monstrez li voz vertus :
Des or fust temps d'avoir paix, ce me semble [2].

En cest estat n'a le monde nul bien ;
A ce coup ci faittes ou paix ou guerre :
A l'un des deux ne doit demourer rien;
Se la paix n'est, vé a toy *c*, Angleterre!
Car tu ne doiz contre raison acquerre.
Voy en Merlin, saiche que dit li Bruths:
Par Orgueil fut li mondes confundus,
Diable [3] en devint Lucifer qui fut ange;
Acorde toy, ou tes noms yert conclus :
Des or fust temps d'avoir paix, ce me semble [2].

L'ENVOY

Nobles princes, Roys, empereurs cremus,

1. Car *manque*. — 2. Me semble *manque*. — 3. Diables.

a. L'Anglais. — *b*. Parlant des guerres de la France et de l'Angleterre, par opposition au Droit. — *c*. Du latin *væ tibi*.

Roines, dames, pour moy soiez ensemble ;
Je vueil raison, soiez donc mes escus [a] :
Des or fust temps d'avoir paix, ce me semble.

XCIV

Autre Balade *.

(*Contre la ville de Gand.*)
[1382.]

ARBRES d'orgueil, plante d'iniquité
Et racine de toute traison,
22 *a* Branches aussi de toute fausseté,
Fueilles, fleur, fruit, de contradicion
Cause, moment de grant rebellion,
De Canaam, Caym et Judas née,
D'eresie contre Dieu forsenée,
Ingrate en tout que Lucifer atent,
Dieux contre toy a sentence donnée :
Avise toy, fausse ville de Gand.

Contre ton Dieu pour l'intrux as esté,
Contre ton Roy fait conspiracion,
Ne tu n'as pas ton droit seigneur doubté
Duquel tu dois estre en subjection;
Corps, ville et biens en confiscacion
Sont envers lui, selon loy ordonnée,

*. *Publiée par Tarbé, tome I, p. 59.*

a. Protecteurs, défenseurs, mon égide.

Par ton meffait, a autre t'es baillée;
Destruis serez du petit au plus grant,
Ton nom pery, com rebelle yes salée [a] :
Avise toy, fausse ville de Gand.

Mainte fois as faitte desloiauté
A tes seigneurs et a ta region,
Et maint pais instruit et enhorté
A leurs princes faire sedicion;
Dieux, par le Roy, en prant pugnicion.
A Rosebech, enmy vostre contrée,
Pou vous valu d'Artevelle l'armée,
.xxvi. mille mourant sur le champ;
Vous arez pis ains que passe l'année :
Avise toy, fausse ville de Gant.

L'ENVOY

Princes, n'atten ne yver ne esté,
Mais couppe l'arbre ou cilz mauvais fruit pant,
Et lors sera ton jardin essarté [b];
Mieulx vault un lieu seul estre deserté,
Que le laissier regner en tel bobant [c];
Tu as raison, se bien m'as escouté :
Avise toy, fausse ville de Gand.

a. Peut-être allusion à l'usage de semer du sel sur les ruines d'une ville rebelle que l'on a rasée. — *b*. Deffriché. — *c*. Orgueil.

XCV

[Balade.]

(*Il n'y a que folles et fous au monde.*)

22 *b* QUANT uns homs a jeunes esté
Et la vieillesce le sousprant,
Lors, pour son ancienneté,
Devient moins qu'en estat d'enfant,
Et assoté, legierement
Toudis parle, sanz vray propos,
Et s'en va ainsi deffinent :
Je ne voy que foles et folz.

Le monde a la proprieté
De ce vieillart : trop innocent
Fut apres sa nativité,
Et puis fut saiges longuement,
Justicier, vertueus, vaillant ;
Or est lasches, chetis et molz,
Vieulx, convoiteus et mal parlant :
Je ne voy que foles et folz.

La fin s'approuche, en verité,
De tout aage et chose vivant ;
Le sens n'a nulle auttorité,
Mais sotie est bien apparant :
Car chascun pour son plaisir prant
Et veult avoir sotes et sos ;
Tout va mal : pour ce, en concluant,
Je ne voy que foles et folz.

L'ENVOY

Princes, qui a saiges hanté
Et les vaillans, bien dire l'os,
Laissier doit tel chetiveté :
Je ne voy que foles et folz.

XCVI

Balade.

(*Les anciens valaient mieux que nous.*)

HUMILITÉ, Honnour, Largesce,
Senz, Loyaulté et Prodommie,
Vertu, Congnoissance, Prouesce,
Amour, Pitié et Saincte Vie,
Craimte de Dieu, et Seignourie
Furent jadis es anciens;
Souffisance leur fut amie, 22 *c*
Et pour ce eurent ilz pluseurs biens.

L'Eglise fut en grant hautesce,
Le Peuple ne s'orgueillit mie,
Pour ces deux combatoit Noblesce,
En lui n'avoit lors Tirannie;
Li uns n'avoit sur l'autre envie,
L'on ne pilloit ne tuoit riens,
Entr'eulx fut Justice establie,
Et pour ce eurent ilz pluseurs biens.

Or voy Deshonour et Paresce,
Traison regner et Boidie [a],
Convoitise la larronesse,
Descongnoissance et Menterie,
Desloyauté, Barat, Folie,
Haine entre les Crestiens;
Les bons tindrent meilleur partie :
Et pour ce eurent ilz plus de biens.

L'ENVOY

Princes, les vertus, quoy qu'on die,
Tindrent Grec, Hebreu et Payens,
Et Crestiens d'anceserie,
Et pour ce eurent ilz pluseurs biens.

XCVII

Balade.

(*Vanité des remontrances.*)

Ie ne finay depuis longtemps
De ramentevoir les vertus,
Des vices blamer, et les sens
De mon pouoir remettre sus :
Et lors vint a moy un bossus
Qui me dit : « Dieu gart le varlet

a. Tromperie.

Qui prant les asnes a la glus [a] !
Tu bas bien l'eaue d'un pilet [b].

« Veulz tu du doy arer les champs [c] ?
Veulz tu planter bois de festus [d] ?
Au cul de l'asne fais tes chans [e] ;
Tu bas froit fer, tu [1] es deçus ; 22 *d*
Tu chantes comme li cucus [f]
Qui s'estonne et gaste son plet ;
Tais toy, des or ne chante plus :
Tu bas bien l'eaue d'un pilet.

« Veuls tu faire loups [2] innocens
Et que les eufs soient velus [g] ?
Veulz tu les petis faire grans
Et les saiges des malostrus ?
Parle, tes parlers est perdus,
Autant vault le vent d'un souflet ;
L'en t'oit bien, c'est tout ; si conclus :
Tu bas bien l'eaue d'un pilet. »

L'ENVOY

Princes, quant cilz la se fut teus,
Et j'oy bien pensé a mon fet,
Vray il me [3] dist, et bien congnus :
Tu bas bien l'eaue d'un pilet.

1. Ou tu es decu. — 2. Les loups. — 3. Lue.

a. Proverbe. — *b*. Battre l'eau avec un pilon. — *c*. Veux-tu labourer avec le doigt. — *d*. Brin de bois. — *e*. Proverbe. — *f*. Coucou. — *g*. Proverbe.

XCXVIII

Autre Balade.

(*Vices des temps.*)
[1390.]

Depuis le temps du grant Hermogenès
Qui saiges clers fut en philosophie,
De Virgile, Platon, Dyogenès,
De Philemon qui ot grant estudie,
Et d'Ypocras jugens phillosomie [a],
Et du prince souverain phillosophe
Qu'Alixandres appelloit Aristote,
En nature ne fut si grant estrif
Comme a present, ne si dure riote :
Car chascun fault prandre un restraintif [b].

Pour ce que trop ont fait les corps d'excés,
Le temps passé, et de gourmenderie,
Et se sont fait servir de trop de mès,
Dont encouru ont mainte maladie :
Les uns vuidier a fallu en partie,
Autres serrer; l'un meurt et l'autre assote,
23 a Mains languereus en sont en tele flote [c]
Qui pas queru n'ont leur confortatif,
Creu les expers, dont ventre si leur flote [d],
Car chascun faut prandre un restraintif.

Les viandes et ces grans delis fès

a. Physionomie. — *b*. Astringent. — *c*. Languissants sont en telle troupe. — *d*. Balotte.

Puis comparer a mainte seignourie,
Et aux prelas atout leurs grans bufès,
Aux [1] officiers, a la chevalerie
Aux serviteurs qui ont par leur folie
Prins grans estas, de quoy maint saige moque.
Laissier leur fault, et prandre tele [2] cote
Qu'avoir devront, ou ilz seront chetif;
Necessité leur fait oir tel note,
Car chascun fault prandre un restraintif.

L'ENVOY

Princes, mieulx vault encor tart que jamais
En son grant mal prandre un mitigatif [a],
Pour moins grever son ame et ses subgiès;
Car chascun fault prandre un restraintif.

XCIX

Balade.

(Conseils donnés par Aristote à Alexandre.)

AMEZ les bons, donnez aux soufraitteus,
Soiez larges ou il appartendra,
Durs aux mauvais et aux povres piteus,
Et restraingnez quant temps le requerra;
Saichez a qui vostre don se fera

1. Aux *manque*. — 2. Tel.

a. Adoucissant.

Et se cilz a desservi pour l'avoir;
Du bien commun faictes vostre devoir:
A ce devriez sur toutes choses tendre,
Car tous ces poins fist jadis assavoir
Aristote au grant roy Alixandre.

De Dieu soiez en tous temps cremeteus [a],
Amez, servez, et il vous secourra;
Gardez la loy et justice a tous ceuls
Et a cellui qui contre offensera
Sanz espargnier; chascun vous doubtera;
23 b Ne convoitiez de voz subgiez l'avoir,
Vo parlers soit toudis trouvé en voir,
Faictes aux grans et petiz leur droit rendre;
Car tous ces poinz fist jadis assavoir
Aristote au grant roy Alixandre.

Encor lui dist: « Ne soies pareceus,
Mais diligens quant il le convendra;
Saiges tenez anciens et les preus
En chascun art, et ce vous aidera
A gouverner, si que nul ne pourra
Vostre regne grever ne decevoir.
Vous, voz subgiez ferés riches d'avoir
Et de bon nom que chascuns homs doit prandre.»
Car tous ces poins fist jadis assavoir
Aristote au grant roy Alixandre.

L'ENVOY

Princes, ces poins tint cilz Roy et ama,
Qui tout le monde obtint et subjuga
Et d'ensuir les vertus fut vray hoir;
Si devez bien, pour vous faire valoir

a. Craintif.

Et vo renom, telz paroules entendre,
Car tous ces poins fist jadis assavoir
Aristote au grant roy Alixandre.

C

Autre Balade.

(Inutilité de sermonner les méchants.)

Trop me merveil de rude entendement
Qui oit et voit, et si ne veult entendre
Ce que je di et pour son sauvement.
— Vous estes sot qui le cuidez aprandre;
Congnoissance l'a de tous fait le mendre;
Il vous oit bien, mais il ne lui en chaut,
Autant vaudroit batre son cul au chaut [a].
Ou enseignier a harper dix mulès [b]
Que de parler a lui ne bas ne hault:
Chantez a l'asne, il vous fera des pès.

— Que dictes vous? Vous parlez folement;
Ne doit pas homs a toutes vertus tendre 23 c
Et eschiver les vices telement
Que de nul mal ne se face reprandre?
Esperit a de raison; si doit tendre
Aux biens de Dieu; la regarder le fault;
Beste bruthe sanz esperit default
De ce regart, en terre est touz ses fès.

a et *b*. Proverbes.

— C'est bien romflé [a]; vostre preschier n'y vault.
Chantez a l'asne, il vous fera des pès.

Pourrez vous bien le cours du firmament
Faire muer? eaue devenir cendre,
Et d'un pourcel creer une jument,
Et faire Dieu en la terre descendre?
— Certes nenil. — Neant plus entreprandre
Ne devez vous a rude cuer l'assaut;
Par l'une entre, par l'autre oreille sault [b]
Ce qu'on lui dit, n'est que riote et plès;
Depportez vous d'enseignier tel vassaut [c] :
Chantez a l'asne, il vous fera des pès.

L'ENVOY

Princes, cil pert les biens qui veult comprandre
A homme sourt d'enseigner loing ne prés;
A rude engin ne doit son sens estandre :
Chantez a l'asne, il vous fera des pès.

a. Parlé, sermonné. — *b*. Proverbe. — *c*. Chevalier, vassal.

CI

Balade.

(Ce qu'il faut demander à Dieu.)

[1392.]

Au souverain (c'est Dieu, qui tout crea)
Requiert Pité et supplie humblement
Que trois choses qui ne sont par deça
Vueille envoier pour bon gouvernement :
Congnoissance qui fault premierement,
Et Verité qui ne s'ose apparoir,
Et Justice qui se faint laidement,
Dont bons ne puet au monde bien avoir.

Car qui ces trois en cest estat tendra,
Consideré que Janglerie [a] ment,
Et que ja bons essauciez ne sera, 23 *d*
Ne Verité congneue proprement,
Ne Justice ne fera justement,
Lors verrez vous toute honeur remouvoir
Et inmuer [b] le cours du firmament,
Dont bons ne puet au monde bien avoir.

Beneis soit donc qui ci regardera;
Tu, Roy des Rois, donne l'entendement
D'avoir ces trois qui avoir les vouldra;
A un chascun qui fera autrement,

a. Hablerie. — *b*. Changer.

Tout perira par ton droit jugement :
L'en en voit ja les vraiz signes paroir,
Car les pecheurs regnent communement,
Dont bons ne puet au monde bien avoir.

L'ENVOY

Prince des cieuls, je voy tout clerement
Que mains faignent et n'osent dire voir,
Pour la paour de paine et de tourment,
Dont bons ne puet au monde bien avoir.

CII

Balade.

(On doit être mesuré dans la joie comme dans la douleur.)

Trop esjouir, ne trop desconforter
Ne se doit homs pour chose qu'il aviengne,
Mais doit tous cas tresconstamment porter;
Du bien n'esjouit, ne du mal ne se plaingne,
Car Fortune, qui a en son demaine
Les cas soudains, mue soudainement
Leesse en plour, et dueil en joie maine :
Ainsi le voit chascuns communement.

Ne nulz ne puet ce monde conquester,
Ny tenir sien nulle chose certaine,
Se plus puissans lui veult touldre et oster.

Et s'est tele la fortune mondaine
Que nulz n'y a riens sanz traveil et paine;
Mais au garder fault bon gouvernement,
Sens et advis, pour fortune soudaine :
Ainsi le voit chascun communement. *24 a*

Des oeuvres doit homs la fin regarder,
Paravant ce que nulle chose empraingne [1],
Qu'il ait cause de son fait achever,
Qu'il tende a bien, que de Dieu lui souvieingne [2].
Se mal lui vient, com le bien en gré praingne [3],
Et bien et mal porte ensemble egaument :
Homs confortez vaint fortune incertaine [a],
Ainsi le voit chascun communement.

CIII

Autre Balade.

(Demande de harnois pour la tour de Fismes)
[1388.]

De tous les biens qu'on pourroit souhaidier,
Ne qu'il convient a fortresce [4] deffendre,
Ne sçaroit pas un trestout seul trouver
Homs, quel qu'il soit, se l'en le devoit pendre
Ou fort que j'ay; a ce vueillez entendre

1. Emprangne. — 2. Souviengne. — 3. Prangne. — 4 Forteresce.
a. Proverbe.

Tant que j'aye de l'armure d'escrimes,
Dont je seray tenu de compte rendre,
Quatre hernois pour vostre tour de Fymes.

Encor fault bien, pour icelle garder,
Arbalestes .IIII. de ma part prandre;
Plaise vous en la lettre commander
Avec le trait [a] : a celle fin vueil tendre.
Quant g'y entray il n'y avoit que cendre,
Puces et ras faisoient de leurs dens lymes;
Si me fault bien, et ne puis plus attendre,
Quatre hernois pour votre tour de Fymes.

Dieux! que li lieux est beaux a regarder!
Fumiere [b] y a, dont il est plus noir qu'encre;
Mais saint Pierre [c] s'i est fait apporter,
Sur les creniaulx veult son pouoir estendre;
Qui la se tient, si oeul deviennent tendre
Car en plourant s'i font piteuses rymes [d] :
Si vous suppli que j'aye sanz reprandre
Quatre hernois pour vostre tour de Fymes.

a. Qu'il vous en plaise dresser la liste, mander par lettre et y ajouter, les traits, les carreaux, ou flèches nécessaires. — *b.* Peut-être cheminée. — *c.* Pour y pleurer, allusion aux larmes de saint Pierre. — *d.* A cause de la fumée.

CIV

24 b [Balade.]

(Il ne faut demander que la grâce de Dieu, le vivre et le couvert)

Qui congnoistroit les grans labours mondains
Et les perilz qui sont es grans estas,
Les granz pechiez dont li mondes est plains,
Et l'aage brief incertain en tous cas,
Les envies, tristesces et debas
Que les bons ont, la paine et le tourment
Deu aux mauvais, il requerroit embas
Grace de Dieu, vivre, et son vestement.

Mais au jour d'ui li linages humains
Ne desire fors richesces a tas,
Monter en hault, tout tenir en ses mains,
Estre honouré, et ne regarde pas
Qu'a coup soudain Fortune le fait cas [a],
Et de hault chiet trop perilleusement.
Regardons cy; chascun souffise, helas!
Grace de Dieu, vivre et son vestement.

Homs, enten ci, et soies tout certains
Que plus vray n'est de ce que tu mourras;
Renom, guerdon [1], nul n'a plus, mais bien mains;
Renom aux hoirs, guerdon [2] emporteras

1 et 2. Guerredon.

a Le brise, le casse.

Se tu faiz bien; par mal te dampneras :
Pran le meilleur et vi moiennement;
Souffire doit a chascun, s'il n'est las,
Grace de Dieu, vivre, et son vestement

CV

Autre Balade *.

(Violençes des routiers.)
[1377 ou 1380.]

Ie ne sçay qui aura le nom
D'aler par les champs desormais;
Un temps vi qu'englés et gascon [a]
Parloient tuit et clers et lais :
« San capdet » et « Saint George m'aist [1] [b] ! »
Adonc estoient en usaige
Et redoubtez par leurs meffais :
Toudis vient un nouvel langaige.

Apres ces deux vindrent Breton,
Des autres ne tint l'en plus plais;
Trop acrurent ceuls leur renom,
Et n'oissiez dire jamais
Fors qu' « a Dieu le veu [c] » en touz fais;

*. *Publiée par Tarbé, tome II, p. 23.*

1. Mais.

a. Que clercs et laïques parlaient anglais et gascon. — *b.* « Saint Chef et Saint George m'aide. » — *c.* Je le voue à Dieu.

N'y avoit si foul ne si saige
Qui ne fust Bretons contrefais;
Toudis vient un nouvel langaige.

Oubliez sont, plus n'y fait bon,
Il est de leur langaige paix [a];
L'en ne parle que bourgoignon :
« Je regny dé [b]. » Voi ce. Or fais
Demande qui sont plus parfais
A bien raençonner un mesnaige [c]
De ces .IIII., dont je me tays :
Toudis vient un nouvel langaige.

L'ENVOY

Prince, quelz gens aront le don,
Cy apres, d'avoir l'eritaige
De possider cil tiltre ou nom?
Toudis vient un nouvel langaige.

a. Cesse, fin. — *b*. Juron des Bourguignons, d'où notre *Jarny*. — *c*. Or, je demande lequel est plus habile à rançonner de ces quatre.

CVI

Balade *.

(Mieux vaut honneur que honteuse richesse).

Qui puet vivre de son loial labour,
De l'art qu'il a, ou de sa revenue
Sans exceder, il vit a grand honour,
Car sa vie est de tous bonne tenue,
Puis qu'il ne toult, qu'il ne ravit ou tue
Et que tousjours a loyaulté s'adresce,
N'aquiere ja chevance malostrue :
Mieulx vault honeur que honteuse richesce.

Car riche faulx n'a fors que deshonour,
En un moment est sa terre perdue,
Et ses pechiez fait muer sa coulour,
Que l'en perçoit sa grant desconvenue;
Il n'ose aler teste levée et nue
Pour son meffait, ainz vers terre s'apresse,
Mas et honteus comme une beste mue :
Mieulx vault honnour que honteuse [1] richesce.

Car puis qu'uns homs ara fait un faulx tour
Monstrez sera au doit parmi la rue;
Et lors ne fait que querir un destour
Pour lui mucier, car son pechié l'argue;
Povres loyaulx tient son chief vers la nue,

*. *Publiée par Crapelet, p. 14.*

1. Honteuse *manque.*

Homme ne craint, car honte ne le blesce.
Ceste chose soit de tous retenue :
Mieulz vault honeur que honteuse [1] richesce.

L'ENVOY

Princes, prodoms puet de nuit et de jour
Aler partout; sa teste lieve et dresce;
Mais desloiaulx ne quiert que tenebrour :
Mieulx vault honour que honteuse [2] richesce.

CVII

Balade.

(Des quatre fléaux qui annoncent la fin du monde)
[1392.]

QUANT element sont en conclusion
De ce monde mettre a fin dolereuse,
Pour noz pechiez, pour no pugnicion,
Pour nostre orgueil et vie convoiteuse,
Et pour la loy sainctisme et glorieuse
Que nulz ne craimt, mais la destruit et mine,
Chascuns mauvais suit [3] sentence doubteuse :
Mortalité, tempest, guerre et famine.

Prophecie est et constellacion,
Et loy de Dieu, justice non crueuse,

1 et 2. Honteuse *manque*. — 3. Ensuit.

(Levitique fait de ce mencion),
Aux bons promet tout bien, vie joieuse
Et aux mauvais dolente et paoureuse
Qui ses commans ne gardent a la ligne;
A telle gent donrra maleureuse
Mortalité, tempest, guerre et famine,

Dont nous veons la preparacion :
L'air nous esmuet guerre tresmerveilleuse,
Tempest aussi et l'inundacion,
Famine grant et la terre plugeuse [a];
Ne germera que chose perileuse
Dont les vivans mourront en brief termine;
Ainsis la fin amainent haineuse
Mortalité, tempest, guerre et famine.

L'ENVOY

Prince, je tiens selon m'opinion
Que se pitié vers Dieu noz cuers n'encline,
Que du monde feront finicion
Mortalité, tempest, guerre et famine.

a. Pluvieuse.

CVIII

Balade.

(Il faut laisser la vanité pour les vertus.)

Toute chose qui en joie commence
Se defenist et par forme de plour,
Si me merveil pour quoy chascun n'y pence;
Car regardez noces de grant atour :
Le premier mort, c'est tout dueul et tristour,
Des .II. costez est chascun noir vestus;
De guerre autel, tournay, jouste ou estour.
Que ne laissons vanité pour vertus?

On se destruit pour un pou de plaisance
Ou nul bien n'a fors sotie et folour,
Orgueil de cuer, vaine gloire et despence
Que les chetis veulent nommer honnour,
Ou chascun pert; du bien commun l'amour
Cesse et perist, dont maint sont malostrus;
Jouste et tournois en guerre n'est qu'errour;
Que ne laissons vanité pour vertus?

Frere et cousin l'un contre l'autre lance,
Par envie frappent et font maint tour;
A terre vont par un dur coup de lance,
A ce faire s'afolent li plusour;
Celle joie leur mue en grant dolour
Dont ilz furent au premier revestus;
Et quant ilz ont dommaige et deshonour,
Que ne laissons vanité pour vertus?

L'ENVOY

25 *b* Prince, qui a guerre a quelque seignour
Ne doit penser fors d'en estre au dessus :
S'autrement fait, il en a du piour ;
Que ne laissons vanitez pour vertus?

CIX

Autre Balade.

(Il faut s'exercer d'avance à la guerre.)

Joustes, tournois, luttes et [1] bouhourdis [a],
Pierre jetter, les escuz, l'escremie [b]
Acoustumez des Anciens jadis,
En temps de pais furent, n'en doubtez mie,
Pour exercer fait de chevalerie,
Chacer, voler : pour ce, se temps de guerre
Leur retournast, qu'ils sceussent l'envaye,
Et en tous cas leurs ennemis requerre ;

Et ne feussent lasches n'engourdelis [c],
Mais fors et preux, et, a chiere hardie,
Receussent leurs guerreeurs [d] toudis,
Sanz trop avoir fait des armes l'oublie.

1 Et *manque*.

a. Attaque et défense de forts simulés. — *b*. L'escrime. — *c*. Engourdie. — *d*. Ennemis.

Ceuls d'Athenes et ceuls [1] de Rommenie [a]
Firent entr'eulx ainsi pour los acquerre,
Et aloient, touz les jours de leur vie
Et en tous cas, leurs ennemis requerre.

Par ce ne fault, a ceuls qui sont requis
Et qui guerre ont, chacer ne volerie,
Dancer, jouster ne querre leurs delis,
C'om le tiendroit en tous lieux a folie;
Princes garder leur peuple a chiere lie
Doivent sur tout, et chacer de leur terre
A leur pouoir et par leur seignourie
Et en tous cas leurs ennemis requerre.

L'ENVOY

Princes jamais ne soient ententis,
Puis que guerre ont, fors que [2] d'onnour acquerre,
Voisent com preux cerchier leurs ennemis,
Et en tous cas leurs ennemis requerre.

1 Ceuls *manque*. — 2. Que *manque*.

a. De Rome.

CX

Autre Balade.

(La loy souvent contraire à la nature.)

25 c AVANT que Loy fust par Droit ordonnée,
Vivoit chascuns en franchise commune;
Nature estoit lors si franche donnée
Que par Amours amoit chascuns chascune,
Et se gardoit de faire desplaisir
L'un a l'autre; chascuns avoit plaisir
De soy monstrer vray ami et amie,
Pour la doubte de l'amour departir :
Ainsi fist on, mais on ne le fait mie.

Car puis qu'il fut espoux et espousée,
Amour devint de touz poins pale et brune,
Pour les sermens et la loy destinée
Qui le souleil fist muer en la lune,
Quant celle loy fait l'omme seignourir,
Et la clarté d'Amour perdre et perir
Qui [a] onques jour n'ama bien seignourie,
Que les frans cuers souloient conjouir :
Ainsi fist on, mais on ne le fait mie.

S'en est Amour toute desesperée;
Franchise muert qui est des dames l'une
Qui par douçour est de touz esperée;

a. L'amour.

Mais ceste loy est [1] en amour enfrune [a]
Qui par force de loy fait obeir [2]
Cil qui avant vouloit amours servir ;
Et par ainsis est amour asservie
Par loy qui veult nature anientir :
Ainsi fist on, mais on ne le fait mie.

L'ENVOY

Prince, Amour veult equalité tenir,
Amer c'om l'aimt franchement, et non mie
L'amaistrier [b] ; chascun ait son desir;
Ainsi fist on, mais on ne le fait mie.

CXI

Balade.

(Tous les États périssent sans la crainte de Dieu.)

Tous les regnes qui n'ont craimt et doubté
Le createur du ciel et de la terre,
Et qui se sont par orgueil ahurté *25 d*
A leur vouloir, sanz s'aide requerre
Et n'ont voulu raison, justice querre,
Sont translatez et en perdicion ;
Savoir le puet qui en vouldra enquerre :
Tesmoing Troies, Thebes, Romme, Ylion.

1. Est *manque.* — 2. Fait de loy obeir.

a. Maussade, importune. — *b.* Dominer, maîtriser.

Ceuls d'Israel esclave et tourmenté
Par leur pechié furent mis en [1] la terre
De Pharaon, et illec transporté,
Faisant labours comme chetis qui erre;
Dieu congnurent qui de la les desserre
Quant il perçut leur grant affliction;
Mais ou droit fault, l'en ne puet paix acquerre :
Tesmoing Troies, Thebes, Romme, Ylion.

Pour quoy furent ly Rommain surmonté,
Qui le monde soubmistrent tuit par guerre?
Par leur orgueil, par leur iniquité
Qui les firent a leurs subgiz conquerre.
Qui Dieu ne craimt, c'un coup n'a ne c'un voirre [a],
Aler le fault en desolacion;
Par orgueil Dieu tout prince ainsi desserre :
Tesmoing Troies, Thebes, Romme, Ylion.

L'ENVOY

Princes, nulz homs ne doit estre bouté
Es tenebres de folle opinion;
Qui Dieux ne craimt, il est plus qu'assoté :
Tesmoing Troies, Thebes, Romme, Ylion.

1. Soubz.

a. Il ne lui faut qu'un coup pour le briser, non plus qu'un verre.

CXII

Autre Balade.

(Ballade de nouvel an.)

J'ay puis vint ans au jour de l'an nouvel
Acoustumé de faire une chançon
Sur l'art d'amours, de dueul ou de revel [a];
Mais au jour d'ui puis de dolereus son
Faire mon chant, car la belle façon
Voy deperir de celle que j'amay,
Son front palir, dont je suis en esmay,
Son corps languir, perdre sa renommée, *26 a*
Et tout lui vient par un point que je sçay,
Par le default d'estre bien gouvernée;

Qui jadis ot le viaire si bel,
Le corps si gent et de si grant renom
Que nulle autre, depuis le temps Abel,
En tous estas n'ot si precieus nom :
Convoitise la ferit d'un canon,
Car riche fut; depuis oy dire ay
Qu'Envie y vint disant : « Je la guarroy [b] »;
Mais par lui fut destruite et affolée;
Ainsi languist; jamais ne la verray,
Par le deffault d'estre bien gouvernée

La povre n'a que les os et la pel,
Et si ne puis trouver medicin bon:

a. Joie. — *b.* Je la garantirai ou guerirai.

Endoulles [a] font pluseurs de son pourcel,
Tantost n'ara ne boudin ne jambon;
Elle gist la; l'un fait a l'autre don
De ce qu'el a; pour s'amour partiray,
Ne jamais jour ne me rejouiray;
Ains vueil plourer tous temps sa destinée,
Puis que ma Dame ainsi fenir verray
Par le default d'estre bien gouvernée.

L'ENVOY

Prince, je sui en tresgrant souspeçon
Que ma Dame ne soit morte ou alée,
Et que ne puist venir a garison,
Par le default d'estre bien gouvernée.

CXIII

Autre Balade *.

(Chacun ne cherche plus qu'à s'enrichir.)

Je doubte trop qu'il ne viengne chier temps,
Et qu'il ne soit une mauvaise année,
Quant amasser voy grain a pluseurs gens
Et mettre a part; faillir voy la donnée,
L'air corrumpu, terre mal ordonnée,
Mauvais labour et semence pourrie,

*. *Publiée par Crapelet, p. 150.*

a. Andouilles.

Foibles chevaulx, et le laboureur crie, *26 b*
Contre lequel le riche dit : eschac [a] !
Par ce convient que le peuple mendie,
Car nulz ne tent fors [1] qu'a emplir son sac.

Particulier est chascun en son sens,
Et convoiteus, vie est desordonnée,
Tout est ravi par force des puissans,
Au bien commun n'est creature née.
Est la terre des hommes gouvernée
Selon raison? Non pas; Loy est perie,
Verité fault, regner voy Menterie,
Et les plus grans se noient en ce lac;
Par convoitier est la terre perie,
Car nulz ne tent fors [2] qu'a emplir son sac.

Si fault de faim perir les innocens
Dont les grans loups font chacun jour ventrée [b],
Qui amassent a milliers et a cens
Les faulx tresors; c'est le grain, c'est la blée,
Le sang, les os qui ont la terre arée
Des povres gens, dont leur esperit crie
Vengence a Dieu, vé a la seignourie,
Aux conseilliers et aux menants ce bac,
Et a tous ceuls qui tiennent leur partie.
Car nulz ne tent fors [3] qu'a emplir son sac.

L'ENVOY

Princes, le temps est brief de ceste vie,
Aussi tost muert homs qu'on puet dire : clac.
Que devendra la povre ame esbahie?
Car nul ne tent fors [4] qu'a emplir son sac.

1, 2, 3 et 4. Fors *manque*.

a. Auquel le riche dit : échec! c'est-à-dire qu'il opprime, menace. — *b*. Nourriture, repas.

CXIV

Autre Balade *.

(Sur lui-même, contre la Cour.)

Dix et sept ans ay au Sathan servi,
Au monde aussi et a la char pourrie,
Oublié Dieu et mon corps asservi
A celle court de tout vice nourrie;
La est orgueil, luxure et glotonnie,
26 c Convoitise, mentir, detraction [a],
Omicide, larrecin, traison
Envie grant, lascheté et paresce ;
C'est l'entrée de l'infernal maison :
Foulz la poursuit et saiges la delesse.

Trop pou de gens sainctifier y vi
De tout mon temps; chascun s'ame y oublie;
Par vanité y sont maint cuer ravi
Gastans leurs corps, cuidans, ce que n'est mie,
Guerdon avoir; ami n'y a n'amie,
Congnoissance, diligence, raison,
Maniere, senz, honeur, discrecion,
Preudomnie, loyauté ne prouesce,
Fors Foul Plaisir; la est sa mansion :
Foulz la poursuit et saiges la delesse.

Car en servent y sont maint envieilli

*. *Publiée par Crapelet, p. 16.*

a. Médisance ou calomnie.

Sanz bien avoir, leur chevance ont perie,
Dieu delaissié, l'espoir leur est failli
D'avoir guerdon : tel court est, foulz s'i fie.
L'ame s'en duelt : a ! com dolente vie
Delaissier Dieu en congregacion
De telz pechiez ! c'est la destruction
D'ame et de corps; adieu, court, je te lesse :
Trop m'as tenu; et, pour conclusion,
Foulz la poursuit et saiges la delesse.

L'ENVOY

O curial [a], tant pleine [1] est [2] court d'envie
Et de tourment, qui d'acroistre ne cesse,
Que dire puis partout sanz villenie :
Foulz la poursuit et saiges la delesse.

CXV

Balade *.

(On ne connait pas l'homme à sa robe.)

TROP de gent sont qui honourent l'abit
Et au corps font pour robe reverence,
Et ne tiennent compte de l'esperit
De cil qui a bonnes meurs et science ;

*. *Publiée par Crapelet, p. 17.*

1. Pleine *manque.* — 2. Es.

a. Courtisan.

26 d Et n'ont regart a la sufficience [a]
Du corps, s'il n'est parez de riches draps.
Combien que tel vest robe de bourras,
Ou la porte cointe et intercisée [b],
Qui plus a sens qu'en telz est advocas [c] :
On ne congnoist aux robes la pensée.

L'entendement et la voulenté fist
Dieu des hommes formez a sa semblance;
Nuz les crea et puis l'ame leur mist
Ou chetif corps, sanz faire difference
De nul qui soit au naistre n'en semence;
Les grans robes saiges ne les font pas,
Ne fos aussi; riens n'y font en ce cas
Povres habiz, fors science approuvée,
Sens naturel, et le bien faire : helas!
On ne congnoist aux robes la pensée.

Les Apostres ne le doulz Jhesu Crist
Ne porterent draps de grant apparance,
Mais leurs vertus furent de grant proufit
Qui ont partout donné bonne creance.
Robes de vair ne de gris n'ont puissance
D'assagir [d] nul; mais puis que le sens as,
Se robes vests [1] pour ce ne le perdras;
Foulz sa foleur pour sa robe herminée
Ne laissera, ne son sens l'omme bas :
On ne congnoist aux robes la pensée.

L'ENVOY

Prince, n'aiez nul saige homme en despit,

1. De robes vestus.

a. Suffisance, capacité. — *b*. Ou bien porte robe élégante et à découpures.— *c*. Qui a plus de sens que n'en ont tels et tels avocats (malgré leur costume qui suppose des maîtres ou des sages). — *d*. Rendre sage.

Se grant estat n'a ou robe fourrée,
Car tel scet moult qui est povre et petit :
On ne congnoist aux robes la pensée.

CXVI

Autre Balade *.

(Ne pas se fier à l'apparence.)
[1388.]

En mon vergier et en ma pommeroie [a]
N'avoit d'antes ne mez [b] un seul pommier,
Ou fruit duquel tout mon espoir avoie,
Et qu'il deust pour moy fructifier, 27 *a*
Car il crut fort et flouri au premier,
Et me monstra tresgrant signe de bien
En estendant ses raims et son merrien [c],
Et demonstrant de moy faire plaisance;
Mais lui parfait ne me rapporta rien :
Nulz ne se doit fier en apparance [d].

Quant antez fut, chascun jour le veoie
Croistre a souhait et ses branches drecier;
Au cultiver de vray cuer labouroie
En esperant du fruit avoir loier;
Mais, lui parfait, le me voult devoier [e],

1. *Publiée par Tarbé, tome I, p. 128.*

a. Lieu planté de pommiers. — *b*. Si ce n'est. — *c*. Cœur du bois. — *d*. Proverbe. — *e*. Distraire, retourner.

Aux estranges de ce fruit disoit : « Tien. »
Se saiges es, ce prouverbe retien :
En jeune plant ne te fie d'enfance,
Se beaus appert; car au fort, saiches bien,
Nulz ne se doit fier en apparance.

Pour ce jamais, en quelque lieu que soie,
A plant nouvel ne me vueil traveillier;
Perdu y ay temps, ans, labour et joie.
Je prise mieulx un ancien perier [a],
Car de son fruit aray au derrenier;
Mais plant nouvel n'est pas saint Julien [b],
Il se fait bon garder de son lien,
Et qu'om n'y ait pas toute s'esperance;
Car de son fruit suis vray experien [c] :
Nulz ne se doit fier en apparance.

CXVII

Autre Balade.

(Sous nom d'amour se cache trahison.)

[1392.]

Las! je ne sçay de quoy sert Jalousie;
On ne la doit ne [1] craimdre ne nommer,
Car d'Amour vient; or voy qu'on n'aime mie,

1. Ne *manque*.

a. Poirier.— *b*. Façon de parler; bien, joie, satisfaction.— *c*. Expérimenté.

Ne nulz ne veult plus aprandre a amer.
Ou nom d'amer voy souvent trop d'amer;
Qui aime a droit, Jalousie le maine;
Or n'aime nulz fors d'Amour fausse et vaine; *27 b*
Jalousie n'est pas donc en saison
Puis qu'Amour faut, ce est [1] chose certaine :
Soubz nom d'amer se tapist Traison,

Qui avec lui maine tous temps Envie;
Celle lui fait venir Dissimuler,
Et Faulz Semblant use avec eulx sa vie,
Qui des bouches fait yssir Doulz Parler.
Soubz nom d'ami fait Haine avaler,
Les bras au coul son ami noier maine.
Dieu, quele Amour tissu de fausse laine,
Qui es faulx cuers a sa propre maison
Et maint palais! chascun jour et sepmaine
Soubz nom d'amer se tapist Traison.

Convoitise a toute chose honnie,
Car nulz ne tent qu'a richesse amasser;
Joie, deduit et leesce est perie,
Pitié, Honeur ne se pueent [2] trouver,
Et qui voirs [3] est, sur lui fault controuver,
Afin qu'il ait perte, dommaige et paine;
Car un chascun de mal faire se paine.
Amour n'a lieu, Verité ne Raison;
Vices regnent; Vertus n'ont nul demaine,
Soubz nom d'amer se tapist Traison.

L'ENVOY

Princes, je voy toute chose mondaine
En voulenté et en confusion,

1. Cest. — 2. Puent. — 3. Vous.

Et qui pis est, qui n'est pas chose vaine,
Soubz nom d'amer se tapist Traison.

CXVIII

Autre Balade.

(Il faut fuir la cour.)

Porte d'enfer, destruccion de corps,
Langueur de mort, abregement de vie,
Mue en peril, haines et descors,
En Beau Semblant Traison et Envie,
27 c Luxure, Orgueil, Paresce et Glotonnie,
De tous pechiez le chastel perilleux,
Tour et retrait des hommes convoiteux,
Le droit palaiz et hostel de fortune,
Mondaine court, qui faiz les dolereux,
Fuir te doit un chascun et chascune.

Car par deliz attraiz gens et amors,
En promettant estat et seignourie;
La s'endorment; leur temps se passe lors,
Vieillesce vient, l'un rit et l'autre crie.
Paine n'y est a nul homme merie
Selon raison; plus a le pareceux
Que diligens : mains en y a de ceuls
Qui ont trouvé ceste chose commune;
Et puisqu'on voit ton fait ainsi doubteux,
Fuir te doit un chascun et chascune.

Qui grace y a, il est pincez et mors [a]
De maintes gens; qui grans est, qu'on l'escrie [b];
S'il a argent, il fault qu'il soit retors;
Se povres est, il languist en partie.
Chose n'y a qui soit bien departie;
L'en ne congnoist la nul cuer vertueux,
Car Foul Plaisir, le malaventureux,
Donne son cuer puis a l'un, puis a l'une;
Et quant ton fait est si maugracieux,
Fuir te doit un [1] chascun et chascune.

L'ENVOY

Mondaine court, de toy bien me recors,
Ains ne te vy fors doubteuse et enfrune;
Que saiges est ait en les .II. piez hors,
Fuir te doit un [2] chascun et chascune.

1. et 2. Un *manque*.

a. Mordu. — *b*. Parlant de la cour, on crie contre les grans.

CXIX

Balade.

(Tout est vanité en ce monde.)

Il me semble, qui bien s'aviseroit
Des biens mondains, terriens n'auroit cure,
27 *d* Ainçois du tout iceulx relenquiroit;
Car Salemon tesmoingne en l'escripture,
(Qui ot le sens sur toute creature
Et tous delis jusqu'a infinité),
Qu'en ce monde n'a fors que Vanité.

Il planta vigne ou temps que il vivoit,
Il fist palais, jardins plains de verdure,
Il ot estancs, boys et quanqu'il vouloit,
Bugles, chamaulx et autre nourreture,
Chiens et oiseaulx, tous deduiz de nature,
Et nonpourquant dist il en verité,
Qu'en ce monde n'a fors [1] que Vanité.

Helas, chetis! qui bien se mireroit
En son parler, ce secle n'est qu'ordure;
Mauvaisement jamais riens n'acquerroit
Pour la mortel charongne qui po dure,
Ainçois vivroit de vie amere et dure
Pour faire vivre l'ame en eternité :
Qu'en ce monde n'a fors que Vanité.

1. Fors *manque.*

CXX

Autre Balade.

(Il ne faut pas s'enorgueillir.)

[1399-1400.]

Nul ne se doit pour grant estracion,
Pour grant sçavoir, pour avoir, pour puissance
Enorgueillir, n'avoir presumpcion
De trop valoir, n'estre plains de bobance :
Car un [1] chascun voit par experience
Que telz est hui fors, legiers et appers,
C'un po de fievre met [2] en tel balance
Qu'en le [3] juge viande pour les vers.

Je [4] suppose que de complection
Fust le meilleur, et de mieudre abstinance
Qu'en puist trouver, sa generacion
Doit toutefoiz avoir en remembrance,
Comment il naist a dueil et a pesance,
Trespovrement, plus que biches ne sers,
Et que sitost qu'il a mal ou grevance,
Qu'en le juge viande pour les vers. *28 a*

A bien faire doit son entencion
Mettre du tout cilz qui a congnoissance,
Car ce monde n'est que transaction
De tout travail et de toute meschance ;
Hair le doit cilz qui a conscience,

1. Un *manque*. — 2. Le met. — 3. Lui. — 4 Et je suppose.

Car li mondes est traistres cuvers [a],
L'ame murdrist, le corps trait si et lance
Qu'en le juge viande pour les vers.

CXXI

Balade.

(L'homme n'a rien à lui que son propre sens.)
[1399.]

De tous les biens temporelz de ce monde
Ne s'i doit nulz Roys ne sires clamer,
Puisque telz sont [1] que Fortune suronde [b].
Qui par force les puet touldre ou embler;
Le plus puissant puet l'autre deserter,
Si qu'il n'est Roy, duc, n'empereur de Romme
Qui en terre puist vray tiltre occupper,
Ne dire sien, fors que le sens de l'omme.

Veoir le [2] puet chascun a la reonde
En pluseurs cas. Soit en terre ou en mer,
Tant par guerre, ou convoiteux se fonde,
Comme autrement, voit l'en estat muer,
Riche apovrir, et le povre eslever,
Le fort ravir qui le plus foible assomme;
Si ne doit nulz telz biens atribuer
Ne dire sien, fors que le sens de l'omme

1. Font. — 2. Le *manque*.

a. Perfide, lâche, vil. — *b*. Inonde, surabonde.

Mais par bon sens ou science profonde,
Que l'en ne puet a creature oster,
Se puet chascun maintenir net et monde
Et en touz lieux saigement gouverner.
Si puis par ce conclure et vueil prouver
Qu'es biens mondains n'a vaillant une pomme;
Homs, quel qu'il soit, dont [1] ne se doit vanter,
Ne dire sien fors que le sens de l'omme. *28 b*

CXXII

Balade.

(Sur lui-même; contre ses accusateurs.)

Je ne doubte qu'Envie et Traison
Qui vont a court pour moy nuire et grever
A mon desceu [a]; mais, s'ilz treuvent Raison
Riens ne croira sanz moy faire appeller.
Se present suis, ilz n'oseront jangler [b],
Car en touz cas garderay mon honeur;
Et s'ilz me heent, a tout considerer,
C'est pour garder le droit de mon seigneur.

Mais toudis est Loyauté en saison
Qui se deffent en guise de sangler :
Tousjours loial vueil garder sa maison
Et Justice, sanz riens dissimuler.

1. Dont *manque.*

a. Insçu. — *b.* Bavarder.

C'est ce qui fait contre moy murmurer,
Ne Traison n'y scet autre coulour [a];
Envie bruit, qui me veult diffamer,
C'est pour garder le bien de mon seigneur.

Pour ce supplie en ma conclusion
Au souverain qui tous faiz doit peser,
Qu'il ne se meuve en [1] indignacion
Pour l'accusant, sanz partie escouter:
Faulx rapporteur doit sires rebouter
Et le mauvais pugnir de sa rigueur;
Mais s'innocent me fault pour ce endurer,
C'est pour garder le droit de mon seigneur.

CXXIII

Balade pour Machaut *.

(Sur la mort de Guillaume de Machaut.)

[1377.]

Armes, Amours, Dames, Chevalerie,
Clers, musicans, faititres [b] en françois,
Tous sophistes, toute poeterie [c],
Tous ceuls qui ont melodieuse voix,
Ceuls qui chantent en orgue aucune fois
28 c Et qui ont chier le doulz art de musique,

*. *Publiée par Tarbé, tome I, p. 30.*

1. Par.

a. Raison, prétexte. — *b*. Poètes. — *c*. Poésie.

Demenez dueil, plourez, car c'est bien drois,
La mort Machaut le noble rethorique [a].

Onques d'amours ne parla en folie,
Ains a esté en tous ses diz courtois,
Aussi a moult pleu sa chanterie [b]
Aux grans seigneurs, a Dames et [1] bourgois.
Hé ! Orpheus, assez lamenter dois
Et regreter d'un regart autentique,
Arethusa et Alpheus, tous trois,
La mort Machaut le noble rethorique.

Priez pour lui si que nul ne l'oublie :
Ce vous requiert le bailli de Valoys,
Car il n'en est au jour d'ui nul en vie
Tel comme il fut, ne ne sera des mois [c].
Complains sera de princes et de Roys,
Jusqu'a longtemps pour sa bonne pratique ;
Vestez vous noir, plourez tous, Champenois,
La mort Machaut, le noble rethorique.

1. Et a bourgois.

a. Rhétoricien, c'est-à-dite poète. — *b*. Chansons. — *c*. De longtemps, après bien des mois passés.

Dont vous estes honouriez haultement:
Car tous voz faiz moult honourablement
Chascuns reçoit en maint pais estrange,
Et si n'y a nul, a mon jugement,
Qui en die fors qu'a vostre louenge.

29 b Les grans seigneurs, Guillaume, vous ont chier,
En voz choses prannent esbatement.
Bien y parut a Bruges devant hier
A Monseigneur de Flandres proprement
Qui par sa main reçut benignement
Vostre Voir Dit [a] sellé dessur la range [b],
Lire le fist; mais n'est nul vraiement
Qui en die fors qu'a vostre louenge.

Je lui baillié voz lettres en papier
Et vo [1] livre qu'il aime chierement;
Lire m'y fist, present maint chevalier;
Si adresçay au lieu premierement
Ou Fortune parla si durement,
Comment l'un joint a ses biens, l'autre estrange [c].
De ce parlent, mais nulz n'en va parlant,
Qui en die fors qu'a vostre louenge.

1. Vostre.

a. Le livre du Voir Dit publié récemment par M. Paulin Paris. Voyez la note de la page 239. — *b*. Scellé, muni de sceaux sur la tranche. — *c*. L'un donne ses biens, l'autre les refuse.

CXXVIII

Autre Balade *.

(Adieux à la jeunesse.)
[1384.]

ADIEU, Printemps, adieu jeune saison
Que tous deduiz sont deuz a creature;
Adieu Amours, adieu noble maison
Pleine jadis de flours et de verdure;
Adieu esté, autompne qui pou dure :
Yvers me vient, c'est a dire viellesce,
Pour ce, tristes, te di adieu, Jeunesce.

De printemps puis faire comparaison
Jusqu'a seize [1] ans que nostre enfance endure,
Que les biens sont a petit d'achoison
Pour leur tendreur mis en desconfiture [a];
Si sommes nous : par un pou de froidure
En cel aage pou de meschief nous blesse,
Pour ce, tristes, te di adieu, Jeunesce.

Estez nourrist et croist selon raison
Vignes et blez et tous biens de nature;
Lors croist aussi et s'enforce li hom :
Autres .xvi. ans, l'a Jeunesse en sa cure.

*. *Publiée par Crapelet, p. 19.*

1. Six.

a. Le printemps où les biens de la terre, encore tendres, sont détruits par peu de chose.

29 c Les biens requeult autompne si figure [1]
Par li .xvi. ans [a]; autant yvers m'apresse [b],
Pour ce, tristes, te di adieu, Jeunesce.

CXXIX

Balade sur Poeterie.

Princes d'enfer, o ta forsennerie
Au monde voit on porter Cerberus
O ses .iii. chiefs monstrant ta seignourie;
Des trois Raiges [c] y est fait tes escus :
C'est d'Aletho, Thesiphone et Megus;
Trois suers sont qui monstrent le chemin
A touz humains en ce monde ça jus
De l'ame avoir en enfer dure fin.

Car en pluseurs y voy Ypocrisie
Et autres maulx venans de Titius;
Par Yxion, pechié de lecherie [d];
En convoitant y regne Tantalus;
Cuer orgueilleus y est par Sisiphus [2]
Qui sa roche porte soir et matin,
Eulx efforçans chascun de plus en plus
De l'ame avoir en enfer dure fin.

1. Fugure. — 2. Persisiphus.

a. L'automne récolte les biens de la terre et représente de son côté seize ans. — *b.* Par autant d'années hiver m'oppresse, ce qui semblerait vouloir dire qu'il avait alors 64 ans. — *c.* Les trois furies ; Alecto, Thésiphone et Mégère. — *d.* La luxure.

Mais qui sçauroit bien que ce signifie
Et les tourmens que fera Eacus,
Il penseroit tost d'amender sa vie;
Pour ce te pri, piteables Jhesus,
De Flegiton et de Radamencus
Deffen mon corps, et fay mon cuer enclin
A toy servir, en moy gardant tout sus
De l'ame avoir en enfer dure fin.

CXXX

Autre Balade *.

(Sur les ennuis de son ménage.)

Femme servir et enfans gouverner
Est grant peril et paine merveilleuse;
De cent n'en voy pas un guerredonner,
N'a telz servans avoir vie joieuse.
Femme est toudis trop [1] merancolieuse [a],
De legier croit, et si se muet souvant; *29 d*
Mil biens passez pour un mal ignorant
A oublié, et du meffait lui membre [b];
Ainsi pour bien va mal guerredonnant [2]:
Saiges n'est pas qui en tel service entre.

Petis enfans fait doubteus dotriner,

*. *Publiée par Crapelet. p. 20.*

1 Trop *manque.* — 2. Guerdonnant.

a. Fâcheuse. — *b.* Ressouvient.

Car dotrine leur est trop haineuse,
Et au jour d'ui se seulent encliner
Naturelment a vie dolereuse;
Qui les reprant, c'est chose perilleuse;
Qui les seuffre leur mal faire consent.
L'un est coupable et l'autre est innocent :
Je n'y sçay plus a nul bon tour aprandre,
Fors que je dis a tous generaument :
Saiges n'est pas qui en tel service entre.

Par moy le sçay, s'en vueil determiner,
Qui mon temps n'ay despendu en oiseuse [a];
Mais cuer et corps et finance miner
M'a fait du tout femme artificieuse :
Assailli m'a vieillesce soufraiteuse
Qui de servir me fait estre dolent;
Povre me voy par femme et par enfant,
Car vray guerdon a nul ne vuelent rendre.
Or prangne ci chascun chastiement :
Saiges n'est pas qui en tel service entre

a. Oisiveté.

CXXXI

Autre Balade.

(De douceur et de violence.)

Par la douçour de doulz nourrissement
S'aprivoisist [a] mainte beste sauvage;
La domesche [b] par dur gouvernement
S'asauvagist [c] et mue son usage;
L'un par douçour, et [1] l'autre par oultrage
Que l'en leur fait changent condicion;
Ainsi est il, selon m'entencion,
En l'aage humain de mainte creature
Qui par douçour ou par contempcion
Mue souvent et change sa nature. *30 a*

Et je lui puis prouver tresclerement
Par les hommes qui ont franc arbitrage,
Qui par douçour muent communement,
Les muers d'un foul qui depuis devient saige,
Et par durté maint ami de linaige
L'un de l'autre font separacion;
Douçour est donc grant consolacion
Qui cuers divers attraict par sa droicture,
Car maint chetif par sa provision
Mue souvent et change sa nature.

Qui seignourir veult amiablement,

1. Et *manque*.

a. S'apprivoise. — *b*. La bête domestique. — *c*. Devient sauvage.

Et en grace tenir son heritaige,
De tel douçour doit gouverner sa gent [1],
Non pas contr'eulx user divers langaige [2],
Eulx retranchier et soubmettre : la raige [3]
Leur fait hair tel dominacion,
Le lieu fuir, et autre mension
Pour demourer querir par adventure ;
Et [4] c'est pour quoy aucuns sa nascion
Mue souvent, et change de nature.

CXXXII

Balade.

(Vivre du sien, sans rien devoir aux autres.)

Vous qui avez pour passer vostre vie [a]
Qui chascun jour ne fait que defenir,
Vous vivez frans sanz viande ravie;
Se du vostre vous povez maintenir.
Or vous vueilliez du serf lien tenir
Ou pluseurs par convoitise
Ont perdu corps, esperit et franchise;
C'est de servir autrui, dont je me lasse :
Viellesce vient, guerdon fault, temps se passe.

Car cil qui sert plus tost muert et devie
Que cilz qui puet franchise retenir.

1. Sargent. — 2. De divers langaige. — 3. Larrage. — 4. Et *manque*.

a. Vous qui avez de quoi vivre.

Pourquoy? Pour ce que Mesdis et Envie
Regnent sur lui; je l'ay veu advenir
En maintes cours; par ce puis soustenir
Que cil [1] fait folle entreprinse
Qui joie fuit et de dueil fait sa prinse :
Car en servant avec son corps qui casse,
Viellesce vient, guerdon fault, temps se passe.

Mais cilz qui vit du sien a chiere lie,
Et qui se puet par son labour chevir,
Vit longuement et sanz merancolie
Et si se puet loyaument enrrichir
Sanz telz meschiefs ne telz paours souffrir.
Et pour ce quant je m'avise,
Vueil Dieu servir et aler a l'eglise,
Vivre du mien, ne me chaut qui amasse:
Viellesce vient, guerdon fault, temps se passe.

CXXXIII

Autre Balade.

(Comparaison du monde avec la mer.)

[1384.]

L'EAUE descent tousjours et coule aval,
Mais retourner ne puet naturelment;
Chascun jour naist et puis defflue ou val
De la grant mer : la prant terminement;

1. Sil.

La la convient tempester durement
Pour les griefs vens d'Auster et d'Aquilon,
La sont les flos griez, horrible et felon
Qui maint vaissel font perdre et perillier;
Conclure autel [a] de ce monde puet on
Ou pluseurs sont en peril de noier.

Nous descendons du ventre maternal
Povres et nuz procreez villement [1],
Subgiez a mort du vice original
En ce monde sanz nul retournement;
Orgueil nous suit, Convoitise ensement
Et Envie nous vente a l'environ;
Nostre corps est la nef sanz aviron
Qui nuit et jour n'attent que trebuchier;
En ceste mer, se Dieu n'est, periron,
30 c Ou pluseurs sont en peril de noier.

Mais qui plus est, et qui plus me fait mal,
C'est que l'on [2] muert en un petit moment;
Sanz espargnier peuple ou prince royal
Maine la mort chascun a finement;
C'est quant au corps, et quant au remenant,
Qui aura bien fait s'ame [3] aura pardon,
Et les mauvais yront en Acheron,
C'est en enfer, pour tous temps traveillier;
En ce secle, pour Dieu, garde y prenon,
Ou nous sommes en peril de noier.

1. Villainment. — 2. Bon. — 3. Son ame.
a. Pareillement.

CXXXIV

Balade de Nostre Dame moult belle.

(Prière à Notre Dame.)

[VERS 1380.]

SECOUREZ MOY, douce vierge Marie,
Port [1] de salut que l'en doit reclamer;
Je sens ma nef foible, povre et pourrie,
De sept tourmens assaillie en la mer;
Mon voile est roupt [a], ancres n'y puet encrer;
J'ay grant paour que plunge ou que n'affonde [2]
Se voz pitiez envers moy ne se fonde.

Qui est la nef, fors ceste mortel [3] vie
Qui a paines puet .LX. ans passer?
Les sept tourmens sont Orgueil et Envie,
Detraccion, Luxure et Murmurer,
Convoitise qui ne laisse durer,
Et leurs consors me tuent en ce monde,
Se voz pitiez envers moy ne se fonde.

Mon voile est roupt, qui vertu signifie,
Et mon encre ne se puet arrester
Pour ce chetif monde qui me detrie [b],
Qui ne me laisse a mon ame penser.
Or me vueillez mon voile relever,
Vierge, ou je doubt pechiez ne me confunde,
Se voz pitiez envers moy ne se fonde.

1. Porte. — 2. Ou affonde. — 3. Mortele.

a. Ma voile est déchirée. — *b*. Me combat, trouble, tourmente.

CXXXV

Autre Balade de Nostre Dame.

(Réponse de Notre-Dame à la précédente ballade.)

30 d PRESENTE suis, je te viens faire aie ;
Mais il te fault mon filz, ton Dieu, amer
Et delaissier t'erreur et ta folie
Et ce monde qui te fait tourmenter;
Pour .VII. tourmens qu'il convient rebouter,
Pran .VII. vertus qui font la vie monde,
Se ma pitié veulz que vers toy se fonde.

Humilité et Chasteté n'oublie
Et Charité, qui tant fait a louer ;
Abstinance soit en ta compaignie,
Pacience, pour touz maulx endurer.
De ton avoir doiz aux povres donner
Pour eschiver d'enfer la mort seconde,
Se ma pitié veulz vers toy que se fonde.

Par ces vertus yert ta nef redrecie,
Et si pourras ton voile [1] asseurer,
Ne les tourmens ne te mefferont mie
Que [2] ne puisses a droit port arriver ;
Ton voile est droit, vueille toy ordener
Si que peché en ton vaissel n'abonde,
Se ma pitiez veulz que vers toy se fonde.

1 Voile *manque*. — 2. Que tu ne puisses.

CXXXVI

Autre Balade.

(Comparaison des hommes avec les chiens.)

Homme [1] et bestes ont leurs condicions
Tressemblables certes en pluseurs cas ;
Aucuns chiens veulent toutes destructions,
Et les autres sont pour mal faire au bas;
L'un abaie, l'un pince et ne mort pas ;
Assez de gent sont de ceste maniere
Qui abaient et pincent par derriere.

Puis [2] qu'ilz mordent, n'est ce pas traisons
Quant par devant sont desconfiz et mas [a],
Ostent aumuces [b], font inclinacions,
Offrent le leur et font feste de bras [c],
Et par derrier [3] pourchacent touz debas ?
Chascun doit bien telz gens bouter arriere
Qui abaient et pincent par derriere. *31 a*

Et quant ceuls voient leurs acusacions
Faittes ainsi, et leur felon pourchas,
Partie absent [d], ce fust drois et raisons
De dire a eulx : « Tes parlers soustendras
Devant partie, ou tu t'en desdiras. »

1. Hommes. — 2. Et puisqu'ilz. — 3. Par derriere.

a. Abbatus et soumis. — *b*. Otent leurs chaperons. — *c*. Embrassades. — *d*. En l'absence de la partie accusée.

Qui en fauldroit, n'eussent ceulx bonne chiere
Qui abaient et pincent par derriere.

CXXXVII

Balade.

(Il est sage, celui qui vit du sien.)

[1388.]

Un sens te vueil aprandre et declairer,
Or t'en vueille pour ton preu souvenir,
Que, se tu sers chevalier, n'escuier,
N'autre seigneur, bien ne t'en puet venir;
Puis qu'il vueille tout prandre et retenir,
Appercevoir puez que tu n'y faiz rien :
Saiges est cil qui puet vivre du sien.

Car puis qu'uns homs a son profit trop chier,
Et qu'il laisse le droit anientir
De son servent, ou qu'il le fait lochier [a],
Couvertement et a lui convertir,
Tu te dois lors saigement departir;
En retraiant, ce mot glose et retien :
Saiges est cil qui puet vivre du sien.

Tant com maistres se puet de toy aidier,
Tu es a lui : or pense du servir;
Mais s'en .III. ans ne te faiz bien paier

a. Branler.

Ne t'aten [1] plus qu'il te doie merir ;
Et se griefté te fait au lit gesir,
Tu es a toy, ja ne te fera bien :
Saiges est cil qui puet vivre du sien.

CXXXVIII

Autre Balade.

(Sur ceux qui épousent de vieilles femmes.)

J'ay puis vint ans veu [2] choses advenir
Plus qu'il n'avint du quart aage du monde,
Que Cyrus fist Babiloine perir,
Et de Ganges vuidier l'eaue profonde ; *31 b*
Mais ne puis appercevoir
Que je veisse vice honeur decepvoir,
De tout le temps dont memoire m'avise,
Si qu'en cellui qui, pour finance avoir,
Reprouche prant en vielle et convoitise.

Lingurius [a] qui ses loys voult tenir
Et qui fust Roys, ceuls de Lacedemonde,
Du temps Jonas, fist son peuple venir
Pour declairer ce qui es loys habonde [b] ;

1. Ne naten. — 2. Veu des choses.

a. Lycurgue. — *b*. Le sens paraît être : Lycurgus qui fut roi au temps de Jonas et qui voulut par ses lois tenir ceux de Lacédémone, ordonna que les femmes n'eussent aucun douaire, mais qu'on les prit par amour.

L'une loy leur fist sçavoir
Que femmes n'eussent pas douaire avoir [1]
Si c'om les preist par amour, sanz faintise;
Li contraires fait homs qui pour voir [2]
Reprouche prant en vielle et convoitise.

Si puis par ce devant touz soustenir
Qu'il ne pourra que tel avoir ne fonde
Dont il convient l'oneur anientir
En pluseurs lieus, et si vueil qu'on me tonde
S'a justement concevoir,
Ydolatrie ne puet ci apparoir [a]
En aucun cas estre par lui commise;
Donc, je banni l'omme qui par sçavoir
Reprouche prant en vielle et convoitise.

CXXXIX

Autre Balade.

(Adieu fortune, adieu plaisirs.)

Ou temps jadis des peres anciens
Fut Loiauté et Honeur regardée,
Les bons furent honourez par leurs biens
Et les mauvais pugnis par juste espée;
Mais au jour d'ui n'est Justice gardée
Ne Loyauté, fors qu'en dissimulant;

1. Davoir. — 2. Mais li contraires fait li homs qui pour veoir.

a. A penser justement si Idolâtrie ne peut paraître, etc.

Cupido [a] vit, Richesce est honourée,
Qui pert chevance, il pert esbatement.

Les loys fist lors [1] li bons Justiniens,
Pour le proufit de chascune contrée,
Du bien commun sont de praticiens *31 c*
En singulier dont chascun reversée [b] :
Theologie petit aux clers agrée,
Aux loys courent tuit pour gaingner l'argent ;
Loyauté povre est partout reboutée,
Qui pert chevance, il pert esbatement.

Amours n'a lieu, car nulz ne feroit riens
S'il n'en avoit guerredon [2] ou souldée ;
Les cuers avons plus moulz qu'Egipciens ;
Mal ressemblons la compaigne [3] Pompée
Qui combatit mainte dure journée
Pour le proufit commun tant seulement ;
Honte nous suist, honeur s'en est alée :
Qui pert chevance, il pert esbatement.

1. Lors *manque*. — 2. Guerdon. — 3. Compaignie.

a. Cupidité. — *b*. Par les praticiens, chaque loi est tournée du bien commun à leur bien particulier.

CXL

Balade *.

(*Cause des maux de la France.*)

Long conseil, Orgueil et Envie,
Grant Haine et petit Confort,
Grant Richesce d'autre partie,
Convoitise, qui chascun mort,
Ont tant fait par leur grant effort
A l'aide d'Oultrecuidance,
Qu'ilz ont mis bien pres de la mort
Le noble royaume de France.

Qui deust faire une chevauchie
Pour gaingnier ou chastel ou port,
Et que chascun deist : « Je l'octrie »,
S'advocas n'en fussent d'acort,
Il fausist que chascuns eust tort.
Et par tele perseverance
Est au jour d'ui en desconfort
Le noble royaume de France.

Vous sçavez bien que Bourgoisie
Et Noblesce fut en descort,
Et se firent mainte envaye ;
Mais l'en scet bien qui fut plus fort.
31 d Et c'est ce qui, sanz nul ressort,
Avec trop petite deffense,

*. *Publiée par Crapelet, p. 20.*

A fait perdre, si com j'ay sort [a],
Le noble royaume de France.

CXLI

Autre Balade.

(Plaintes de la France.)

PAR fondement me doy plaindre et plourer,
Et regreter des .IX. preux la vaillance,
Car je voy bien que je ne puis durer,
Çonfort me fuit, honte vers moy s'advance.
Convoitise met en arrest sa lance
Qui me destruit mon plus noble pais;
Preux Charlemaine, se tu feusse [1] en France,
Encor y fust Rolans, ce m'est advis.

Alixandres, qui ot a justicier
Tout le monde par sa bonne ordonnance,
Quant il sçavoit un povre chevalier
Armes, chevaulx lui donnoit et finance,
Pour sa bonté lui faisoit reverence;
De ce faire sont les plus hauls remis.
Preux Charlemaine, se tu feusse [2] en France,
Encor y fust Roland, ce m'est advis.

Car chascun jour me fault admenuisier [b],

1 et 2 Feusses.

a. Comme : j'ai prédit ou j'ai conjecturé.— *b.* Diminuer, dépérir.

Par le default de vraie congnoissance,
Et par Deduit qui tient en son dangier
Cellui qui doit en moy faire deffense,
Par le jeune conseil qu'il a d'enfance;
Dont Roboan fut convaincus jadis.
Preux Charlemaine, se tu feusse [1] en France,
Encor y fust Rolant, ce m'est advis.

CXLII

Balade.

(*Regrets d'avoir office de Justice.*)

PRINSONNIER est sanz cause et sanz raison
Mon las de cuer qui long temps l'a esté
Sanz avoir bien ne joieuse saison,
Fors que toudis languir en obscurté;
32 a Mon cuer s'en duelt qui sent toute griefté,
Qui jadis seult vivre tresliement;
Or me voy serf en grant chetiveté
Sanz joie avoir, confort, n'esbatement.

Car logiez suis en la triste maison
De Justice qui m'a jeune maté;
Po m'y congnois, c'est ma destruction,
De pluseurs fault avoir l'inimistié;
Cesser [2] Amour et toute affinité,
Et a chascun rendre droit jugement :

1. Feusses. — 2. Cessent.

C'est de rigueur, Justice et Equité,
Sanz joie avoir, confort, n'esbatement.

Et se juges fait nulle mesprinson,
Combien qu'en ce n'ait point d'iniquité,
Appelez yert ou menez en prinson;
Pour faire bien est souvent rebouté.
Juges languist en grant adversité,
Et j'ay aprins vivre joieusement :
Or languiray, se je n'en suis osté,
Sanz joie avoir, confort n'esbatement.

CXLIII

Autre Balade.

(Sur les merveilles que nous garde l'avenir.)

Depuis le temps que regnoit Saturnus,
Que Jupiter chaça en Lombardie,
Et que prinse fut par le roy Cyrrus
Babiloyne de quoy parle Ysaie,
Et que Troie fut des Grieux envayé,
Ne de tous temps dont [1] il puet souvenir
Ne fut veu, selon la prophecie,
Les merveilles qui sont a advenir.

Car passer doit a naige Lecadus [2] *a*

1. Dont *manque*. — 2. Leceadus.

a. Leucade.

Qui par amours n'a amé Germanie,
Avecques [1] lui grant foison de ses dus;
Et relever se doit la paiennie.
Il doit regner une grant heresie,
Et Brutus [a] doit de son royaume yssir
32 b Sanz retourner, car il n'espere mie
Les merveilles qui sont a advenir.

Mais encontr'eulx nagera Nepturnus,
Dieu de la mer, et l'aigle qui, norrie
Par les poucins du saige Rocalus,
Doit obtenir en fin leur baronnie;
Ilz les [2] vaincront, se Dieux leur donne vie,
Car oultre mer doit l'aigle conquerir,
Et achever par la saincte lignie
Les merveilles qui sont a advenir.

CXLIV

Autre Balade *.

(Sur la terre de Coucy, en Vermandois.)

Qui veult terre de grant deduit savoir,
Et ou droit cuer du royaume de France,
Et fortresce [3] de merveilleux povoir,
Haultes forests et estancs de plaisance,

*. *Publiée par Tarbé, tome I, p. 134.*

1. Avec lui. — 2. Les *manque*. — 3. Forteresce.

a. Le roi d'Angleterre, l'Anglais.

Aires d'oiseaulx, pars [a] de belle ordonnance,
Ou pais de Vermendoys,
Devers Coucy acheminer te dois,
Lors des terres verras la nompareille :
Pour ce est son cri : Coucy a la merveille !

Voy Saint Aubin où il a beau manoir,
Aire a herons, ou maint faucon se lance,
A Foulambroy puet grant sires manoir,
Daims a ou parc qui moult vault de finance ;
Eaues aussi, et que vault la puissance
De la tour de Coucioys
Et du chastel, qui tant est lieux adrois?
De Saint Gombain durement me merveille,
Pour ce est son cri : Coucy a la merveille.

Saint Lambert puet tout home recevoir
Enmi l'estanc ou le poisson s'avance,
Le chastellain puet bien la chace avoir,
La Fere [1] est fort pour homme de vaillance,
Oyse l'ençaint, mais mettre en oubliance
Ne vueil Acy ceste fois
Ne Gercies; pour ce dist li bons Roys
Que de Coucy ne vit euvre pareille,
Pour ce est [2] son cri : Coucy a la merveille !

1. Lefere. — 2. Peur est

a. Parcs.

CXLV

Balade *.

(Contre ceux qui jurent Dieu.)

Ie me merveille d'un abus,
Quant et pourquoy en commença :
A jurer Dieu et ses vertus [a]
Ne les grans sermens qu'on orra,
C'uns chetis pour neant vourra
Jurer Dieu et sa progenie,
Par le sang de Fescamp l'abbaie [b],
Par le serment du pillori,
Par le sang de Bruges aussi
Par la mort dont Dieux vint a vie.

Mais c'est mal fait, ne jurez plus,
Car, par cellui qui nous forma,
Par le precieus corps Jhesus,
Par le sang que Dieux estaura,
Par le saint sang que Dieux lança,
Fut sauvée humaine lignie,
Dont amours et sa compaignie
Aussy vray que nous sommes cy,
Nous mist hors du lieu obscurci,
Par la mort dont Dieux vint a vie.

Par qui fusmes nous secourus?

*. *Par Mahieu.*

a. Miracles. — *b*. On conservait à Fécamp le Saint Sang.

Par la char Dieu qu'on achata,
Par la lance dont fut ferus,
Par le sang que Dieux degouta,
Par la char dont Dieux s'esconsa
Ou corps de la vierge Marie,
Par la char que Dieux ot percie,
Par cellui qui en croix pandit,
Par le sang que Dieux espandit,
Par la mort dont Dieux vint a vie.

CXLVI

Autre Balade *.

(Même sujet sur les mêmes rimes.)

Le suaire ou Dieux fut cousus
Les cinq plaies dont Dieux saingna,
Le sepulcre ou fut estendus,
La couronne et croix qu'il porta
Et le saint sang que Dieu roya [a],
Jurent hui maint, mais c'est folie;
Par la passion que Dieux benеie
Nous est paradis restabli,
Par cellui que Judas vendi,
Par la mort dont Dieux vint a vie.

Helas! dont sont telz mos venus?

*. *Par Corbie.*

a. Répandit.

Par cellui qui tous nous crea,
Par le benoist Dieu de lassus,
Par cellui qui nous jugera
Vivons nous touz, et si n'y a
Si meschant qui encor ne die
Je regni Dieu, chascune fie,
A Dieu le veu, a Dieu l'affy,
Par le sang dont pierre fendi,
Par la mort dont Dieux vint a vie.

Encores ay je d'autres veus
Jurer le sang que Dieux spietta [a],
Et par le ventre Dieu le plus,
Par le sacre que Dieux sacra,
Par cil qui sa mort pardonna,
Par les sains [1] qu'en aoure [b] et prie,
Par les cloux Dieu, par l'escourgie,
Par les angoisses qu'il souffri,
Par le saint sang que Dieux radi [c],
Par la mort dont Dieux vint a vie.

1. Par tous les sains.

a. Peut-être répandit. — *b*. Honore, adore. — *c*. Versa avec raideur.

CXLVII

Balade.

(Même sujet sur les mêmes rimes.)

Las! bien est li mondes confus,
Quant la teste Dieu jurera,
Et sa forcelle [a] uns malostrus,
Et par les pas que Dieux passa,
Par la sueur que Dieux sua, *33 a*
Par Dieu qui fut mort par envie,
Par cil dont la char fut traye,
Par le baptesme d'icellui
Fut le peuple d'enfer ravi,
Par la mort dont Dieux vint a vie.

Telz jurans soient confundus
Et qui bien ne les pugnira!
Par Dieu qui est nostre salus
Par cellui qui resuscita,
Par le Dieu qui ou ciel monta
Fut destruitte la monarchie
D'enfer, et la proie sa chie [b]
Par cellui qui son corps offri,
Par Dieu qui le monde establi,
Par la mort dont Dieux vint a vie.

Maleureus doit estre tenus
Qui de jurer ne se tendra;

a. Poitrine. — *b*. Retirée, prise.

Par Dieu qui pour nous fut batus,
Par le Dieu que l'en decracha [a],
Par le Dieu qui nous rachata
Fut complette la prophecie,
Par la char que Dieux ot fichie,
Par la gueule Dieu autressi,
Par le glorieus crucifi,
Par la mort dont Dieux vint a vie.

CXLVIII

Rondeau.

(*Sur les Ballades précédentes.*)

Pour rebouter parjurement
Qui se fait quant parjure ment
Sont ces .IIII. balades fettes [b]
Par damp Mahieu premierement,
Par Corbie secondement,
Pour rebouter parjurement
Qui se fait quant parjure ment,

Et par Eustace tiercement;
33 b D'eux sur le derrenier serment
Aiez donc consciences nettes
Pour rebouter parjurement
Qui se fait quant parjure ment.

a. Couvrit de crachats. — *b*. La quatrième Ballade vient après le rondeau.

CXLIX

Balade.

(Même sujet sur les mêmes rimes.)

DAMPNEZ soit il et esperdus
Qui le corps Dieu despiecera,
Le desmembrer est deffendus
Pour Dieu qui se transfigura,
Par le Dieu qui tous nous sauva,
Par cellui qui nous vivifia,
Par le Dieu ou chascun s'affie,
Par le Dieu qui fut circonci [1]
Fusmes nous sauvé et gari
Par la mort dont Dieux vint a vie.

Trop est de sens foibles et nus,
Par la messe que Dieux chanta,
Par le Dieu qui mourut ça jus,
Qui sanz cause l'appellera;
Par le Dieu qui se demonstra
A la Magdelaine s'amie,
Par les œulx Dieu ne jurez mie :
Par Dieu qu'en Bethleem nasqui
Fust sauvez ce qui ert peri,
Par la mort dont Dieux vint a vie.

De l'eglise doit estre exclus
Cilz qui en vain son nom prandra,

1 Circoncisi

Sa cervelle, face et piez nus;
Gart soy qui Dieu blasphemera
Ne qui son corps parjurera,
Car trop fait a Dieu villenie
Cilz qui le parjure et regnie,
De nouvel l'a mort et trahi,
Prins, accusé et envahi,
Par la mort dont Dieux vint a vie.

CL

33 c

Balade.

(Louange de Saint Joseph.)

Vous qui servez a femme et a [1] enfans
Aiez Joseph toudis en remembrance;
Femmes servit tousjours tristes, dolans,
Et Jhesu Crist garda en son enfance;
A pié trotoit, son fardel sur sa lance;
En pluseurs lieux est figuré ainsi,
Lez un mulet, pour leur faire plaisance,
Et si n'ot oncq [2] feste en ce monde ci.

Quant Herode tua les Innocens,
Pour oster Crist de celle pestillence,
Receu de Dieu les admonestemens;
Plus tost qu'il pot en Egipte s'avance,
Mere et enfant garda en grant doubtance

1. A. *manque.* — 2. Onques.

Li bon Joseph que ne fussent occi,
En Bethleem r'ot il moult de pesance
Et si n'ot oncq [1] feste en ce monde ci.

Ainsi est il qui veult prandre le sens
Et de Joseph la vraie consequence,
Femme servir est pou d'avancemens
Fors paine avoir et trop [2] po de chevance.
Leur voulenté se mue en inconstance,
Mais des hommes sont servans remeri;
A Dieu Joseph qui tant ot de souffrance,
Et si n'ot oncq [3] feste en ce monde ci.

CLI

Autre Balade.

(Aujourd'hui règne partout double loi.)

COMMENT sont ceuls de tresbonne heure né
Qui bien tendront vraie foy crestienne,
Et qui s'i sont des jonesse ordonné,
En despitant la vie terrienne!
Car par la loy nouvelle et ancienne
Servir a Dieu est perpetuel regne.
Mais au jour d'ui partout double loy regne.

A mal faire est chascun habandonné,
Prandre et ravir chose qui n'est pas sienne; *33 d*

1. et 3. Onques. — 2. Trop *manque*.

Convoitise a le monde ainsi mené
Que Nature est la loy cotidienne.
Et si voions une foy arrienne
Regner souvent entre saint eschevé,
Mais au jour d'ui partout double loy regne.

Raison et Sens sont du tout decliné
De la vie mechant celestienne;
Briefment devroit ce monde estre finé,
Toute doleur est advenir prouchaine.
O, saint Pere, que fait l'Eglise tienne?
Le cheval d'or veult chevauchier sanz resne,
Mais au jour d'ui partout double loy regne.

CLII

Balade.

(*Présages de la fin du monde.*)

En treuve assez en la saincte Escripture
Que ce monde prandra certaine fin,
Car terre et mer et toute creature
Et les sains cieuls qui de Dieu sont affin
Arderont au Jugement.
Quant sera ce? Ce sera vraiement
Quant on laira la foy de Jhesu Crist
Pour amasser joyaulx, or et argent:
Lors se fera le tresor d'Antecrist.

Quele yert la loy? C'iert la loy de nature

Ou chascun est a voulenté enclin,
En delaissant Raison, Foy et Droiture,
En ravissant les biens de son voisin ;
Pressure sera de gent,
Guerre es pais, de terre mouvement,
Lune et souleil seront souvent esclipst,
Chascun vouldra maisonner realment,
Lors se fera le tresor d'Antecrist.

Par tous ces poins nostre fins se figure
Et li secles va du tout a declin ;
Ne saint Pierre n'a plus sa nef en cure *34 a*
Giez y regne, Simon ne veult qu'or fin.
Charité fault telement
Que sanz donner toutes graces il vent [1]
Contre raison et le Saint Esperit ;
Et puis qu'ainsi sera generalment,
Lors se fera le tresor d'Antecrist.

CLIII

Autre Balade.

(*Exemple à suivre des temps anciens.*)

Selon les fais et livres anciens
Orent jadis vaillance les Grejois,
Saiges furent Athenienciens,
Et les Rommains establirent les loys,

1. Toute grace vent.

Tout le monde soubmirent une fois
Soubz leur povoir par leur bonne ordonnance ;
Le bien commun orent en remembrance
Ne povreté n'orent pour lors despite :
Qui ainsi fait, il regne en grant puissance ;
Qui autrement fait, il se desherite.

Apparoir puet par les Assyriens
Dont le sires fut uns trespuissans Roys,
De Troie [1] aussi, des Babiloniens
Dont les regnes furent grans et adrois,
Qu'ilz perdirent par leur oultrecuidance
De convoitier trop d'or et de finance,
Qui a nul prince en tel cas ne proufite ;
Large cuer ait et bonne souffisance,
Qui autrement fait, il se desherite.

Regarde es faiz des bons Machabiens,
Et par quel art vient honneur aux François,
Combien dura, puis vient aux Albiens,
Comment Romme perdit armes et drois
Qui les conquist, et par quelle ignorance
De trop vouloir amonceler chevance ;
Et comment Dieux rent chascun sa merite.
34 b Advise toy, met en lui t'esperance,
Qui autrement fait, il se desherite

1. Trois.

CLIV

Autre Balade *.

(Devoirs d'un prince.)

[1392.]

Comment pourroit princes bien gouverner
Ne grant peuple tenir en union,
S'en soy meismes ne povoit rafrener
Les meurs mauvais de sa condicion ?
Il ne pourroit nullement ;
Car seignourir se doit premierement
Et corrigier pour l'exemple d'autrui
Qui veult avoir commun gouvernement,
Si qu'on voie toute bonté en lui.

Premier il doit Dieu et l'Eglise amer,
Humble cuer ait, pitié, compassion,
Le bien commun doit sur touz preferer,
Son peuple avoir en grant dilection,
Estre saige et diligent,
Verité ait, tel doit estre regent,
Lent de pugnir, aux bons non fere ennuy,
Et aux mauvais rendre droit jugement,
Si qu'on voie toute bonté en lui.

D'entour lui doit touz menteurs rebouter,
Justice avoir, Equité et Raison,
Le povre oir, le plaintif escouter,

*. *Publiée par Crapelet, p. 22.*

A touz venans avoir large maison,
Requerir crueusement
Son ennemi et mener doucement
Ses vraiz subgiez, sanz asservir nulli.
Avarice doit hair mortelment [1],
Si qu'on voie toute bonté en lui.

CLV

Autre Balade.

(Dieu attire à lui les humbles.)
[1392.]

PAR .IIII. poins vient tribulacion
A toutes gens en ceste mortel [2] vie,
Car pour leurs maulx se fait pugnicion
34 c Quant obstinez sont trop en leur folie.
Ou pour leur bien Dieu les tempte et chastie,
Pour pacience en leurs faiz eprouver,
Ou pour pugnir cilz qui les contrarie,
Pour les humbles devers lui ramener.

Car se l'omme a grant dominacion,
Orgueil en soy, et point ne s'umilie,
Dieux het en lui son obstinacion
Et le pugnist, de ce ne doubtez mie;
Et se trop a, son createur oublie,
Qui [3] par tourment le veult lors rappeler;

1. Mortelement. — 2. Mortele. — 3. Que.

Et se bons sont, il les tempte et chastie
Pour les humbles devers lui ramener.

Et ceuls qui ont male condicion
Sanz advertir nul temps a leur folie,
Qui aux bons font toute sedicion,
D'iceulx sera la malice pugnie;
Toutes telz gens Dieu en ce monde oublie
Car en enfer les fera tourmenter;
Ceuls qu'il aime bat de son escourgie [a],
Pour les humbles devers lui ramener.

CLVI

Autre Balade.

(Contre les langues médisantes.)

[BALLADE MACARONIQUE.]

Je me complaing [1] de *lingua dolosa*
Que comparer puis au chant de l'arronde [b],
En pluseurs lieux est moult *venenosa* [2],
Elle honnist et affole le monde;
D'envie bruit et de tristesse habonde:
Son ny [c] a fait en mainte cheminée,
Mais en la fin convient que son ny fonde:
Elle est toudis de Raison condempnée.

1. Je me plaing. — 2. *Venesa.*

a. Courroie, fouet. — *b*. Hirondelle. — *c*. Nid.

En tous acors est *insidiosa;*
Beau semblant fait, sur fausseté se fonde;
Amer ne scet, ains est *odiosa;*
Qui trop la croit, il se plunge et affonde
En tel peril qu'il n'est ne mer ne onde
34 d Qui plus grever puist creature née.
Maudicte soit, le vray Dieu la confunde!
Elle est toudis de Raison condempnée.

De touz maulx est le texte *cum glosa,*
Mains plaiz esmuet, de touz descors est bonde;
De Lymousin nasquit, *capitosa,*
Qui maint assault fait sanz pierre et sanz fonde;
Elle nuist trop, mais au dernier [1] redunde
Tous maulx sur lui, sa cause est terminée;
Chascun la het, pareil n'a ne seconde:
Elle est toudis de Raison condempnée.

CLVII

Autre Balade *.

(*Sur la rebellion du duc de Bretagne.*)
[1392.]

O peuple ingrat par orgueil surmonté
Qui veult laissier ton souverain seignour
Qui t'a mis hors de toute povreté

*. *Publiée par Tarbé, tome I, p. 126.*

1. Derrenier.

Et d'ordure soubhaucié [a] en honour!
Et tu veulz par cas soudain
Lui deguerpir, dont rebelle te claim!
Advise toy, car, comment qu'il aviengne,
Sires sera, tu traveilles en vain :
Reprouché yert ou pais de Bretaingne.

Dont pot venir si fole voulenté,
Ne qui pensa premier tel deshonour,
De commettre cas d'infidelité
Et de perdre de touz loyaulx l'amour?
Ce fut Pou Sens, Ignorance et Folour;
Et Desloyauté a plain
Et Convoitise ont bracié ce levain,
Si qu'a tousjours de ce forfait souviengne :
Pour effacier ton orgueil primerain
Reprouché yert ou pays de Bretaingne.

Dieux het Orgueil, mainte foiz l'a dompté,
Pou vault Force qui n'a de Dieu cremour;
Radresce toy, recueuvre ta Bonté,
Et [1] crie a Dieu mercy, ton creatour, *35 a.*
Vien au bon Roy qui est plain de douçour
De cuer contrict et humain,
Com vray subject remet tout en sa main
En suppliant qu'en s'amour te reprangne,
Ou autrement saiches, et pour certain
Reprouché yert ou pais de Bretaingne.

1. Et *manque*.

a. Elevé, surhaussé.

CLVIII

Autre Balade *.

(*Le lion et les fourmis.*)

[FABLE.]

DORMI long temps ont en leur frommiere [a]
Sanz eulz mouvoir li froumi [b] remuant
Pour le lyon qui dessus la pouldriere [c]
Sanz eulx grever aloit seignouriant [d];
Or a le lyon voulu
Que les fourmiz lui payassent treu,
Dont ilz se sont contre lui revelé;
De leur recept sont bien cent mille yssu :
Il estoit mort s'il ne s'en fust alé.

Puis s'est retrait en clos d'une riviere,
Ou le secours de ses amis attent,
Car les froumiz ont levé leur banniere,
Fors abatuz et tué de sa gent;
S'il n'est briefment secouru,
A ce qu'ilz ont en pluseurs lieux couru,
Estre pourra destruit et desolé;
Mais au besoing se doit monstrer vertu :
Il estoit mort s'il ne s'en fust alé.

Pour ce ne doit nulz avoir grant maniere

*. *Publiée par Crapelet, p. 189.*

a. Fourmillière. — *b.* Les fourmis, par qui Deschamps veut peut-être désigner ici les Flamands? — *c.* Poussière. — *d.* Faisant le seigneur.

Ne forcuider [1] que il soit trop puissant;
Ses amis doit aidier a lie chiere
Pour estre aidié quant il est indigent.
Car on a souvent veu
Que le petit a bien au grant neu [a];
Par leur orgueil sont maint homme affolé;
Par le lyon est assez parceu:
Il estoit mort s'il ne s'en fust alé.

CLIX

Autre Balade.

(*France dégénérée.*)

Povre [2] d'amis, deffaillant de confort,
Vefve au jour d'ui et dolente orpheline,
Pleine de plour et de tout desconfort [3],
Toute doleur envers moy s'achemine;
Chascun me nuist, je suis cheue en ruine,
De tout perdre me voy en grant balance,
Quant il convient que ma gloire define,
Qui jadis fui la lumiere de France.

Je conquestay jadis maint riche fort
Et mains pais [4] soubmis par ma doctrine,
Toutes terres doubtoient mon effort,
Je n'oy adonc ne voisin ne voisine

1. Forcuideur. — 2. Povres. — 3. Tous desconfors. — 4. Mains riches pais.

a Nuit, fait mal.

Qui ne me fust obedient, encline,
Et qui en tout ne doubtast ma puissance,
Lasse! et je voy que mon fait se decline
Qui jadis fui la lumiere de France.

Puis qu'ainsis est, venez plourer ma mort,
Vaillance, Honeur et Pitiez l'enterine!
De male heure furent sorti li sort
Qu'avoir ne doy que le dos et l'eschine,
Par le sanglier, atout sa noire crine
Qui chascun jour en ma fourest se lance
Et me destruit par la queue vulpine;
Qui jadis fu la lumiere de France.

CLX

Autre Balade.

(*Les amis de Fortune.*)

Tant com j'ay eu Richesce avecques [1] mi
Et Fortune m'a esté bonne amie,
Se sont pluseurs appelez mi ami
Offrans [2] pour moy a mettre corps et vie;
Or s'est de moy Fortune departie,
Si m'ont laissié, et c'est chose commune,
Qui le sien pert, en lui tourne l'oye:
Au jour d'ui n'est ami que de Fortune.

1. Avec. — 2 Offerans.

Car tant qu'on a les biens avecques [1] lui
Et les honeurs, un [2] chascun s'umilie;
Mais la personne est tost mise en oubli 35 c
Quant li deffault estat et seignourie.
C'est povre amour qui est si tost perie,
Qui plus froide est que le ray de la lune :
Qui saiges est ne s'y attende mie,
Au jour d'ui n'est ami que de Fortune.

Et quant chascun perçoit qu'il est ainsi,
Il doit doubter qu'il ne chiée [a] en folie,
Garder le sien et qu'il ne croie aussi
Les faulx amis, qu'apres leur departie,
Se puist chevir afin qu'il ne mendie;
Car qui deschiet, de chascun et chascune [3]
Est mescongneu, ja l'espreuve en partie;
Au jour d'ui n'est ami que de Fortune.

CLXI

Balade.

(*Les malheureux ont toujours tort.*)
[1395.]

Qui est eureus et qui scet pratiquer,
Et de parler a belle rethorique,
Tant qu'avoir a, par beau rethoriquer [b],

1. Avec. — 2. Une. — 3. De chascune.

a. Tombe. — *b*. Par bien discourir.

Et enrichist par sa bonne pratique,
Honourez est plus que saint ne relique,
Des que l'on scet qu'il a deniers en cofre;
Mais qui riens n'a, chascun lui fait le nique [a] :
Cui il meschiet, tous jours on lui mesofre [b].

Toudis verrez le povre homme moquer:
Son sens n'est nul, car chascun li repplique;
Nulz ne se veult a son fait appliquer,
Car povreté au maleureus s'applique.
Eur et meseur est le gieu de la brique :
Qui est eureus chascun lui donne et offre,
Mais maleureus est trop debouté, si que
Cui il meschiet, tousjours on lui mesoffre.

Dolent maleur, qui te fist evoquer?
Quant de ton droit tu es merancolique,
Nulz ne te veult en hault lieu colloquer,
35 *d* Condicion as de povre et d'ethique;
Et le riche est au monde collerique
A qui boneur a pieca fait son offre.
Pour Dieu, fui t'en, perilleux basilique:
Cui il meschiet, tous jours on lui mesoffre.

a. La nique.— *b*. Refuse : c'est un proverbe.

CLXII

Autre Balade.

(*Les temps de tourments approchent.*)

[1394.]

Age de plomb, temps pervers, ciel d'arain,
Terre sanz fruit, et [1] sterile et brehaingne,
Peuple maudit de toute [2] doleur plain,
Il est bien drois que de vous tous me plaingne :
Car je ne voy riens au monde qui viengne
Fors tristement et a confusion,
Et qui tous maulx en ses faiz ne compraingne,
Hui est li temps de tribulacion.

C'est par pechié, de ce soion certain,
Qui nous emfle plus que venin l'yraigne *a*;
De Dieu servir sommes recuit et vain *b*,
Et d'obeir a ce qu'il nous enseigne.
Et pour ce vient toute guerre mondaine,
Faulte de biens, mort, persecucion
Qui nous destruit, d'ajuder nous souviengne :
Hui est li temps de tribulacion.

Et si n'avons point d'ui ne de demain,
Que li pechiez et la mort ne nous praingne
En un moment et par un cas soudain,
Et si n'est nul qui du mal se restraingne ;

1. Et *manque*. — 2. Toute *manque*.

a. Araignée. — *b*. Mous, lâches.

Or y pensons, car ja droitte est l'enseigne
Et li glaives de no pugnicion :
Crions mercy, qu'enfers ne nous souspraingne,
Hui est li temps de tribulacion.

CLXIII

Balade.

(*Santé préférable à richesse.*)

Ne vous chaille de tendre a amasser,
Mais ne pensez qu'a mener bonne vie ;
Qu'en amassant puet on son corps casser
36 a Et acquerir courroux, merencolie,
Dont venir puet crueuse maladie
Qui maintefois a l'ame et au corps nuit ;
Qui a santé, pour Dieu, ne se soussie :
Telz a pou blef qui a assez pain cuit.

Riches est cil qui puet partout aler,
Qui d'autrui bien n'a nulle fois envie,
Et qui se scet saigement gouverner
Et maintenir en toute compaignie
Au gré de tous et sanz faire folie ;
Qui en ouvrant prant ainsi son deduit,
S'il lui souffist, ce proverbe n'oublie :
Telz a pou blef qui a assez pain cuit.

A paines puet riches homs reposer
Ne bien avoir, tousjours merancolie,

De l'un avoir veult a l'autre tirer,
Tousjours defrit [a], tousjours brait, toujours crie
Que povres est, et ne lui souffist mie :
Lors vient la mort en une seule nuit
Qui le destruit et a coup lui escrie :
Telz a pou blef qui a assez pain cuit.

CLXIV

Balade *.

(*La France veuve de son Roi.*)

[1400.]

Lasse, lasse, chetive et esgarée,
Povre d'amis, defaillant de seignour,
Qui jadis fu partout si renommée,
Riche d'avoir, franche et digne d'onnour,
Qui au jour d'ui suy si plaine de plour,
Serve en tous cas et presque anientie,
Drois me deffault, sur moy regne rigour :
Que devendra la dolente esbahie ?

Je deusse estre comme vefve gardée
Et cherie comme la douce flour
De ceuls de qui je suis emparentée
Qui deussent supporter ma dolour .
Car lors voit on et l'ami et l'amour

*. *Publiée par Tarbé, tome I, p. 186.*

a. Frissonne.

36 b Quant li besoings queurt sur la seignourie;
Secourez moy, lasse! ou je ne voy tour :
Que devendra la dolente esbahie?

Vous qui m'avez orpheline trouvée,
Meuve envers moy Pitié vostre douçour;
Que je soie saigement gouvernée,
Sanz convoitier, afin que deshonour
N'aiez en ce, et que grant et menour
Puissent veoir que vous m'avez cherie;
Ou autrement, adieu sanz nul retour :
Que devendra la dolente esbahie?

CLXV.

Autre Balade *.

(*Mort du Pape, de l'Empereur et du Roi Charles V.*)
[1380.]

S'onques David ploura fort Absalon,
Ne Jonathas que les Phillistiens
Avec Saul mistrent mors en Hebron,
Ne se ploura Ecuba [1] les Troiens,
Donc doivent bien plourer les Crestiens
Le pappe Urbain, l'empereur et le Roy
Qui en brief temps sont trespassez tuit troy,
Dont l'Eglise seuffre cruel dommaige;

*. *Publiée par Tarbé, tome I, p. 45.*

1. Ecuba ploura.

Si font François jeunes et anciens
Par le trespas du roy Charles le Saige.

L'en le pouoit figurer Salemon,
Car moult soufrit tant d'autrui com des siens,
Et par son sens acrut sa region
Et a son temps amassa moult de biens.
Chasteaux fonda : or n'est ce monde riens
Quant de la mort nul espargner ne voy;
Et si n'est nul qui bien pense, ce croy,
Qu'au monde n'a nul parfait heritaige;
A tous le puis assez monstrer au doy
Par le trespas du roy Charles le Saige.

Helas ! d'Urbain fut le regne tresbon
Crestienté tint [1] en ses drois liens;
Et l'empereur ot gracieux renom,
L'empire tint com fist Octoviens [a], *36 c*
Sanz nul debat; mais comme chas et chiens
Tiennent aucun presentement la foy;
En grant doubte est regne, empire, et la loy,
Qui de ces trois ont touz perdu l'usaige.
Tailliez [b] sommes d'avoir assez d'annoy [c]
Par le trespas du roy Charles le Saige.

1. Tient.

a. Octavien. — *b*. Prêts, ici menacés. — *c*. Ennui, douleur.

CLXVI

Balade *.

(*Mort du Roi Charles V.*)
[1380.]

S'onques servent durent plourer seigneur,
Sa mort hair et regreter sa vie,
Faire souspirs des dolens yeulx, du cuer
Tristesce avoir, faire chiere esbahie,
. . . . . .
Pour l'ame des trespassez,
De ce faire ne soient ja lassez
Les serviteurs du prince debonnaire,
Charles le Roy, qui leur donnoit assez *a*
Car chascun d'eulx est tenu a ce faire.

Comment fut il? Humble [1] et plain de douçour,
Devot vers Dieu et doulz vers sa maignie *b*,
Saige en ses faiz, courtois et plains d'onour :
Chascuns devoit amer sa compaignie.
Les bons amoit, il haioit villenie,
Il aaidoit aux oppressez,
Et les sers Dieu furent de lui amez :
A son pouoir ne leur fist nul contraire ;
D'iceulx pour lui soit Jhesus reclamez,
Car chascuns d'eulx est tenuz a ce faire.

*. *Publiée par Tarbé, tome I, p. 46.*

1. Humbles.

a. Beaucoup. — *b*. Domestique, maison.

Il a fondé maint lieu de grant valour,
Et secouru mainte povre abbaie,
Et a son temps a eu moult de dolour
Couvertement et par mauvaise envie;
Le Boys fonda et le Vivier en Brie;
Saint Anthoine fut fondez
Par lui, aussi furent remaisonnez [a]
Les Celestins, dont Dieux pité attraire *36 d*
Devroit vers lui; d'iceulx en soit priez:
Car chascun d'eulx est tenu a ce faire.

CLXVII

Autre Balade [b].

(Requête aux gens de justice.)

[1392.]

Or sus, or sus, baillis et seneschaulx,
Prevosts, viguiers, vicontes, lieutenans,
Et procureurs! alez cerchier les maulx,
Mettez vous sus, conseilliers et sergens,
Informez vous des griefs de maintes gens
Qui ont ravi, efforcié et tollu,
Tué, murdri et encor ont voulu
Foy, justice, loy, droiture et raison

a. Rebatis. — *b*. Cette ballade doit avoir été faite au retour de Rosebech. On a publié les très-curieux *Registres du Châtelet* de cette époque.

Perir de tout, qui n'y eust secouru :
Prenez, pandez; gibez sont en saison.

Trop ont souffert les bons peine et travaulx
Par les mauvais, desordonnez, puissans,
Qui le peuple ont fait manger a chevaulx,
Temples polluz, destruis les innocens,
Et ont couru a milliers et a cens
Sanz droit, sanz loy et a glaive esmoulu;
Tous les crimes, que nul n'en a fallu,
Ont exercez pluseurs en traison;
Tous ceuls donques qui n'en sont absolu
Prenez, pandez; gibez sont en saison.

Nulz ne pourroit les pechiez desloyaulx
Pugnir a droit es mauvais delinquens
Du temps passé qu'ilz ont fait aux loyaulx
Pour la guerre qu'ilz furent desirens :
Or est pitié au pueple secourens
Qui veult la paix; le traictié est venu,
Treves avons; se pillart sont tenu,
Les bons vivront seigneur de leur maison;
A touz larrons sera mal advenu :
Prenez, pandez; gibez sont en saison.

CLXVIII

Autre Balade *.

(Etymologie du nom de Charles.)

[1380.]

Je puis assez ethimologier [a]
Le noble nom de la flour des François,
Par .VII. lettres, que l'en doit avoir chier,
Dont nommez est Charles li jeunes roys :
Le C premier signifie courtois,
.H. hardi; .A. appert, et par R
Riches sur tous, reverens et adrois :
Or lui doint Dieux bien achever sa guerre !

Par .L. doit loiaulx encommencier,
.E. le fera estable a toutes fois,
Et par .S. le puis saige jugier,
Pour maintenir son royaume et ses drois;
D'empereurs est, et de ceuls de Valois
Et de Bourbon, qui bien en scet enquerre,
D'Anjou, Berry et Bourgoingne, ces trois :
Or lui doint Dieux bien achever sa guerre !

En .XIIIe. an vient a seignourier,
Et a garder son regne des Anglois,
Et si ami le veulent bien aidier,
Vuidier fera le lieppart [b] de son bois.

*. *Publiée par Crapelet, p. 23.*

a. Faire l'étymologie. — *b.* Le roi d'Angleterre.

Force et pouoir puist avoir a son chois,
Tant qu'apaisier puist son pais et terre;
Prions en tuit, crions a haulte voix :
Or lui doint Dieux bien achever sa guerre!

CLXIX

Balade *.

(Sur Paris.)
[1394.]

QUANT j'ay la terre et mer avironnée,
Et visité en chascune partie
Jherusalem, Egipte et Galilée,
Alixandre, Damas et la Surie,
Babiloine, le Caire et Tartarie,
Et touz les pors qui y sont,
Les espices et succres qui s'i font,
Les fins draps d'or et soye du pays,
Valent trop mieulx ce que les François ont :
37 b Riens ne se puet comparer a Paris.

C'est la cité sur toutes couronnée,
Fonteine et puis de sens et de clergie,
Sur le fleuve de Saine située :
Vignes, bois a, terres et praerie.
De touz les biens de ceste mortel vie
A plus qu'autres citez n'ont;

*. *Publiée par Crapelet, p. 24.*

Tuit estrangier l'aiment et ameront,
Car, pour deduit et pour estre jolis,
Jamais cité tele ne trouveront :
Riens ne se puet comparer a Paris.

Mais elle est bien mieulx que ville fermée,
Et de chasteaulx de grant anceserie,
De gens d'onneur et de marchans peuplée,
De touz ouvriers d'armes, d'orfaverie;
De touz les ars c'est la flour, quoy qu'on die :
Touz ouvraiges a droit font;
Subtil engin, Entendement parfont
Verrez avoir aux habitans toudis,
Et Loyaulté aux euvres qu'ilz feront :
Riens ne se puet comparer a Paris.

CLXX

Autre Balade *.

(Sur Paris.)

[1394.]

O tu, cité, de justice aournée,
Qui onques jour n'ouvras de tirannie,
Fille de Dieu et par lui gouvernée,
Mere de foy, marrastre d'eresie,
Le vrai estoc de la theologie,
A qui tuit Crestien vont;

* *Publiée par Tarbé, tome I, p. 145.*

Saincte cité qui de touz faiz respont,
Dieux a sur toy regart et paradis,
Soubz le meilleur climat qui soit en mont:
Riens ne se puet comparer a Paris.

A toy ne soit nulle autre comparée,
Babiloine ne s'i comparast mie,
37 c Ne Romme aussi qui tant fut renommée,
Ne Ninive, Florence, ne Pavie,
Troie la grant dont tu es departie;
Ne cil que jamais seront
A toy seule comparer ne pourront;
De tes grans biens est chascuns esbahis:
Plus en prant on et plus en demourront.
Riens ne se puet comparer a Paris.

Pour ce dois tu partout estre louée,
Et chascuns doit amer ta seignourie:
Mainte Dame as de grant beauté parée;
Suir te suelt bonne chevalerie;
Tu as moult d'or, d'argent, de pierrerie
Et de joyaulx sur Grant Pont;
Le grant palais qui les mauvais confont,
Dont le seigneur est chief des fleurs de lis.
Tes noms durra, tuit dient et diront:
Riens ne se puet comparer a Paris.

CLXXI

Rondeau *.

(Sur Paris.)

PARIS sanz per, qui n'os onques pareille,
Qui en toy maint, il ne puet perillier,
S'a son estat veult par raison veillier;
Tu es cité de touz biens non pareille,
Ou chascuns puet chevance appareillier.
Paris sanz per, qui n'os onques pareille,
Qui en toy maint, il ne puet perillier.

De demourer avec toy m'appareille:
Enrrichy sont par toy mille millier
De povre gent, pour ce y vueil traveillier;
Paris sanz per, qui n'os onques pareille,
Qui en toy maint, il ne puet perillier.

*. *Publiée par Tarbé, tome I, p. 3.*

CLXXII

Balade *.

(Sur Reims et le Sacre.)

[1380.]

37 d O tu, cité tresnoble et ancienne,
Qui jadis fus fondée de Remus,
Reins t'appella, de son [1] nom Rancienne;
Romme fonda ses freres Romulus;
Le senat t'acousina [a]
Quant Julius [2] Cesar ses osts mena
Pour conquerre Gaule, France nommée,
Et ton confort requist et demanda :
Tu dois estre sur toutes honourée.

Car tu laissas premiers la loy paienne
Par saint Remy, qui de Laon fut dus,
Et te meis a la loy crestienne,
Quant tes princes nommez Clodoveus
Adonc se crestienna,
Par victoire [3] que Dieux a lui donna
Des ennemis estans en sa contrée;
Et comme Dieux tel signe te monstra,
Tu doiz estre sur toutes honourée.

Lors delaissa toute loy arrienne

*. *Publiée par Tarbé, tome I, page 48.*

1. Ton. — 2. Julles. — 3. Par la victoire.

a. Le sénat te fit sa parente, son associée.

Par Clothilde garnie de vertus;
En cellui temps estoit la cité sienne.
Ly premiers Roys crestiens fut veus :
Saint Remi le baptisa,
Et Saint Esprit [1] une empole apporta
Des cieulx lassus, dont sa char fut sacrée ;
Et quant chascuns de ces Rois tel sacre a,
Tu dois estre sur toutes honourée.

CLXIII

Autre Balade *.

(*De trois choses le plus à redouter.*)

De trois choses nous vueille Dieux garder
Et tous les bons en ceste mortel vie :
La premiere est de peuple reveler *a*,
Qui tout destruit en sa forsenerie ;
Et de seignour qui a grant seignourie,
De sa fureur, pour sa hastiveté *b*;
Et de la mort qui soudaine s'escrie.
Car en ces trois n'a raison ne pité. *38 a*

L'en ne porroit peuple esmeu retarder
Qu'il n'ait avant sa folour assevie *c*;

*. *Publiée par Tarbé, tôme I, p. 173.*

1. Saint esperit.

a. Revolte populaire. — *b*. De la furie impatiente d'un seigneur qui a de vastes domaines — *c*. Assouvie.

Je le puis bien en pluseurs lieux prouver,
Par Beauvoisin, Flandres et Lombardie,
Et par Paris en la greigneur partie,
Et par autres qui se sont revelé;
Donc qui ces poins fuit, ce n'est pas folie,
Car en ces trois n'a raison ne pité.

Ire en seigneur fait moult a redoubter,
On le scet bien a Milan, a Pavie;
Ne fist Noiron [a] Seneque a mort livrer
Hastivement et par mauvaise envie?
Si font pluseurs, que droiz n'est que je die,
Soudaine mort en a maint craventé.
Bon eschiver fait tele compaignie,
Car en ces trois n'a raison ne pité.

CLXXIV

Balade.

(*Vœux pour la paix.*)
[1390.]

Guettier de nuit, par jour a la barriere,
Garlander tours [b] et faire arrier fossez,
Soudaulx avoir arrier [1], guet par derriere [c],
Estre tous jours de haubergon armez,

1. Arrière.

a. L'empereur Néron. — *b*. Couronner, créneler. — *c*. Avoir des soldats et le guet en arrière au lieu de les avoir en avant.

Faire escoutes [a] qu'om ne soit eschelez,
Savoir le cri de la nuit au certain,
Arbalestiers avoir et [1] cappitain
A convenu [b] et souvent guerroier
Jusques a cy : or fault, si com je tain [c],
Chacier, voler, jouster et tournoier.

Soufert avons ou temps ça en arriere
Guerre et tourmens dont trop sommes foulez,
Guez de chasteaulx, mainte parole fiere
Des ennemis, gens tuez, raençonnez.
Le plat pais a esté tel menez
Que l'un estoit Genevoys, l'autre Yrain [d],
Si que prodoms n'osoit logier a plain [e] : *38 b*
Or nous veult Dieux le bon temps envoier;
Se paix avons, il faut de main en main
Chacier, voler, jouster et tournoier.

Ainsis rarons nostre vie premiere,
Et revendront les gens desheritez
A leurs labours faire, de lie chiere,
Dances, chançons, festes et menestrelz,
Justice, loy, raison et veritez
Qui a chascun tendroit la droicte main;
Ainsi le vuet le prince souverain
Pour lequel doit moult le pueple proier,
Quant de guerre nous fait, par cas soudain,
Chacier, voler, jouster et tournoier.

L'ENVOY

Prince [2], en tous cas de la guerre me plain :

1. Et avoir. — 2. Princes.

a. Sentinelles. — *b*. Avoir arbalestriers et capitaine convenus. — *c*. Je tiens. — *d*. Génois ou Irlandais. — *e*. Les bonnes gens n'osent plus loger en plaine.

Veuillez a paix vostre cuer avoier,
Tant que nulz homs n'ait des or en desdain
Chacer, voler, jouster et tournoier.

CLXXV

Autre Balade.

(*Contre un chef de Routiers.* [a])
[1389.]

Goupil en faiz et mastin en courage,
Lyevre au dessoubz, lyon a ton dessus,
Chas agaitans, tigre dure et sauvage,
Bugles songans, ours rudes et velus,
Boucs eschaufez et pourceauls malostrus,
Loups ravissans le sang de char humaine,
Asnes pesans, et herissons pointus,
Pour quoy veulz tu les brebis et leur laine?

Plus que Phiton [b] merveilleux a oultrage,
Escorpion qui seult poindre les nus,
Cuer plus coulant que couleuvre en marage [c],
Souriette [d] qui a les dens agus,
Tout est rungé ou tu t'es embatus :
Avoir ne puet fors que tourment et paine ;
38 c Grifons des mains qui mieulx prannent que glux,
Pour quoy veulz tu les brebis et leur laine?

a. Peut-être le sire de Bethizac. — *b*. Peut-être le serpent Pithon. — *c*. Marécage.— *d*. Diminutif de souris.

Laisse au bestail son povre pasturage,
Ton domptement, et tant aras tu plus;
Qui escorche sa beste, il n'est pas saige,
Car jamais jour ne prandra noient sus;
Chiens convoiteus est mainte fois deçus
En convoitant, procure male estraine [a];
Et puisqu'ainsis est pour ce confundus,
Pour quoy veulz tu les brebiz et leur laine?

CLXXVI

Balade.

(*Sur le mauvais temps.*)

Dont puet venir le temps si dolereus
Que pluseurs n'ont fors tristesce et ennuy,
Et sont pensis et merancolieus,
Si c'om ne voit faire joie a nullui?
Et qui plus est, dont trop esbahis sui,
Le mondes [1] est ainsi partout menez
Que pluseurs sont au jour d'ui enrumez.

Vient il du temps, ou se cause en sont ceuls
Qui le mal ont? Oil, si com je croy.
Mal gouverner en a fait maint tousseus
Plus que le temps, de pieca l'apperçoi;
Mieulx vault son corps gouverner [2] que l'autrui,

1. Le monde. — 2. Mieux vault gouverner son corps.

a. Malheur, calamité, représaille.

D'or [1] en avant bien garde vous prenez
Que pluseurs sont au jour d'ui enrumez.

Et avec ce li temps est perilleus,
Qui se change mainte fois d'or a hui;
Pour ce ne puet aucun estre joieus
Ne remede certain trouver en lui,
Chascun se plaint, il [2] aussi com cellui
Qui voit partout, comme desconfortez,
Que pluseurs sont au jour d'ui enrumez

CLXXVII

Autre Balade *.

(La fourmi et le Ceraseron.)

[FABLE.]

Ilz sont a court deux gens equipolé [a] *38 d*
L'un a fourmi et l'autre a ceraseron [b];
Li froumi fait pourveance de blé
Pour son yver ou temps de la moisson :
Il vit espargnablement [c],
Et se gouverne en tous cas saigement;
Le temps futur a en sa remenbrance,
Tant que nul jour ne sera indigent :
Qui saiges est face ainsi pourveance.

*. *Publiée par Crapelet, p. 191.*

1. Dores. — 2. Et il.

a. Comparé.— *b*. Cigale ou grillon. Ce mot n'a partout que trois syllabes. Voy. les vers 10 et 24, il se prononçait sans doute cerasron. — *c*. Avec épargne.

Le ceraseron par le temps de l'esté
Ne fera ja nulle provision;
Il vit aux champs, et quant s'est aosté [a],
Il se retrait en aucune maison,
Et au four communement
Et es foyers chante doubteusement,
A grant dangier quiert illec sa substance;
Mais li fourmi se pourvoit cautement:
Qui saiges est face ainsi pourveance.

Ceuls qui long temps ont a court demouré,
Qui sont pourveu, compere au fremion [b],
Car en servent se sont remuneré
Et ont acquis rente ou possession;
Mais li simple et ignorant
Sont ceraseron fameilleus, negligent,
Qui ont chanté et mis en oubliance
Le temps doubteus; le fourmi les reprant :
Qui saiges est face ainsi pourveance

CLXXVIII

Balade.

(*Caractère et portrait de l'Auteur.*)

J'ay le cuer bon, mais le corps ne puet rien;
Argent me fault, mais trover ne le puis;
J'ay les jambes de trop foible merrien [c],

a. Il a passé le mois d'août. — *b*. Je compare à la petite fourmi ceux qui..... — *c*. Charpente.

Graille le corps, des bras trop menuz suis;
J'ay voulenté, mais de force suis vuis;
Je parle trop, mais po vail enz ne hors.
39 a Merveilles faiz partout ou je me truis:
Il ne me fault que finance et bon corps.

Quant j'ay de quoy, je boy et mangue bien,
Ja ne serois de fort jangler destruis;
Voulentiers vois, mais j'ay petit du mien:
Par journoier [a] seroie tot destruis;
J'en tue un cent et les jette en un puis,
Par mon parler en sont .IIIIe. mors;
Je me combat et de jour et de nuit:
Il ne me fault que finance et bon corps.

Je ne desir fors que Saint Julien
Et son hostel, dont bon fait trouver l'uis;
De saint George pas grant compte ne tien,
De sa guerre n'est mie grant deduis.
Et sy sui je bien de ses armes duis:
De gent tuer y ai je un millier mors.
Se grant fusse, je feisse trop d'ennuis:
Il ne me fault que finance et bon corps.

a. Faire des voyages.

CLXXIX

Autre Balade [1].

(Conseils aux gens de cour.)

Vous qui a court royal servez,
Entendez mon enseignement;
Oez, voiez, taisez, souffrez,
Et vous menez courtoisement.
Faictes bien, servez loyaument;
Mais cellui qui grace y aura
Acquiere un lieu secretement
Pour aler quant la court faurra.

En servant ne vous endormez,
Car la cour fault soudainement,
Ou par mort, que vous l'entendez,
Ou par rappors faiz faussement,
Ou par trop y avoir de gent; *39 b*
Et quant la court se restraindra,
Qui n'a hostel, il est dolent
Pour aler quant la cour faurra.

Li temps s'en va vous le sçavez
Et grace y fault en un moment,
Le futur regarder devez
Que vous [1] soiez indigent,
Et s'il vous vient nul accident [2]
Cas pourveus vous secourra,

1. *Publiée par Crapelet, p. 26.*

1. Que vous ne. — 2. Aucun accident.

Lors direz : J'ay receptement
Pour aler quant la court faurra.

L'ENVOY

Prince, le froumi nous aprant
Le temps futur et le present;
Saiges est qui garde y prandra,
Car il se pourvoit cautement
Et porte en son trou le froument,
Pour aler quant la court faurra.

CLXXX

Autre Balade.

(Vision prophétique de l'Angleterre.)

REUE en paon et parole de gay,
Cuer de lievre mis en corps de lion,
Gueule a serpent, sejour de papegay,
Chievre gratant, de chien condicion,
Ce me disoit en une advision
Un prophete qui se nommoit Danis,
Tu perdras tout, terre et possession,
Lasches, couars, recreans et faillis.

Ces mos finez, un autre entendu ay
Qui m'appelloit filz de perdicion :
Porc vil et ort, certes je t'occiray,

Soubz toy sera la grant destruction,
Le ceptre fault de ta cognacion,
Par tes pechiez l'arout tes ennemis,
Jheremie t'en fait ostencion ;
Lasches, couars, recreans et faillis.

Mais pour tes maulx enfant roy te donrray,
Vé! terre, a toy! car grant division
En tes princes et ou peuple mettray,
De toy feray la transmigracion, *39 c*
Car en toy n'a que variacion,
Envie, orgueil, convoitise et mesdis,
Sanz craindre Dieu, sanz bonne affection,
Lasches, couars, recreans et faillis.

CLXXXI

Balade.

(Sur l'inconstance de la Fortune.)

En Boece, de consolacion
Trouverez-vous de Fortune l'assault,
Ses blandices et sa decepcion,
S'inconstance, muer de bas en hault
Les soufraiteus; aux riches ses biens tault,
Sa nature est toudis d'estre muable,
De grans moiens ne petiz ne li chault,
En tous temps est Fortune decepvable.

Elle a de droit en sa possession
Richesce, honeurs, dignitez ne lui fault
Et puissances, dont revolucion
Se fait par lui : l'un nuist, a l'autre vault,
Puis se retrait et ces .uii. retault,
Quant il lui plaist, ne n'a nul agreable,
Mais qui la croit estre chetif le fault,
En tous temps est Fortune decevable,

Et puisqu'ainsi fait sa mutacion
Soudainement la deesse, en sursault,
Ses œulx bandez, sa roe en mocion
Tournant toudis, dont tout le monde assault,
Despitez la, aiez cuer de vassault,
Ja ne croiez qu'elle soit veritable,
Fuiez ses biens, car se Dieux me consault,
En tous temps est Fortune decevable.

CLXXXII

Autre Balade.

(Prédiction contre l'Angleterre).

Quant le grant lac dont sourt la frommiere
Commencera a mouvoir ses frommis,
Et qu'ilz prandront une estrange banniere
Et qu'ilz seront l'un a l'autre ennemis
39 d Tant que leurs lieux principaulx yert desmis,
Adonc venrra la grant destruction

Dont autres qu'eulx seront mors et malmis
Par l'emprinse de leur commottion.

Et lors ystra Bruthus de sa riviere
Qui se faindra de ce lac estre amis,
Et li lions sauldra de sa bruiere
Qui vers Brutus se sera contremis,
Et esmouvra par ses horribles cris
Des grans fourests de Gaule et d'Albion,
Loups, cerfs, sangliers, tors, vaches et brebis,
Par l'emprinse de leur commottion.

Là sera grant celle assemblée et fiere,
Et feront là bestes de mains pais
Bataille entr'eulx, mais la rumour premiere
Sanz ferme paix y demourra toudis,
Jusques atant que Bruthus desconfis
Et ceuls du lac n'aront possession;
Mais trop nuiront l'aigle et les oiseaulx gris
Par l'emprise de leur commottion.

CLXXXIII

Balade.

(Allégorie satirique des sept péchés capitaux.)

N'a pas long temps qu'en une region
Vi en dormant dolereuse assemblée,
Ce fut Orgueil chevauchant le lion,
Ire emprés lui qui se fiert d'une espée,
Sur un loup siet; Envie la dervée
Dessus un chien aloit fort murmurant,
Avarice gouverne la contrée :
Onques ne vi si dolereuse gent.

Car celle avoit or, joyaulx a foison,
Et languissoit d'acquerre entalentée;
Paresce aprés dormoit une saison,
En l'an n'a pas sa quenoille fillée;
Sur l'asne siet la povre escheveulée
Qui en touz lieux est toudis indigent;
40 a Glotonnie fut sur un ours posée,
Onques ne vi si dolereuse gent.

Celle mettoit tout a destruction,
Par gourmander avoit la pence emflée;
Luxure estoit moult prés de son giron
Qui chevauchoit une truie eschaufée,
Mirant, pignant s'aloit comme une fée
Et attraioit maint homme en regardant;
Mais trop puoit sa trace et son alée,
Onques ne vi si dolereuse gent.

L'ENVOY

Princes, moult est la terre desertée [1]
Ou telz vices sont seignour et regent ;
Regne s'en pert et ame en est dampnée,
Onques ne vi si dolereuse gent.

CLXXXIV

Autre Balade.

(Les pauvres gens voient mourir quatre Rois.)

Roys, princes, ducs, chevaliers et barons,
Pappe, clergié, legalz et cardinaulx,
Ausquelz pueples communs obeissons
Ou temporel et en foy, de noz maulx
Ont plus de mal que [2] leurs povres vassaulx,
Et vivent moins ; et dont puet ce venir,
C'uns povres homs qui maine ses chevaulx
Voit .IIII. roys et leur regne fenir?

Je m'en merveil, car ilz ont tous leurs bons,
Et se tiennent moistes, fourrez et chaulx ;
Et un ouvrier et uns povres chartons
Va mauvestuz, deschirez et deschaulx ;
Mais en ouvrant [a] prant en gré ses travaulx

1. Deserte. — 2. Car.

a. En travaillant.

Et liement fait son euvre fenir,
Par nuit dort bien ; pour ce uns telz cuers loiaulx
Voit .iiii. roys et leur regne fenir.

Les roys pensent plus que nous ne faisons,
Et les prelaz ont souvent moult d'assaulx 40 b
Pour leurs estaz, pour maintenir leurs noms,
Et leur convient avoir pluseurs consaulx;
Leurs grans avoirs ne les font mie saulx,
Ainçois les font souventefoiz languir;
Et uns povres qui vit joyeus et baulx
Voit .iiii. roys et leur regne fenir.

FIN DU PREMIER VOLUME

NOTES

NOTES GÉNÉRALES

I. Moralitez. — Les auteurs religieux du XIIe siècle et du XIIIe, peu soucieux de la vérité historique, recherchaient dans tous les livres, quel qu'en fût le sujet, des allusions au mystère de la Rédemption. Ils *moralisaient* ainsi *les choses,* trouvaient partout une intention morale, une application à la loi chrétienne, et, dans les ouvrages anciens, surprenaient toujours quelque allusion à la venue du Messie. Ainsi Philippe de Vitry, mort évêque de Meaux à la fin de 1361, passait pour avoir moralisé à la prière de Jeanne de Bourbon, femme du Dauphin Charles, les métamorphoses d'Ovide en 71,000 vers (B. N., ms. fr. 6986). Dès le XIIe siècle, Philippe de Thaon composait une *Physiologie*, un *Bestiaire* pour moraliser l'histoire naturelle; le traité de Guillaume le Normand, le *Bestiaire d'amour* de Richard de Fournival ne sont que des variantes de ce thème primitif. On compilait, dans les auteurs de l'antiquité, tous les faits merveilleux relatifs à l'histoire des animaux; on leur donnait la valeur de la tradition, puisqu'ils avaient été admis par les meilleurs observateurs, et l'on y reconnaissait des présages et des signes moraux relatifs au mystère de la Rédemption du genre humain. Jean de Meun transporta ces allégories du domaine religieux dans le monde moral; après lui, les auteurs s'obligèrent à rêver tout éveillés, à voiler de symboles et d'allégories les idées les plus claires et les faits les plus précis. Eustache Deschamps suit la mode : dans les détails de sa vie intime, il est volontiers impersonnel; dans les événements les plus saillants de son époque, il cher-

che le lieu commun et semble ne vouloir être deviné que du petit nombre. Guillaume de Machaut est ordinairement plus net, en parlant de ce qu'il avait vu et bien connu. Malgré lui, Deschamps nous donne pourtant de nombreuses informations et fait en cela œuvre de chroniqueur. On peut donc se hasarder à l'interpréter, sans mériter d'être accusé de chercher le mot d'énigmes trop obscures.

II. Balades. — La ballade, au XIVe au XVe siècle fut la forme préférée des délicats : comme le sonnet au XVIIe siècle (on pourrait presque dire au XIXe), la ballade sans défaut valait un long poëme. Le *Livre des cent ballades*, que nous avons publié en 1868, rappelle la *Guirlande de Julie*; les plus grands seigneurs du temps s'y trouvent réunis, ainsi qu'aux joutes de *Saint-Inglevert;* la palme de ce tournoi littéraire est décernée à Jean le Sénéchal; viennent ensuite Philippe d'Artois, Jean Boucicaut, Jean de Crésèques, Regnault de Trie, le duc d'Orléans, le duc de Berry, Guillaume de Tignonville, Guy de la Trémoille, Bucy et le bâtard de Coucy.

NOTES

HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES

BALADE I

V. 6. Comparez la 183e ballade : « Ce fut Orgueil chevauchant le lion ;... Envie la dervée — Dessus un chien aloit fort murmurant. » Les bestiaires et l'iconographie chrétienne représentent le chien retournant à son vomissement, ou lâchant sa proie pour l'ombre; ainsi, la *Convoitise* délaisse les joies du ciel pour les vains plaisirs du siècle.

Cette ballade nous semble être, comme la plupart des ballades d'Eustache Deschamps, pleine d'allusions devenues aujourd'hui trop obscures pour qu'il soit aisé de les expliquer. Peut-être Deschamps fait-il allusion ici à un prince qui aurait eu un *lion* dans ses armoiries, et des levriers, pour supports? *Comme on bat le chien devant le lion*, dit un proverbe du XIIIe siècle, il ne faut réunir leurs défauts ni sur son bouclier ni dans son caractère.

Il désigne peut-être le duc de Bourgogne, héritier du Brabant : « Au roi fut présenté un cherf volant, au duc d'Orliens, un blanc chisne (cygne), au duc de Bourgoigne, un lion. » (G. CHASTELAIN, *Chronique des ducs de Bourgogne*, Ire partie, ch. 20). Déjà, dans sa *Prison amoureuse*, Froissart parlait du lion de Brabant, emblème de Wenceslas de Luxembourg, que le duc de Juliers venait de battre et faire prisonnier à Bastweiler (1371).

BALADE II

On peut dater cette ballade de 1375. C'est l'année de la trève de Bruges et d'une ordonnance de Charles V (*Ordonnances du Louvre*, t. II., p. 658) relative aux gens de guerre. La paix et l'ordre ne devaient point plaire à ces vieux routiers. *Ils prenaient en pitié*

toutes ces réformes et regrettaient le bon temps du roi Jean ; la ballade a d'ailleurs pu précéder les réformes.

Avoir l'hôtel Saint-Julien (c'est avoir un bon gîte); on se souvient de la nouvelle de La Fontaine, imitée de Boccace et intitulée : *l'Oraison de saint Julien* (Contes, liv. II).

BALADE III

Cette ballade a été inspirée par la célèbre parole de l'Evangile sur la difficulté pour les riches d'entrer en paradis. C'était un lieu commun poétique que Villon a traité avec plus d'énergie, lorsqu'il montre confondus au Charnier des Innocents le « lanternier » et le « clerc de la chambre aux deniers ».

BALADE IV

Cette ballade nous semble avoir été écrite sous la même inspiration que la précédente. E. Deschamps, en poète de cour, paraît se défendre d'avoir été attaché à un riche ou à un puissant tombé en disgrâce.

BALADE V

Cette ballade paraît avoir été composée entre la bataille de Poitiers (1356) et celle de Navarette (1367). C'est l'époque des ravages des grandes Compagnies.

C'est en mars 1368 que la grande Compagnie, revenue d'Espagne à la suite du prince de Galles, occupa Fismes, Ay, Epernay, c'est-à-dire la région d'Eustache Deschamps. *(Chroniques de Froissart, édit. Siméon Luce.* VII, p. XXVI, note 4.)

Dans sa notice sur Guillaume Coquillart (Poètes français, recueillis par M. Crépet, I, 436), M. A. de Montaiglon écrit : « En fait, Eustache Deschamps a été un homme d'épée. » Je crois que la présente ballade et nombre d'autres, la 142e par exemple, prouvent qu'il était homme de loi :

> Car logiez suis en la triste maison
> De Justice qui m'a jeune maté.

BALADE VI

E. Deschamps, poète suivant la cour, devait avoir beaucoup d'en-

vieux ; il se défend un peu comme le fera plus tard Clément Marot. A ne consulter que l'histoire générale, ce dut être vers 1405, au début de la rivalité de Jean-Sans-Peur et de Louis d'Orléans, que les envieux commencèrent à parler haut et furent écoutés. Les dissensions civiles font oublier les anciens dévouements.

BALADE VII

Cette ballade a dû être écrite après la bataille de Nicopolis (1396) et avant l'assassinat du duc d'Orléans (1407). Deschamps, vieilli, aurait refusé de suivre ce prince au siége de Blaye et de Bourg (1406). Ces conjectures concordent avec l'histoire privée de Deschamps : il était alors en disgrâce et dépouillé de sa châtellenie de Fismes.

BALADE VIII

E. Deschamps, dans cette ballade, parle du retard qui l'empêche de fournir un message dont il était chargé soit vers les Anglais, soit ailleurs. A-t-il été en Syrie, et y fut-il prisonnier? Nous n'en avons pas la preuve. Alla-t-il en Chypre et à Alexandrie, à la suite de Pierre de Lusignan? Le début de la prise d'Alexandrie par G. de Machaut, éditée par M. de Mas Latrie, est aussi riche en noms mythologiques que cette ballade. L'expédition d'Alexandrie à laquelle devait prendre part Jean II est de 1365. Il faudrait, en ce cas, dater cette ballade de cette année. (Cf. *Chronique des quatre premiers Valois*, p. 164 à 166).

La ballade 84e semblerait encore prouver que Deschamps connaissait les voyages de long cours, et infirmer l'assertion de M. de Montaiglon (*Notice sur Deschamps*, coll. Crépet, I, p. 374) : « Il faut nier qu'il ait jamais été en Orient. »

V. 1. Cf. Ovide, *Metamorphoseon*, XIII, v. 906.

BALADE IX

La Curne de Sainte-Palaye, au mot Balade de son dictionnaire qui se publie actuellement, cite plusieurs ballades curieuses, mais aucune du genre de celle-ci. Cela fait un peu songer aux *sextines* et aux *pantoums* de nos Parnassiens.

BALADE X

La note de M. Tarbé sur cette ballade est contredite par le petit

article de M. Sim. Luce publié dans la Bibliothèque de l'Ecole des Chartes en 1875. Le duc d'Anjou donna au duc de Berry le gouvernement du Languedoc, et au duc de Bourgogne, celui de la Picardie et de la Normandie. Il fit dès emprunts et la ville de Paris lui en offrit ; il garda une partie de l'argent laissé par Charles V. La vérité semble être que le duc d'Anjou qui, comme frère aîné du roi mort, devait être et fut nommé régent, commença par ordonner le rétablissement de toutes les aides et gabelles qui avaient été facilement levées sous le règne précédent mais que Charles V avait imprudemment révoquées avant de mourir, car il avait besoin d'argent pour soutenir les guerres de Languedoc, de Flandre et de Bretagne. Le conseil voulut donc rétablir les aides qui avaient été levées jusqu'à la mort de Charles V. De là, une tumultueuse sédition dans Paris qui força le jeune roi et son oncle de se retirer à Meaux. (Voyez Froissart, lui-même, tout malveillant qu'il soit pour le duc d'Anjou, livre II, ch. 71, 74, 127, 129, 135.)

Allusion aux troubles de l'Angleterre sous Richard II, à l'usurpation de Henri III. Les Anglais, comme les Romains, avaient fait des conquêtes ; l'*ambition envieuse* de la dignité royale les leur fit perdre.

BALADE XI

Allusion aux revers et à la mort de Louis, duc d'Anjou et comte du Maine, en Sicile (1384).

BALADE XII

Allusion probable aux malheureuses expéditions de Louis d'Anou, en Sicile (1384), de Charles de Durazzo (1386), du duc de Lancastre, en Portugal (1386), de Charles VI, dans le pays de Gueldre (1388).

BALADE XIII

« Jean de Sempy, chevalier d'Artois, avait épousé Marguerite de Fienne. Il entra au service de la France dès 1364, et ne cessa de combattre sous ses drapeaux. En 1364, il se trouva au siége d'Acquigny, en Normandie. En 1371 et 1374, Charles V lui faisait don de quelques immeubles. Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, l'avait nommé son conseiller et son chambellan. En 1373, il était gouverneur de Thérouanne, quand les Anglais vinrent assiéger Saint-Omer : il sut protéger cette ville et repousser l'ennemi.

Comme ingénieur militaire, il rendit à la France des services notables. En 1377, le duc de Bourgogne s'était emparé du château de la Planque, près de Bourbourg, et de la ville d'Audruick. Il chargea Sempy de réparer et d'augmenter les fortifications de ces deux forterresses. La ville d'Ardres, enlevée aux Anglais dans cette campagne, le reçut pour gouverneur de 1377 à 1380. En 1380, quand les Anglais envahirent la France, il avait préparé à la résistance les places frontières. L'ennemi dut renoncer à les prendre d'assaut, et marcha vers le centre de la France. Sempy le harcela à la tête de ses troupes, jointes à celles du sire de Coucy. Il se trouvait à Troyes lorsque Charles V défendit de livrer bataille. En 1382, la guerre s'engagea contre les Flamands; Sempy, qui connaissait le pays, rendit aux Français de grands services. Il guida l'avant-garde à la bataille du pont de Commines, et se distingua à Rosebecke. Le roi le nomma, à cette occasion, capitaine d'Ypre et lui donna 2,000 écus d'or pour la part qu'il avait prise au siége de Graveline. En 1386, il reçut une nouvelle gratification de 1,500 fr. pour avoir fortifié cette ville et celle d'Audruick. En 1385, le duc de Bourgogne, pour empêcher les Anglais, déjà possesseurs de Calais, d'entrer trop facilement en Flandre, acheta du comte de Namur le port de l'Ecluse, et y fit des travaux considérables : ce fut encore à Sempy qu'il en confia la défense et l'entretien. Il suivit le roi dans l'expédition de Bretagne en 1392, et fut au nombre des personnes que ce malheureux prince blessa dans son premier accès de folie. Nous n'avons pas trouvé la date de la mort de ce vaillant capitaine, dont le nom devrait figurer dans toutes nos biographies d'histoire universelle : On voit qu'il prit part à l'expédition de Hongrie, en 1396, et qu'il ne vivait plus en 1410; à cette époque, sa veuve épousa Jean de Mailly, depuis tué à Azincourt. (Tarbé). »

Il serait possible que cete ballade se rapportât au père de Jean de Sempy, compagnon de Charles VI; sa mort, arrivée entre 1375 et 1381, fixerait la date de la composition de cette ballade. Un autre Sempy combattit à Rosebecke (1382) contre les Flamands. Or, d'après la présente ballade, il semble que la guerre contre les Anglais est finie, et que celle contre les Flamands n'est pas encore commencée.

En 1377, « Monseigneur de Bourgogne et le sire de Clichon et moult de nobles hommes avoient assis Ardre, et *deux autres forts* qui furent prins. » *(Chronique des quatre Valois,* p. 264*)*. L'un des forts est *Audruick* situé, comme Ardres, dans l'arrondissement de Saint-Omer; l'autre est *Le Planque*, que Froissart place à une demi-lieue d'Audruick, entre ce village et Balinghen.

Toute la science mythologique déployée dans les premiers vers

(ainsi que pour la ballade 8e) vient des *Métamorphoses* d'Ovide V, 599.

Qui properas Arethusa, suis Alpheus ab undis.....

V. 2. *Scythicas advertitur oras, Rex ubi Lyncus erat.* I. 625.

BALADE XIV

Deschamps a-t-il voulu paraphraser le psaume qu'imita Malherbe :

N'espérez plus, mon âme....?

Pense-t-il à la mort de Richard II (1399) que Froissart a peinte de couleurs si sombres?

BALADE XV

Cette ballade peut avoir été faite après l'avènement de Henri III, roi d'Angleterre, elle semblerait plutôt se rapporter au départ du duc d'Anjou pour l'Italie.

BALADE XVI

Cette ballade, au premier abord, semble dirigée contre les Juifs qui avaient joui, pendant les trois dernières années du règne de Jean II et pendant toute la durée du règne de Charles V, d'une situation vraiment privilégiée. La réaction éclata dès le début du règne de Charles VI, et c'est alors que Deschamps aurait écrit sa ballade. Cependant il parle d'un peuple ayant « une terre, un pays » ; et les Juifs n'avaient que des biens meubles. Deschamps a donc pensé aux Flamands, enrichis par l'industrie, comme les Juifs par l'usure; en réalité, cette ballade nous paraît dirigée contre les Gantois que Deschamps suppose, on ne sait d'après quelle tradition, un peuple de Juifs venu de ceux que Vespasien avait consenti à laisser vivre quand quelqu'un les rachetait pour trente deniers. Les allusions sont claires et se rapportent aux Flamands en général, ou bien seulement aux révoltés de Gand.

Elle a dû être composée avant la guerre de Flandre, en 1382.

BALADE XVII

V. 9. à 17. Le premier voyage de Deschamps est de l'hiver 1382 : la bataille de Rosebecke fut livrée le 27 novembre; le deuxième suivit la prise de Bourbourg (13 septembre 1383); le troisième est de l'année 1385, quand Charles VI assiégea Damme et envahit le pays des Quatre Métiers (26 août); le quatrième précéda l'arrivée du roi à l'Ecluse au commencement d'octobre 1386 (Conf. Balade 19).

V. 18 à 24. Nous sommes ici au milieu des watteringues et des moëres de la Flandre Orientale.

BALADE XVIII

Cette ballade, qui devait probablement se lire dans plusieurs sens, comme la ballade 9e, a dû être composée en 1382. Elle est uniquement à l'adresse des Flamands contre lesquels on allait entrer en campagne.

Le vers 19e. « Envieuse subjuguer de noblesse », rappelle le mot du duc de Bourgogne à Charles VI : « Si les Flamands triomphent, Noblesse et Gentillesse seront détruites, et par là Sainte Chrétienté. »

BALADE XIX

Voir pour la bataille de Rosebecke (Froissart, édition Kervyn, t. X, p. 131-174); pour le siége de Bourbourg (*id.*, p. 253-273); pour le siége de Damme (*id.*, p. 360-369).

BALADE XX

V. 2. On disait au XVe siècle en proverbe :

Clochier ne faut devant boiteux.

(V. Leroux de Lincy, I, 211.)

V. 16. Deschamps fait-il allusion ici à son ami l'avocat Desmares, pendu en 1383 ? C'est possible, mais il pense aussi à ceux qui venaient déposer contre lui et contre d'autres sans être meilleurs que ceux qu'ils accusaient.

BALADE XXI

Cette Ballade doit être de la même époque que la précédente, et la seconde strophe semble faire allusion au ministère des Marmousets; elle pourrait donc être datée de 1388-1392.

BALADE XXII

De la même date sans doute, 1392, et dans les mêmes dispositions chagrines.

BALADE XXIII

« Charles VI, brave et actif, avait payé de sa personne pendant les guerres de Flandres : mais il était trop jeune pour avoir une grande influence personnelle. Les divisions de ses oncles et les habitudes indisciplinées de la noblesse l'empêchèrent toujours de faire respecter son autorité. Après les trêves de Lelinghem, le sire d'Escornay, dont les Gantois avaient pendant la guerre ravagé les terres, résolut de prendre sa revanche. Au mépris du traité qu'on venait de conclure, à la tête d'un parti de Flamands et de Français, il s'empara d'Audenarde (1384). Les Gantois se plaignirent au duc de Bourgogne de cette violation de la parole donnée. Le prince protesta que le sire d'Escornay avait agi malgré ses ordres et le réprimanda sévèrement. Quelques mois après (juillet 1385). les gens de Gand rompirent les trêves à leur tour, reprirent la ville de Damme; et la guerre recommença. C'est peut-être à cet acte d'insoumission que Deschamps fait allusion dans cette ballade. Il pouvait avoir de graves conséquences. (Tarbé). »

On pourrait encore placer cette ballade entre janvier et mars 1383, quand furent châtiés les Parisiens et les Rouennais révoltés à l'occasion du rétablissement des aides et maltôtes. Deschamps conseille de ne pas laisser les révoltés impunis.

BALADE XXIV

« Cette ballade nous révèle les tentations auxquelles succombaient déjà les bibliophiles indiscrets et les amateurs de livres et d'autographes au XIVe siècle. Plusieurs auteurs contemporains se plaignent de faits analogues. Guillaume de Machault est obligé de séparer ses ma-

nuscrits en fragments pour satisfaire la curiosité des princes qui s'intéressent à ses œuvres nouvelles. Le duc d'Anjou, pour d'autres motifs, fait arrêter 56 cahiers des chroniques de Froissart : 1391. Voy. ed. C. A. Buchon. — Deschamps nous paraît, malgré ses réclamations, avoir été assez insouciant à l'endroit de ses œuvres. Il n'a pas pris soin, comme Machault, d'en réunir le recueil et d'en multiplier les copies. Le scribe, à qui nous devons le seul exemplaire que l'on en connaisse, nous apprend qu'il a été obligé de consulter une foule de cahiers, de fragments et de papiers épars pour former son volume : il est à présumer que Deschamps ne gardait pas toujours minute des pièces légères, railleuses et parfois improvisées qu'il lançait dans la circulation ; il les prêtait sous le manteau à ses amis qui les passaient à d'autres. Sans doute les gens qu'elles intéressaient avaient soin de se les procurer, soit pour les garder, soit pour les anéantir. D'autres ballades, qui n'avaient qu'un mérite de circonstance, tombèrent dans l'oubli quand les faits qui les avaient inspirées cessèrent d'être matière à conversations. (Tarbé). »

V. 31 : « Prince, Eustaces qui a la tête tendre. » Ce mot de *tendre* est pris ici dans le sens de changeant :

> Le Froit païs de Flandre
> Dont le peuple est mouvant, rebelle et tendre
> (E. Deschamps *f° 213, manuscrit.*)

BALADE XXV

Cette ballade a dû être écrite entre 1388 et 1392, quand Deschamps avait plus de soixante ans. La faveur des Marmousets dut le faire songer à la retraite.

V. 19. *Farde*, subsiste encore dans le sens de fardeau. Il est synonyme de balle de café : *farder* se dit à Rouen pour porter un fardeau. « Les déchargeurs des navires portent très-lourd, parce qu'ils sont accoutumés à *farder*. »

BALADE XXVI

V. 7. Le roman de *Brut*, achevé par Wace en 1155, est la traduction française assez exacte de l'*Historia Britonum* due à Geoffroi de Monmouth, bientôt traduite elle-même en gallois par Gautier Calenius, archidiacre d'Oxford. C'est un recueil de traditions bretonnes, dont l'origine, presque entièrement fabuleuse, est encore défigurée par les influences chevaleresques

ct la fausse érudition du moyen âge. Le roman de *Brut* a été publié par M. Leroux de Lincy, chez Techener, en 1838.

V. 11. L'aigle qui viendra du Nord s'asseoir en Northumberland est le comte de Douglas, tué à Otterburn où son armée fut victorieuse (juillet-août 1388). On chante encore en Angleterre une complainte sur cette bataille. (Cf. Froissart, éd. Kervyn, XIII, 200 à 258.)

V. 15. « Deux lieux prandra. » Tandis que Douglas s'avançait sur Newcastle, une seconde armée écossaise, sous les ordres du comte de Fife, second fils du roi, traversait le Hiddeshale et se dirigeait vers Carlisle.

BALADE XXVII

Cette ballade a pu être écrite au début de la rivalité du duc d'Orléans et de Jean-sans-Peur. Le duc d'Orléans avait pris pour emblème un *bâton épineux* que le duc de Bourgogne se proposait de polir avec un rabot.

Elle pourrait être aussi une allusion au règne des Louchers qui étouffaient l'autorité royale. Il n'est là question que de mauvaises herbes qui étouffent les lys.

Partout on remarque Deschamps irrité contre les séditieux ; jamais ouvertement contre les princes de la maison royale près desquels il vivait, et qu'il respectait.

BALADE XXVIII

Deschamps semble combattre, dans cette ballade, l'axiôme : « Possession vaut titre. » Il fait entendre ici que chacun, à droit ou à tort, veut tout prendre pour soi, sans égard pour la Justice. Telle aurait été la nouvelle décrétale en vogue : *Soit à Droit, soit à Tort.*

BALADE XXIX

Cette ballade paraît dirigée contre les maîtres des requêtes de l'hôtel ; ils connaissaient des procès intéressant la personne des officiers de la maison royale et avaient grande part à la délivrance des lettres de rémission. Il paraîtrait, d'après la ballade de Deschamps, qu'ils tenaient en mains les clefs du trésor ; ils croyaient pouvoir recevoir avec brusquerie et insolence ceux qui leur présentaient leurs mandats et demandaient à être payés, sans, au préalable, leur graisser la patte. Notre poète put les observer de près,

quand son écuyer Renaut de Montay obtint des lettres de grâce. (Arch. Nat. JJ, Reg. 77, fol. 190 b.)

BALADE XXX

Cette ballade est une des plus difficiles à comprendre. Elle paraît avoir été reproduite assez incorrectement dans le manuscrit. C'est évidemment un dialogue entre deux personnes ; Deschamps y rappelle cette vérité que, si les absents ont toujours tort, c'est surtout à la cour, et parmi les courtisans.

BALADE XXXI

A la fin du XIVe siècle, le roi de France était fou et l'Empereur était constamment ivre. On a donc de la marge pour dater cette pièce. On pourrait la placer en 1389, alors que, d'après M. Michelet, *Histoire de France*, 1876, IV, p. 29-33, « le roi Charles VI fit danser ses courtisans dans l'abbaye de Saint-Denys, et, pour aviver ce plaisir par le contraste, se fit donner le spectacle d'une pompe funèbre, celle de du Guesclin. »

Les contemporains parlent presque tous de ce bal masqué donné à l'occasion de la *Chevalerie* des deux fils du duc d'Anjou. Les tournois qui étaient d'usage rigoureux en pareille circonstance, ne se donnèrent pas, comme l'avance M. Michelet, dans l'abbaye, mais dans la plaine de Saint Denis. Ce ne fut pas non plus dans l'abbaye qu'eut lieu le bal déguisé.

La fête fut surtout chevaleresque. Trois jours de brillants tournois terminés par un bal masqué ; puis, le lendemain de ces trois journées, un service funèbre des plus sérieux et des plus graves en faveur de du Guesclin, dont on célébrait l'anniversaire dans l'église de Saint-Denis où était son mausolée. Il n'y eut rien de commun entre les tournois de la veille et cette pieuse cérémonie à laquelle devait naturellement présider le roi. Laissons donc à Michelet *le plaisir qu'aurait voulu aviver le roi* : c'est une indécente parodie d'un acte vraiment digne d'éloges. Tous les grands de la Cour, tous les chevaliers, tous les parents du Connétable y assistèrent; l'évêque d'Auxerre officiait, et, en écoutant son sermon, les princes fondant en larmes, disaient :

Pleurez, pleurez, gendarmes,
Bertran qui trestous vous amoit ;
On doit recorder les faits d'armes
Qu'il parfist tant com il vivoit

Dieu ait pitié sur toutes âmes
De la sienne, tant bonne estoit.
(Manuscrit de St-Aubin d'Angers.)

Cette année-là, du reste, le roi avait retrouvé toute sa raison. Et voilà comment on écrit notre histoire nationale !

BALADE XXXII

On peut comparer cette ballade à la chanson citée par Et. de Langton :

Belle Alix matin leva,
Son corps vesti et para,
En un verger s'en entra
Cinq fleurettes y trouva.

Il reprend chaque vers pour l'appliquer à la Vierge. Nous avons ici cinq saints et cinq saintes :

Saint Georges, saint Denys, saint Christophe, saint Gille, saint Blaise; sainte Catherine, sainte Marguerite, sainte Marthe, sainte Christine et sainte Barbe.

Les premiers xylographes connus représentent saint Christophe sous la forme d'un géant traversant une rivière et portant l'enfant Jésus sur une épaule. D'après la tradition du moyen âge, quiconque voyait saint Christophe en peinture ou en sculpture, était assuré de ne pas mourir de mort violente: aussi peignait-on son image à fresque sur les murs extérieurs des églises et lui donnait-on des proportions gigantesques.

La légende sur sainte Marthe et la Tarasque, reproduite par M. Lenthéric *(Villes mortes du Languedoc)*, est combattue par M. Desjardins *(Géographie de la Gaule)*.

Voyez sur sainte Barbe, ce qu'en dit M. Jules Quicherat *(Histoire de sainte Barbe,* tome Ier, pages 9 et 10). Elle est encore la patronne des artilleurs et des canonniers marins. Il ne faut pas la confondre avec les saintes *à barbe* comme sainte Vilgeforde, sainte Augavène, métamorphoses des crucifix byzantins, habillés de la robe longue.

Sur saint Gille, on pourra voir la prochaine publication de la vie de saint Gille publiée pour la Société des Anciens textes, par M. Gaston Paris.

Sur saint Blaise, consulter la prochaine publication de M. de Rozière d'après le ms. de Mende, n° 39.

BALADE XXXIII

Cette ballade pourrait être intitulée Faux-Semblant, personnage du *Roman de la Rose.*

> Tu sembles estre un saint hermite;
> C'est vrai mais je suis hypocrite, etc.

Mais ici il n'est question que des Faux-Semblants d'amitié.

BALADE XXXIV

Cette ballade pourrait être une allusion au mariage du vieux duc de Berry avec la jeune Jeanne de Boulogne conclu en mars 1389.

BALADE XXXV

Voir dans les Métamorphoses d'Ovide, livre XI, v. 410 à 599, l'histoire de Céyx et d'Alcyone, le naufrage de Céyx, le Palais du sommeil, Céyx et Alcyone transformés en Alcyons.

> Interea fratrisque sui, fratremque secutis
> Anxia prodigiis, turbatus pectora Ceyx
> Consulat ut sacras, hominum oblectamina, sortes,
> Ad Clarium parat ire deum; nam templa profanus
> Invia cum Phlegiis faciebat delphica Phorbas.
> Consilii tamen ante sui, fidissima, certam
> Te facit, Halcyone, etc.

Voyez aussi la traduction moralisée attribuée à Philippe de Vitry. Elle serait à publier, car nous ne possédons que les Métamorphoses moralisées par Thomas Waleys (Bruges, Colart Manson, 1484) et reproduites fréquemment sous les titres *De la Bible des Poëtes* et *du Grand Olympe des Histoires poétiques.*

BALADE XXXVI

C'est la fable du Villageois et du Serpent (La Fontaine, VI, f. 13). Avant Deschamps, elle se retrouve chez les Grecs dans Esope (éd. Coray), II, 170, et dans les quatrains de Gabrias, 42. — Chez les Latins, dans Phèdre, 75; Romulus, 10; fables de Nilantius, 11; Galfredus, 10, etc. — Chez les Français, dans le *Castoiement d'un*

père à son fils, 3, et dans l'Ysopet I, édité par M. Robert dans ses *Fables inédites des* XIIe, XIIIe *et* XIVe *siècles,* tome II, p. 33.

Deschamps semble avoir connu cette dernière fable, car les vers du refrain de la ballade se retrouvent presque en entier dans le vieux fabuliste : on nous pardonnera donc de la reproduire, c'est la Xe du Ier recueil :

FABLE

DU VILAIN QUI HEBERJA LE SERPENT

En hyver, quant la gelée prent,
Un villain trouva un serpent,
De froidure ainsi comme morte.
Li vilains le prent et l'emporte
Pour le aisier en son hosté (1),
Com cil qui en ot grant pitié.
Si l'aisia au mieux que il post
Et celle, grant mestier en ost.

Du froid il la garde et du vent :
Mais l'on rend mal pour bien, souvent *(a)*.
Quand le serpent fost en bon point,
De mal faire ne se faint point.
Son venin geta çà et là.
Adont le vilain l'apela :
Issé (2), dit-il, fors de céans ;
Mais de l'issiu (3), est-il néans.
Vers lui se trait et si le mort,
Tant que son hoste a laissé mort.

Ainsi rendent les mauvais tuit,
Mal pour bien et paine pour fruit *(b)*.
Une souris qu'est en escharpe
Le bien dedens menjue et charpe (4).
Le feu quant il est au giron
Art (5) et destruit tout environ.
Le serpent qu'est en sain cachiez
Fait au seigneur mout de meschiez.

1. *Aisier.* — Aider. — *Hoste,* hôtel, demeure. — 2. *Issé,* sortez.— 3. *Issiu,* l'issue.— 4. *Charpe,* déchire, met en morceaux. — 5. *Art,* brûle.

Variantes (a) : Mais pour bien on rent mal souvent
(b) . Mal pour bien, espène pour fruit.

BALADE XXXVII

Deschamps parle ici du premier maître d'hôtel ou de l'argentier du roi, chargé de payer les dépenses relatives aux meubles et à la garde-robe de la maison du roi, personnage important, comme fut plus tard Jacques Cœur; c'est le ministre des finances actuel, ou plutôt l'intendant de la liste civile.

BALADE XXXVIII

Ce fut un *sauve-qui-peut* général à la chute du ministère des Marmousets (1392). Le Bègue de Vilaines fut arrêté, Montagu et Clisson s'enfuirent. Le procès de Jean le Mercier, sire de Nouvion, fut commencé. Ce ministère avait pourtant été fidèle au roi.

Si Deschamps fut si populaire de son vivant, c'est qu'il parlait par allusions vivement senties quand on en découvrait le sens. Aujourd'hui la clef en est perdue, et nous les goûtons moins parce qu'il n'est pas toujours aisé de les comprendre.

BALADE XXXIX

Cette ballade a dû être écrite au moment de son départ pour l'expédition de Gueldre (17 août, — 12 octobre 1388), ou quand il soupirait après le retour.

La dernière étape est Corenzich (Bibl. nat. fr., 25766, n° 516).

BALADE XL

Le but de cette pièce est de réfuter ceux qui attribuaient aux astres une influence fatale et absolue sur les actions humaines; Deschamps y reproduit les raisonnements de J. de Meung dans le *Roman de la Rose*.

BALADE XLI

Cette ballade morale paraît avoir été adressée par Deschamps à son fils Gille, lors de son départ pour l'Italie en août 1401 : elle rappelle la pièce où Deschamps précise le caractère de la *vie* chevaleresque et en résume les obligations :

> Vous qui voulez l'ordre de chevalerie
> Il vous convient mener nouvelle vie.

On lit dans le choix de pièces inédites relatives au règne de Charles VI. (Douet d'Arcq, 2 vol. in-8°). En août 1401 : Instruction des ambassadeurs français envoyés vers le duc de Milan : « Après ces choses parleront aussi audit duc du fait de l'Eglise, en reprenant ce que autrefois en parlèrent l'abbé du Mont S. Michel, ledit messire Guillaume de Tignonville et maistre Gille des Champs, qui derrairement furent envoiés de par le Roy devers ledit duc [Jean Galéas]. Et porteront la copie des articles que autrefois y portèrent lez diz abbé, messire Guillaume et maistre Gille. »

BALADE XLII

On sent dans cette ballade le bien-être commun aux bourgeois du XIVe siècle; on n'a plus besoin de dire comme les paysans de Normandie : « Nous sommes hommes comme ils sont, et autant souffrir pouvons. » On fait ses courses à cheval, comme le médecin Guénaud, et l'on rentre chez soi pour être *bien peu, bien vestu, bien seignouris, et jouir d'autres joies dont je me tais.* Voir le *Mesnagier de Paris* (I, 168-169); il y a, dans ce livre, un tableau en prose encore plus décisif que celui de notre ballade.

BALADE XLIII

Cette ballade a dû être écrite en 1383, si Deschamps pense à l'avocat Jean des Mares (v. 15), pendu à Montfaucon en janvier 1383; ou après sa disgrâce entre 1405 et 1407.

(V. 23). — Omission de la rime : le copiste transcrivait d'après un brouillon aussi abrégé que mal écrit. Peut-être cette omission est-elle aussi du fait de l'auteur. Il laissait en blanc les mots douteux et remplissait ensuite les lacunes, d'après sa propre inspiration. Quand l'inspiration ne venait pas, le mot restait en blanc : Il en est souvent de même dans les mss. de Guillaume de Machaut. (Ms. de M. de Vogué.)

BALADE XLIV

Male-Bouche comme Faux-Semblant, est un personnage du *Roman de la Rose.*

BALADE XLV

Olivier de Clisson fut emprisonné par le duc de Bretagne, en

1387; l'interrogatoire de Jacquet de Rue, agent de Charles le Mauvais (14 juin 1378), peut expliquer à la fois cet emprisonnement et notre ballade. Quand le roi de Navarre vint en Bretagne, en 1370, il dit du duc Jean IV : « Qu'il aimeroit mieux morir que souffrir telle villenie comme le sire de Cliçon lui faisoit : car il aimoit la duchesse, sa femme, et la lui avoit veu baisier par derrière une courtine, si comme il oy dire et la commune renommée estoit tele, et aussi a il oy dire que le dit duc qui fu machina des lors en la mort dudit sire de Cliçon. »

Cette ballade pourrait être aussi purement personnelle, et relater les plaintes de Deschamps sur le peu d'avantage qu'il trouve à la Cour.

BALADE XLVI

« La ville de Dormans, sise sur la Marne, faisait partie de la Champagne : Miles de Dormans était fils de Guillaume de Dormans, chancelier de France. Il entra dans les ordres, fut évêque d'Angers en 1371, de Bayeux en 1373 et de Beauvais en 1375 ; il fut chargé de diverses missions politiques et fut nommé président des comptes en 1375 ; le 1er octobre 1380, les conseillers du roi l'élurent au scrutin chancelier de France. Il se démit de ses hautes fonctions en 1383, mourut en 1387 le 17 août, et fut inhumé dans la chapelle du collége de Beauvais qu'il avait fait bâtir. Il fit la campagne de Rosebecke et, avant la bataille, il essaya de négocier la paix entre les deux partis. N'ayant pu y réussir, il donna l'absolution et sa bénédiction à l'armée française. Ce prélat intrépide et patriote lutta contre l'invasion anglaise toutes les fois qu'elle fut menaçante. — En 1369, Guillaume de Dormans, père de Miles, alors chancelier du Dauphiné, alla de ville en ville prêcher la guerre contre l'Angleterre (Tarbé). »

BALADE XLVII

Dans l'*Envoy* de cette ballade, Deschamps a l'air de s'adresser aux deux oncles de Charles VI, *princes*, étant au pluriel. Pense-t-il à la courte fortune du ministère des Marmousets?

Cependant, il n'est pas sûr que malgré sa forme, *princes* soit au pluriel. On sait d'ailleurs que le *Prince* de la fin des ballades est ordinairement le juge du Puy auquel on envoyait ou on était censé envoyer les ballades.

BALADE XLVIII

« Cette ballade fait dire à un curé français qu'on n'aura

jamais la paix tant qu'on n'aura pas attaqué les Anglais dans leur île. Maîtres de Calais, depuis 1347, ils ne cessaient d'envahir nos provinces. C'est de Calais que partirent toutes les armées qui les dévastèrent pendant un siècle; aussi, disaient-ils que tant qu'ils tiendraient cette ville, ils porteraient la clef de la France pendue à leur ceinture. Le projet de la reprendre était populaire : les ducs de Bourgogne l'exploitèrent souvent; ce ne fut qu'en 1558 que Calais rentra sous la domination française. — Gravelines : cette ville située au-delà de Calais changeait alors souvent de maître. En 1383 les Français en chassèrent les Anglais : Sempy fit fortifier la place pour arrêter les sorties de la garnison de Calais. — Ardres et Boulogne, villes françaises : en 1383 les Anglais s'étaient emparés de Dunkerque, mais n'avaient pu le garder. Deschamps veut dire qu'en possédant ces quatre villes, voisines de Calais, on n'en est pas moins à la merci de l'Angleterre. Pour en finir avec elle, il faut passer la mer. L'introït de la Messe des morts commence par : *Requiem dabo tibi, dicit dominus.* Le premier couplet signifie que on aura toujours guerre destruction et meurtre, et qu'il faudra toujours célébrer des services funèbres tant que les Anglais, maîtres de Calais, seront tranquilles chez eux (Tarbé). »

On peut, avec toute certitude, placer cette ballade entre 1385 et 1387, au moment des préparatifs de la descente en Angleterre.

BALADE XLIX

« L'auteur engage tous les princes chrétiens à se réconcilier et à faire la guerre aux enfants de Mahomet. *Le roy des Francs*, Charles VI; — *le roy d'Espaigne,* il s'agit ici de Jean Ier roi de Castille et de Léon, fils de Don Enrique de Trastamare, mort le 24 août 1390. Henry III, alors âgé de onze ans, lui succéda et mourut en 1406 Alphonse XI, père de Pierre le Cruel, avait pris la croix en 1336; il battit les Maures à Tariffa et mourut en 1350. — *Cil d'Aragon*, Pierre IV, roi d'Aragon, avait pris la croix en 1336, mourut en 1387. Son fils Jean lui succéda.— *Roi d'Angleterre :* Richard II.— *Le preste Jehan,* Froissart le nomme aussi : liv. III, ch. 25. [Voir les mémoires de M. Zarncke professeur à l'Université de Leipzig, sur l'histoire du prêtre Jean; *Revue critique,* 1875, art. 63 et 1876, art. 12]. — *Génevois :* ils avaient fait leur fortune lors des croisades des XIIe et XIIIe siècles. Ils étaient toujours prêts à recommencer leur rôle de conducteurs; d'ailleurs, ils possédaient alors une partie de de l'île de Chypre et se trouvaient en guerre continuelle avec les États Barbaresques. — *Vénitiens :* enrichis aussi par les premières

croisades, ils avaient conservé quelques unes de leurs conquêtes, mais chaque jour ils en perdaient une partie. Les guerres qu'ils avaient soutenues contre les Génois les avaient affaiblis et ils avaient été forcés de suspendre les services qu'ils donnaient de temps à autre à l'empereur de Constantinople. — *Chypre :* Pierre de Lusignan Ier du nom, roi de Chypre, s'était croisé en 1363, il tint sa promesse, et en 1366, il débarqua en Egypte et s'empara d'Alexandrie. Il fut obligé d'abandonner sa conquête et revint dans son île, où il fut assassiné en 1370. Son fils Pierrino mourut en 1382 et eut pour successeur, en 1382, Jacques de Lusignan, son oncle paternel. [V. l'*histoire de Chypre* de M. de Mas Latrie et la prise d'Alexandrie de Guillaume de Machaut publiée pour la Société de l'Orient Latin. Genève, 1877.] — *Rodes :* Philibert de Naillac, chevalier français, avait été élu grand maître de l'ordre de Saint-Jérusalem en 1383. Il ne cessa de combattre contre les Turcs, échappa au désastre de Nicopolis et mourut en 1420. — *Le roy de Portugal*, il s'agit du roi Jean Ier, fils naturel de Pierre Ier ; il hérita du trône en 1383, fit toute sa vie la guerre aux Maures, s'empara de Ceuta et mourut en 1433. — *Le roi de Navarre*, Charles III, roi en 1386, mort en 1425, prince juste et sage. — *Le pape*, il y avait alors deux papes, il s'agit de Clément VII reconnu par la France, élu en 1378, mort en 1394, Urbain VI, pape romain, mort en 1389, avait eu pour successeur Boniface IX. — *L'Empereur :* Wenceslas, empereur depuis 1379, dégradé une première fois en 1394, mort en 1410. (Tarbé.) »

Comme Deschamps parle de *Chypre*, il a pu penser à la Croisade dont le grand exploit fut la prise d'Alexandrie (4 octobre 1365) et qui fut préparée en 1363. Mais on voit qu'il écrivit cette ballade avant que la croisade n'eut un commencement d'exécution.

La mention des Génois (Genevois) peut faire allusion à la croisade du duc de Bourbon contre Tunis (juin 1390).

BALADE L

Arnoul Bouchet remplace Guillaume Brunel, comme argentier du roi Charles VI en février 1389 : ne devons-nous pas attribuer ce fait à l'influence de Clisson et du nouveau ministère ? Econome, Bouchet « fait fondre l'argenterie, vendre vieux draps et vieilles fourrures ». (Arch. nat., KK 20, fol. 4 à 22.)

BALADE LI

Ces conseils de sage économie pouvaient s'adresser au roi Char-

les VI, comme aux simples particuliers. A la suite des gros présents attribués par le Roi à ses courtisans, les honnêtes gens de la cour des Comptes écrivaient : « *nimis habet..... recuperetur.* »

BALADE LII

Deschamps pense-t-il à la guerre entre Raymond vicomte de Turenne et Clément VII (1393)?

V. 23. Joachin. — Joachim de Flore, moine cistercien, vivait retiré dans les montagnes de Calabre à la fin du XIIe siècle. Dans un voyage à Jérusalem, il avait reçu, disait-on, de Jésus-Christ le pouvoir d'expliquer l'Apocalypse et d'y lire, comme dans une histoire fidèle, tout ce qui devait se passer sur la terre. Il vint à Messine visiter Richard II et Philippe-Auguste (1191), et leur fit des prédictions démenties par les événements. Mais après sa mort (1202), on tira de ses ouvrages un *liber introductorius*, introduction à un Evangile définitif. Ce livre fut condamné par le pape Alexandre IV en 1256 et par le Concile d'Arles en 1260 ou 1261. La première des propositions condamnées était celle-ci : « Vers l'an 1200 de « l'Incarnation du Seigneur, l'esprit de vie étant sorti des deux « testaments, naquit l'*Evangile éternel.* » Cette doctrine fut peut-être remaniée par les franciscains et répandue par leur général Jean de Parme (v. la Chronique de Fra Salimbene, dans les *Monumenta historica ad provincias Parmensem et Placentinam pertinentia*). Dieu le père avait opéré depuis le commencement du monde jusqu'à Jésus-Christ; le Fils avait opéré jusqu'en 1260; et depuis 1260 le Saint-Esprit devait opérer jusqu'à la fin du monde. Comme rien n'arriva cette année-là de ce qui avait été prédit, d'autres prophètes y substituèrent l'an 1325 ou 1335, puis 1360 et 1376. Le tiers ordre de Saint-François, les *fraticelles*, les mendiants, les flagellants s'agitèrent sous l'aiguillon de ces promesses et troublèrent la société. Les papes sévirent et plus d'une fois il fut question de supprimer les franciscains, comme on avait supprimé les templiers. (Voir dans la *Revue des Deux Mondes*, année 1866, t. VI, p. 94, un article de M. Renan, intitulé Joachim de Flore et l'*Evangile Eternel;* voir aussi le Discours sur l'histoire des lettres et des arts pendant le XIVe siècle de MM. Le Clerc et Renan, t. XXIV de l'*Histoire littéraire de la France.*) M. Wallon a raconté l'histoire de saint Louis et cité Salimbene sans parler de cette doctrine; cependant, à son retour de Terre sainte en 1254, le franciscain Hugues prêchait à Hyères devant le roi et développait la doctrine de l'*Evangile éternel* (Joinville, éd. de Wailly, §§ 657-

661. Voyez encore dans les chants historiques de Leroux de Lincy (t. 1er) deux cantiques sur la secte des flagellants.

V. 23. Méthode. — Allusion aux *Revelationes de rebus quæ ab initio mundi contigerunt et deinceps contingere debent;* on les attribue à saint Methodius de Patras, théologien grec, martyrisé au commencement du IVe siècle, mais elles paraissent appartenir à Methodius, patriarche de Constantinople en 1240. Elles étaient encore lues au XVe et au XVIe siècle; on les réimprimait à Augsbourg en 1496, à Paris, en 1498, à Bâle, en 1498.

BALADE LIII

V. 1. Des sept arts libéraux qu'on étudiait dans le *trivium* et le *quadrivium*, l'arithmétique lui paraît inférieure à tous les autres, bien qu'elle soit le plus sûr moyen de faire fortune.

V. 9. Deschamps parle de l'administration du domaine royal. L'argent, perçu par des *fermiers*, est recueilli par des *receveurs* qui le déposent au trésor, entre les mains du *changeur*. Il y avait de plus des *Generaulx*, *maistres des monnoyes*. Il n'y avait pas d'*élus* pour le domaine royal.

BALADE LIV

Cette ballade peut avoir été écrite après l'assassinat du duc d'Orléans; les Bourguignons approuvaient tout haut Jean-Sans-Peur et Eustache Deschamps s'excuse de ne les pas contredire : il faut hurler avec les loups et prendre le temps comme il vient.

BALADE LV

Louis, duc d'Orléans, naquit non le mercredi 3 mars, mais le samedi 13 mars 1371, avant Pâques (pour nous, 1372). Comme Eustache Deschamps n'a pu se tromper sur une date aussi importante, le second mot du vers 20 doit être lu *treize*. C'est à M. Siméon Luce que nous devons cette importante correction.

Au vers 4, ces mots : *Charles li roys*, et le vers 31 : *A Saint Poul fut nez en vostre maison*, semblent indiquer que la ballade est adressée à Charles VI. Elle doit être postérieure au 23 novembre 1407, date de l'assassinat du duc d'Orléans.

BALADE LVI

Cette ballade n'ayant pas été comprise suffisamment, Deschamps

parle plus clairement dans la 57e, et fait penser au chien du jardinier : gardien de la cour, il n'a point de part aux faveurs royales, mais il voudrait que les autres en fussent privés comme lui.

BALADE LVII

Cette ballade a pu être écrite en 1405, en admettant que Deschamps devint maître d'hôtel du duc d'Orléans en 1389 : il venait d'être dépouillé de sa châtellenie de Fismes.

BALADE LVIII

Cette fable si connue du conseil tenu par les rats (La Fontaine, II, 2), ne se trouve ni dans Esope ni dans Phèdre. La première trace qu'on en rencontre est dans le *Dialogus Creaturarum* (Gouda 1480), dans *Abstemius*, etc.. en latin, et dans l'Ysopet, I, fable LXII. sous le titre *Des souris qui firent concille contre le chat*; mais cette rédaction, un peu lourde, est fort loin du charme de la fable de Deschamps qui fait penser plutôt à celle de La Fontaine.

BALADE LIX

Guillaume de Machaut, maître de Deschamps, s'écriait comme lui :

> Oneur crie partout et vuet :
> Fay ce que dois, aviengne que puet
>
> (Kervyn. *Biogr. de Froissart*. p. 231).

Guillaume de Machaut pensait au roi de Bohême qu'il avait servi trente ans; Eustache Deschamps, dans cette ballade adressée à son fils, songe-t-il au roi Pierre de Lusignan, qui « sur terre et sur mer » se conduisit comme un preux, mais, dans ce cas, ne l'eût-il pas dit plus clairement?

BALADE LX

De 1380 à 1400, Richard III est détrôné, Olivier de Clisson est disgrâcié, l'avocat des Mares est pendu; nul ne pouvait trouver « seureté en son estat. »

BALADE LXI

Le château de Beauté-sur-Marne était situé entre Nogent-sur-Marne et Joinville-le-Pont.

26. *Galatas*. Deschamps veut parler des combles du logis (galetas) qui dominent les courtines intérieures, en s'y adossant, comme on peut le voir encore au château de Pierrefonds.

BALADE LXII

V. 1. Voyez dans le *lay de vaillance*, de notre Deschamps, le portrait de ces mignons anticipés :

De la [cour] ne puelent mouvoir,
La se font ilz apparoir,
La ou ils pignent le crin;
De draps de soie et d'or fin
Sont vestus, de blanc, de noir,
Perles, fourrez à paroir.
Chascun semble un palazin;
Haquenée ont et roncin,
Blancs draps, mol lit, doulz coycin,
Ou ils vont dormir le soir :
Plus s'aisent à lenr pooir
Que ne fist le roi Hutin.

V. 9. Nous sommes en octobre 1386, au moment du départ de l'armée de la mer; il ne faut plus imiter le duc d'Orléans, le roi de la mode, mais les *neuf preux* dont il répète la devise : fais ce que dois.

V. 24. « Le Grand Pont est aujourd'hui le Pont au Change. Il était garni des deux côtés de boutiques de luxe. Les élégants s'y promenaient; c'était alors un des chemins les plus fréquentés de Paris. Il conduisait du palais de Saint-Pol au palais restauré et habité par Philippe-le-Bel. » — (Tarbé.)

BALADE LXIII

Deschamps raconte plaisamment qu'il fut graduellement transformé en faucon, en grue et en pie, ce qui lui permit de voir à la cour ce qu'il est dangereux de voir, d'entendre et dire (comparez la ballade 83e).

BALADE LXIV

Cette ballade a pu être écrite entre 1356 et 1364.

BALADE LXV

Nouvelles imprécations coutre les gens de guerre et les grandes Compagnies. Cette ballade n'est pas plus personnelle que les précédentes insplrées par le même sujet. La troisième strophe est-elle une allusion aux pillages de Geoffroy Tête-Noire, commandant du château de Ventadour, de Perrot le Béarnais, capitaine de Chalusset, d'Aymerigot Marcel; ils ravageaient le Limousin, l'Auvergne et les contrées voisines des possessions anglaises où ils trouvaient refuge (1386-1390).

BALADE LXVI

Sur la guerre entre Charles VI et Richard II d'Angleterre (1385-1389); cette Ballade a pu être écrite au moment des conférences qui amenèrent la trêve de Leulinghem (juin 1389).

BALADE LXVII

« Deschamps, après avoir interrogé les prophéties hostiles à l'Angleterre, fait parler l'avenir de manière à donner à Charles VI une noble confiance. C'est lui qu'il désigne sous le nom de cerf-volant. Avant de partir pour les Flandres en 1382, Charles VI avait rêvé que son faucon s'était envolé : un cerf qui avait douze ailes lui apparut, l'enleva sur son dos, lui permit ainsi d'atteindre son oiseau favori, et le ramena à terre Depuis, le prince avait adopté le cerf-volant pour emblème : V. Frois., liv. II, ch. 164, liv. IV, ch. 1. Juvénal des Ursins raconte qu'en 1380 Charles VI, chassant à Senlis, prit un cerf portant un collier d'or sur lequel était écrit : *Caesar hoc mihi donavit.* Depuis, il prit pour devise un cerf-volant ayant une couronne d'or au col. Il faisait supporter ses armoiries par deux cerfs. — Deschamps, pour stimuler l'amour-propre de Charles VI, lui rappelle sa noble origine : sa mère, Jehanne de Bourbon, mourut le 6 février 1378, à quarante ans : Charles VI était né le 3 décembre 1368. Il avait donc dix-huit ans en 1386, quand dut être faite cette ballade; on préparait l'expédition d'Angleterre.— L'isle aux

Géans : c'est un des noms de l'Angleterre. La tradition racontait qu'elle était habitée par des géans quand Brutus y débarqua. V. le roman de Brut. — L'asne : C'est ainsi qu'on désignait Richard II, même en Angleterre, pour lui appliquer les prophéties empruntées à Merlin. V. Frois., liv. IV. — Les corbeaux gris : ce nom s'applique peut-être aux habitants du pays de Cornouailles. — Au troisième couplet, Deschamps propose à Charles VI la conquête de l'Orient : c'était un des rêves favoris de ce prince. Philippe de Valois, le roi Jean, avaient promis à la cour de Rome de se croiser. Ils n'en avaient rien fait. Charles VI voulait tenir la parole de ses aïeux. De plus, les Turcs menaçaient de plus en plus Constantinople et par suite l'Europe toute entière. — L'aigle représente ici l'empire. — On voit que Charles VIII adopta la devise et les plans ambitieux de son bisaïeul. » — (Tarbé.)

Nous croyons que cette prophétie a été écrite en 1400, puisque le cerf-volant Charles VI aura alors 32 ans. (1368 + 32 = 1400.)

Chaque cors représentant une année :

13 cors (v. 4) = 1381, guerre contre la Flandre ;

20 cors (v. 5) = 1388, tentative de débarquement en Angleterre ;

28 cors (v. 21) = 1396, bataille de Nicopolis.

Sur le cerf-volant de Charles VI, voyez Froissart (édit. Kervyn, tome X, p. 68), ou dans les notes de La Curne de Sainte-Palaye, au mot *cerf*.

V. 7. Dans les anciens chants bretons Arthur est le roi Géant.

C'est particulièrement la Cornouaille que l'on appelait l'*Ile aux Géants*, parce que Corineus, compagnon de Brutus, les y avait trouvés en arrivant de Troie.

V. 13. Le neveu et conseiller d'Arthur se nomme Gauvain, Gwalh-Mai, en gallois épervier ou faucon de la plaine. Le nom propre Morvran signifie corbeau de mer, cormoran.

V. 27. Déposition de Wenceslas que soutient Louis d'Orléans (1399). Nomination de Robert de Bavière que soutient Philippe-le-Hardi.

BALADE LXVIII

« Lorsqu'il fut question de faire l'expédition d'Afrique, le roi et son frère voulaient y prendre part ; mais le conseil s'y opposa. Quand on revint, les deux princes se firent raconter les exploits de cette campagne qu'on qualifiait de croisade, et leur jeune imagination ne rêva plus que la délivrance de Jérusalem. Deschamps les pousse à cette grande entreprise. Il leur rappelle les prophéties qui leur promettent le succès. Le second couplet fait allusion à la nais-

sance de Charles VI, qui eut lieu le 1er dimanche de l'Avent. — La guerre avec les Anglais s'opposait à ce qu'on pût réaliser le voyage d'Orient. L'auteur, dans son envoi, fait allusion aux propos que Froissart (liv. IV, ch. 17), met dans la bouche de Charles VI, après la guerre d'Afrique : « Si nous pouvons tant faire que paix soit en l'Eglise et entre nous et les Anglois, nous ferons volontiers un voyage à puissance par delà pour exaulser la foi chrétienne et confondre les incrédules et acquitter les âmes de nos prédécesseurs, le roi Philippe, de bonne mémoire, et le roi Jean, notre tayon; car tous deux, l'un après l'autre, ils prirent la croix pour aller outre mer, en la sainte terre : et y fussent allés si les guerres ne leur fussent si très fortes venues sur les mains. Et se nous mettons bonne action, la paix en l'Eglise, et nous en ordonnance de paix ou de longues trèves entre nos adversaires les Anglois et nous, volontiers entendrions à faire ce voyage. » La paix ne put jamais se faire, et la croisade n'eut pas lieu. Il en fut souvent question à la Cour de France, notamment encore en 1390 et en 1399; mais on se borna à des secours d'argent. Deschamps semble dire que Jérusalem est en captivité depuis 50 ans. Ce royaume n'existait plus dès 1226. A cette époque déjà, le dernier roy, Jean de Brienne, abandonnait tous ses droits à sa fille Yolande, femme de l'empereur Frédéric II. Ptolémaïs, le dernier rempart des chrétiens en Orient, avait succombé en 1270. — *Le Bruth :* le breton, l'anglais. — L'auteur reproduit une prédiction faite à la naissance de Charles VI. Charles V avait consulté les astrologues à cette occasion et de sombres prédictions lui annoncèrent les malheurs du règne suivant. » — (Tarbé.)

La date est sans doute 1396, car, en ajoutant 50 ans (vers 14) à la date de la bataille de Crécy (1346) on a 1396, date probable de cette ballade.

BALADE LXIX

Cette ballade semble faire allusion au gouvernement des oncles de Charles VI et de Richard II, qui doit servir de leçon au jeune duc d'Orléans (1392-1408).

BALADE LXX

Cette fable, inspirée par le roman de Renart, rappelle le discours de la vache dans la fable *de l'Homme et la Couleuvre* de La Fontaine (X. 2).

> Enfin me voilà vieille ; il me laisse en un coin
> Sans herbe ! s'il voulait encor me laisser paître !

Mais je suis attachée ; et si j'eusse eu pour maître
Un serpent, eût-il su jamais pousser si loin
L'ingratitude ? Adieu : j'ai dit ce que je pense.

BALADE LXXI

« Cette ballade nous paraît avoir été faite au moment de la folie du roi, vers 1392, lorsque les ducs de Berry et de Bourgogne renversèrent leurs ennemis, confisquèrent leurs biens et les partagèrent entre leurs créatures. — Le troisième couplet fait sans doute allusion aux crimes trop souvent impunis dans ce temps et notamment à l'assassinat de Clisson. Pierre de Craon, chassé de la Cour pour ses indiscrétions, se fit l'instrument des vengeances du duc de Bretagne, revint à Paris furtivement, assassina le connétable et se sauva en Bretagne. Le duc de Bourgogne, à peu près informé du complot, n'en avait rien dit. Clisson ne fut que blessé : il fit son testament. On sut que sa fortune montait à 1,700,000 de valeur mobilière. La cupidité augmenta la haine des deux oncles du roi contre ce brave guerrier. Dès que Charles VI fut tombé en démence, on enleva à Clisson l'épée de connétable ; on le poursuivit pour des crimes imaginaires, et on le condamna à une amende de 100,000 marcs d'argent. (V. Froissart, liv. IV, ch. 28, 29). On ne donna pas de suite au procès de Pierre de Craon, dont cependant le duc d'Orléans et ses favoris avaient partagé les biens. Il fut gracié an 1396, lors du mariage d'Isabelle de France et de Richard. — Quant au refrain, voici peut-être ce qui en donna l'idée à Deschamps : après la retraite du roi et de son armée, Clisson fit la guerre pour son compte au duc de Bretagne. A la Saint-Jean d'été 1393, il surprit un parti de fourrageurs armés de faucilles qui coupaient les blés des paysans. Il leur fit de justes reproches en leur disant : « Et comment êtes-vous tant osés de vous mettre sur les champs et de tollir et embler la garnison des laboureurs. Vous ne les avez pas semés et si les coupez avant qu'ils soient murs.... Or tot, prenez vos faucilles, et montez sur vos chevaux. Pour l'heure, je ne vous ferai aucun mal. » Peut-être Deschamps fait-il allusion à la générosité de Clisson. Son crédit, sa valeur, son mérite auraient dû sauver l'Etat. » — (Tarbé.)

Notre ballade aurait été adressée à Froissart, d'après M. Kervyn de Lettenhove, vers la fin de l'automne 1392, mais cette hypothèse n'est pas admise par M. Scheler. (Edit. de Froissart, tome I, Ire partie, p. 370). L'innocent serait le sire de la Rivière, le bon ami du chroniqueur.

BALADE LXXII

On peut dater cette pièce de l'année 1383, au retour de Rosebecke et au moment de la rude punition des précédents émeutiers de Paris, après la révolte des Maillotins (1er mars). Le sergent qui vint proclamer le rétablissement des aides comme elles étaient accordées sous Charles V, voulut détourner l'attention populaire et commença par promettre récompense à qui retrouverait l'argenterie du roi, soi-disant volée. Puis il annonça le rétablissement des anciens droits pour le lendemain et s'enfuit au galop. Les collecteurs exigèrent la taxe d'une vieille femme qui vendait des herbes, ce fut l'occasion de la révolte. (V. le *Religieux de Saint-Denys).* Froissart aime trop la noblesse pour raconter les exploits de cette ribaudaille, il n'insiste que sur la répression; mais il est bon de rétablir les choses sous leur véritable aspect. Avant Charles V, il n'y avait que des impositions passagères qui devaient cesser, une fois terminées les guerres qui les avaient fait établir. Dès que son autorité fut reconnue, Charles V avait offert de renoncer au droit de changer, d'altérer les monnaies, à la condition de recevoir en échange un impôt perpétuel. On y avait consenti, l'altération des monnaies permise jusqu'alors aux rois étant plus funeste que toute autre manière de remplir les coffres du trésor. Mais après la mort de ce sage roi, l'imprudente suppression de cet impôt qu'il avait faite avant de mourir, rendit son rétablissement très-difficile. De là, la grande sédition de 1382.

V. 26. Rapprochez de ce vers aussi beau que simple, le tableau des malheurs des paysans dans la requête de Gerson à Charles VI: « Las! un povre homme aura-t-il payé son imposition, sa taille, sa gabelle, etc. »

BALADE LXXIII

Ce jeu d'esprit peut être daté de 1388 à 1392. Voyez les vers qui commencent le troisième couplet (17-18). *Cour honteuse,* à cause de ses débordements de tout genre; *délectable,* à cause de ses fêtes nombreuses.

BALADE LXXIV

Deschamps attaque ici les flatteurs qui, seuls, réussirent à la cour. Peut-être aussi fait-il allusion aux rares survivants de la croisade de 1396 qui ne tarissaient point sur leurs propres exploits, mais

se taisaient sur les imprudences de Jean-sans-Peur et de ses compagnons qui firent de Nicopolis une autre bataille de Mansourah.

BALADE LXXV

Deschamps fait ici l'éloge sincère de la vie religieuse. Il ne parle que du clergé régulier, mais la papauté était alors bien abaissée par le grand schisme, « la captivité de Babylone » ; évêques et pontifes étaient à la dévotion des rois et des politiques. L'hérésie des Lollards venait d'agiter l'Angleterre, et Jean Huss, ce huguenot avant la lettre, allait être brûlé à Constance (1415).

BALADE LXXVI

Deschamps donne ici des préceptes pour bien gouverner, et peut-être pense-t-il à la mauvaise administration du duc de Berry, en Languedoc ? (1389.)

BALADE LXXVII

Dans le *Dict de l'Université*, Rutebœuf parle déjà de ces fils de paysans transformés en étudiants, qui

> Pour chascune rue regarde
> Parmi les tavernes musarde.

V. 21. Le XIVe siècle a vu en effet, se fonder l'ordre de l'Etoile et l'ordre de la Jarretière, ainsi que celui de la Toison d'or : Deschamps lui-même fait une ballade « sur le Bachelier d'autrefois ». Voyez la chanson anonyme sur la bataille de Poitiers. (1356.)

Chascun chace le temps en un autre lin, c'est-à-dire, chacun désire détourner la tempête sur un autre navire que le sien. Le mot *lin* (lat. *lignum*, provençal *linh*) servait à désigner, au XIVe siècle, une espèce de navire de transport. Froissart dit qu'en 1369 Eustache d'Auberchicourt, capitaine de Carentan pour le roi de Navarre, s'embarqua à Cherbourg et se rendit en Angleterre « en un vaissel que on appelle un *lin*. » Bibl. nat., ms. fr. n° 2641, f° 307 v°. (Note de M. Siméon Luce.)

BALADE LXXVIII

Cette ballade répète ce que Deschamps a soutenu dans les pré-

cédentes : que les astres n'empêchent pas l'homme de garder la liberté d'action que Dieu lui a donnée. Peut-être fait-elle allusion à la folie de Charles VI ? L'envoi semble l'indiquer. Si le prince est sain d'esprit, c'est à Dieu de le récompenser. « S'il a mal et folie » c'est aux hommes à dire : Dieu fait pour le mieux !

Cette ballade aurait été écrite alors après 1392.

BALADE LXXIX

Cette ballade a dû être écrite quand Deschamps avait soixante ans. S'il est né en 1320, comme on le croit, elle serait de 1380, l'année de la mort de Charles V. De là, ces développements sur le « *memento, homo, quia pulvis es* ».

On peut comparer cette ballade à celle de Villon sur les dames du temps jadis, à ses vers sur le charnier des Innocents, et ce corps féminin, « poli, tendre et souef. »

V. 22. Villon a fait aussi une ballade sur les seigneurs du temps jadis, dont voici l'envoi :

> « Où est Claquin, le bon Breton,
> Où le comte Daulphin d'Auvergne
> Et le bon feu duc d'Alençon
> Mais où est le preux Charlemagne ? »

BALADE LXXX

Nouveau tableau des déceptions de la cour et des charmes de la vie des champs.

V. 13. Le *soleil* serait-il Charles VI et la *lune* Isabeau de Bavière ? Deschamps savait par cœur son Ovide, et ne voulait pas voir ce qui causa la disgrâce du favori d'Auguste. Isabeau de Bavière était au duc d'Orléans ce que la première Julie était à Silanus. Cependant il nous est difficile de croire que Deschamps ait jamais rien écrit qu'on pût conjecturer satirique, contre Charles VI, Isabeau de Bavière ou le duc d'Orléans. Mais alors l'occasion de cette ballade nous reste caché.

BALADE LXXXI

Cette ballade a dû être écrite lors de la naissance du dauphin Charles, fils de Charles VI (6 février 1392). Deschamps lui

souhaite d'être un autre saint Louis, d'aller en croisade et de réformer l'église comme du temps d'Innocent IV. (Voyez les ballades 67 et 77.)

BALADE LXXXII

« Au retour de Bretagne en 1392, les ducs de Bourgogne et de Berry profitèrent de la maladie du roi pour s'emparer du pouvoir et bannir tous leurs ennemis; le Mercier, Le Bègue de Vilaines, le sire de la Rivière, ministres de Charles VI, furent arrêtés; Clisson fut dépouillé de l'épée de connétable; tous les favoris des princes furent chassés et dépouillés de leurs places et pensions. Depuis ce moment, les revirements de fortune devinrent à la cour de France, chose ordinaire; le sceptre changeait de main à chaque moment; le roi, la reine, le duc d'Orléans, les ducs de Bourgogne et de Berry, régnaient tour à tour; et à chaque mutation de gouvernement les uns montaient, les autres tombaient. Deschamps, dans cette ballade, songe aux disgrâces qui frappèrent également les intrigants et les bons serviteurs de l'Etat » — (Tarbé.)

Cette ballade a pu être inspirée aussi par la disgrâce de Hugues Aubriot, prévôt de Paris, qui fit construire la Bastille et y fut enfermé le premier, comme hérétique. Délivré par les Maillotins, qui voulaient en faire leur capitaine, il se hâta de fuir en Bourgogne où il mourut pauvre et oublié. Que n'imitait-il l'auteur du *Ménagier de Paris*?

Cette ballade est faite dans le même courant d'idées que la précédente : *O rus quando te aspiciam!*

BALADE LXXXIII

Deschamps revient souvent sur le défaut *de trop parler*. Etait-ce le sien? Aujourd'hui, il semble qu'on pourrait plutôt lui reprocher d'avoir trop écrit.

BALADE LXXXIV

Deschamps fait peut-être allusion à l'expédition du duc de Bourbon contre Tunis (1390). Cette ballade aurait pu être écrite également au retour de Palestine et de Chypre (1365-1366). Elle pourrait aussi s'appliquer aux préparatifs de l'expédition contre

l'Angleterre et à la descente en Ecosse d'un corps d'armée. Nous inclinons cependant pour la première date.

V. 8. Beau cueuvre-chief : Voyez le passage du *Ménagier de Paris*, il parle aussi de *couvre-chef blancs*. Ce n'étaient pas des bonnets de coton, mais des béguins déjà fort à la mode au XIIIe siècle, et que les comptes de l'argenterie du XIVe, nomment *coiffes à pigner*. Du reste, le nom de *couvre-chef* s'entendait à l'origine de tous les genres de couverture de la tête : chapeaux, bonnets, etc.

V. 15. Comparez la description et la tempête dans Rabelais, IV, 18 : « Ah ! que bien heureux sont ceulx qui plantent choux, s'écrie Panurge, ils ont un pied en terre et l'aultre n'en est pas loin ! »

V. 22. Pouge *(poggia)*, *poge* dans Rabelais (IV, 18) ; dans la Méditerranée, le commandement pour venir au vent est *orza ;* et pour laisser arriver sous le vent, *poggia.*

V. 24. Les deux mats d'une galère étaient l'*arbre de mestre* et le *calcet ;* le premier descendait jusqu'à la quille, le deuxième s'implantait sur le pont entre des massifs ; ils portaient chacun une voile triangulaire et l'antenne de mestre avait à peu près la longueur de la galère sur la couverte.

V. 26. Les navires faisaient facilement eau. Les chirurgiens engagent P. Niño blessé à ne pas s'embarquer à cause de l'humidité du vaisseau. (Victorial de Guttierre, p. 179)

BALADE LXXXV

Cette ballade peut avoir été écrite, à propos de la disgrâce du duc de Berry et de la mort du sire de Béthisac (22 décembre 1389).

BALADE LXXXVI

Le duc de Lorraine était, avec le sire de Coucy, à l'avant-garde dans l'expédition de Gueldre (1388).

V. 3. La Meuse.

V. 4. Grave, sur la Meuse, entre Nimègue qui était au duc de Juliers, père du duc de Gueldre, et Bois-le-Duc qui appartenait à la duchesse de Brabant.

V. 11. Ce duc *orphenin* ne peut être que Philippe-le-Hardi, fils de Jean-le-Bon († en 1364) et de Bonne de Luxembourg († 1356).

V. 14. *Un duc d'Austrie :* Le duc d'Autriche est Albert III. Il avait épousé la sœur de la comtesse de Nevers, et se trouvait ainsi beau-frère de Jean-sans-Peur.

V. 28. La duchesse de Brabant et le duc de Bourgogne, son

héritier, ne voulurent pas que leurs auxiliaires, les Français, passassent sur leurs terres : On dut donc se réunir à Châlons-sur-Marne, passer l'Argonne au défilé de Grandpré et traverser ainsi le *Barrois* qui fut traité par l'armée royale comme l'était l'Auvergne par les grandes compagnies.

V. 31. *Je croy que li enfes es nez* : — Cet enfant était déjà vieux, c'était Jean-sans-Peur, né en 1371.

BALADE LXXXVII

V. 3. *Dame Erambour* : « Harembourges qui tint le Magne », dit Villon dans sa ballade des dames du temps jadis. Elle était fille de Foulques-le-Jeune, mort en 1110.

BALADE LXXXVIII

Marie de France, duchesse de Bar, était fille du roi Jean et de Bonne de Luxembourg. Elle épousa le 4 juin 1364 Robert, duc de Bar, et mourut le 2 janvier 1404.

V. 10. Yolande de Bar fut fiancée en 1379 à Jean, duc de Girone, puis roi d'Aragon. Elle mourut en 1431.

V. 12. Henri, fils aîné de Robert, mourut à Venise, en octobre 1397, au retour de Nicopolis.

V. 13. Marie de Coucy, fille d'Enguerrand de Coucy et d'Isabelle d'Angleterre, morte en 1405.

V. 19. Philippe, mourut dans la croisade de Nicopolis, en 1396. Il était marié à Yolande d'Enghien-Conversan.

La ballade suivante nous donne de plus un *Louis* et une *Jeanne* une *Yolend* et un *Edouard*.

BALADE LXXXIX

« Cette ballade est composée en l'honneur de Marie de France, fille du roi Jean, née en 1344, mariée en 1364 à Robert, duc de Bar, et morte le 2 janvier 1404. Fille et petite-fille de rois, elle descendait des empereurs d'Allemagne par sa mère Bonne de Luxembourg, fille de Jean, duc de Luxembourg et roi de Bohême, dont le père Henry mourut en 1313, ceint de la couronne impériale. La seigneurie de Bar fut érigée en duché à cause de cette union. Le premier duc de Bar mourut le 12 avril 1411 : il portait d'azur semé de croix d'or recroisetées au pied fiché; le tout chargé de deux

bars d'or (poisson) adossés. C'est à ces armoiries que Deschamps fait allusion dans le 3e vers du 2e couplet. Il consacre une autre ballade à chanter les enfants de Marie de France et de Robert de Bar. — *Yolant :* Yolande, née en septembre 1365, fut fiancée en septembre 1379 à Don Juan, duc de Girone, héritier présomptif de Don Pedro IV, roi d'Aragon, qu'elle épousa définitivement en 1384. Après la mort de son frère Edouard III, tué à Azincourt, elle disputa le duché à son autre frère Louis II, qui était cardinal. Elle perdit son procès; mais en 1419 Louis II céda ses droits à René d'Anjou, fils de Louis II, duc d'Anjou, marié le 2 décembre 1400 à Yolande d'Aragon, fille d'Yolande de Bar. — *Henris :* Henry de Bar, né à Bar en 1367, fut fait prisonnier à Nicopolis, et mourut à Venise en octobre 1397. Son fils, Robert de Bar, grand échanson de France, périt à Azincourt. Il épousa, en février 1384, Marie de Coucy, fille d'Enguerrand VII et de sa première femme Isabelle d'Angleterre, fille d'Edouard III. Elle descendait des empereurs d'Allemagne par son aïeule, Catherine d'Autriche, mère d'Enguerrand VII. — Philippe de Bar, né en 1372, épousa, en 1384, Yolande d'Enghien, fille de Louis, comte d'Enghien; elle apporta en dot les terres de Brienne et d'Enghien. Philippe périt à Nicopolis. — *Charles de Bar :* Deschamps le nomme ici à tort en troisième ligne : il était le quatrième fils de Robert, et seigneur de Nogent-le-Rotrou; il mourut sans postérité en 1392. — *Marie :* elle épousa en août 1384, Guillaume de Flandres, comte de Namur. — *Bonne:* elle accompagnait en 1382 Isabeau de Bavière à son entrée à Paris. Elle épousa en mai 1393 Vallerand de Luxembourg, connétable et grand bouteiller de France. Deschamps ne fait pas mention de son alliance, ni dans l'une ni dans l'autre ballade. Elle n'était donc pas encore mariée. Cette pièce de vers fut donc faite vers 1392. — *Jehanne* épousa, en décembre 1393, Théodore Paléologue, marquis de Montferrat : André Duchesne a mis en doute l'existence de cette princesse : en voici une preuve de plus. — *Edouard :* Edouard, troisième fils de Robert, né en 1377, duc de Bar après ses frères, tué à Azincourt, sans avoir été marié. — *Yoland:* Yolande de Bar, la jeune, mariée en novembre 1400 à Adolphe, duc de Berg, comte de Ravensberg. — *Loys :* Louis de Bar, né vers 1378, cinquième fils de Marie, duc de Bar après ses frères, céda ses droits à René d'Anjou, petit-fils de sa sœur d'Yolande. — Marie de France et Robert de Bar eurent un sixième fils nommé *Jean.* Il était seigneur de Montmirail et fut aussi tué à Azincourt, avec son frère Edouard et son neveu Robert. » — Tarbé.) Cette longue note de Tarbé a été entièrement rectifiée quant aux noms et aux dates par M. Siméon Luce.

La ballade précédente est antérieure à la naissance de Jeanne. La présente a dû être écrite après la naissance de Louis.

V. 17. *Bonne :* Elle portait le nom de sa grand'mère maternelle ; elle épousa Walleran, comte de Saint-Pol et connétable de France.

V. 20. *Odouart :* Edouard devint duc en 1411, il mourut à Azincourt en 1415.

V. 20. *Loys :* Louis, cardinal de Bar et évêque de Langres en 1397, devint duc en 1415, et céda ses domaines à René d'Anjou, son petit neveu, en 1419.

V. 20. *Yolande* la Jeune mariée à Adolphe, duc de Berg et Juliers.

V. 20. *Jeanne* mariée à Théodore II, Paléologue, marquis de Montferrat.

BALADE XC

1389-1390. — Il est souvent question de ces messagers dans les actes et comptes du XIVe siècle : « Pour les voiages ou despens de Colart de Tanques, faiz en alant de Paris à Arras, et d'illec à l'Ecluse, au mandement dudit seigneur, fait pour l'armée de mer, et parti de Paris le .XXVIIIe. jour de septembre..... Du .XXVIIIe. jour de septembre, dessusdict où il a vacqué et esté continuellement en la compaignie du Roy, jusques au .IIIe. jour de décembre qu'il fut retourné à Paris. » (Arch. Nat., KK, 34, fol. 112, an. 1386.)

V. 4. Deschamps parle ici du bailliage des montagnes d'Auvergne. (Prévôtés d'Aurillac, St-Flour, Mauriac.)

V. 19. *Mes deux seigneurs :* on avait dû l'envoyer près de Guillaume le Bouteiller et Jean Bonne-lance qui assiégeaient dans Ventadour Alain et Pierre Rous, s'emparèrent du château (mars 1390), et allèrent ensuite assiéger la ville.

Les Anglais avaient occupé des châteaux en Rouergue, Auvergne, Gévaudan et Quercy.

BALADE XCI

Deschamps veut persuader qu'il faut toujours respecter la vérité et haïr le mensonge. Veut-il faire allusion à la conduite du duc de Bretagne à l'égard du connétable de Clisson (juin 1387), enfermé au château de l'Hermine ?

Lors de son mariage avec Jeanne de Boulogne, ou lors de l'entrée d'Isabeau à Paris (1389-1390), le duc de Berry faisait transcrire *Le Miroir des dames* (n° 9555 de la bibliothèque de Bourgogne), et « un auteur anonyme, dit assez peu clairement M. Kervyn (FROISSART, XIV, pag. 394), écrivait sur le même sujet, un traité naïf qui a appartenu à la maison de Moreul. » — Eustache Deschamps voyait-il là une concurrence à son livre du *Miroir du mariage* ?

BALADE XCII

Deschamps a pu écrire cette ballade quand, tombé en disgrâce, il perdit la châtellenie de Fismes ; les vers sont coulants et le style est clair ; « *Le bien n'a pas toudis cels qui traveille* » est une jolie paraphrase du *sic vos non vobis*.

BALADE XCIII

V. 3. *Sarrazin* est ici synonyme de païen en général, et plus spécialement de Romain, bien qu'il soit surtout question des neuf preux, dont Hector et Alixandre. En Provence, encore, on appelle *tuiles sarrazines*, les débris de tuiles romaines, qu'on retrouve dans les fouilles le long du mur extérieur des églises

Castel-Sarrazin semble indiquer, non un château des Arabes qui ne surent que détruire, mais un *castellum* des Romains qui nous apprirent à bâtir. De même en Allemagne, dans la *Rouhe-Alp*, les fortifications romaines ayant protégé les champs décumates, se nomment *Heiden Maul*, *Hünnenmaul* (murs des païens, murs des Huns).

Les neuf Preuses, d'après le roman de Jouvencel (Bibl. nat. fr. Notre-Dame, 205), sont : Sémiramis, Deifimme, Lampedo, Hippolyte, Deiphile, Thamyris, Tangua, Méneleppe et Pentesellée ; M. Viollet le Duc a placé leurs statues sur la cheminée de la grand'salle à Pierrefonds.

Les statues des neuf Preux sont placées dans la façade du château de Heidelberg. Voyez sur ces personnages une suite xylographique peu connue, signalée par M. P. Paris à l'intérieur de la reliure du ms. 4985 de la Bibl. nat., et reproduite en fac simile par M. Pilinski, pour l'Ecole des Chartes. Voyez encore le *Triomphe des neuf preux* (Abbeville, Pierre Gerard, 1487, in-fol. Paris, Michel le Noir, 1507, in-fol.) Cette ballade a pu être écrite lors des conférences et de la trêve de Leulinghem (18 juin 1389). La trêve fut prolongée à Amiens (mars 1392), jusqu'en avril 1393.

On peut aussi la placer en 1396, lors du mariage d'Isabelle de France et de Richard II.

BALADE XCIV

Cette ballade a été reproduite par Kervyn de Lettenhove. (FROISSART, t. X, p. 388.)

Le ms. de Lille, n° 26 (folio 89ª et ᵇ), nous explique cette fureur

religieuse : « En ce tamps estoit en Flandres grant horreur et grant pugnaisnie en le place où le grant bataille devoit estre, dont le trache duroit plus d'une grant lieue long, car les mors n'avoient point esté enterrés, ne osté de cette place par la deffense du Roy et de ses gens, pour ce qu'ils reputoient *les Flamens comme gens mescréans,* et errans contre Dieu et l'Eglise, et contre le roy et leur seigneur. Et les quiens, leux et bestes sauvaiges, les corps humains de ceulx qui là gisoient mors, dévoroient; et y furent veu en celle place maint grant et merveilleux oysel dont le peuple d'entour avoit grant merveilles. »

V. 6. « De Canaam, Caym et Judas née. »

Ce vers montre bien que la ballade 16 est dirigée contre les Flamands et non contre les Juifs.

V. 10. Les Gantois furent obligés de lever le siége d'Audenarde. Charles VI entra dans Bruges et brûla Courtray. C'est alors que le duc de Bourgogne enleva l'horloge « qui estoit le plus bel que on sceust quelque part », et le transporta à Dijon où il coiffe l'église Notre-Dame. En changeant de patrie, la dame et le seigneur ont changé de nom. Ils ne s'appellent plus *Mante* et *Carles*, mais *Carillonne* et *Jacquemart.*

V. 28. .xxvi. *mille mourant.*

Deschamps est d'accord avec le manuscrit de Lille, 26 (Chroniques de France, fol. 86 b) : « le nombre des ochis du costé des Flamens fut de .xxvi.m. »

La chronique des *quatre Valois* (p. 306), dit qu'il mourut plus de 18,000 Flamands : « après la bataille, par entre les morts, l'en trouva plus de 3,000 Flamens vifs qui furent tous occis. » (P. 307.)

V. 29. Deschamps prophétisait mal, car en 1383, les Gantois, le 31 janvier, s'emparèrent d'Ardenbourg; François Ackerman entrait dans Audenarde le 17 septembre de la même année.

M. Kervyn de Lettenhove, en citant cette ballade (tome X, p. 388), la place après le 3 décembre 1382, jour ou, selon les comptes de la ville de Gand, le messager du roi de France apporta une lettre datée de Thourout du 1er décembre, où le roi Charles VI est loin de parler comme Deschamps. Elle est adressée : « aux bourguemaistres, maieurs, eschevins, bourgeois et habitants de la *bonne* ville de Gand.» (Voir Kervyn, p. 486-487.) La lettre tout entière est dans le ton de ce préambule.

BALADE XCV

Dans cette ballade, il ne s'agit pas seulement de fous en titre

d'office, mais de la folie de toutes gens. Du reste, il ne faut pas trop railler cet usage de fous d'office, ils étaient souvent de très-bons moniteurs et avertissaient de ce qui se disait ou se faisait dans les chambres du roi.

V. 8. Le fou de Charles VI se nommait Aincelin Coq *(Nouveaux comptes de l'argenterie*, publiés par Douet d'Arcq, p. 234); le fou du duc d'Orléans était *Coquinet;* celui de la reine avait nom *Guillaume Fouel* (id , p. 239 .

BALADE XCVI

V. 12. *En lui n'avoit lors Tirannie :* c'est-à-dire parmi la noblesse.

Est-il question de la tyrannie du duc de Berry, en Languedoc (1392)?

V. 17. *Or voy Deshonnour et Paresce.*

Jean Wyn, dit le *Poursuivant d'amour,* châtelain de Beaufort en Champagne, abandonna le duc de Lancastre pour combattre avec le duc de Bourbon (1369), tandis que le chanoine de Robersart tournait aux Anglois (1369-1370).

V. 18. *Traison regner et boidie.*

En 1385, pendant le siége de Damme, les habitants de l'Écluse complotèrent d'incendier la flotte française et d'égorger la garnison commandée par le sire d'Herbaumez. (V. FROISSART, X, 362-363.)

Les châteaux occupés par les Anglais, en 1388, avaient pour capitaines *des Bretons :* ils n'imitaient pas ainsi Du Guesclin, mais ils pouvaient répondre à Clisson : « Nous avons, comme vous, changé de parti. » Il faut remarquer aussi qu'au XIVe siècle, ce n'était pas trahir que changer de parti. Il suffisait de prévenir à temps et de renoncer à l'hommage.

V. 23. *Les bons tindrent meilleur partie.*

En 1392, il y eut guerre civile à Gand, entre les partisans de Boniface IX et ceux de Clément VII. (Voir *Chronique des quatre Valois*).

BALADE XCVII

Cette Ballade est curieuse à cause du nombre des proverbes populaires qui y sont cités, et dont plusieurs se sont conservés encore de nos jours.

V. 7. De Baïf dira au XVIe siècle (fol. 43^v^) : « *Dans un mortier de l'eau ne pile.* »

V. 13. Voyez Amyot (Aratus, 38) : « Et tout ainsi comme Æsopus dit que les petits oyseaulx répondirent au cocu (coucou) qui leur demandoit pour quelle raison ilz le fuyoient. »

V. 18. Ce proverbe, encore répété, est au dialogue *des deux Amoureux* :

> Et dont pour vray le moindre et le plus neuf
> Trouveroit bien à tondre sur un œuf.

BALADE XCVIII

Deschamps s'inspire-t-il ici du *Roman des Sept Sages de Rome* et *du Dolopathos?* On pourrait le croire, quoique les noms des sept sages ne soient pas ceux qu'il allègue. Il rappelle ici les noms des Sept Sages, tels que les avait donnés Guillaume de Tignonville, les uns grecs, les autres latins.

BALADE XCIX

Eustache Deschamps s'inspire de la chanson de geste d'Alexandre, œuvre de Lambers le *Tors* et d'Alexandre de Bernay, publiée par M. Michelant; elle avait été remaniée au xve siècle (B. n. fr. 1375).

Le poète donne des conseils indirects à Charles VI, qui peut-être préféra lire le joyeux *dit d'Aristote* (xiiie siècle); il n'aurait pas eu si grand tort.

BALADE C

V. 10. On disait au xve siècle : Ung asne n'entend rien en musique » V. Le Roux de Lincy (I, 144.)

Le proverbe qui répondrait le mieux au refrain de la ballade serait :

> Faites du bien à un vilain
> Il vous c.... dans la main.

BALADE CI

Cette Ballade a pu être écrite en 1392, lorsque les ducs de Berry et de Bourgogne firent arrêter les principaux conseillers de Charles VI, Jean le Mercier, Guy Chrestien, et les envoyèrent à la Bastille et au Chastelet.

« Et firent lesditz ducs par toutes les bonnes villes du royaume de France arrester tous les officiers, receveurs des aides, et grenetiers et tous leurs biens, qui furent trouvez et leurs registres et papiers scellés et sur ce partout a une fois réformez. » (*Chronique des quatre Valois*, p. 326).

Ces anciens et honnêtes conseillers de Charles VI avaient plus respecté Vérité et Justice que le sire de Bethizac.

V. 5. Quant à la *connoissance, elle défaillait au premier rang*, par la folie de Charles VI.

BALADE CII

On dirait que cette pièce est encore une consolation à l'un des conseillers de Charles V emprisonnés, à Jean le Mercier, ou au sire de la Rivière, qui fut plaint par les écrivains du temps (Christine de Pisan, Froissart, etc.), comme Fouquet sous Louis XIV, par La Fontaine et Mme de Sévigné.

« Le sire de la Rivière fut trop dur mené. » (Froissart, XV, p. 67).

« Messire Jehan le Merchier, en la prison ou il estoit ou chastel de Saint-Anthoine, continuellement plouroit si soubdainement et de si grant affection que sa veuë en fut si affoiblye et si foulée, que il est sur le point d'en estre tout aveugle, et estoit grant pité à luy veoir et oyr lamenter. » (Id., *ib.*, 71).

Eustache Deschamps restait en liberté, malgré sa hardiesse. Les Orléans le protégeaient, comme la duchesse de Berry défendait Le Bègue de Villaines. Cf. la ballade 72).

BALADE CIII

V. 8. *Fismes :* département de la Marne, arrondissement de Reims.

Voyez dans Viollet-le-Duc, *Dictionnaire d'Architecture*, t. VIII, p. 13, le dessin d'un reposoir subsistant à Fismes.

V. 12. *Avec le trait.*

Ce mot se trouve au singulier dans les mandements de Charles V, publiés par M. Léopold Delisle, pour désigner : les casses de viretons qu'on lançait avec l'arbalète.

V. 19. Ces derniers vers sont fort difficiles à comprendre : que vient faire ici saint Pierre? est-ce un jeu de mots pour cinq pierres; Deschamps veut-il dire que les créneaux de la Tour sont tellement enfumés, envahis par la fumée, que l'on ne peut y rester sans être obligé de pleurer, sans verser autant de larmes que saint

Pierre? ou bien que la plate-forme des créneaux était à cette époque couverte par une toiture en pavillon; La charpente se délabre, et, par les ouvertures, on aperçoit le ciel, royaume dont saint Pierre a les clés. Le paradis ne lui suffit plus, il descend sur la terre.

Veut-il dire encore : La fumée ne nous permettra pas d'habiter les salles; il faut monter sur la plate-forme où règne saint Pierre, c'est-à-dire le froid, car :

A la Saint-Pierre
L'hyver s'en va ou se resserre.
(*Proverb. du* XVe *siècle*, LE ROUX de LINCY, I, p. 127).

La tour de Fismes figure parmi les lieux forts restés au pouvoir du roi de France, entre 1356 et 1364, et plusieurs documents des Archives nationales se rapportent à cette occupation (JJ. 90, n° 484, X 1a 20, f° 205, v°). V. *Histoire de Bertrand du Guesclin et de son époque*. S. Luce, p. 487.

BALADE CIV

On peut dater cette Ballade de 1392, après la disgrâce des Marmousets.

Deschamps revient volontiers, et toujours heureusement, sur les avantages de la vie libre et retirée, précisément parce qu'il n'avait pas le courage de secouer les liens qui l'attachaient à la cour ou le retenaient dans les emplois publics.

BALADE CV

Cette curieuse ballade a du être écrite (v. 17 à 20) pendant la période où dominait la faction bourguignonne, c'est-à-dire après l'assassinat du duc d'Orléans en 1408.

V. 5. Entre 1356 et 1369, depuis Poitiers jusqu'à la rupture du traité de Brétigny, les compagnies gasconnes et anglaises firent du royaume de France « leur chambre ». Elles eurent pour héros Arnaud de Cervoles, dit l'Archiprêtre, le Captal de Buch, Robert Knolles.

A Cocherel, ils criaient : *Saint Georges Gyane!* » c'est-à-dire « *Saint Georges Guienne*, » mais il s'agit moins de leurs cris de guerre que de leurs jurons familiers.

V. 9. Les Bretons de Du Guesclin et d'Olivier de Clisson (1364-1392); une quittance du 24 avril 1380 (B. N., t. XV, n° 2679),

montre que, dans le Cotentin, on redoutait autant les Bretons que les Anglais de Cherbourg. Un proverbe disait aussi : « Qui fit Breton, il fit larron » Cependant les Bretons ne criaient pas à « *Dieu le veu* » mais « *Notre Dame Guesclin* ou *Malo ou Riche Duc.* » Sous Charles VII, en 1449, à la prise du Pont de l'Arche, ils criaient : « *Saint Yves, Bretagne!* »

V. 19. D'après Chastelain, le cri était : « *Notre Dame Bourgogne!* » Les Bourguignons viennent et dominent à la cour, dès 1392, et dans Paris, après l'assassinat du duc d'Orléans (1408).

V. 20. Ce vers présente une très-grande difficulté de lecture et d'interprétation que nous n'avons pu résoudre. Il se peut que, pour ne pas jurer Dieu, ils aient dit : Je reny des Bottes, au lieu de je reny Dieu ; de même nous disions autrefois : jarnigoi, jarnigué, jarnicoton.

Faut-il lire « de Regny, de Boiles? » Regny pour Rigny, sénéchal de Bourgogne en 1388; de Boiles pour Boil (Saint-Boil, Saône-et-Loire)? Nous n'osons trancher la question.

M. Tarbé, en publiant cette ballade, a simplifié ce vers ainsi :

Je regny Dé. Voi ces. Or fais., etc.

C'est la leçon qui nous semble la meilleure ; mais le manuscrit porte bien distinctement *Boites*.

BALADE CVI

Cette belle ballade est purement une moralité d'une grande élévation.

BALADE CVII

En 1392 (le 1er septembre, dit la *Chronique des Quatre Valois*, p. 325), « Après mynuict, fut eclipse de lune par longue espace. Et mua la lune plusieurs couleurs et estait toute noire plus que errement si que on en perd la veue. »

V. 19. « En l'an 1373 fut tant grant le fleuve de Saine dedans Paris, que les vaisseaux estoient à la place Maubert, attachés à la croix Hémon. » (B. N. franc., 5699, fol. 57 a).

BALADE CVIII

Cette ballade semble faire allusion à la fureur du tournois, et peut-être à la joûte du sire de Cluny contre Pierre de Courtenay, qui fâcha tant le duc de Bourgogne, ou aux joûtes de Saint-Ingle-

vert (mars 1390), ou au combat de Montendre présidé par Jean de Harpedenne (mars 1402).

En Angleterre, Édouard III ordonnait aux archers de simuler entre eux le « *Gallorum pugna* ».

BALADE CIX

Peu de temps après son voyage en Béarn (1388), Froissart vint à Paris pour assister à l'entrée d'Isabeau de Bavière, dans la grand'-ville. Il dut visiter Deschamps et put lui répéter la conversation qu'il venait d'entendre entre le sire d'Albret et un chevalier breton :

« Le chevallier lui avoit demandé des besoingnes de son pays et comment il le savoit maintenu à estre françois, et il respondi ainsi : « Dieu merchy, je me porte assés bien, mais je avoie plus d'argent, aussi avoient mes gens, quant je faisoie guerre pour le roy d'Angleterre que je n'ay maintenant; car, quant nous chevauchions à l'aventure, ils nous sailloient en la main aucuns riches marchans ou de Thoulouse ou de Condon ou de la Riolle ou de Bergherac. Tous les jours, nous ne faillions point que nous n'eussions quelque bonne prinse, dont nous étions frisques et jolis, et maintenant tout nous est mort. « Et lors le chevallier commenca à rire et dist : « Monseignenr, voirement est-ce toute la vie des Gascoings; ils volent trop voulentiers sur l'autruy dommaige. » Froissart cite comme exemple de Gascons retournés aux Anglais, le sire de Mussidan, le seigneur de Rosem et celui de Duras : « Telle est la nature des Gascoings; ils ne sont point estables, mais encorres ayment-ils plus les Anglois que les François, car leur guerre leur est plus belle sur les François qu'elle ne soit sur les Anglois : C'est l'un des plus principauls incidens qui les y encline (XI, 229).»

BALADE CX

Voyez le *Castrum amoris* offert à Denise de Mounthermer par Gauthier de Biblesworth (Kervyn, I a, p. 554).

La plus honnête femme du monde pouvait, comme la Pauline de Corneille et la princesse de Clèves de Mme de la Fayette, ne pas aimer son mari. On avait un époux pour le monde, mais on avait un amant pour le cœur; amant fort respectueux d'ailleurs, et dont l'amour était reconforté par un regard plus que par un baiser, dit Biblesworth. Deschamps et l'auteur anglais se sont inspirés d'un passage célèbre du Roman de la Rose.

Sainte-Palaye, dans ses notes sur Deschamps, trouve ces vers « fort jolis. »

BALADE CXI

Deschamps veut-il parler ici des troubles de l'Angleterre, de l'hérésie des Lollards, des prédications de John Ball, de la révolte de Wat-Tyler (1381), des prédications de Wicleff (1390-1395)? Nous savons qu'il professait une grande haine pour les Anglais.

BALADE CXII

Comparez ces regrets sur la perte de la jeunesse aux regrets de la belle Heaulmière (Villon).

Cette ballade paraît toute politique.

Celle que j'aime, est évidemment la France qui se meurt d'être mal gouvernée.

BALADE CXIII

Cette ballade est la continuation du sentiment qui a inspiré la précédente.— Peut-être Deschamps l'écrivait-il après avoir entendu le passage de la réplique de Gerson à Charles VI : « Quant mesnages se sont partis du royaume par tels outrages! Quant mortalitez en sont venues sur enfans, hommes et bestes par defaulte de nourriture, ou par malle nourriture! C'est pitié de le savoir : car ils n'ont de quoy semer, ou ne osent tenir chevaux ne bœufs pour doubte des princes, ou gens d'armes, ou n'ont courage de labourer, pour ce que rien ne leur demeure. Et leurs enfans par lesquels les anciens peres devroient estre aidez, incontinent s'en partent : « Nous « aymons mieux, disent-ils, faire le gallin gallant [1], que labourer « sans rien avoir. » Ainsi fault aucune fois que les bonnes gens froissez de vieillesse, tirent à la charrue quand ils deussent avoir repos. Et quoy oultre? les vaillants nobles bien rentez ne peuvent estre payez de leurs hommes et rentiers; où rien n'a, le roy perd son droict; ceux de l'eglise le sentent toutefois très-bien. Les pauvres mendians crient à la rage de la faim, pour ce que rien on ne leur donne. »

On croit lire, à trois cents ans de distance, la lettre de Fénelon à Louis XIV, ou les traits rapides de La Bruyère sur la condition des paysans.

1. Il y a dans ce passage de Gerson, mort en 1429, deux mots : *Gallin Gallant*, tout à fait dignes de remarque. L'affiliation normande des *Galants de la feuillée*, dont était Olivier Bachelin, date de l'occupation anglaise, mais le mot *galant* s'employait déjà dans ce sens longtemps auparavant.

BALADE CXIV

V. 15. *Guerdon avoir.*

Baïf résumant dans un sonnet à Charles IX, le sujet du *Roman de la Rose*, dit que :

La Rose c'est d'amours le guerdon gracieux.

Ce n'était pas le guerdon que Deschamps regrettait de ne pas trouver à la cour.

V. 19. Tout plaisir inspirait aux dames des propos singulièrement vifs et hardis, et aux seigneurs bien de l'inconstance, si nous en croyons le chevalier de la Tour et ses trois dames, (p. 51) : « Belles cousines, dit l'une, honnie soit celle qui ne dira avec vérité si elle fut priée d'amour cette année. Pour moi je l'ai été.—Vraiment, dit la seconde, je l'ai été aussi. — Par ma foi, dit l'autre, et moi aussi. — Honnie soit donc celle qui ne dira le nom de celui qui la pria en dernier lieu. Pour moi c'est Boucicaut. — Vraiment, dit l'autre, et moi aussi. — Et moi aussi, dit la troisième. Elles envoient chercher Boucicaut et lui reprochent sa félonie. Mais lui, sans s'étonner : « Vous avez grand tort, mesdames, car à l'heure que je le dis à chacune de vous, je le pensois ainsi. — Savez-vous, dit l'une ce que nous ferons! Nous jouerons au court festu à laquelle il demeurera. — Pour moi, dit la seconde, j'en quitte ma part. — Et moi aussi, dit la troisième. — Eh ! mesdames, reprit Boucicaut, par le sabre Dieu, je ne suis point ainsi à prendre ou à laisser; aucune de vous ne m'aura. »

BALADE CXV

Comparez Esope., f. 135 :

Asinus gestans simulacrum

Et f. 265 :

Asinus gerens statuam.

Et La Fontaine, l. V, f. 14. L'*Ane portant des reliques.*

D'un magistrat ignorant
C'est la robe qu'on salue :

V. 6. Dès 1385, dans une pastorale de Froissart, un berger décrit ce vêtement à son compagnon. La robe n'était pas encore découpée aux manches et aux bordures.

V. 8. Dans un inventaire de 1394, il est parlé de houppelandes

entaillées menuement ou grossièrement, en bandes, à pelz, et en quelconque autre manière. Un seigneur, dans une miniature d'environ 1410, est revêtu du pardessus décrit ici (Voyez QUICHERAT, *Histoire du Costume*, p. 253.)

V. 25. Rutebeuf avait répondu depuis un siècle à Deschamps que les haillons ne font pas le savant.

« Si don Renart ceint une corde
Et vest une cotelle grise,
N'en est pas sa vie mains orde :
Rose est bien sor espine assise. »
(Dit de Discorde.)

V. 32. La justice allait un peu au gré des ducs; Clisson et Orléans avaient fait condamner Bethizac; les ducs de Berry et de Bourgogne firent condamner et destituer Clisson.

BALADE CXVI

« Cette ballade, qui a pu être écrite en 1388, a deux sens distincts : et tous deux sont satyriques. Deschamps eut toujours à se louer des bontés de Charles V : c'est lui qu'il nomme le poirier. Charles VI (le jeune pommier) lui promit beaucoup et lui donna peu. — Ce prince, au début de son règne, semblait annoncer un grand roy : « car le roy était jeune et à venir, et en volonté de travailler : et bien l'avait montré en Flandres et ailleurs, comment de bonne volonté il allait au-devant de ses besoins. » Fr., liv. III, ch. 103. Lors de son avènement, on se rappelait avec plaisir que, dans son enfance, Charles V lui ayant donné à choisir entre une une couronne et un casque, le jeune prince s'était emparé du casque : chron. de St-Denis, ch. 3.— Charles V n'avait pas été ébloui par quelques qualités brillantes du Dauphin. Il avait deviné son penchant au plaisir et la mobilité de son caractère. L'avenir lui donna raison. Les débauches tuèrent la santé de Charles et altérèrent son intelligence. Le premier accès de folie qu'il ressentit en 1392 fut la suite de l'affaiblissement de ses forces physiques et morales. — Le refrain de cette ballade rappelle encore la réponse que fit le duc de Bourgogne à Clisson, qui se plaignait d'avoir été arrêté perfidement par le duc de Bretagne : « En beaux semblans sont les déceptions, lui dit le prince. » FROIS., liv. III, ch. 66. — (TARBÉ.)

Deschamps revient souvent sur les belles espérances et les premiers succès de sa jeunesse que l'âge mûr ne lui donna plus, et convertit en adversité et en abandon.

BALADE CXVII

Valentine de Milan, qui devait un jour élever le bâtard d'Orléans avec ses enfants légitimes, s'habituait difficilement aux infidélités de son mari (1392). Le duc d'Orléans, alors duc de Touraine, avait pris Pierre de Craon pour confident de ses amours avec une très-belle, jeune et frisque demoiselle de Paris. La dame refusa mille couronnes d'or que le duc lui offrait comme prix de son honneur. « Toutes ces paroles, ces promesses et ces secrets furent sceus de la duchesse de Thourraine, grâce à Pierre de Craon, laquelle manda tantost la jeune dame et la fist venir en sa chambre. Quant elle y fut venue, elle la nomma par son nom et luy dist *moult trèement* : « Comment me voulés vous faire tort de Monseigneur ? » La jeune dame fut esbahie et lui dist tout en plourant : « Nenni, madame, se Dieu plaist, ne je ne le vueil faire, ne je ne l'oseroie penser. » (Froissart. Kervyn, XIV, 319.) La duchesse continue et menace sa rivale de mort si elle ne donne congé à son amant. Les jalousies de sa femme n'empêchèrent pas le duc d'Orléans de porter les yeux sur Marguerite de Bavière, femme de Jean-sans-Peur, qui ne put s'en venger qu'en 1408.

BALADE CXVIII

Enfermées dans leurs châteaux et délivrées de leurs maris, les femmes cherchaient leurs distractions dans des malices ou des gourmandises d'enfant. L'une se concerte avec sa chambrière pour prendre et manger une anguille que son mari gardait dans un vivier, et, trahie par une pie indiscrète, plume de dépit la tête à l'oiseau. (Livre du Chevalier de La Tour Landry pour l'instruction de ses filles. Composé en 1372, p. 35.)

Dans le *Ménagier de Paris* (écrit vers 1393, tom. I, p. 48), c'est une gloutonne de qui « les matinées sont : Ha ! de quoi buronsnous ? Y a-t-il rien d'hier soir ? — Après dict ses *Laudes* ainsy : Ha ! nous beumes hier bon vin ! — Après dict ses oraisons ainsy : La teste me deult, je ne serai mais aise jusques j'ay beu ! »

On ne s'étonne plus de ces traits de mœurs, quand on lit dans le Chevalier de La Tour Landry (p. 105, III) le tarif des châtiments d'oultre-tombe. Un ermite révèle à un chevalier, son parent, le sort de ses trois défuntes, qu'il avait tendrement aimées.

L'une est *damnée à perpétuité* pour ses robes « qui estoient fines et fourrées et dont elle avoit plus de dix paires. »

L'autre endurera *mille ans* de tortures pour s'être peint les sourcils et les tempes.

La troisième, coupable de douze ou quinze adultères, demeurés secrets, en est quitte pour cent ans de purgatoire; car, pour chaque délit, on est sept ans au feu du purgatoire.

BALADE CXIX

Le Chevalier de La Tour dit qu'au temps de son père, les dames bien riches et bien nées, passaient derrière plus pauvres qu'elles, si leur renommée n'était pas bonne : « Mais aujourd'hui l'on porte aussi bien honneur aux blasmées, comme aux bonnes; » aussi, maintes y prennent mal exemple, et disent : qu'importe de mal faire? Tout se passe. (P. 229, 230.)

Les honnêtes intentions allaient même contre leur but. Voit-on ce père qui veut prémunir ses filles contre le vice et qui souille d'avance leur imagination par le récit d'horreurs qu'il leur valait mieux ignorer. Il est certain que les mœurs étaient corrompues au XIVe siècle, même au fond des campagnes. Il n'y a guère de villages où les lettres de rémission du Trésor des Chartes, pour cette période, ne nous signalent des femmes de mauvaise vie ou, comme on disait alors, des femmes « communes. »

Mais cette ballade, en somme, est très-belle et peut s'appliquer à tous les temps; quand n'y a-t-il pas eu matière à une *Gazette des tribunaux*? Ce n'est pas là le miroir des mœurs ordinaires, qu'il ne faut pas non plus chercher chez le chevalier de La Tour Landry, Brantôme, ou La Fontaine. C'est là le sujet de tous les sermons et de toutes les moralités de tous les temps et le XIVe siècle n'en est pas plus responsable que le XIXe. La différence avec notre temps, c'est qu'on ne signale même plus ces choses-là, tant elles sont communes.

En 1399, mourut assassiné Richard II, qui eut la *puissance*.

En 1400, d'après le plus grand nombre des chroniqueurs, mourut Froissart, qui eut le *savoir*.

BALADE CXX

Deschamps devient sermonnaire et nous rappelle, à sa façon, que le corps devient un je ne sais quoi qui n'a plus de nom en aucune langue.

BALADE CXXI

La même année 1399 vit la mort du duc de Bretagne Jean IV, la déposition de l'empereur Wenceslas et celle du roi Richard.

V. 14. Henri de Bolingbroke, banni et dépouillé en 1398, devint tout puissant en 1399.

BALADE CXXII

Comparez La Fontaine, la Mouche et la Fourmi (IV, f. 3).

> Les mouches de cour sont chassées,
> Les mouchards sont pendus.

C'est la même idée.

BALADE CXXIII

« Nous ne ferons pas ici la biographie de G. de Machaut. Compatriote, maître et ami de Deschamps, il avait des droits nombreux à son amitié. Poëte et musicien, il mérita les éloges qu'elle lui donne : il mourut en 1377, et c'est à cette date que furent faites les ballades dont il s'agit. Deschamps en fit une quatrième en son honneur. Peut-être lui consacra-t-il encore d'autres poésies; nous voyons dans le manuscrit de ses œuvres qu'il envoie de Vertus une ballade à Péronne d'Armentières, l'amie de Guillaume et l'héroïne du *Voir-dit*. (V. Crapelet, p. 81.) — Il n'y a pas d'exagération à dire que la mort de Machaut fut pleurée même en Artois. Il était fort estimé dans le Nord. Le catalogue des livres de la bibliothèque de Bourgogne, publié par M. Barrois, cite sept exemplaires de ses œuvres. Deux d'entre eux, nos 1354 et 1393, il est vrai, ne portent pas son nom; mais la description qu'on en donne me paraît suffisante pour pouvoir les lui attribuer. — Deschamps nous apprend qu'il fut chargé par Guillaume de remettre au comte de Flandre une copie de celui de ces poëmes qu'on nomme le *Voir-Dit*. C'est celui dans lequel il célèbre les amours qui firent le malheur de sa vieillesse. Le prince qui en reçoit le manuscrit est Louis III du nom, comte de Flandre en 1364, mort en 1384 : Il fut ami du luxe, des arts et des lettres. Ce fut contre lui qu'éclata la célèbre insurrection des Chaperons blancs. Les Flamands le chassèrent de leurs villes, et l'obligèrent à se retirer en Artois (1379-1382). Peut-être la ballade de Deschamps fut-elle écrite seulement à cette occasion, et par suite, deux ans après la mort de Machaut. Le dernier couplet contiendrait alors une allusion à la chûte du comte. Cependant, en 1346, il avait été déjà contraint de prendre la fuite pour échapper à la tyrannie de ses sujets qui voulaient le forcer à épouser la fille du roi d'Angleterre. Le comte Louis fut toujours français de cœur, et les Flamands pré-

férèrent toujours l'alliance de l'Angleterre à celle de la France. — J'ai reproduit, tel que le donne le manuscrit, le sixième vers du manuscrit. Il signifie que Louis fit lire le poëme qu'il recevait devant les courtisans rangés autour de lui. » — (TARBÉ.)

Voir sur Guillaume de Machaut, dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes* (année 1876, p. 444 à 371), un article de M. de Mas-Latrie.

Voyez aussi M. Paulin Paris, les *Manuscrits français* etc., t. VI, p. 423, et la récente édition du *Voir-Dit*.

Dans le Recueil des poésies de *Gilles li Muisis*, conservés chez lord Asburnham, les auteurs du temps sont cités et appréciés :

Or sont vivans biaus dis faisant,
Qui ne s'en vont mie taisant :
C'est de *Machau le boin Willaume*;
Si fait redolent si que bausme.

BALADE CXXIV

Le livre du Voir-Dit a été publié en 1876, par M. Paulin Paris, pour la Société des Bibliophiles français. Voir la note précédente. Voir aussi la Préface de M. de Mas-Latrie à la *Prise d'Alexandrie*, et la réfutation de M. G. Paris dans la *Revue historique*, t. IV, p. 215 et ss.

Voyez aussi Ovide, *Métamorphoses*, début du IXe livre. On connait l'île de Circé ; quant au mot de la fontaine de Circé, il vient d'une fausse interprétation du mot *pocula* (boisson); il fallait traduire *breuvage*.

Ne faudrait-il pas lire : *La fons Dircé*? Dircé était la mère d'Amphion. (OVIDE, *Métamorph.*, l. II, v. 239.)

V. 17. Sur les instruments de musique du XIVe siècle, voyez les vers mêmes de Machaut, et l'*Histoire littéraire de la France au* XIVe *siècle* (Arts, par RENAN).

BALADE CXXV

V. 13. Comparez la ballade 92 : « Et *Foul plaisir* de regner s'appareille. »

BALADE CXXVI

Sur les quatre âges du monde (or, argent, airain, fer), voyez Ovide (*Métamorphoses* I, 89 et 599).

V. 5. Au milieu des guerres civiles, les poëtes de tous les âges croient facilement à l'épuisement de la nature et à la fin du monde.

Ainsi Lucrèce nous montre un vieux laboureur qui se plaint de la terre et raconte ses labeurs inutiles.

> Nec tenet omnia paulatim tabescere et ire
> Ad capulum, spatio ætatis defessa vetusto.
>
> (II, 1180)

V. 10. Voyez dans Jehan de Meung, *Roman de la Rose*, la description de l'âge d'or.

V. 15. Ces deux derniers âges, étain et plomb, sont de l'invention de Deschamps.

BALADE CXXVII

Le *Voir-Dit* fut composé en 1363 ou 1364. M. Paulin Paris l'a prouvé et M. de Mas-Latrie l'admet. *(Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 1876, p. 454.)

Machault étant mort en 1377, nous devons chercher dans un espace de 14 ans, les ambassades françaises en Flandre.

En 1369 (19 juin), mariage de Philippe-le-Hardi avec l'héritière de Flandre.

En 1375 (27 juin), trêve de Bruges.

BALADE CXXVIII

L'auteur divise en périodes de 16 ans (v. 18-20), la vie humaine qu'il estime, dans la ballade 79, de 60 ans.

Voir ballade 124.

BALADE CXXIX

V. 20. Comparez à ce mélange des croyances chrétiennes et païennes, le début *de la prise d'Alexandrie*, par Guillaume de Machaut; édition pour l'Orient latin, par M. de Mas-Latrie (Genève, 1877).

V. 21. Deschamps prendrait-il le Pirée pour un nom d'homme. Le rapprochement du Phlégéton et de Radamanthe nous paraît suspect.

BALADE CXXX

Dans cette ballade, Deschamps ressemble un peu à *Jaquinot* dans la *Farce du cuvier*.

La femme de Deschamps aurait dû lire *le Ménagier de Paris* et s'inspirer de ses conseils : « Sachez que Dieu vous aura fait grand grâce si votre mari prend plaisir en vous; car si vous estes la clef de son plaisir, il vous servira, suivra et aimera. Je vous conseille donc et admoneste de faire son plaisir en très-petites choses et en très-étranges, et en toutes, et, si ainsi le faictes, vous, ses enfants et vous-même serez son ménetrier et ses joies et ses plaisirs..... et sera un grand bien et une grande paix et honneur pour vous. (*Ménagier*, I, p. 154-155.)

V. 28-30. Deschamps aurait voulu une de ces bourgeoises qui lisaient, écrivaient comme Berte aux grans piés (couplet XIV).

> En son lit séant, prit ses Heures à dire
> Car bien estoit lestrée et bien sçavoit escrire.

Elles chantaient, dansaient, cousaient et brodaient. Elles savaient même l'arithmétique : « Plusieurs bourgeois mariés conviennent entr'eux que celui qui ne pourrait faire compter sa femme, paierait l'écot. « Et tout ceulx qui avoient espousé les jeunes bien aprises et bien endoctrinées gagnoient et estoient joyeux. » (*Ménagier de Paris*, I, 140-141.) C'est là un détail important : « L'exactitude de compter souvent, dit Fénelon, dans l'*Education des filles* (chap. XII), fait le bon ordre dans les maisons. » Les femmes nobles s'en occupaient sans doute bien que le chevalier de la Tour-Landry n'en parle pas en son livre. Leurs maris ne paraissent pas avoir souffert de leurs désordres tant que la guerre fut heureuse et que leurs tenanciers fournirent à leurs dépenses, mais après Poitiers et la Jacquerie, les revenus diminuèrent. Il n'en fallait pas moins entretenir sa maison et son domestique, paraître dans les fêtes, servir à ses frais dans les armées. De là une gêne qui rapprocha maintes fois la noblesse de la bourgeoisie et qui la mit dans la main du roi, dispensateur des grâces et de la fortune.

BALADE CXXXI

Dans le *Ménagier de Paris* (II, p. 71 et suiv.) une attention sévère préside au choix des domestiques. Mais, une fois admis, ils font partie de la famille. On ne lésine point sur leur nourriture; on les encourage, au contraire, « à mangier fort et boire bien et largement », mais d'une seule espèce de viande et d'un seul breuvage, sans permettre que le repas soit prétexte à bavardage ou paresse. Ils ont leur chambre meublée simplement et proprement. La maîtresse elle-même veille sur leurs paroles et leur conduite, les

reprend sans aigreur, les visite et soigne dans leurs maladies, et, par la charité et l'exemple de la vertu, peut exiger d'être imitée.

Dans la dernière strophe, il parle plutôt des tenanciers campagnards, des vilains ou même des serfs; le droit de *formariage,* le droit de *route* n'étaient plus sévèrement exercés, et le *cours* et l'*entre-cours* ou l'attraction permettaient aux campagnards de changer de résidence, de seigneur. Pendant la révolte des *Tuchins* (1382-1385) qui tuaient tous ceux qui n'avaient pas des mains calleuses, que de jeunes paysans durent dire à leurs pères en partant : « Nous aymons mieux faire le galen galant, que labourer sans rien avoir (Gerson, loc. cit.). De fait, plusieurs de leurs bandes suivirent en Italie Charles de Duras (dit de la Paix).

BALADE CXXXII

V. 7. Il est peut-être pédant de rappeler ici les beaux vers de Malherbe, mais la faute en est à Deschamps :

> En vain, pour satisfaire à nos lâches envies
> Nous passons près des rois tout le temps de nos vies
> A souffrir des mépris et ployer les genoux.

V. 15. Geoffroy Chaucer, qu'Eustache Deschamps a comparé à Socrate, fut contraint de s'enfuir en Hainaut, peut-être près de Froissart, parce qu'on le dénonça comme ami de Wycleff et partisan de Wat Tyler (1381-82).

V. 25. C'est-à-dire, me retirer dans un couvent.

> Dieu prodigue ses biens
> A ceux qui font vœu d'être siens.

Il pensait peut-être à son ami Froissart, qui finit ses jours chanoine de Chimay.

BALADE CXXXIII

V. 23. Le duc d'Anjou, « fils de roy de France, » comme disent les chartes, mourut en Italie le 20 septembre 1384. Le duc de Bourgogne mourut le 27 avril 1404.

V. 27. Il vaudrait mieux écrire *galée* sans *aviron,* la nef étant un navire à voiles; mais la mesure l'a emporté sur le sens. Cepen-

dant il est possible que Deschamps ait pris la *nef* dans le sens général de vaisseau, bâtiment de mer. Un vaisseau sans aviron est un corps sans force ni vertu.

BALADE CXXXIV

Cette ballade a dû être écrite vers 1380, alors que dominaient sans conteste le duc d'Anjou et le duc de Bourgogne, et qu'on tenait à l'écart les amis de Deschamps et les conseillers de Charles V, comme Philippe de Maizières.

BALADE CXXXV

Deschamps ne cite que six vices et cinq vertus. Essayons de compléter le nombre à l'aide du portail de Notre-Dame de Paris.

A la droite du Christ, on trouve :

5e *la Prudence :* son écu porte un serpent enroulé autour de la main droite. Au-dessous, un homme errant, les vêtements déchirés, tenant une torche de la main droite et de la gauche un cornet. C'est la *Folie.* (VIOLLET LE DUC, *Architecture*, tome IX, p. 357.) Voilà le 7e vice et la 6e vertu. A *Murmurer*, on peut opposer *Obéissance,* et ce sera la 7e vertu.

A la gauche du Christ, on trouve :

5e *l'Obéissance :* un chameau agenouillé se voit sur un écu ; au-dessous, un évêque exhorte un homme qui fait un geste de mépris. D'ailleurs :

A *Luxure,*	s'oppose	*Chasteté* (n'existe ni à Paris ni à Chartres).
A *Orgueil,*	—	*Humilité* (N.-D. de Paris, 6e à droite du Christ).
A *Convoitise,*	—	*Patience* (2e à gauche du Christ de N.-D. de Paris).
A *Détraction,*	—	*Charité* (3e à droite du Christ, *id.*).
A *Envie,*	—	*Abstinence* (n'existe ni à Paris ni à Chartres).

BALADE CXXXVI

V. 10. L'aumusse était, à cette époque, la coiffure des chanoines dans les chapitres séculiers ; Deschamps parle ici des prêtres, peut-être de ceux qui accusèrent Chaucer d'hérésie et l'obligèrent à

l'exil. (Voyez dans le prologue des contes de Cantorbéry le portrait du *frère quêteur*.)

A la cour de Charles VI, depuis 1383, année où Miles de Dormans, évêque de Beauvais, cessa d'être chancelier de France, jusqu'en 1410, on ne voit pas de personnages ecclésiastiques qui aient pu nuire à Deschamps. Le clergé à cette époque avait peu d'influence sur la cour.

BALADE CXXXVII

Le sujet est celui de la ballade 133.

V. 17. Deschamps a servi en Flandre jusqu'en 1385, et, en 1388, au moment de l'expédition de Gueldre, il n'était pas encore payé. Entre 1388 et 1392, il fut heureux; car ses amis, les conseillers de Charles V, étaient au pouvoir.

BALADE CXXXVIII

Cette ballade, sur les mariages mal assortis, a été inspirée peut-être par la bourgeoise de Bath, veuve de cinq maris et attendant le sixième G. CHAUCER.

Dans une autre ballade, Deschamps attaque les vieux maris qui prennent de jeunes femmes. Ici, il attaque les jeunes maris qui épousent de vieilles veuves, dix mois après la mort de leur époux; de cette façon, elles ne perdent pas leur douaire et le jeune intrigant en profite.

Dans d'autres coutumes inspirées par le droit ancien, la femme ne perd jamais son douaire. En Bretagne, on ne le lui enlève que si elle épouse son domestique.

BALADE CXXXIX

V. 13. Theologie petit aux clers agrée.

Le haut clergé, lorsqu'il lègue des livres à une église ou à un monastère, en excepte souvent ceux de droit civil, pour ne pas encourager chez les clercs une étude propre à les détourner du droit ecclésiastique et à en faire, comme on ne craignait pas de le dire, « des amis du monde et des ennemis de Dieu » (d'après Richard de Bury, évêque de Durham). *Histoire littéraire de la France*, tome XXIV, p. 506, par le Clerc et Renan.

La renaissance des études juridiques à Bologne, sous la direction

d'Irnerius, ramena la faveur et l'attention générale vers le droit romain. L'Eglise, toute-puissante au XIIe siècle, ne pouvait être hostile aux lois justiniennes restées le statut personnel des clercs. Une école de droit s'organisa à Montpellier, près de l'école de médecine, et les papes instituèrent, pour l'étude du droit canon, l'école de Paris. Mais bientôt les clercs abandonnèrent la théologie et la philosophie pour se donner tout entier au droit romain, et Honorius III (1220) dut, par une bulle, interdire à Paris cet enseignement, transporté à Orléans par Philippe-le-Bel, (1312). Cependant les écoles épiscopales, sous la direction des écolâtres, continuèrent à former, pour la pratique des procès, les juges ecclésiastiques d'ordre inférieur qu'on nommait *officiaux*. Afin de faire concurrence à ces tribunaux ecclésiastiques comme aux juridictions seigneuriales, les rois créèrent les baillis qui, en administrant les finances et en dirigeant les troupes, rendaient la justice. Mais l'ordonnance de 1413 n'avait pas encore distingué les baillis de robe longue et les baillis d'épée. Dans les villes épiscopales comme Senlis, on devait souvent délaisser les assises du bailliage pour l'officialité moins sévère au criminel, plus savante au civil. De là les duretés de Deschamps à l'adresse des chanoines du chapitre, coiffés d'*aumuces* (voir plus haut ballade 136) et les clercs, barbouilleurs de lois.

BALADE CXLII

Cette ballade a pu être écrite en 1383, après Rosebecke, et la répression sanglante de la révolte des Maillotins, où la royauté l'emporta sur les Maillotins. (V. 17-18.) Cependant Deschamps paraît se plaindre de l'autorité prédominante des *bourgeois* sur la *noblesse;* alors cette ballade aurait dû être écrite avant Rosebecke, en supposant que Deschamps fut hostile à la répression, ce qui n'était pas.

Les Parisiens payèrent aux oncles du roi 400,000 francs, « et ne demandoit on riens as moitains, ne as petis, fors as grans maistres où il avoit assés à prendre. » (FROISSART, X, p. 97.)

Rapprochez de cette phrase, la Grant-Richesse de la *Convoitise* de la première strophe.

V. 12. — *Advocas* est ici synonyme de *juges* ou plutôt des bavards et des légistes, qu'on écoutait trop suivant Deschamps : on n'aurait dû permettre expéditions et chevauchées qu'aux prétendants dont les droits étaient incontestés.

BALADE CXLI

V. 9. — Dans la légende d'Alexandre le Grand, le héros macédonien, au moment d'un assaut, promet que :

Cescun avera ceval u palefroi
De caus qui monteront le mur et le berfroi.

V. 12. — Dans les *Comptes de l'Argenterie*, publiés par M. Douet d'Arcq, Eustache Deschamps n'est jamais cité parmi les seigneurs et les fonctionnaires qui reçoivent, en présent royal, des vêtements, des chevaux, des armes ou des joyaux, aux grandes fêtes de l'année (Pâques, Noël, etc.)

V. 22. — Ces vers rappellent les dernières paroles de Jean des Mares, qui méritait de Deschamps les vers de Marot à l'adresse de Samblançay :

« Jou ay servi au roy Phelippe son ave, et au roy Jehan, son tayon, et au roy Charle, son pere, bien et loiaulment, ne onques chil troy roy si predecesseur ne me seurent riens que demander et ossi me feroit cils-chi, se il avoit eage d'omme, et quide bien que de mon jugié il ne soit en riens coupables. Se ne li ay que faire de crier merchy ; mais à Dieu, voel je cryer merchi et non a aultruy, et ly pri boinement que il me pardonne mes fourfais. Adont prist il congiet du peuple dont la grigneur partie ploroit pour lui. (Froissart, édit. Kervyn, X, 199.)

Janvier et février 1383. — Le refrain de cette excellente ballade était un proverbe du temps ; déjà il est dans *Adam de la Halle* et ailleurs. On prétend qu'un chevalier avait déjà fait cette réponse au roi Jean. (*Gloss. de la Chanson de Roland,* édit. Michel, au mot Roland.)

BALADE CXLII

Deschamps est bailli de Senlis. Il tenait ses assises ambulatoires dans les principales villes de son ressort, et se déplaçait souvent. Là, devant les vassaux du roi, les membres éminents du clergé, il juge des nobles et des roturiers, en première instance, au civil et au criminel. Il reçoit les appels des sentences prononcées par les prévôts royaux, par les juridictions municipales et seigneuriales. Enfin, il promulgue les ordonnances et édits concernant l'impôt. On comprend qu'à une *robe mal mise,* Deschamps eût préféré l'éperon d'or du chevalier.

V. 19. — Au nord de la Loire, et en droit coutumier, on pouvait

appeler tant qu'il y avait des juridictions entre le plaignant et le roi. Des causes passèrent ainsi par sept juridictions différentes.

L'appel avait deux formes :

1° On faussait jugement; et, comme le duel était aboli, le juge était cité devant le tribunal supérieur.

2° On appelait par défaut de droit et on prétendait qu'on vous déniait justice.

BALADE CXLIII

Cette ballade, comme toutes les ballades allégoriques de Deschamps, est fort embrouillée et passablement difficile à comprendre, surtout la dernière strophe.

V. 9. — On pourrait corriger le nom de *Leceandus* en l'*Oceanus*. C'est peut-être aussi un rapprochement de l'histoire de Sapho ; il faudrait alors lire *Leucadus*. La merveille serait qu'un individu passât le détroit de Leucade à la mer sans avoir pensé se noyer pour le mal d'amour que Germanie lui aurait inspiré.

Dans ce cas, le *n'a* du second vers ne serait pas négatif, et la phrase signifierait : « celui qui a aimé Germanie, c'est-à-dire qui a épousé une germaine (Isabeau de Bavière) et qui voulut passer la mer pour opérer une descente en Angleterre.... »

V. 12. — *Paiennie* est une allusion à Bajazet.

Héresie désigne l'hérésie ou schisme des deux papes.

Brutus qui doit de son royaume issir, est, peut-être, le duc de Lancastre, exilé par Richard II en 1397, année qui donnerait la date de la composition de cette ballade.

V. 14. — Brutus, fils de Silvius, fils d'Ascagne, fils d'Enée, est, pour Wace, le premier roi d'Angleterre. au même titre que Francus, fils d'Hector, était le premier roi de France.

V. 19. — De même, pour le nom de *Rocalus*, ne faudrait-il pas le corriger en celui de *Romulus*? Alors, *l'aigle norrie par* (parmi) *les poucins du sage Romulus*, serait le Saint Empire Romain Germanique, obligé, par sa situation géographique et ses visées sur l'Italie, de repousser les Turcs et de mettre fin au schisme ; ce fut, en effet, l'empereur Sigismond qui réunit le concile de Constance.

Ne serait-ce pas aussi pour *Carolus*? Les poussins ou enfants de Charles V? L'aigle ne saurait être du Guesclin, à moins que la ballade ne soit antérieure à sa mort, ce qui serait possible. Car c'est ici une prédiction de ce qui doit arriver. Ne serait-ce pas au moment où se préparait l'espèce de croisade contre les Turcs qui devait aboutir à Nicopolis ? On peut expliquer l'*aigle* par l'empereur, soutenu par les *poussins* de Charles V, les Français?

BALADE CXLIV

« Nous ne savons à quelle époque précise le roi fit dans les domaines du sire de Coucy le voyage dont il est question dans cette ballade. Avant sa maladie, il chassait habituellement aux environs de Beauvais, de Gisors et de Senlis, surtout après la fièvre chaude dont il tomba malade à Amiens, en 1391. (V. Frois., liv, IV, ch. xxvii.) Dans les voyages qu'il fit en Flandre et en Allemagne, il put encore visiter ce curieux pays. Après sa maladie, en 1392, il fut conduit à Creil; dans sa convalescence, il faisait de longues promenades. C'est peut-être dans cette circonstance, qu'Enguerrand VI eut occasion de le recevoir. — Charles VI aimait les voyages. Le sire de la Rivière et le Mercier, sire de Nouvion, en revenant, en 1389, du Languedoc où ils avaient vu la misère du pays sous l'administration du duc de Berry, lui conseillaient de voyager, « car, disaient-ils, un roi en sa jeunesse doit visiter et connaître ses gens, et savoir et apprendre comment ils étoient gouvernés. Et ce lui feroient grandement honneur et profit; et l'en aimeroient trop mieux ses sujets. Le roy s'y inclinoit assez, car il travelloit volontiers et véoit nouvelles choses : » (Frois., l. IV. ch. xxiv.)—Le roi n'aimait pas moins la chasse. On en trouve maintes preuves dans Froissart (l. III, chap. iii, l. IV, ch. xxvii). Après sa maladie, ce plaisir devint plus vif chez lui. Par ordonnance de septembre 1393, du 29 juin 1399, il révoqua tous les permis de chasser aux bêtes fauves, dans les forêts royales, concédés par lui et ses prédécesseurs : les princes du sang ne furent pas même exceptés. En décembre 1397, il se déclara propriétaire de tous les nids d'oiseaux nobles qu'on trouverait dans le Dauphiné. — Les domaines du sire de Coucy, riches de châteaux et de positions pittoresques, couvertes de forêts et d'étangs, remplis de gibier, devaient avoir pour le royal malade un grand attrait. Peut-être les visita-t-il plusieurs fois. — *Vermandoys* : Cette province avait été réunie à la couronne dès 1215, par Philippe-Auguste. Elle formait un baillage dont le siége, placé à Laon, se rattacha successivement toutes les villes, bourgades et terres que la monarchie enlevait à la féodalité dans ces contrées. — *Coucy* : ce domaine appartint d'abord à Saint-Remy : ses successeurs, au siége de Reims, héritèrent de ses droits, et vers 920, Hervé, l'un d'eux, bâtissait le premier château qui protégea le pays. Dans le siècle suivant, ce castel féodal était possédé par des seigneurs guerriers; et Enguerrand, premier du nom, prenait, en 1086, le titre de sire de Coucy. Le château et la tour de Coucyois dont parle Deschamps, et dont on admire encore les ruines gigantesques, furent élevés par Enguerrand III, à la

fin du XIIe siècle; sa fille Alix épousa Arnoul III, comte de Guynes, et lui porta le domaine de Coucy, qui dès lors changea de maîtres. Enguerrand VII, dernier héritier mâle de la branche aînée de cette nouvelle maison, n'eut que des filles qui se partagèrent sa succession ; l'une d'elles, Marie, vendit sa part à Louis, duc d'Orléans, et ses terres furent réunies à la couronne quand Louis XII monta sur le trône. L'autre portion appartint successivement aux familles de Bar, de Luxembourg et de Bourbon; et c'est Henri IV qui augmenta le domaine royal. 38 villes ou communes étaient soumises à la coutume de Coucy; Coucy à la merveille était le cri de guerre des châtelains de cette terre; il fut conservé par les seigneurs de Vervins issus de la maison de Coucy (manuscrit de Jean le Bouvier, héraut d'armes de Berry sous Charles VII). Mais Enguerrand VII lui avait préféré celui de Notre-Dame au seigneur de Coucy. (V. Frois., liv. IV, ch. L.) — *Saint-Aubin :* ce château, situé entre Noyon et Coucy, avait été bâti par Enguerrand III, sire de Coucy dans le XIIIe siècle : auprès se trouve sur la carte de Cassini une localité nommée Beauvoir. — *Foulembray* : Follembray, aujourd'hui manufacture, fut aussi fondé dans le XIIIe siècle par Enguerrand III; il y joignit un parc et des jardins. — *Saint-Gombain :* Saint-Gobain, château devenu également manufacture, fut aussi construit à la même époque; brûlé par les Anglais en 1340, il avait été restauré avec soin, et c'est là que demeurait habituellement Isabelle de Lorraine, deuxième femme d'Enguerrand VII; c'est le châtelain de Saint-Gobain qu'elle envoya en 1397 chercher les restes de son brave et malheureux époux. — *Saint-Lambert :* château bâti aux bords de l'Oise, célèbre par la beauté de ses étangs et de ses viviers. — *Le Chastellain :* peut-être faut-il lire ici le Chastellier; parmi les domaines importants du sire de Coucy se trouvait un château de ce nom.— *La Fère :* château important dont les ruines sont encore debout; A. de Roucy l'avait donné, en 1080, à son mari Enguerrand Ier, sire de Coucy : ce domaine était un fief mouvant des évêques de Laon. En 1185, ils cédèrent leurs droits au roi, et dès lors, les sires de Coucy furent ses vassaux directs. Louis, duc d'Orléans, acheta aussi cette terre qui fut érigée en comté, en 1413. — *Acy :* ce château passait aussi pour avoir été fondé par Enguerrand III. — *Gercies :* château sis près de Marle, dans lequel mourut Enguerrand III. Les rois des premières races y avaient résidé. — *Nouvion :* ce domaine a aussi porté les noms de Nouvion, Noviaut, Nouvion le Pont. Il appartenait alors à Jehan le Mercier, maître d'hôtel, conseiller, ami et ministre de Charles VI, Il mourut vers 1396. Quand le roi tomba en démence, le Mercier fut mis à la Bastille : ses biens confisqués furent partagés entre les nouveaux favoris : le sire de Coucy eut la terre de Nouvion. En 1395,

le Mercier obtint sa liberté et la restitution de ses domaines; mais on lui défendit de venir à Paris et même de franchir l'Oise. Charles VI, qui l'aimait, alla le voir, soit avant, soit après son exil. V. note 137. » — (Tarbé.)

Voir la description du château de Coucy par M. Viollet-le-Duc (une brochure in-8°); voyez aussi son dictionnaire d'architecture.

Deschamps fait l'énumération des châteaux qui ne sont pas éloignés de Senlis (Oise) et de Fismes (Marne).

V. 10. Saint-Aubin (Aisne, arrondissement de Laon, canton de Coucy-le-Château).

V. 11. Folembray (Aisne) possède une verrerie, comme Saint-Gobain.

V. 17. Saint-Gobain : la manufacture de glaces est sur l'emplacement de l'ancien château.

V. 19. Saint-Lambert, hameau de la commune de Fourdrain, canton de La Fère; on y remarque une vieille porte et des vestiges de l'ancien château, et l'enceinte flanquée d'énormes tours.

V. 22. La Fère est précisément au confluent de l'Oise et de la Serre.

V. 24. Acy (Aisne), canton de Braisne.

V. 25. Gercy (Aisne), canton de Vervins.

Deschamps avait pu visiter tous ces châteaux, lors de l'expédition de Gueldre.

BALADE CXLV

V. le Mémoire de M. le comte Riant sur les reliques rapportées de Constantinople par les Croisés, en 1204.

On sait que saint Louis, non par une ordonnance, mais par un acte particulier de son bon vouloir, en entendant un homme jurer grossièrement en sa présence, lui fit percer d'un fer brûlant la langue. Sous Philippe-le-Bel, les blasphémateurs payaient de 20 à 40 sous d'amende.

En 1634 encore, dans un règlement revu par le Commandeur de la Porte, les marins qui jureront le nom de Dieu seront attachés au mât, battus d'un cartier (quart) et paieront deux sous pour les pauvres.

A Marseille, on mettait les blasphémateurs dans un panier et on les plongeait dans la mer, autant de fois qu'ils avaient blasphémé. Cette estrapade nautique s'appelait *acabussar* : c'est la *cale mouillée* des marins.

BALADE CXLVI

Arnauld de Corbie, chancelier de France, de 1388 à 1398 et

de 1400 à 1405 (Froissart, XV, 184), le qualifie de *moult imaginatif*.

Ce sont, peut-être, les reliques de la Sainte-Chapelle qui lui inspirent ces longues énumérations ; cependant elles portent sur toutes les reliques des autres pays par lesquels on jurait.

V. 27. *Escourgie* : le fouet dont J.-C. fut flagellé,

BALADE CXLVII

C'est le même sujet que les deux ballades précédentes sur les mêmes rimes ; et, d'après le rondeau suivant, la seule des trois qui soit d'Eustache Deschamps.

Il semble que ces ballades aient été une sorte de jeu poétique, où sur des rimes données, quelques poètes, entre autres Mahieu, Arnaud de Corbie et l'auteur anonyme de la ballade 149, aient composé chacun leur poésie.

RONDEAU CXLVIII

Ce rondeau nous a donné les noms des poètes des trois ballades précédentes : La première est de Damp Mahieu. Quel est ce Mahieu ? Nous l'ignorons. La seconde est de Arnaud de Corbie, chancelier de France. (V. la note CXLVI.) La troisième est de Deschamps.

Il faut avouer que toutes les trois offrent si peu d'intérêt littéraire qu'on ne se soucie guère de chercher à qui il faudrait donner la palme. Cependant elles sont intéressantes parce qu'elles nous donnent la liste des jurons alors les plus habituels. C'est un point assez curieux. Comment distinguait-on les *adjurements* et invocations de blasphèmes? Nos anciens jurons ont peu de phrases qui ne soient pas émaillées du nom de Dieu. Par saint tel ou tel, par le corps Dieu, répondent à nos cordieu, nos sangdieu, etc. ; était ce là des blasphèmes punissables ?

BALADE CXLIX

De qui est cette quatrième ballade sur les mêmes rimes et de la même façon que les trois précédentes ? On ne le sait. Le rondeau ne parle que de trois ballades ; celle-ci semble avoir été faite après coup. Tout porte à croire qu'elle doit être d'un auteur différent, à moins que Deschamps ne se soit amusé, par passe-temps, à faire deux ballades sur les mêmes rimes et sur le même sujet.

BALADE CL

Voyez plus haut la ballade où Deschamps se plaint de sa femme. C'est elle qui l'inspire ici plus que saint Joseph.

V. 21. La femme de Deschamps ressemblait-elle à la duchesse de Bourgogne, femme de Philippe-le-Hardi : « Icelle dame de Bourgoingne estoit bien dame, car le duc, son mary, ne l'eust point voulontiers courrouchie. » (Froissart, XIV, p. 351.)

BALADE CLI

Cette Ballade fait-elle allusion aux Juifs qui trouvèrent asile « desous les clès dou pape » (Froissart, V, 275), lors de leur expulsion définitive (17 septembre 1394)?

Le poëte conjure ici le pape de s'élever contre les impiétés générales.

BALADE CLII

Le 1er septembre 1392, « apres mie nuyct, fut éclipse de lune par longue espace, et mua la lune plusieurs couleurs et estaint toute noire plus que errement si que on en perdi la vue. » (*Chronique des quatre Valois*, p. 325.)

V. 22. Gierzi, le serviteur d'Elisée, qui vendit le don des miracles.

BALADE CLIII

Dernière strophe : Voyez la préface du *Catilina* de Salluste.

La comparaison n'est pas juste : les Romains prodiguaient l'or des provinces depuis longtemps conquises, tandis qu'on en voulait aux oncles du roi du rétablissement des aides et gabelles supprimées à la mort de Charles V, 21 janvier 1383.

BALADE CLIV

Ces conseils ont dû être adressés à Charles VI, quand l'âge, et la raison dont il faisait souvent preuve avant sa maladie, lui permettaient de les comprendre; au même temps, Eustache Deschamps était exclu des faveurs royales par les conseillers du duc de Bourgogne (1392-1393).

BALADE CLV

Cette Ballade a dû être écrite à la même époque que la précédente. Deschamps se console de sa disgrâce terrestre, en pensant aux faveurs qui l'attendent après la mort. Aux bonnes paroles qu'il s'adresse, il joint une leçon pour ses ennemis et leur dit à sa manière :

Le bonheur des méchants comme un torrent s'écoule.

Philippe-le-Hardi, en effet, après avoir exploité la France, entre 1392 et 1404, mourut insolvable, et sa femme vint déposer sa ceinture sur le cercueil de son mari, renonçant ainsi à sa succession.

BALADE CLVI

V. 18. « De Lymousin nasquit *capitosa.* » Eustache Deschamps avait dû être mal reçu des paysans limousins alors qu'il courait le haut pays de Ventadour à Vendat (1386-1390) « *la boiste de messager au dos.* » Molière ne fut pas mieux traité des compatriotes de M. de Pourceaugnac et s'en vengea de même.

BALADE CLVII

« Jean de Montfort, VIe du nom, duc de Bretagne, rétabli dans son duché en 1365, n'oublia jamais qu'il le devait aux Anglais, et fut toute sa vie l'ennemi de la France. Il épousa : 1° Marie d'Angleterre, fille d'Edouard III, morte en 1362; 2° Jeanne Holland, fille de Thomas Holland, comte de Kent, morte en 1386; 3° Jeanne de Navarre, fille de Charles-le-Mauvais. Il amena les Anglais en France, notamment en 1373, 1379, 1380. Cité le 4 décembre 1378 devant le Parlement, Charles VI lui pardonna le 22 mai 1380. En 1387, il arrêta Clisson au moment où il allait conduire une expédition en Angleterre, et se fit donner pour le remettre en liberté une somme énorme et trois châteaux. En 1392, il donna asile à Pierre de Craon, assassin de Clisson. Cependant l'année précédente il avait renouvelé un traité de paix avec Charles VI. Le roi, fatigué des trahisons de son vassal, voulut marcher contre lui. Sa tête, affaiblie par les plaisirs et la fièvre cérébrale qu'il avait eue à Amiens, ne put résister à un accès de frayeur et se dérangea complètement. (V. Froissart, liv. 4, ch. 29.) Cette guerre avait été entreprise malgré les oncles du roi; ils se hâtèrent

de déclarer qu'elle n'aurait pas lieu. La 1 e de Deschamps dut paraître au moment où l'expédition fut décidée. » — (TARBÉ.)

A cause des quatre premiers vers, nous croyons cependant qu'il vaudrait mieux dater cette ballade de 1379. La Bretagne était sous l'autorité du roi de France, depuis la fuite de Jean V en Angleterre (1373), et jusqu'en 1379 elle eut sa part des réformes administratives, comme le reste de la France, sous Charles V ; mais un arrêt du Parlement (1378) déclara le duché confisqué. La noblesse bretonne se ligua contre les Français. Clisson, par haine personnelle contre le duc, et du Guesclin, par esprit d'obéissance, dirigèrent l'invasion du pays. Il ne fallut rien de moins que la résistance des Bretons pour faire reconnaître à Charles V qu'il s'était trompé.

BALADE CLVIII

Cette fable fait-elle allusion aux luttes des bourgeois Flamands, travailleurs comme des fourmis, contre le lion Bourguignon qui nous mena à Rosebecke ? Ou bien entend-il la lutte du comte de Flandres contre les Flamands révoltés. Après le siège de Damme (1385), les Français « *durent s'en aller* ».

Comparez cette fable avec celle de La Fontaine, II, 9.

L'original se trouve dans Esope et se retrouve dans Phèdre.

BALADE CLIX

V. 21. E. Deschamps doit parler ici du Breton Geoffroy Tête-Noire, plus cruel et hauster de tous les autres (FROISSART, IX, 140). Il s'empara de Ventadour en 1380, et dès lors, écrivit en ses saufconduits : « Geoffroy Teste-Noire, duc de Ventadour et comte de Limozin; » il mourut assiégé dans Ventadour, dont il était encore capitaine en 1389.

Le nom Geoffroy Tête-Noire, rappelle celui d'Alain Taille-Col, dit l'abbé de Male-Paye, et de son compagnon, Laurent Coupe-Gorge, qui prirent part au siége de Conches (1371).

V. 23. La « *queue du sanglier,* » était, sans doute, Aymerigot Marcel, Perrot le Béarnais, Alain et Pierre Rous.

BALADE CLX

Dans cette ballade, Deschamps semble paraphraser son poëte favori Ovide :

Donec eris felix, multos numerabis amicos ;
Tempora si fuerint nubila, solus eris.

Il dut être en disgrâce au temps où le duc de Bourgogne était assez puissant pour écarter de la cour Valentine de Milan elle-même (1395) ; c'est aussi l'idée de Sᵗᵉ-Palaye (voir Bibl. nat., fonds Moreau, nº 1653).

BALADE CLXI

Gilles Deschamps, fils d'Eustache, ne fit pas partie de la deuxième ambassade envoyée en Italie (1401).

V. 13. « Eur et meseur est le gieu de la brique. » On lit au *Messagier de Paris* (t. I, p. 71) : « Ainsi fut accordé et vindrent à Romme et trouverent les unes devisans, les autres jouant au *bric.* » Et en note : *Le bric*, qui me paroit la même chose que la briche ou bricque, est déjà cité au XIIIᵉ siècle dans les œuvres de Rutebeuf *(de brichemer)*; on y jouait assis et à l'aide d'un petit bâton. A la page 72 on lit : « Les autres estoient en la rue avecque leurs voisines jouans au tiers et au *bric.* »

BALADE CLXII

Cette ballade nous semble devoir être placée en 1394. Les Juifs expulsés emportèrent avec eux beaucoup de métaux précieux, et, nous apprend M. Léopold Delisle, les pluies de l'hiver 1394-1395, détruisirent les semences des bas-fonds *(Histoire des classes agricoles en normandie*, p. 641).

Les chroniqueurs nous parlent de la mortalité et des famines à cette époque : s'il faut s'en rapporter aux variations de l'argent, pour apprécier l'aisance publique, nous voyons, par le mémoire de M de Wailly, que la monnaie a une valeur assez fixe sous le règne de Charles VI (1380, 1415). Mais il faudrait connaître le prix moyen du blé à cette époque pour établir le *pouvoir* de l'argent.

BALADE CLXIII

C'est un sermon en vers, comme à la balade 120 : la richesse n'est rien, pour qui n'a pas la santé.

BALADE CLXIV

« Deschamps a fait plus d'une complainte de ce genre : il fait parler soit la France, soit la religion, soit la monarchie. Cette

ballade ne peut-elle pas s'appliquer à Isabelle de France, à douze ans veuve de Richard II ? Quand il fut déposé, elle fut séparée de ses amis et entourée de domestiques dévoués à la maison de Lancastre. La dame de Coucy, seule française qui ait pu l'accompagner, parvint à grand peine à gagner Paris : c'est elle qui raconta le dénoûment et la captivité de la jeune maîtresse. Charles VI, à cette nouvelle, eut une nouvelle crise de folie. Les anglais proposaient de marier Isabelle avec le fils de Henri IV. La cour de France s'y refusa, et la jeune reine fut enfin ramenée dans sa patrie. Vers le mois de juillet 1400, les Anglais se firent donner une quittance de sa dot; il n'est pas certain qu'ils l'aient restituée. Le duc d'Orléans avait été lié avec Henri IV, avant son usurpation. Plus tard, il la lui reprocha, et dans une lettre de défi qu'il lui adressa en 1403, il l'accusa d'avoir dépouillé Isabelle de tout ce qu'elle possédait, et de retenir son douaire. — Le 20 juin 1406, Isabelle épousa Charles d'Orléans et mourut en couches le 13 septembre 1409. (Tarbé). »

Il parle encore de la reine d'Angleterre, dont le triste sort peut se comparer à celui de Henriette de France, femme de Charles Ier.

BALADE CLXV

« Charles V, né en 1337, mourut le 3 septembre 1380; nous ne dirons rien de son histoire : Deschamps, en faisant son éloge, était le précurseur de la postérité. — *Le pape Urbain :* il s'agit de Guillaume de Grimoard, pape français qui prit le nom d'Urbain V ; Il tint longtemps sa cour à Avignon, retourna à Rome en 1367, et mourut en décembre 1370, au moment où il cherchait à réconcilier la France et l'Angleterre. Ce souverain pontife était charitable, éclairé, ami des réformes sages et utiles; il mérita les regrets de la chrétienté. Sa perte fut d'autant plus douloureuse, qu'elle fut bientôt suivie du schisme et de ses scandales. — *L'empereur :* Il s'agit de l'empereur Charles IV, fils de Jean de Luxembourg, l'intrépide roi de Bohême ; il mourut le 29 novembre 1379, après avoir fondé les universités de Prague et de Vienne, écrit des mémoires en latin et publié la bulle d'or, loi fondamentale de l'empire germanique. Les historiens en ont dit beaucoup de bien et de mal; sa mort dut être considérée comme un malheur public, dès qu'on connut les vices de l'ignoble Wenceslas, son fils et successeur. (Tarbé). »

Urbain V qui tant fu preudoms, bons clers et hardis et qui bien tint et garda à son pooir les droits de l'Eglise. (Froissart, VIII, p. 55.)

Grégoire XI, son successeur, mourut en mars 1378, et son trépas serait mieux rapproché de ceux de l'empereur Charles IV et du roi Charles V, (Septembre 1380).

BALADE CLXVI

« Deschamps ne nomme qu'une partie des fondations faites par Charles V. — *Le Boys :* il s'agit ici du château de Vincennes que ce prince fit reconstruire. C'est dans les bois qui l'entouraient qu'il fit élever cette maison de plaisance, si célèbre sous le nom de Beauté-sur-Marne. Deschamps leur consacre une ballade. V. Crapelet, p. 13.— *Le Vivier-en-Brie :* domaine royal situé entre Chaume et Fontenay. Philippe-le-long le possédait en 1319. Charles V y fonda une collégiale et releva le château. C'est là qu'en 1351 on célébra les noces de Charles-le-Mauvais, roi de Navarre, avec Jeanne, fille du roi de France. Plus tard, Charles VI y fut parfois renfermé dans ses accès de démence : on avait mis des grilles aux fenêtres ouvrant sur les viviers qui donnaient leur nom au château. Les ruines de ce vieil édifice existent encore. — *Saint-Anthoine :* la communauté des Antonins existait déjà en 1358, dans le faubourg qui prit leur nom. En 1361, Charles V, alors régent, leur donna un terrain nommé le Manoir de la Saussaye. Il entreprit la reconstruction du couvent et de son église où il avait fait inhumer en 1360 ses deux filles ; mais il ne put mettre fin à son plan. Ce ne fut qu'en 1442 que l'église fut achevée. — *Les Célestins :* les moines de ce nom vinrent en France sous le roi Jean et s'établirent près de l'emplacement du château de Saint-Pol. Charles V posa la première pierre de leur église en 1367, et la combla de bienfaits. Se statue et celle de sa femme décorèrent le portail. Ce curieux édifice renferma les objets d'arts les plus précieux, de nombreuses chapelles et des mausolées exécutées par les premiers artistes des XIVe, XVe et XVIe siècles. On y vit plus d'un chef-d'œuvre de la main de Germain Pilon. C'est dans cette église que la famille d'Orléans-Valois avait choisi sa sépulture (TARBÉ.) »

Transformé en caserne de cavalerie à la Révolution, l'emplacement du couvent des Célestins a été récemment traversé par le nouveau boulevard Henri IV.

Au sujet des constructions du roi Charles V, comparez ce vieux chant historique, rappelé par M. Kervyn de Lettenhove dans FROISSART (tome XXI, p. 338).

Maçon perdirent à sa mort :
En sa vie maçonna fort ;

Les Célestins fist-il fonder
Bien près de Saint-Pol, sanz faulter
A Paris (que Dieu gart d'essoine)
Fonda le petit Saint-Anthoine.

BALADE CLXVII

En 1383, Eustache Deschamps était l'ami de ceux que l'on pendait (témoin Jean des Mares), mais en 1389-90, il était l'ennemi des chefs de brigands, et il n'aurait pas dit comme Froissart, d'Aymerigot Marcel : « Le Aymerigot eust tourné ses usages et ses argus en bonnes vertus, il estoit bon homme d'arme, de fait et d'emprise pour moult valloir. » (XIV, p. 212.)

V. 14. « Perrot le Béarnais défendait de deshonorer les femmes, d'incendier les villages, de piller les églises, « mais Gieufroy Teste-Noire faisoit tout le contraire, car il n'avoit cure où il fust prins en l'église ou ailleurs, mais que il l'eust (Froissart XIII, p. 72) ».

V. 26-27. La trêve de Leulinghem fut signée le 18 juin 1389; elle devait durer, pour la Guyenne et pour les pays au-delà de la Loire, jusqu'au 1er août 1392. On profita de cette paix passagère pour pousser les siéges de Ventadour et de Vendat. Aymerigot Marcel, capitaine du château de Vendat, Alain et Pierre Rous, capitaine de Ventadour, furent amenés à Paris, enfermés à la Bastille, puis au Châtelet, exposés au pilori des Halles, et enfin décapités. (Froissart XIV, 105, 159 à 211.)

Il s'agit ici, croyons-nous, de la punition des Maillotins au retour de Rosebecke.

BALADE CLXVIII

Comparez l'anagramme à l'aide duquel Guillaume de Machaut nous donne le nom de Pierre, roi de Chypre, dans la prise d'Alexandrie. (Dict. de Ste-Palaye, note sous *anagramme*.)

BALADE CLXIX

V. 12-13. Charles V avait favorisé l'établissement sur la rive gauche de la Seine, des colléges dépendant de l'Université.

V. 22. Deschamps parle-t-il ici du Louvre, de la tour de Nesle, de l'enceinte de Philippe-Auguste, ou même du Temple, que Charles V comprit dans la ville avec Saint-Martin-des-Champs?

V. 24. Froissart mentionne spécialement les heaumiers de Paris (X, 171); cf. Etienne Boileau.

BALADE CLXX

« Cette ballade fut faite, sans doute, vers 1394, quand l'Université de Paris commença à jouer un rôle actif dans l'affaire du schisme : nous en parlerons ailleurs. — *Le Grant-Pont*, aujourd'hui le pont au Change, était alors ce que sont aujourd'hui les galeries du Palais-Royal. Des boutiques de luxe garnissaient ses deux côtés. — *Le grand palais* : il s'agit de celui de la Cité. Il datait des rois de la première race. Ceux de la seconde y résidèrent ainsi que les douze premiers monarques de la troisième dynastie. Charles V y demeura encore quelquefois : il le quitta pour le palais de Saint-Pol. Charles VII l'abandonna tout entier au Parlement (TARBÉ). »

On pourrait plutôt reporter cette ballade et les pièces suivantes à la fin du règne de Charles V. En déplorant la mort du roi, il célèbre ce qui frappe peuple et poëte, plus que la sagesse politique et la bonne administration, c'est-à-dire les démolitions et la reconstruction des monuments.

V. 26. Le Grand-Pont se subdivisait en deux parties : le *Pont-aux-Changeurs*, devenu Pont-au-Change, et le *Pont-aux-Meuniers*.

V. 27. *Le Grand Palais qui les mauvais confont*, ne peut être que celui de la cité où le Parlement avait continué de siéger à la fin du XIVe siècle.

RONDEAU CLXXI

Deschamps pensait moins à louer Paris qu'à faire des allitérations faciles : « *Pa*ris sans *per*,.... *pa*reille. »

Il est assez curieux de voir ce rondeau, accompagnant les deux Ballades sur Paris, comme plus haut un rondeau accompagnait les quatre Ballades sur *ceux qui jurent Dieu* (Ballade 145 à 149). Il serait bien possible que ces deux Ballades 169 et 170, sur les mêmes rimes et le même sujet, eussent été faites par deux auteurs différents, comme celles que nous rappelons.

BALADE CLXXII

« Cette ballade dut être publiée à l'occasion du sacre de Charles VI, qui eut lieu à Reims le 4 novembre 1380. —

Charles VI vint encore séjourner dans cette ville huit ans plus tard, le même mois, le même jour : il revenait de la guerre de Gueldres. C'est à cette occasion qu'il fut déclaré majeur. Il dut y avoir bals et festins, c'était d'ailleurs la fête du roi. (V. FROISSART, liv. III, chap. CXXVIII et CXXX.) — La première ballade fait allusion à la tradition qui désigne comme fondateur de Reims, Rémus, frère de Romulus. L'épithète de *rancienne*, que l'auteur donne à Reims, veut peut-être dire très-ancienne, deux fois ancienne. Ce mot peut être aussi formé du nom de la ville qu'on écrivait alors Rains, Raims. Quand César conquit les Gaules, il tira parti de la croyance populaire qui supposait aux Rémois et aux Romains la même origine. Les deux nations s'allièrent comme unies par les liens du sang. C'est-là ce que Deschamps veut dire par les mots : le sénat t'acousina. — Les autres allusions de la ballade sont relatives au baptême de Clovis. — *Saint Lié* : on nomme ainsi une petite chapelle élevée sur une des montagnes situées entre Reims et Epernay (TARBÉ). »

BALADE CLXXIII

« Deschamps, nous l'avons dit, n'aime pas les révoltes. Il assista dans sa jeunesse à tous les désordres qui ruinèrent la France après la bataille de Poitiers. Il les a décrits en partie à la fin de son poëme du *Miroir du mariage*. L'insurrection de la Jacquerie éclata surtout dans le Beauvoisis en Brie, dans les comtés de Valois et de Soissons. Les Jacques, après avoir élu pour roi, Guillaume Cale, assiégèrent Meaux, où s'etaient refugiées toutes les nobles dames du pays. Le duc d'Orléans, le comte de Foix et le captal de Buch les délivrèrent et massacrèrent les insurgés. Cale fut décapité à Clermont. En 1382, l'insurrection des Maillotins se répandit aussi de Paris dans les environs de Beauvais. Charles V en mourant avait aboli les aides. Après son sacre, Charles VI les rétablit; de là des troubles sanglants qui éclatèrent à Paris en 1380 et 1381. — Flandres : il s'agit de la guerre des Châperons blancs, qui dura de 1379 à 1383. — Lombardie, Milan, Pavie : Deschamps fait allusion aux rigueurs exercées par Jean Galéas Visconti contre ses sujets, que sa tyrannie avait révoltés, et aux crimes qu'il commit contre ses parents les plus proches (TARBÉ). »

Cette ballade paraît être dirigée surtout contre les révoltes de la Lombardie (1396-1401)

Les *Comptes de l'argenterie* nous apprennent que Gilles Deschamps n'était plus ambassadeur en 1401, mais qu'il prit part à la mission precédente. (Traité d'aillance du 31 août 1395, entre le duc

de Milan et le Roi.) Au retour de son voyage, Gilles dépeint à son père le duc de Milan comme un autre Philippe-le-Hardi.

V. 12. Beauvoisin. Les habitants du Beauvaisis prirent part à la Jacquerie (1358).—Flandres. Révolte de 1381 à 1385.—V. 13. Et par Paris. Révolte des Maillotins (1382), leur répression en 1383. — V. 18. A Milan, à Pavie. Jean Galéas qui avait emprisonné et peut-être empoisonné son oncle Barnabo en 1385, fut institué par un diplôme de Wenceslas (1396-13 octobre), duc de Milan et comte de Pavie. (MURATORI tom. XVI, p. 827.) « Et se fist cremir trop plus que amer; et tent l'oppinion et erreur de son père, car ils disoient et maintenoient que jà ils n'aourroient, ne creroient en Dieu, ne en ses commandemens tant que ils peuissent; et osta a grant foison de abbayes et priorés, plenté de leurs revenues et les attribua à luy; et dist que les moines estoient trop délicieusement nourris de bons vins, et de délicieuses viandes, pour lesquels delices et superfluités de boire et de mengier, ils ne se povoient relever à my nuict pour faire leur office, et que saint Benoît n'avoit point tenu ainsi ordre de religion, ne commandé à tenir et, de fait, les remist aux œufs et au petit vin pour estre plus legiers et pour avoir plus clère voix et chanter plus hault. Et ce firent le pere et le fils et messire Barnabo tant que il vesquirent, ainsi comme papes en leurs seignouries, et commirent moult de cruaultés et de despits sur les personnes de l'Eglise, ne ils ne acomptoient riens a nulle sentence de pape. Et, par especial depuis les jours du cisme que se nommerent deux papes qui excommunioient l'un l'autre, iceulx seigneurs de Millan ne s'en faisoient que gaber et mocquier; et à leur pourpos et exemple aussi faisoient plusieurs autres seigneurs par le monde.» (FROISSART, t. XV, p. 259.)

BADADE CLXXIV

Cette ballade a dû être écrite entre la trêve de Leulinghen (8 juin 1389) et les joutes de Saint-Inglevert (mars 1390). C'est une proclamation en vers, correspondant à la proclamation en prose de Regnault de Roye, Boucicaut et Sempy, datée de Montpellier (20 mars 1389); (FROISSART, XIV, p. 56).

V. 16. Genevoys. Est pris ici pour Génois : ces compagnies d'arbalétriers étaient à la solde du roi de France.

V. 16. Yrain. La terminaison *ain*, qui est tout-à-fait insolite, a été amenée ici par la rime. La forme ordinaire et normale est : *Yrois*.

BALADE CLXXV

Cette ballade qui semble dirigée contre le sire de Béthizac, ou

contre son maître le duc de Berry, dû être écrite pendant le voyage du roi en Languedoc (1389). Cette date doit être également celle de la ballade précédente.

BALADE CLXXVI

V. 14. Enrumez. « Plusieurs gens, tant d'églises, nôblez que du peuple, furent tellement enreumez et entoussés », dit Juvénal des Ursins, à l'année 1414. Cette épidémie avait dû paraître dans les années précédentes. La formule : « *Dieu vous bénisse,* » dite à ceux qui éternuait, en est la preuve.

BALADE CLXXVII

Ici, ce doit être, comme tous les apologues de Deschamps, une allusion dont le sens nous échappe.

Quant à la fable même qui est la première du livre de La Fontaine, c'est, peut-être, une de celles qui ont été le plus souvent traitées par les fabulistes et les auteurs de moralités. M. Robert *(Fabulistes avant La Fontaine)* ne cite pas moins de quarante-quatre auteurs qui ont traité ce sujet depuis le Pantcha-Tantra et Ésope (édit. Coray), où se rencontrent trois rédactions différentes, jusqu'aux contemporains de La Fontaine.

Le moyen-âge nous en donne plusieurs versions : Marie de France (f. 19). — Jehan de Condeit, le second Ysopet (f. 27), publié par M. Robert.

Voici les vers de Jehan de Condeit :

JEHAN DE CONDEIT

LI FOURMIS

C'est la fourmis, qui, tout l'esté,
A son senz, a che apresté,
Qui tout belement, el, a trait,
Se pourvoit et fait son attrait
Contre l'yver : c'est ses usages :
Dont il dist Salomons li sages :
Tu, parescheus, vas et prens garde
A la fourmi, et si regarde
Se maintieng de lui et les voies.
Et sa grant pourvéance : voies
Qu'ele a tel senz de sa nature,
Que l'esté pourveoit sa pasture
Dont elle puist en yver vivre :
Ainsi se pourveoit de son vivre
Que li yvers ne le détruise.
.....

BALADE CLXXVIII

V. 17. « Je ne désire fors que Saint Julien en son hostel. » Comparez la 2e ballade, v. 26 : « Honourez sont li ancien ; On quiert l'*Ostel Saint-Julien ;* » et voyez la note, p. 238. Quand Deschamps médit de sa femme ou fait le mendiant, il ne faut pas trop le prendre au sérieux ; il se conforme à la tradition et imite Rutebeuf.

Il y avait une confrérie de mendiants fondée en l'église Saint-Eustache, sous le patronage de saint Julien. Louis XI confirma les statuts de cette confrérie dont faisaient alors partie quelques-uns des plus grands personnages de la fin du xve siècle. Le Jeudi-Saint, le bâtonnier de la confrérie lavait les pieds de douze pauvres mendiants. (Note de M. Siméon Luce.)

BALADE CLXXIX

Voici encore une ballade écrite après la disgrâce de Deschamps (1405). Rapprochez l'envoy : « Le fourmi nous aprant Le temps futur et le present », de la 177e ballade : « La fourmi et le ceraseron ».

BALADE CLXXX

Ces malédictions fictives de Deschamps s'adressent à la France, à l'Angleterre, à l'empire d'Allemagne où régnèrent des rois enfants : Charles VI, Richard II, Wenceslas. Mais il ne faut pas trop le prendre au sérieux ; il cite David et Jérémie, mais c'est pour imiter Joachim de Flore ou Méthodius de Patras. Quant à l'obscurité de la pensée, elle n'est pas imitée, mais naturelle.

BALADE CLXXXI

La Consolation de Boèce a été fort populaire au moyen âge : elle a inspiré la première poésie provençale qui subsiste, et la Bibliothèque nationale en conserve de nombreux manuscrits.

BALADE CLXXXII

Chaque fois que Deschamps parle de l'Angleterre, il devient obscur : voyez les ballades 26 et 67. On ne peut pas dater de

semblables pièces. Deschamps ne songe qu'à imiter le Roman de Brut ou les Romans du cycle breton, fort à la mode de son temps.

BALADE CLXXXIII

Cette ballade est une paraphrase de la première.

BALADE CLXXXIV

Je ne crois pas que, dans cette ballade, le pauvre homme soit Deschamps. Il ne faut pas oublier que le peuple n'aima jamais beaucoup les Valois. Aussi les gens du peuple, ouvriers et charretiers, répétaient-ils avec Deschamps : « Je n'habite pas le Louvre, mais je vivrai plus longtemps que le roi. »

FIN DES NOTES DU PREMIER VOLUME

TABLE

DES

MATIÈRES DU PREMIER VOLUME

Pages.

PRÉFACE ..... vij

Table, par ordre alphabétique, des matières contenues dans le manuscrit, des refrains des Ballades, avec les Rondeaux, Lais, Virelais, Traités, etc 1

Balades de moralitez :

I. — Comparaison des vices des grands avec le naturel du chien et du lion [1369?] 69
II. — Louange ironique du temps [1375] 71
III. — Contre les riches [1392 ?] 72
IV. — Contre les convoiteux 74
V. — Contre la vie des routiers 75
VI. — Contre les envieux 77
VII. — Contre le métier des armes [après 1396] 78
VIII. — Contre la mauvaise mer 80
IX. — Tour de force poétique 81
X. — Convoitise ennemie de vérité 83
XI. — Effets de la convoitise 85
XII. — Contre les vices du temps [1386] 86
XIII. — Regrets de la mort du sire de Sempy [avant 1410] 88
XIV. — Il faut servir Dieu avant tout 89
XV. — Contre les convoiteux 91
XVI. — Contre la Flandre [1385] 92
XVII. — Contre le pays de Flandre [1385] 94
XVIII. — Tour de force poétique contre la Flandre 95

Pages

XIX. — Du retour de Flandre [août 1385]..... 90
XX. — Contre les médisans..... 98
XXI. — Contre l'aveuglement de la convoitise 99
XXII. — Contre les désordres du temps..... 100
XXIII. — De l'obéissance due aux princes [juillet 1385].. 101
XXIV. — Contre ceux qui lui empruntent ses livres..... 103
XXV. — Contre la vie mondaine..... 104
XXVI. — Contre l'Angleterre [1385]..... 106
XXVII. — Contre la multiplicité des mauvaises herbes [allégorie]..... 107
XXVIII. — Contre l'oppression des puissants..... 108
XXIX. — Contre les officiers du trésor royal..... .. . 110
XXX. — Les absents de la Cour ont tort... 111
XXXI. — Contre le temps présent..... 113
XXXII. — Des saintes et saints à implorer 114
XXXIII. — Contre les faux semblants d'amitié 115
XXXIV. — Contre les vieux maris de jeunes femmes..... 117
XXXV. — De Céix et Alcyone 118
XXXVI. — Le paysan et le serpent [fable].. 120
XXXVII. — Du bonheur des commis aux finances..... 121
XXXVIII. — Du service sans récompense..... 122
XXXIX. — Vœu d'une guirlande de fleurs [1388]..... . 123
XL. — Que les astres n'enchaînent pas la volonté..... 125
XLI. — Il faut être vrai..... 126
XLII. — Médiocrité dorée. 128
XLIII. — Du parler et du taire..... 129
XLIV. — Contre la médisance [1387]... 130
XLV. — Même sujet [1387]. 132
XLVI. — Regrets de la mort de Mille de Dormans, évêque de Beauvais [17 août 1387]. 133
XLVII. — De l'excès des convoitises..... 135
XLVIII. — Guerre sans fin [1385]..... 136
XLIX. — Exhortation à la croisade [1395 ?]..... 138
L. — Du choix des gens d'office..... 139
LI. — De la sage économie..... 141
LII. — Signes de la fin du monde..... 142
LIII. — Sur les financiers..... 143
LIV. — Il faut prendre le temps comme il est 145
LV. — En souvenir des naissances du roi Charles VI et de Louis, duc d'Orléans [3 décembre 1368 et 3 mars 1371]..... 146
LVI. — Résolution de quitter la Cour..... 148
LVII. — Sur lui-même [1392 ?]..... 149
LVIII. — Le chat et les souris [fable]..... 151

Pages.

LIX. — Fais ce que dois, advienne que pourra..... 152
LX. — Néant des conditions humaines. 154
LXI. — Sur le château de Beauté... 155
LXII. — Campagne d'Écosse [1385]..... 156
LXIII. — Deschamps changé en oiseau 158
LXIV. — Contre les gens de guerre [1369?]..... 159
LXV. — Contre la guerre..... 161
LXVI. — Comment on obtiendra la paix [1385 ou 1389]. 162
LXVII. — Prophétie en l'honneur de Charles VI [1400]. 164
LXVIII. — Projets de croisade [1396] 165
LXIX. — Contre les flatteurs 167
LXX. — On n'est aimé que tant qu'on peut servir [fable] 168
LXXI. — Remèdes contre la convoitise [1392]..... 170
LXXII. — Paris et la Cour [1392] 171
LXXIII. — Jeu d'esprit..... 173
LXXIV. — Conditions pour réussir à la Cour [1392?] . 174
LXXV. — Servir Dieu, c'est régner..... 175
LXXVI. — De la vraie gloire 177
LXXVII. — Chacun ne pense qu'à soi..... 178
LXXVIII. — Dieu fait tout pour le mieux [après 1392?]... 179
LXXIX. — Penser qu'il faut mourir [1380]..... 181
LXXX. — Pourquoi il ne va pas à la Cour [1392?]..... 182
LXXXI. — Sur ce qui doit advenir [1392]..... 183
LXXXII. — Éloge de la médiocrité [1392]..... 185
LXXXIII. — Pour vivre en paix, il faut être aveugle, sourd et muet [1392?]..... 186
LXXXIV. — Souhaits aux marins..... 187
LXXXV. — Rigueurs des temps [1389]..... . 189
LXXXVI. — Contre le duc de Lorraine..... 190
LXXXVII. — Sur lui-même et sur son fils Gillet Deschamps. 192
LXXXVIII. — En l'honneur de Marie de France, duchesse de Bar..... 193
LXXXIX. — Sur le même sujet 194
XC. — Demande du paiement de ses gages 196
XCI. — L'homme doit toujours être vrai..... 197
XCII. — Savoir discerner ce que chacun sait faire..... 198
XCIII. — Il est temps de faire la paix..... 199
XCIV. — Contre la ville de Gand [1382]..... 201
XCV. — Il n'y a que folles et fous au monde..... 203
XCVI. — Les anciens valaient mieux que nous..... 204
XCVII. — Vanité des remontrances..... .. 205
XCVIII. — Vices des temps [1390]..... 207
XCIX. — Conseils donnés par Aristote à Alexandre.... 208

Pages.
C. — Inutilité de sermonner les méchants..... 210
CI. — Ce qu'il faut demander à Dieu [1392]..... 212
CII. — On doit être mesuré dans la joie comme dans la douleur..... 213
CIII. — Demande de harnois pour la tour de Fismes [1388]..... 214
CIV. — Il ne faut demander que la grâce de Dieu, le vivre et le couvert..... 216
CV. — Violences des routiers [1377 ou 1380]..... 217
CVI. — Mieux vaut honneur que honteuse richesse.. 219
CVII. — Des quatre fléaux qui annoncent la fin du monde [1392]..... 220
CVIII. — Il faut laisser la vanité pour les vertus..... 222
CIX. — Il faut s'exercer d'avance à la guerre..... 223
CX. — La loi souvent contraire à la nature..... 225
CXI. — Tous les États périssent sans la crainte de Dieu. 226
CXII. — Balade de nouvel an..... 228
CXIII. — Chacun ne cherche plus qu'à s'enrichir.. ... 229
CXIV. — Sur lui-même, contre la Cour..... 231
CXV. — On ne connait pas l'homme à sa robe..... 232
CXVI. — Ne pas se fier à l'apparence [1388]..... 234
CXVII. — Sous nom d'amour se cache trahison [1392].. 235
CXVIII. — Il faut fuir la Cour..... 237
CXIX. — Tout est vanité en ce monde..... 239
CXX. — Il ne faut pas s'enorgueillir [1399-1400]..... 240
CXXI. — L'homme n'a rien à lui que son propre sens [1399]..... 241
CXXII. — Sur lui-même, contre ses accusateurs..... 242
CXXIII. — Sur la mort de Guillaume de Machaut [1377] 243
CXXIV. — Sur le même sujet avec les mêmes rimes [1377] 245
CXXV. — Injustice du monde..... 246
CXXVI. — Le monde est bien près de sa fin..... 247
CXXVII. — A Guillaume de Machaut, sur le Voir-Dit [1364]..... 248
CXXVIII. — Adieux à la jeunesse [1384]..... 250
CXXIX. — Balade sur Poeterie..... 251
CXXX. — Sur les ennuis de son ménage..... 252
CXXXI. — De douceur et de violence..... 254
CXXXII. — Vivre du sien, sans rien devoir aux autres... 255
CXXXIII. — Comparaison du monde avec la mer [1384]... 256
CXXXIV. — Balade de Nostre-Dame, moult belle [vers 1380]..... 258
CXXXV. — Autre balade de Nostre-Dame..... 259
CXXXVI. — Comparaison des hommes avec les chiens.... 260

Pages.
CXXXVII. — Il est sage celui qui vit du sien [1388]..... 261
CXXXVIII. — Sur ceux qui épousent de vieilles femmes.... 262
CXXXIX. — Adieu fortune, adieu plaisirs..... 263
CXL. — Cause des maux de la France..... 265
CXLI. — Plaintes de la France..... 266
CXLII. — Regrets d'avoir office de Justice..... 267
CXLIII. — Sur les merveilles que nous garde l'avenir... 268
CXLIV. — Sur la terre de Coucy en Vermandois..... 269
CXLV. — Contre ceux qui jurent Dieu, par Mahieu 271
CXLVI. — Même sujet sur les mêmes rimes, par Corbie. 272
CXLVII. — Même sujet sur les mêmes rimes..... 274
CXLVIII. — Rondeau sur les ballades précédentes..... 275
CXLIX. — Contre ceux qui jurent Dieu, sur les mêmes rimes..... 276
CL. — Louange de saint Joseph..... 277
CLI. — Aujourd'hui règne partout double loi..... 278
CLII. — Présages de la fin du monde..... 279
CLIII. — Exemple à suivre des temps anciens..... 280
CLIV. — Devoirs d'un prince [1392] 282
CLV. — Dieu attire à lui les humbles [1392]..... 283
CLVI. — Contre les langues médisantes [ballade macaronique].. 284
CLVII. — Sur la rébellion du duc de Bretagne [1392]... 285
CLVIII. — Le lion et les fourmis [fable] 287
CLXIX. — France dégénérée..... 288
CLX. — Les amis de Fortune..... 289
CLXI. — Les malheureux ont toujours tort [1395]..... 290
CLXII. — Les temps de tourments approchent [1394].. 292
CLXIII. — Santé préférable à richesse..... 293
CLXIV. — La France veuve de son roi [1400]..... 294
CLXV. — Mort du pape, de l'empereur et du roi Charles V [1380].. 295
CLXVI. — Mort du roi Charles V [1380] 297
CLXVII. — Requête aux gens de justice [1392]..... 298
CLXVIII. — Étymologie du nom de Charles [1380]..... 300
CLXIX. — Sur Paris [1394]... 301
CLXX. — Sur Paris [1394]..... 302
CLXXI. — Rondeau sur Paris..... 304
CLXXII. — Sur Reims et le sacre [1380].. 305
CLXXIII. — Des trois choses le plus à redouter. 306
CLXXIV. — Vœux pour la paix [1390]..... 307
CLXXV. — Contre un chef de Routiers [1389]..... 309
CLXXVI. — Sur le mauvais temps..... 310
CLXXVII. — La fourmi et le ceraseron [fable].. 311

Pages
CLXXVIII. — Caractère et portrait de l'auteur..... 312
CLXXIX. — Conseils aux gens de Cour..... 314
CLXXX. — Vision prophétique de l'Angleterre.. 315
CLXXXI. — Sur l'inconstance de la Fortune..... 316
CLXXXII — Prédiction contre l'Angleterre 317
CLXXXIII. — Allégorie satirique des sept péchés capitaux .. 319
CLXXXIV. — Les pauvres gens voient mourir quatre rois.. 320

NOTES HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES du premier volume.. 325

TABLE par ordre de matières..... 403

TABLE ALPHABÉTIQUE des refrains des ballades contenues dans ce volume..... 409

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

REFRAINS DES BALLADES CONTENUES DANS CE PREMIER VOLUME

Pages

A

Aage en tristous qui abrége la vie..... 113
Advise toy, fausse ville de Gand..... 201
Advise qu'il te fault mourir. 181
A homme plus ne fault selon raison..... 128
Ains que veoir de ce monde l'Envie..... 86
Ainsi fist on mais on ne le fait mie..... 225
Ainsi le voit chascuns communement..... 213
Aristote au grant roy Alixandre..... 208
A tout convoiteux couraige..... 74
Au jour d'hui n'est ains que de fortune..... 289
Autel est il de Gillet et d'Eustace..... 192

B

Benoist de Dieu est qui tient le moien..... 185
Bon congnoistre fait que chascun scet faire..... 198
Bonne herbe est mise en non chaloir..... 107

C

Car autrement faire ne se pourra..... 162
Car chascun d'eulx est tenu de ce faire..... 297

Pages.
Car chascun dit : « Monseigneur dit trop bien. » 167
Car chascun fault prandre un restraintif..... 207
Car en ces trois n'a raison ne pité..... 306
Car ilz ne sont remeris de personne..... 246
Car li mondes est bien près de sa fin..... 247
Car nulz ne tent fors qu'a emplir son sac 229
Car riens ne vault tant com obeissance..... 101
Certainement le siecle ains ordonnée 81
C'est pour garder le droit de mon seigneur..... 242
C'est que : il se sauve qui peut !..... 122
C'est tout neant par ma foy, ce me semble..... 104
C'est tout noient en la conclusion..... 154
Ceulz s'accusent qui dient mal d'autrui..... 38
Chacier; voler, jouster et tournoyer..... 307
Chantez a l'asne, il vous fera des pés..... 270
Chascun dit que c'est grant pité..... 71
Chascuns le veult avoir, soit droit, soit tort..... 108
Chascun ne pense au jour d'hui que de lui..... 178
Condicion de ribault et de pie..... 174
Contre les vens ne puet nulz de la mer..... 80
Cui il meschiet, tous jours on lui mesofre..... 290

D

De l'ame avoir en enfer dure fin..... 251
De lui ne souvendra jamais 111
Des or fust temps d'avoir paix, ce me semble. 199
De tel seigneur fait bon l'amour acquerre..... 89
De tous pais le plus mauvais peuple a..... 92
Donna le nom a ce lieu de Beauté..... 155
Dont bons ne puet au monde bien avoir..... 212
Du noble Mile, évêque de Beauvés..... 133

E

Elle est toudis de Raison condempnée..... 284
Encor y fust Rolant, ce m'est advis..... 266
En tous temps doit homme estre veritable..... 197
En tous temps est Fortune decevable..... 316
Et en tous cas leurs ennemis requerre..... 223
Et pour ce eurent ilz pluseurs biens..... 204
Et si n'ot oncq feste en ce monde ci..... 277

F

Pages.
Fay ce que dois et aviengne que peut..... 152
Fors aux commis a departir argent..... 121
Foulz est li homs qui bon conseil ne croit..... 118
Foulz est vielz homs qui jeune femme prant..... 117
Foulz la poursuit, et saiges la delesse..... 231
Fuir te doit un chascun et chascune..... 237

G

Grace de Dieu, vivre, et son vestement..... 216
Guerre mener n'est que dampnacion..... 161

H

Homs glorieus de fait et de pensée..... 177
Hui est le temps de tribulacion..... 292

I J

Il estoit mort s'il ne s'en fust alé..... 287
Il fault prandre le temps si comme il est..... 145
Il ne me fault que finance et bon corps..... 312
Il se dampne qui tele guerre suit..... 159
Jamais ne quier suir guerre ny ost..... 78
Ja n'aurons paix, mais tous temps aurons guerre..... 91
Ja riches homs n'yra en paradis..... 72
Je n'ay eure d'estre en geole..... 182
Je ne scay mais quel beste devenir..... 158
Je ne scay nul qui a droit aime..... 115
Je ne voy que foles et folz..... 203
Je ne vueil plus fors que vivre du mien..... 148
Je tien que Dieu fait tout pour le millour..... 179
Jorge, Denis, Cristofles, Gille et Blaise..... 114

L

La maistre flour doit moult estre honourée..... 194

Pages.
La mort Machaut, le noble rhetorique..... 243
La mort Machaut, le noble rhetorique..... 245
Lasches, couars, recreans et faillis..... 315
Le bon prodomme et chevalier Sempy..... 88
Le noble royaume de France..... 265
Lequel vault mieulx ou parler ou soy taire..... 129
Les merveilles qui sont a advenir..... 268
Lors se fera le tresor d'Antecrist..... 279

M

Mais au jour d'ui partout double loy regne..... 278
Mais l'en rent mal en lieu de bien souvent..... 120
Mais ne me plaing fors du pais de Flandre..... 94
Maudit de Dieu soit tout cuer envieux..... 77
Maujugement et sentence mortele..... 95
Mener ne voy a nul honneste vie..... 100
Metheode tesmoing et Jouachin..... 142
Mieulx vault honeur que honteuse richesce..... 219
Mortalité, tempest, guerre et famine..... 220
Mue souvent et change sa nature..... 254

N

Ne dire sien fors que le sens de l'omme..... 241
Ne fay passer despens ta revenue..... 141
Nostre foy tient ceste conclusion..... 125
Nulz n'a estat que sur fait de finance..... 143
Nulz ne se doit fier en apparence..... 234

O

On est amé tant c'om fait fruit..... 168
On ne congnoist aux robes la pensée..... 232
Onques ne vi si dolereuse gent..... 319
Onques n'y poy une fleurette avoir..... 149
Or lui doint dieux bien achever sa guerre..... 300
Ou pluseurs sont en peril de noier..... 256

P

Par ce sçara chascun ceste naissance..... 146
Par convoitier mainte terre est perie..... 83
Par la mort dont Dieux vint a vie..... 271

Pages.
Par la mort dont Dieux vint a vie..... 272
Par la mort dont Dieux vint a vie..... 274
Par la mort dont Dieux vint a vie..... 276
Par le deffault d'estre bien gouverné..... 228
Par le deffault de vraie congnoissance..... 99
Par l'emprinse de leur commocion..... 317
Par les respons que l'en donne a la gent..... 110
Par le trépas du Roy Charles le Saige..... 295
Perilleuse es et perissable..... 173
Plus ne prestray livre quoy qui aviengne..... 103
Pour aler quant la Cour faurra..... 314
Pour ce est son cri : Coucy a la merveille !..... 269
Pour ce, tristes, te dis adieu, jeunesce..... 250
Pour conquerir de cuer la Saincte Terre..... 138
Pour estre tout perdu d'ui a demain..... 69
Pour les humbles devers lui ramener..... 283
Pour quoy veulx tu les brebiz et leur laine..... 309
Prenez, pandez; gibez sont en saison..... 298
Puis que je voy Malebouche regner..... 130

Q

Qu'ainsis est il pieça predestiné..... 183
Qu'a ma Dame donray chapeau de flour..... 123
Quant plus y vois et moins sçay c'om y fait..... 196
Quant sonnera le retour de matines..... 96
Quatre hernois pour vostre tour de Fismes..... 214
Que devendra la dolente esbahie ?..... 294
Qu'elle sema, et en mainte contrée..... 193
Qu'elle sera mise a obeissance..... 190
Qu'en ce monde n'a fors que Vanité..... 239
Que ne laissons vanitez pour vertus ?..... 222
Qu'en le juge viande pour les vers..... 240
Que pluseurs sont au jour d'ui enrumez..... 310
Qui abaient et pincent par derriere..... 260
Qui ainsi fait, ce n'est pas sens de beste..... 187
Qui ainsi fait il prant bonne ordonnauce..... 139
Qui autrement fait, il se desherite..... 280
Qui en die fors qu'a vostre louenge..... 288
Qui jadis fu la lumiere de France..... 288
Qui leur fera droit comme une faucille..... 171
Qui pandra la sonnette au chat ?..... 151
Qui pert chevance, il pert esbatement..... 263

Pages.
Qui sages est, face ainsi pourveance..... 311
Qui saiges est n'ait de ce faire envie..... 75
Qui son bien lait pour convoiter l'estrange..... 85

R

Reprouche prant en vie et convoitise..... 262
Reprouché yert ou pais de Bretaigne..... 285
Riens ne se puet comparer a Paris..... 301
Riens ne se puet comparer a Paris..... 302

S

Saiges est cil qui puet vivre du sien..... 261
Saiges n'est pas qui en tel service entre..... 252
Sanz joie avoir, confort, n'esbatement..... 267
Sanz paix avoir auron guerre, guerre..... 136
Sanz veoir, oir, ne parler..... 186
Se ce temps tient, je devendray hermite..... 132
Se ma pité veulz que vers toy se fonde..... 259
Se voy pitez envers moy ne se fonde..... 258
Se pité n'est, grace et misericorde..... 000
Si qu'om voie toute bonté en lui..... 282
Soubz nom d'amer se tapist Trayson..... 235
Souffise vous d'avoir santé et sens..... 000

T

Tant que chascuns devra crier : hoé!..... 165
Tant qu'om dira : Angleterre fut cy!..... 106
Tele est de lui la prophecie ditte..... 164
Felz a pou blef qui a assez pain cuit..... 295
Tesmoing Troies, Thebes, Romme, Ylion..... 226
Tien toudis vraie ta parole..... 126
Toudis vient un nouvel langaige..... 217
Tout ce vous fait Renommée sçavoir..... 189
Trop convoiter fait assez d'ennemis..... 135
Tu bas bien l'eaue d'un pilet..... 205
Tu dois estre sur toutes honourée..... 305

U V

Pages

Vieillesce vient, guerdou fault, temps se passe..... 255
Voit .IIII. roys et leur regne fenir..... 320
Vous me chantez mauvaise note..... 170
Vous n'estes pas sur Grant Pont a Paris..... .. 156

Rondeaux

Paris sans per qui n'ot onques pareille..... 304
Pour rebouter parjurement..... 275

FIN DES TABLES DU PREMIER VOLUME
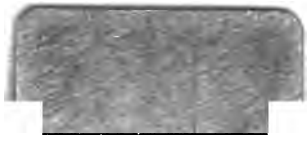
Le Puy, imprimerie de MARCHESSOU FILS, boulevard Saint-Laurent, 23.